

Enquête

sur les conditions de vie des étudiants
de la formation professionnelle,
du collégial et de l'université

2007



Enquête

sur les conditions de vie des étudiants
de la formation professionnelle,
du collégial et de l'université

2007



Enquête menée par

l'Aide financière aux études (AFE)
en collaboration avec la Direction de la recherche,
des statistiques et de l'information (DRSI)
du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Analyse et rédaction

Julie Béliveau (AFE)
Papa Camara (AFE)

Traitement des données

Julie Béliveau (AFE)
Papa Camara (AFE)
Lucie Gagnon (DRSI)

Collecte des données

Firme de sondage B.I.P. inc.

Autres collaborateurs

Anne-Marie Beaudoin (AFE)
Alain Carpentier (DRSI)
Nicolas Côté-Boisvert (DRSI)
Bernard Frenette (AFE)
François Girard (DRSI)
Mélanie Jalbert (AFE)
Francis Pelletier (DRSI)
Nathalie Renaud (AFE)
Richard Royer (DRSI)
Éric Vignola (AFE)
Odette Voyer (AFE)

Production

Direction des communications
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Graphisme et infographie

Deschamps Design

TABLE DES MATIÈRES

FAITS SAILLANTS	xix
INTRODUCTION	1
LE CONTEXTE DE L'ENQUÊTE	1
LE PROGRAMME DE PRÊTS ET BOURSES	1
LA STRUCTURE DU RAPPORT	2
LA TERMINOLOGIE UTILISÉE	3
CHAPITRE 1 – LE PROFIL DE LA POPULATION ÉTUDIÉE	7
1.1 Les caractéristiques générales	8
1.1.1 Les bénéficiaires et les non-bénéficiaires	8
1.1.2 La répartition des hommes et des femmes	8
1.1.3 L'âge des étudiants	8
1.1.4 Le pays de naissance	9
1.2 Les caractéristiques liées aux études	9
1.2.1 La langue d'enseignement	9
1.2.2 L'âge des bénéficiaires et des non-bénéficiaires	10
1.2.3 Les boursiers de l'Aide financière aux études	11
1.2.4 Le lieu de résidence	11
1.2.5 La présence d'une contribution des parents	12
1.2.6 La présence d'une contribution du conjoint	12
1.3 Les caractéristiques socioéconomiques	12
1.3.1 L'état matrimonial	12
1.3.2 Les enfants à charge	13
1.3.3 Le revenu brut des étudiants pour l'année 2006	14
1.3.4 L'endettement moyen des étudiants	15
CHAPITRE 2 – LE CHEMINEMENT SCOLAIRE	17
2.1 L'activité exercée avant l'inscription au programme d'études poursuivi en 2006-2007	17
2.2 L'interruption du programme d'études poursuivi en 2006-2007	19
2.2.1 La fréquence d'interruption du programme d'études poursuivi en 2006-2007	19
2.2.1.1 L'influence du statut à l'Aide financière aux études et de l'âge	19
2.2.1.2 L'influence du niveau de revenu des étudiants	20
2.2.1.3 L'influence du revenu estimé des parents et du conjoint	21
2.2.1.4 L'influence de la présence d'enfants à charge	21
2.2.2 La durée de l'interruption du programme d'études	21
2.2.3 Les raisons de l'interruption du programme d'études	22

2.3	Le temps nécessaire pour obtenir le diplôme visé	24
2.3.1	Le nombre de trimestres nécessaire pour obtenir le diplôme visé	24
2.3.2	La raison principale qui amène les étudiants à prolonger leur programme d'études	25
CHAPITRE 3 – L'EMPLOI ET LES REVENUS D'EMPLOI		27
3.1	L'emploi d'été	28
3.1.1	Les étudiants ayant occupé un emploi d'été	28
3.1.1.1	L'influence du statut à l'Aide financière aux études	28
3.1.1.2	L'influence de l'âge	28
3.1.1.3	L'influence du lieu de résidence à l'été 2006	29
3.1.1.4	L'influence de la présence d'une contribution des parents ou du conjoint	29
3.1.2	Le temps moyen consacré à l'emploi d'été	30
3.1.2.1	L'influence du statut à l'Aide financière aux études et du sexe	30
3.1.2.2	L'influence de l'âge	31
3.1.2.3	L'influence du lieu de résidence	31
3.1.2.4	L'influence de la présence d'une contribution des parents ou du conjoint	31
3.1.3	Les revenus tirés de l'emploi d'été	32
3.1.4	Les raisons de l'absence d'emploi à l'été 2006	33
3.2	L'emploi au cours de l'année scolaire	34
3.2.1	Les étudiants ayant occupé un emploi au cours de l'année scolaire	34
3.2.1.1	L'influence du statut à l'Aide financière aux études	34
3.2.1.2	L'influence de l'âge et du sexe	35
3.2.1.3	L'influence du lieu de résidence	36
3.2.1.4	L'influence de la présence d'une contribution des parents ou du conjoint	36
3.2.1.5	L'influence de la présence d'enfants à charge	37
3.2.2	Le temps consacré à l'emploi au cours de l'année scolaire	37
3.2.2.1	L'influence du statut à l'Aide financière aux études et du sexe	37
3.2.2.2	L'influence de l'âge	37
3.2.2.3	L'influence du statut de résidence	38
3.2.2.4	L'influence de la présence d'une contribution des parents ou du conjoint	38
3.2.2.5	L'influence de la présence d'enfants à charge	39
3.2.3	Les revenus tirés de l'emploi occupé au cours de l'année scolaire	39
3.2.4	L'utilisation des revenus d'emploi	40
3.2.4.1	L'influence du statut à l'Aide financière aux études	40
3.2.4.2	L'influence du lieu de résidence	41
3.2.4.3	L'influence de la présence d'enfants à charge	42
3.2.5	La perception de la conciliation travail-études	42
3.2.5.1	L'influence du statut à l'Aide financière aux études	42
3.2.5.2	L'influence du lieu de résidence	43
3.2.5.3	L'influence de la présence d'enfants à charge	44

CHAPITRE 4 – LE PORTRAIT DES ÉTUDIANTS SELON LEUR LIEU DE RÉSIDENCE	45
4.1 Le lieu de résidence	45
4.1.1 Le lieu de résidence à l'été 2006	45
4.1.2 Le lieu de résidence pendant l'année scolaire 2006-2007	47
4.1.2.1 L'influence du statut à l'Aide financière aux études	47
4.1.2.2 L'influence de l'âge	48
4.1.3 La principale raison pour laquelle des étudiants ne résident pas chez leurs parents	48
4.2 Les types de logement	49
4.3 La cohabitation	51
 CHAPITRE 5 – LES DÉPENSES DES ÉTUDIANTS ET LA CONTRIBUTION DES TIERS	 53
5.1 Les dépenses	54
5.1.1 Les dépenses relatives au logement	54
5.1.1.1 L'influence du statut à l'Aide financière aux études et de l'ordre d'enseignement	54
5.1.1.2 L'influence du revenu annuel brut de l'étudiant pour l'année 2006	54
5.1.1.3 L'influence de la présence d'enfants à charge	55
5.1.2 Les coûts des dépenses courantes annuelles	55
5.1.2.1 L'influence du statut à l'Aide financière aux études	55
5.1.2.2 L'influence du lieu de résidence	56
5.1.2.3 L'influence de la présence d'enfants à charge	57
5.1.2.4 L'influence du revenu annuel brut de l'étudiant pour l'année 2006	57
5.2 La contribution des tiers	57
5.2.1 La contribution des parents	57
5.2.1.1 L'influence du statut à l'Aide financière aux études et de l'ordre d'enseignement	57
5.2.1.2 L'influence de l'âge des étudiants	58
5.2.1.3 L'influence du lieu de résidence	59
5.2.1.4 L'influence du revenu annuel brut de l'étudiant pour 2006	59
5.2.1.5 L'influence du revenu estimé des parents	60
5.2.2 Le niveau de contribution des parents	60
5.2.2.1 L'influence du statut à l'Aide financière aux études et de l'ordre d'enseignement	60
5.2.2.2 L'influence de l'âge des étudiants	61
5.2.2.3 L'influence du lieu de résidence	61
5.2.2.4 L'influence du revenu des parents	62
5.2.3 La contribution du conjoint	62
5.2.3.1 La présence d'une contribution du conjoint	62
5.2.3.2 Le montant de la contribution du conjoint	64

CHAPITRE 6 – LES REVENUS D'AUTRES SOURCES ET L'ENDETTEMENT	65
6.1 Le Programme de prêts et bourses	65
6.1.1 Les montants reçus	65
6.1.1.1 L'influence de l'âge	66
6.1.1.2 L'influence du lieu de résidence	66
6.1.1.3 L'influence de la présence de la contribution d'un tiers	67
6.1.2 La raison principale pour laquelle un étudiant ne bénéficie pas du Programme de prêts et bourses	67
6.2 Le revenu total et les sources complémentaires de revenu	68
6.2.1 Le revenu total	68
6.2.1.1 L'influence du statut à l'Aide financière aux études et de l'âge	68
6.2.1.2 L'influence du lieu de résidence	69
6.2.1.3 L'influence de la présence d'une contribution d'un tiers	69
6.2.2 Les revenus de sources complémentaires	70
6.3 L'endettement	71
6.3.1 L'endettement total	71
6.3.1.1 L'influence de l'âge et du statut à l'Aide financière aux études	71
6.3.1.2 L'influence du revenu brut total pour l'année 2006	71
6.3.2 La dette contractée dans le cadre du Programme de prêts et bourses, telle qu'elle a été déclarée par l'étudiant	72
6.3.2.1 L'influence de l'âge et de l'ordre d'enseignement	72
6.3.2.2 L'influence du lieu de résidence	73
6.3.2.3 L'influence de la présence d'une contribution d'un tiers	73
6.3.2.4 L'influence de la présence d'enfants à charge	73
6.3.3 Les autres dettes	74
6.3.3.1 L'influence du statut à l'Aide financière aux études	74
6.3.3.2 L'influence de l'âge	74
6.3.3.3 L'influence du lieu de résidence	75
6.3.3.4 L'influence de l'activité principale exercée avant l'inscription au programme d'études poursuivi en 2006-2007	75
6.3.3.5 L'influence de la présence d'enfants à charge	75
CHAPITRE 7 – LA FAMILLE ET LE CONJOINT	77
7.1 La famille	77
7.1.1 La situation conjugale des parents	77
7.1.2 Le nombre d'enfants à la charge des parents	78
7.1.3 L'occupation principale des parents	79
7.1.3.1 L'influence du statut à l'Aide financière aux études	79
7.1.4 Le niveau de scolarité des parents	80
7.1.4.1 La répartition selon le statut à l'Aide financière aux études	80
7.1.4.2 L'influence de l'ordre d'enseignement	81
7.1.5 Le revenu des parents	82

7.2 Le conjoint	83
7.2.1 L'occupation principale du conjoint	83
7.2.2 Le niveau de scolarité du conjoint	84
7.2.3 Le revenu du conjoint	84
 CHAPITRE 8 – L'ASPECT MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE	 87
8.1 La population visée	87
8.2 La préparation du sondage et l'échantillonnage	87
8.2.1 La base de sondage	87
8.2.2 La taille et la répartition de l'échantillon	87
8.3 Le questionnaire et la collecte de données	88
8.4 L'estimation	89
 CONCLUSION	 91
Les caractéristiques principales des étudiants bénéficiaires	91
L'impact du statut à l'Aide financière aux études sur le cheminement scolaire	92
Les objectifs du Programme de prêts et bourses	92
 ANNEXE 1	 97
ANNEXE 2	115
ANNEXE 3	133
ANNEXE 4	171
ANNEXE 5	181
ANNEXE 6	207
ANNEXE 7	229
APPENDICE 1	255

LISTE DES TABLEAUX

Tous les tableaux figurant dans le texte se trouvent également en annexe. Ces tableaux comprennent les estimations et le nombre de répondants associés à celles-ci. Il est à noter cependant que les tableaux des annexes ne se trouvent pas tous dans le texte et que la version présentée dans le corps du document est simplifiée. De plus, nous avons utilisé la même numérotation pour les tableaux du texte et ceux des annexes, de telle sorte qu'il est facile pour le lecteur de repérer en annexe la version originale d'un tableau. Ainsi, dans la liste suivante, il arrive que deux pages distinctes soient indiquées pour un tableau.

1.1	Répartition des étudiants selon l'ordre d'enseignement et le statut à l'Aide financière aux études	8-97
1.2	Répartition des étudiants selon le sexe et l'ordre d'enseignement	97
1.3	Répartition des étudiants selon le groupe d'âge et l'ordre d'enseignement	9-98
1.4	Répartition des étudiants selon le pays de naissance	99
1.5	Répartition des étudiants selon le lieu de naissance et le statut à l'Aide financière aux études	99
1.6	Répartition des étudiants selon la langue d'enseignement, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	10-100
1.7	Répartition des étudiants selon le groupe d'âge, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	10-101
1.8	Répartition des bénéficiaires du Programme de prêts et bourses selon qu'ils ont déclaré recevoir ou non une bourse et selon l'ordre d'enseignement	11-102
1.9	Répartition des étudiants selon le lieu de résidence, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	11-103
1.10	Répartition des étudiants selon la présence d'une contribution des parents, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	104
1.11	Répartition des étudiants qui ont un conjoint selon la présence d'une contribution de ce dernier, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	105
1.12	Répartition des étudiants qui ont un conjoint selon l'état matrimonial, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	13-106
1.13	Répartition des étudiants selon l'état matrimonial, le sexe et l'ordre d'enseignement	13-107
1.14	Répartition des étudiants selon la présence d'enfants à charge, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	14-108
1.15	Répartition des étudiants selon la présence d'enfants à charge, le sexe et l'ordre d'enseignement	14-109
1.16	Répartition des étudiants selon le nombre d'enfants à charge et l'ordre d'enseignement	110

1.17	Âge moyen des étudiants selon la présence d'enfants à charge et l'ordre d'enseignement	111
1.18	Revenu brut moyen des étudiants pour l'année 2006 selon le sexe, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	15-112
1.19	Endettement moyen des étudiants selon le sexe, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	15-113
2.1	Répartition des étudiants selon l'activité principale exercée avant l'inscription au programme d'études poursuivi en 2006-2007, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	18-115
2.2	Âge moyen des étudiants selon l'activité principale exercée avant l'inscription au programme d'études poursuivi en 2006-2007 et selon l'ordre d'enseignement	19-117
2.3	Répartition des étudiants selon l'interruption passée du programme d'études, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	20-118
2.4	Âge moyen des étudiants selon l'interruption passée du programme d'études et l'ordre d'enseignement	119
2.5	Revenu moyen brut des étudiants pour l'année 2006 selon l'interruption passée du programme d'études, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	20-120
2.6	Revenus bruts estimés des parents pour l'année 2006 selon l'interruption passée du programme d'études et l'ordre d'enseignement	121
2.7	Revenu brut estimé du conjoint pour l'année 2006 selon l'interruption passée du programme d'études et l'ordre d'enseignement	122
2.8	Répartition des étudiants selon l'interruption passée du programme d'études, la présence d'enfants à charge et l'ordre d'enseignement	21-123
2.9	Durée moyenne de l'interruption du programme d'études selon le sexe, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	22-124
2.10	Répartition des étudiants selon la raison principale de l'interruption passée du programme d'études et le statut à l'Aide financière aux études	23-125
2.11	Répartition des étudiants selon la raison principale de l'interruption passée du programme d'études et le sexe	24-126
2.12	Nombre moyen de trimestres que prévoient prendre les étudiants et nombre normalement nécessaire pour terminer le programme d'études selon le sexe, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	25-127
2.13	Répartition des étudiants selon la raison principale de la prolongation du programme d'études, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	26-129
3.1	Répartition des étudiants selon l'occupation d'un emploi au cours de l'été 2006, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	28-133
3.2	Répartition des étudiants selon l'occupation d'un emploi au cours de l'été 2006, le groupe d'âge et l'ordre d'enseignement	29-134

3.3	Répartition des étudiants selon l'occupation d'un emploi au cours de l'été 2006, le lieu de résidence et l'ordre d'enseignement	29-137
3.4	Répartition des étudiants selon l'occupation d'un emploi au cours de l'été 2006, la présence d'une contribution des parents ou du conjoint et l'ordre d'enseignement ...	30-139
3.5	Temps moyen consacré à l'emploi d'été selon le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	30-140
3.6	Temps moyen consacré à l'emploi d'été selon le sexe et l'ordre d'enseignement	141
3.7	Temps moyen consacré à l'emploi d'été selon le groupe d'âge et l'ordre d'enseignement ..	142
3.8	Temps moyen consacré à l'emploi d'été selon le lieu de résidence à l'été 2006 et l'ordre d'enseignement	31-143
3.9	Temps moyen consacré à l'emploi d'été selon la présence d'une contribution des parents ou du conjoint et l'ordre d'enseignement	31-144
3.10	Revenu hebdomadaire moyen gagné au cours de l'été 2006 selon le sexe, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	32-145
3.11	Revenu hebdomadaire moyen gagné au cours de l'été 2006 selon le groupe d'âge et l'ordre d'enseignement	32-146
3.12	Revenu hebdomadaire moyen gagné au cours de l'été 2006 selon le lieu de résidence et l'ordre d'enseignement	33-147
3.13	Revenu hebdomadaire moyen gagné au cours de l'été 2006 selon la présence d'une contribution des parents ou du conjoint et l'ordre d'enseignement	33-148
3.14	Répartition des étudiants selon la raison principale pour laquelle ils n'ont pas occupé d'emploi à l'été 2006 et le statut à l'Aide financière aux études	34-149
3.15	Répartition des étudiants selon l'occupation d'un emploi au cours de l'année scolaire 2006-2007, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	35-150
3.16	Répartition des étudiants selon l'occupation d'un emploi au cours de l'année scolaire 2006-2007, le groupe d'âge et l'ordre d'enseignement	35-151
3.17	Répartition des étudiants selon l'occupation d'un emploi au cours de l'année scolaire 2006-2007, le sexe et l'ordre d'enseignement	35-154
3.18	Répartition des étudiants selon l'occupation d'un emploi au cours de l'année scolaire 2006-2007, le lieu de résidence et l'ordre d'enseignement	36-155
3.19	Répartition des étudiants selon l'occupation d'un emploi au cours de l'année scolaire 2006-2007, la présence d'une contribution des parents ou du conjoint et l'ordre d'enseignement	156
3.20	Répartition des étudiants selon l'occupation d'un emploi au cours de l'année scolaire 2006-2007, la présence d'enfants à charge et l'ordre d'enseignement	37-157
3.21	Temps moyen consacré à l'emploi au cours de l'année scolaire 2006-2007 selon le sexe, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	37-158
3.22	Temps moyen consacré à l'emploi au cours de l'année scolaire 2006-2007 selon le groupe d'âge et l'ordre d'enseignement	38-159

3.23	Temps moyen consacré à l'emploi au cours de l'année scolaire 2006-2007 selon le lieu de résidence et l'ordre d'enseignement	38-160
3.24	Temps moyen consacré à l'emploi au cours de l'année scolaire 2006-2007 selon la présence d'une contribution des parents ou du conjoint et l'ordre d'enseignement	39-161
3.25	Temps moyen consacré à l'emploi au cours de l'année scolaire 2006-2007 selon la présence d'enfants à charge et l'ordre d'enseignement	39-162
3.26	Revenu hebdomadaire tiré de l'emploi occupé au cours de l'année scolaire 2006-2007 selon le sexe, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	40-163
3.27	Revenu hebdomadaire tiré de l'emploi occupé au cours de l'année scolaire 2006-2007 selon le groupe d'âge et l'ordre d'enseignement	40-164
3.28	Répartition des étudiants selon l'usage principal du revenu d'emploi, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	41-165
3.29	Répartition des étudiants selon l'usage principal du revenu d'emploi, le lieu de résidence et l'ordre d'enseignement	41-166
3.30	Répartition des étudiants selon l'usage principal du revenu d'emploi, la présence d'enfants à charge et l'ordre d'enseignement	42-167
3.31	Répartition des étudiants selon la perception de la conciliation travail-études, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	43-168
3.32	Répartition des étudiants selon la perception de la conciliation travail-études, le lieu de résidence et l'ordre d'enseignement	43-169
3.33	Répartition des étudiants selon la perception de la conciliation travail-études, la présence d'enfants à charge et l'ordre d'enseignement	44-170
4.1	Répartition des étudiants selon le lieu de résidence à l'été 2006, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	46-171
4.2	Âge moyen des étudiants selon le lieu de résidence à l'été 2006, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	46-172
4.3	Répartition des étudiants selon le lieu de résidence au cours de l'année scolaire 2006-2007, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	47-173
4.4	Âge moyen des étudiants selon le lieu de résidence au cours de l'année scolaire 2006-2007, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	48-174
4.5	Répartition des étudiants selon la raison principale pour laquelle ils ne résident pas chez leurs parents, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement ...	49-175
4.6	Répartition des étudiants selon le type de logement occupé au cours de l'année scolaire 2006-2007, le lieu de résidence et l'ordre d'enseignement	50-176
4.7	Frais de logement mensuels selon le type de logement occupé par les étudiants qui ne résident pas chez leurs parents, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	50-177

4.8	Nombre moyen de personnes cohabitant ensemble et nombre moyen de personnes contribuant aux frais fixes de logement selon le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	51-178
4.9	Nombre moyen de personnes cohabitant ensemble selon le revenu brut moyen total pour l'année 2006, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	52-179
5.1	Coût mensuel moyen du logement selon le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	54-181
5.2	Coût mensuel moyen du logement selon le revenu brut total des étudiants pour l'année 2006, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	55-182
5.3	Coût mensuel moyen du logement selon la présence d'enfants à charge, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	55-183
5.4	Montant moyen consacré annuellement aux principaux postes de dépenses selon le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	56-184
5.5	Montant moyen consacré annuellement aux principaux postes de dépenses selon le lieu de résidence et l'ordre d'enseignement	56-185
5.6	Montant moyen consacré annuellement aux principaux postes de dépenses selon la présence d'enfants à charge et l'ordre d'enseignement	57-186
5.7	Montant moyen consacré annuellement aux principaux postes de dépenses selon le revenu brut moyen total des étudiants pour l'année 2006, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	187
5.8	Répartition des étudiants recevant une contribution des parents selon le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	58-193
5.9	Répartition des étudiants recevant une contribution des parents selon le groupe d'âge et l'ordre d'enseignement	59-194
5.10	Répartition des étudiants recevant une contribution des parents selon le lieu de résidence et l'ordre d'enseignement	59-195
5.11	Répartition des étudiants recevant une contribution des parents selon le revenu brut total des étudiants pour l'année 2006 et l'ordre d'enseignement	60-196
5.12	Répartition des étudiants recevant une contribution des parents selon le revenu brut total estimé des parents pour l'année 2006 et l'ordre d'enseignement	60-197
5.13	Contribution annuelle moyenne des parents selon le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	61-198
5.14	Contribution annuelle moyenne des parents selon les groupe d'âge et l'ordre d'enseignement	61-199
5.15	Contribution annuelle moyenne des parents selon le lieu de résidence, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	62-200
5.16	Contribution annuelle moyenne des parents selon leur revenu brut total estimé pour l'année 2006 et l'ordre d'enseignement	62-201

5.17	Répartition des étudiants recevant une contribution du conjoint selon les statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	63-202
5.18	Répartition des étudiants recevant une contribution du conjoint selon le sexe et l'ordre d'enseignement	63-203
5.19	Répartition des étudiants recevant une contribution du conjoint selon le revenu brut total estimé de celui-ci pour l'année 2006	63-204
5.20	Contribution annuelle moyenne du conjoint selon le sexe des étudiants, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	64-205
6.1	Montants moyens de prêt et de bourse déclarés pour l'année scolaire 2006-2007 selon le groupe d'âge et l'ordre d'enseignement	66-207
6.2	Montants moyens de prêt et de bourse déclarés pour l'année scolaire 2006-2007 selon le lieu de résidence pendant l'année scolaire et l'ordre d'enseignement	66-208
6.3	Montants moyens de prêt et de bourse déclarés pour l'année scolaire 2006-2007 selon la présence d'une contribution d'un tiers et l'ordre d'enseignement	67-209
6.4	Répartition des étudiants selon la raison principale pour laquelle ils ne bénéficient pas du Programme de prêts et bourses et l'ordre d'enseignement	68-210
6.5	Revenu brut moyen pour l'année 2006 selon le groupe d'âge, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	69-211
6.6	Revenu brut moyen pour l'année 2006 selon le lieu de résidence, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	212
6.7	Revenu brut moyen pour l'année 2006 selon la présence d'une contribution d'un tiers, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	213
6.8	Répartition des étudiants recevant des revenus de sources complémentaires selon la provenance de ces revenus, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	70-214
6.9	Montants mensuels moyens reçus par les étudiants selon la provenance du revenu, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	70-215
6.10	Endettement moyen selon le groupe d'âge, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	71-216
6.11	Endettement moyen selon le revenu brut total pour l'année 2006, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	72-217
6.12	Dette moyenne contractée dans le cadre du Programme de prêts et bourses, telle qu'elle a été déclarée par l'étudiant, selon le groupe d'âge et l'ordre d'enseignement	72-218
6.13	Dette moyenne contractée dans le cadre du Programme de prêts et bourses, telle qu'elle a été déclarée par l'étudiant, selon le lieu de résidence et l'ordre d'enseignement	73-220
6.14	Dette moyenne contractée par les bénéficiaires du Programme de prêts et bourses, telle qu'elle a été déclarée par l'étudiant, selon la présence d'une contribution d'un tiers et l'ordre d'enseignement	73-221

6.15	Dettes moyennes contractées dans le cadre du Programme de prêts et bourses, telle qu'elle a été déclarée par l'étudiant, selon la présence d'enfants à charge et l'ordre d'enseignement	222
6.16	Endettement moyen non relatif aux études selon le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	74-223
6.17	Endettement moyen non relatif aux études selon le groupe d'âge et l'ordre d'enseignement	74-224
6.18	Endettement moyen non relatif aux études selon le lieu de résidence et l'ordre d'enseignement	75-225
6.19	Endettement moyen non relatif aux études selon l'activité principale exercée avant l'inscription au programme d'études poursuivi pendant l'année scolaire 2006-2007 et l'ordre d'enseignement	75-226
6.20	Endettement moyen non relatif aux études selon la présence d'enfants à charge et l'ordre d'enseignement	76-227
7.1	Répartition des étudiants selon la situation conjugale des parents, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	78-229
7.2	Répartition des étudiants selon le nombre d'enfants à la charge des parents, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	78-230
7.3	Répartition des étudiants selon l'occupation principale du père, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	79-231
7.4	Répartition des étudiants selon l'occupation principale de la mère, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	80-234
7.5	Répartition des étudiants selon le niveau de scolarité du père, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	81-237
7.6	Répartition des étudiants selon le niveau de scolarité de la mère, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	82-240
7.7	Répartition des étudiants selon les revenus bruts estimés du père et de la mère pour l'année 2006, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	83-243
7.8	Répartition des étudiants selon l'occupation principale du conjoint, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	245
7.9	Répartition des étudiants selon le niveau de scolarité du conjoint, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	84-248
7.10	Répartition des étudiants selon le revenu brut estimé du conjoint pour l'année 2006, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement	85-251
8.1	Données relatives à l'échantillon	87
8.2	Résultats globaux relatifs à la collecte de données	88

LISTE DES ABRÉVIATIONS

Bén. :	Bénéficiaires du Programme de prêts et bourses
Contr. :	Contribution
H/sem. :	Nombre d'heures par semaine
N :	Nombre de répondants
N.-b. :	Non-bénéficiaires du Programme de prêts et bourses
Non-rés. :	Non-résidents
NSP/NRP :	Ne savent pas/Ne répondent pas
Rés. :	Résidents
TM :	Temps moyen
\$:	Dollars
% :	Pourcentage

FAITS SAILLANTS

Le Programme de prêts et bourses permet à environ 130 000 étudiantes et étudiants dont les ressources financières sont insuffisantes de poursuivre à temps plein des études secondaires à la formation professionnelle ou postsecondaires dans un établissement d'enseignement collégial, une université ou tout autre établissement d'enseignement reconnu par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Ces personnes et, s'il y a lieu, leurs parents, leur conjointe ou leur conjoint doivent contribuer au financement de ces études en proportion de leurs moyens.

Ce document contient les résultats des propos recueillis lors d'un sondage mené auprès des bénéficiaires et des non-bénéficiaires.

Nous présentons ci-dessous les principaux faits saillants de cette enquête. Veuillez noter toutefois que des faits saillants plus détaillés se trouvent au début de chaque chapitre.

- La moyenne d'âge des étudiants interrogés de la formation professionnelle est de 25 ans, celle des étudiants du collégial est de 20 ans et celle des étudiants de l'université est de 24 ans.
- On trouve une minorité de bénéficiaires du Programme de prêts et bourses parmi les étudiants qui résidaient chez leurs parents au cours de l'année scolaire 2006-2007 (27,0 % à la formation professionnelle, 33,7 % au collégial et 22,9 % à l'université).
- Parmi les étudiants bénéficiaires, 34,5 % recevaient une contribution de leurs parents.
- Le revenu annuel moyen des hommes bénéficiaires est de 11 978 \$ et celui des non-bénéficiaires, de 12 863 \$. Chez les femmes, il est de 11 417 \$ pour les bénéficiaires et de 11 028 \$ pour les non-bénéficiaires.
- Plus de la moitié des étudiants de la formation professionnelle interrogés n'étaient pas aux études avant leur inscription à leur programme (59,5 % des bénéficiaires et 58,5 % des non-bénéficiaires).
- L'emploi d'été a permis de tirer des revenus hebdomadaires moyens de l'ordre de 352 \$ chez les bénéficiaires et de 357 \$ chez les non-bénéficiaires.
- Durant l'année scolaire, les bénéficiaires consacraient en moyenne 17 heures par semaine à leur emploi, tandis que les non-bénéficiaires y consacraient en moyenne 18 heures par semaine.
- Les bénéficiaires et les non-bénéficiaires ont sensiblement le même niveau de dépenses mensuelles pour ce qui est des frais de logement : 545 \$ pour les bénéficiaires et 569 \$ pour les non-bénéficiaires.

INTRODUCTION

■ Le contexte de l'enquête

L'enquête sur les conditions de vie des étudiants est l'un des outils dont dispose l'Aide financière aux études (AFE) du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour mieux connaître sa clientèle et ses besoins afin de répondre à sa mission qui est d'offrir un régime d'aide financière adapté aux besoins des étudiants. En ce sens, elle constitue un moyen de connaître ces derniers et d'analyser certains paramètres du Programme de prêts et bourses. Elle se veut également un document de référence pour les chercheurs et les associations qui se préoccupent des conditions de vie des étudiants.

Précisément, l'objectif premier de cette enquête est de dresser un portrait comparatif des bénéficiaires du Programme de prêts et bourses et des non-bénéficiaires. Elle permet aussi de mieux documenter certains comportements des étudiants en vérifiant l'incidence de variables diverses (l'âge, le revenu de l'étudiant et celui de ses parents, la présence ou non d'enfants à charge, la contribution financière des parents, etc.) sur un ensemble de paramètres (l'endettement, le temps prévu pour terminer les études, la propension à occuper un emploi pendant l'année scolaire, etc.). L'ensemble de ces renseignements met en évidence les habitudes et les conditions de vie des étudiants québécois.

Les données présentées ont été obtenues à la suite d'un sondage téléphonique auprès d'un échantillon de bénéficiaires et de non-bénéficiaires du régime d'aide financière aux études. Par conséquent, cette enquête ne constitue pas un tableau de la population étudiante, mais plutôt un portrait statistique des perceptions des étudiants quant à leurs conditions de vie et à celles de leurs parents ou de leur conjoint.

La présente enquête est la sixième du genre à être réalisée depuis 1981. Les quatre premières enquêtes ont été menées par le Bureau de la statistique du Québec et les deux autres, y compris la présente édition, par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Dans un souci de répondre aux besoins des étudiants et à la suite de recommandations de la commission McDonald, le Ministère commande, tous les cinq ans depuis 1981, une enquête sur les conditions de vie des étudiants québécois. La dernière étude a été effectuée il y a cinq ans, en 2002. Depuis, les programmes de l'Aide financière aux études ont fait l'objet de plusieurs transformations dans le cadre de la modernisation du régime de prêts et bourses. C'est pourquoi le Ministère a jugé utile, en 2007, de lancer une nouvelle opération de collecte de données sur la situation socioéconomique des étudiants.

■ Le Programme de prêts et bourses

L'Aide financière aux études est l'unité responsable de l'administration du Programme de prêts et bourses depuis la création de ce programme en 1966 par la Loi des prêts et bourses aux étudiants (1966, c. 70).

Constituée en unité autonome de service du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en 1997, l'AFE a pour mission de favoriser l'accessibilité à la formation professionnelle et aux études postsecondaires. C'est pourquoi elle est également responsable de plusieurs programmes complémentaires¹ qui gravitent autour du Programme de prêts et bourses.

¹ Le Programme de prêts pour les études à temps partiel, le Programme d'allocation pour des besoins particuliers, le Programme de bourses pour les permanentes et les permanents élus des associations étudiantes nationales, le Programme études-travail, le Programme de remboursement différé pour les personnes en situation financière précaire, le Programme de remise de dette, le programme Explore et le Programme de bourses d'été pour francophones hors Québec (Destination Clic).

L'objectif du Programme de prêts et bourses est d'empêcher, par l'attribution d'une aide financière adéquate, que le manque de ressources financières soit un obstacle à la poursuite d'études à temps plein² par les personnes qui ont la volonté d'étudier et la capacité de le faire.

Ce programme est à caractère contributif et supplétif, c'est-à-dire qu'il repose sur le principe que l'étudiant et ses proches sont les premiers responsables des coûts liés aux études de ce dernier. Le calcul de l'aide financière prend en compte les dépenses admises de l'étudiant et, s'il y a lieu, les dépenses relatives aux enfants à sa charge ainsi que les ressources financières dont lui ou ses proches (parents ou conjoint) disposent lorsqu'une contribution est exigée d'eux. Dans le cas où les ressources financières de l'étudiant ou de ses proches s'avèrent insuffisantes, le gouvernement du Québec lui accorde une aide financière qui prend d'abord la forme d'un prêt. Lorsque ce prêt a atteint le montant maximal fixé et que ce montant ne suffit pas à combler l'écart entre les dépenses admises de l'étudiant et sa contribution ou celle de ses proches, une bourse lui est attribuée.

Les prêts sont contractés auprès d'un établissement financier, sont garantis par le gouvernement et engendrent des intérêts qui sont entièrement assumés par le gouvernement pendant toute la durée des études à temps plein.

Au cours de l'année scolaire 2006-2007³, les 135 484 bénéficiaires du Programme de prêts et bourses ont reçu une aide financière totalisant quelque 789,8 millions de dollars, soit 437,2 millions de dollars de prêts et 352,6 millions de dollars de bourses. L'aide moyenne attribuée correspond respectivement à 3 235\$ pour l'étudiant qui a reçu un prêt seulement, à 7 169\$ pour celui qui a reçu un prêt et une bourse et à 6 478\$ pour celui qui a bénéficié d'une bourse⁴ uniquement.

■ La structure du rapport

Le présent rapport est composé de huit chapitres qui traitent chacun de l'évolution d'une variable de l'enquête en exposant les facteurs ayant causé les variations qu'elle a connues. Une conclusion permet de faire une brève synthèse de l'étude.

Le **premier chapitre** établit le profil de la population étudiée. On y décrit les principales caractéristiques liées aux études ainsi que les traits socioéconomiques les plus marquants des étudiants ayant participé à l'enquête. En ce qui concerne certaines variables, ce profil permet notamment de comparer les données relatives à la population bénéficiaire d'une aide financière aux études qui ont été recueillies lors de l'enquête à celles dont l'AFE disposait déjà auparavant.

Le **deuxième chapitre** porte sur le cheminement scolaire des étudiants. Il y est particulièrement question de l'activité principale exercée par les étudiants avant qu'ils ne s'inscrivent au programme d'études qu'ils suivaient au moment de l'enquête, des facteurs influençant l'interruption des études et du temps nécessaire pour obtenir le diplôme visé.

Le **troisième chapitre** traite des questions relatives au travail et aux revenus d'emploi. Ces questions sont essentielles à l'analyse puisque, dans le cadre du Programme de prêts et bourses, la contribution des étudiants est calculée, notamment, sur la base de leurs revenus d'emploi. Ce chapitre comporte deux sections : la première porte sur les emplois occupés pendant l'été et la seconde, sur les emplois occupés pendant l'année scolaire. Le temps consacré aux emplois et les revenus tirés du travail y sont, entre autres, étudiés. Ce chapitre traite également de l'utilisation que font les étudiants de leurs revenus d'emploi ainsi que de leur perception de la conciliation travail-études.

² Le Programme de prêts pour les études à temps partiel a été instauré à l'automne 2002.

³ Selon le rapport statistique 2006-2007 de l'Aide financière aux études.

⁴ Les étudiants atteints d'une déficience fonctionnelle majeure reçoivent une aide financière sous forme de bourse seulement.

Le **quatrième chapitre** est axé sur le lieu de résidence des étudiants, l'un des critères importants qui servent à déterminer le niveau d'aide financière à accorder dans le cadre du Programme de prêts et bourses. Ce chapitre fournit une indication quant à la propension des étudiants à habiter chez leurs parents et quant aux variables qui influencent ce comportement. Le type de logement des étudiants ainsi qu'un portrait de la cohabitation en ce qui les concerne y sont également présentés.

Le **cinquième chapitre** offre une analyse des dépenses des étudiants et de la contribution financière des tiers. On y dresse un portrait des différents postes de dépenses des étudiants. Leur propension à recevoir une contribution financière de leurs parents ou de leur conjoint ainsi que le montant de cette contribution y sont également traités. L'observation de la contribution des tiers en fonction de leurs revenus apporte un éclairage intéressant sur l'aspect contributif du Programme de prêts et bourses.

Le **sixième chapitre** porte sur les revenus et l'endettement des étudiants. La section consacrée aux revenus traite à la fois des montants reçus dans le cadre du Programme de prêts et bourses par les bénéficiaires, des montants provenant d'autres sources et du revenu total dont disposent les étudiants. La section suivante fournit, quant à elle, un éclairage sur l'endettement moyen des étudiants et l'importance de la dette. On y prend également en compte la dette qui n'a pas été contractée dans le cadre du Programme de prêts et bourses.

Le **septième chapitre** contient un portrait socioéconomique des parents et des conjoints des étudiants. On y fait un survol rapide des origines sociales des étudiants sondés, prenant en considération l'occupation des parents et des conjoints, leurs revenus et leur niveau de scolarité.

Le **huitième chapitre** traite de la méthodologie adoptée dans le cadre de l'enquête. Le lecteur pourra notamment y trouver les informations relatives au choix de l'échantillon étudié, à la collecte des données et aux estimations présentées.

La conclusion de l'enquête fait ressortir les principales tendances qui se dégagent de celle-ci et établit, en tenant compte de certaines de leurs caractéristiques, le profil des étudiants bénéficiaires d'une aide financière aux études et des non-bénéficiaires.

Pour compléter les informations contenues dans les différents chapitres, le lecteur pourra consulter les annexes, qui sont composées des tableaux détaillés dont les données ont servi aux estimations présentées. Ces tableaux sont regroupés en fonction des chapitres auxquels ils se rapportent. Ainsi, les tableaux relatifs au premier chapitre se trouvent à l'annexe 1, ceux relatifs au deuxième chapitre, à l'annexe 2, et ainsi de suite.

Finalement, le questionnaire utilisé lors de l'enquête se trouve à l'appendice 1.

■ La terminologie utilisée

Le vocabulaire suivant vise à faciliter la compréhension du document. Les termes définis sont ceux qui reviennent fréquemment et dont la définition présente certaines particularités.

Année d'attribution : L'année d'attribution est la période débutant le 1^{er} septembre et se terminant le 31 août de chaque année. Ce terme est fréquemment utilisé dans le cadre du Programme de prêts et bourses.

Année scolaire : L'année scolaire considérée dans l'enquête comprend les périodes d'automne 2006 et d'hiver 2007.

Bénéficiaires, non-bénéficiaires : Le terme « bénéficiaires » fait référence aux étudiants qui recevaient des montants de l'Aide financière aux études durant l'année d'attribution 2006-2007, soit sous forme de prêts seulement, soit sous forme de prêts et de bourses, soit sous forme de bourses seulement. Le terme « non-bénéficiaires » désigne, quant à lui, les étudiants qui ne bénéficiaient pas du Programme de prêts et bourses durant l'année d'attribution 2006-2007.

Bourse d'une autre provenance : Il s'agit d'une bourse attribuée aux étudiants dans le cadre d'un programme autre que le Programme de prêts et bourses, par exemple une bourse d'excellence offerte par un organisme public (autre que l'Aide financière aux études) ou privé, par exemple un ordre professionnel, une organisation syndicale ou une entreprise.

Bourse de l'Aide financière aux études : Il s'agit d'une aide financière gouvernementale, non remboursable, attribuée aux étudiants qui fréquentent à temps plein un établissement de formation professionnelle ou d'enseignement postsecondaire reconnu par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, lorsque le prêt maximal ne suffit pas à combler l'écart entre les dépenses admises et la contribution demandée (à l'étudiant, à ses parents ou à son conjoint). Les étudiants atteints d'une déficience fonctionnelle majeure reçoivent une aide sous forme de bourse seulement.

Boursiers, non-boursiers : Le terme « boursiers » désigne les étudiants qui ont reçu une bourse de l'Aide financière aux études durant l'année d'attribution 2006-2007. Quant au terme « non-boursiers », il fait référence aux bénéficiaires du Programme de prêts et bourses qui ont reçu un prêt seulement.

Conjoint : Dans le contexte de l'enquête, le terme « conjoint » désigne une personne avec laquelle l'étudiant est marié légalement ou avec laquelle il vit maritalement. Cette définition diffère de celle du Programme de prêts et bourses, dans le cadre duquel un conjoint est une personne avec laquelle l'étudiant est marié légalement ou avec laquelle il vit maritalement lorsqu'il habite avec au moins un enfant, qu'il soit le sien ou celui de son conjoint.

Contribution des tiers : La contribution des tiers est le soutien financier que le conjoint ou les parents fournissent à l'étudiant pendant ses études. Cette contribution peut consister en une aide globale dont l'étudiant dispose à sa guise ou en une aide précise accordée pour des besoins déterminés.

Dette d'études : Il s'agit du montant cumulatif des prêts consentis dans le cadre du Programme de prêts et bourses et non remboursés à l'établissement financier prêteur.

Endettement total : L'endettement total est le passif total, soit le montant cumulatif des dettes liées aux études ainsi qu'à des sources de crédit telles que les prêts personnels, les cartes de crédit et les marges de crédit, à l'exception des prêts hypothécaires.

Enfants à charge : Sont considérés comme enfants à charge pour les besoins de l'enquête les enfants qui habitent avec leurs parents et dont la subsistance est assumée par ces derniers.

Études à temps plein : À la formation professionnelle, un étudiant est à temps plein s'il est inscrit à au moins 180 heures de cours ou 12 unités par période d'études. Au collégial, il doit être inscrit à un minimum de 4 cours ou de 180 heures. Au 1^{er} cycle universitaire, l'étudiant doit être inscrit à un minimum de 12 unités. Aux 2^e et 3^e cycles universitaires, c'est l'université qui détermine le statut à temps plein de l'étudiant.

Frais fixes : Ce sont les frais engagés mensuellement de façon récurrente pour le loyer, l'électricité, le chauffage, le service téléphonique de base et les assurances, par exemple.

Langue d'enseignement : Il s'agit de la langue dans laquelle les cours sont donnés dans l'établissement d'enseignement fréquenté par l'étudiant. L'enseignement peut se faire en français, en anglais ou dans les deux langues. L'enseignement bilingue concerne un nombre restreint d'établissements privés.

Lieu de résidence : Dans le cadre de l'enquête, le lieu de résidence de l'étudiant est établi selon qu'il a déclaré habiter chez ses parents ou ailleurs.

Niveau de scolarité : Le niveau de scolarité correspond à l'ordre d'enseignement le plus élevé fréquenté par une personne au cours de ses études.

Ordre d'enseignement : Dans le cadre de l'enquête, l'ordre d'enseignement représente chacune des grandes divisions de l'enseignement. Les étudiants de trois ordres d'enseignement sont admissibles au Programme de prêts et bourses : ceux de la formation professionnelle, du collégial et de l'université. Dans ce document, la majorité des analyses sont présentées selon ces ordres d'enseignement. Dans certains cas, les estimations sont plus détaillées et font état de la formation générale et de la formation technique du collégial, ainsi que du 1^{er} cycle universitaire et des cycles supérieurs.

Pays de naissance : Les pays qui figurent dans ce rapport sont les pays les plus souvent mentionnés par les répondants, c'est-à-dire le Canada, la Chine, Haïti, le Maroc, la Roumanie, la France, le Liban, l'Algérie, la Colombie et les États-Unis. La catégorie « Autres pays » regroupe les pays les moins souvent mentionnés.

Prêt de l'Aide financière aux études : Il s'agit d'une aide financière garantie par le gouvernement et pour laquelle les étudiants qui fréquentent à temps plein un établissement de formation professionnelle ou d'enseignement postsecondaire ne paient aucun intérêt aux établissements financiers prêteurs reconnus par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et ce, tant qu'ils n'ont pas terminé leurs études.

Résidents, non-résidents : Un étudiant résident est celui qui a déclaré habiter chez ses parents ou chez l'un d'eux, alors qu'un non-résident est celui qui a déclaré loger ailleurs que chez ses parents. Cette définition diffère de celle du Programme de prêts et bourses, qui se fonde sur des critères d'autonomie des étudiants pour déterminer s'ils sont des résidents ou des non-résidents.

Revenu estimé des parents : Cette variable correspond au revenu annuel des parents tel qu'il a été indiqué par l'étudiant interrogé. Comme nous n'avons pas obtenu cette information directement des parents mais bien de l'étudiant, il s'agit d'un montant estimé et non d'un montant réel.

Revenu brut total : Il s'agit du montant cumulatif des revenus perçus pendant une année fiscale donnée. Le revenu brut total ne tient pas compte des retenues à la source ni des cotisations diverses (fonds de pension, assurances, syndicat, etc.). Il comprend l'ensemble des revenus, c'est-à-dire les revenus d'emploi, les bourses, les rentes, les revenus de placement, les prestations de l'assurance-emploi ou d'une aide financière de dernier recours, etc. Dans le cas des étudiants, le revenu brut total comprend également les montants de prêt reçus ainsi que les contributions financières des parents et du conjoint.

Statut à l'Aide financière aux études : Il s'agit du statut de bénéficiaire ou de non-bénéficiaire du Programme de prêts et bourses.

Trimestre : Le trimestre est une période d'études déterminée. Chaque année scolaire est divisée en trois trimestres distincts : automne, hiver et été. Les dates exactes varient selon l'ordre d'enseignement et l'établissement d'enseignement.

Le profil de la population étudiée

Cette section présente le profil de la population étudiée dans le cadre de l'enquête. La plupart des variables utilisées à cette fin font l'objet d'une observation plus poussée dans les chapitres suivants.

PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS

■ Les caractéristiques générales

- En moyenne, 30 % des étudiants bénéficient du Programme de prêts et bourses, soit 22,7 % à la formation professionnelle, 24,2 % au collégial et 39,1 % à l'université.
- Les femmes représentent 55,4 % du nombre total d'étudiants. Leur proportion est plus forte que celle des hommes au collégial et à l'université, alors qu'elles sont minoritaires à la formation professionnelle.
- La moyenne d'âge des étudiants de la formation professionnelle est de 25 ans, celle des étudiants du collégial est de 20 ans et celle des étudiants de l'université est de 24 ans.

■ Les caractéristiques liées aux études

- Parmi les étudiants bénéficiaires, quelque 53,3 % ont déclaré avoir reçu une bourse du Programme de prêts et bourses.
- On trouve une minorité de bénéficiaires du Programme de prêts et bourses parmi les étudiants qui résidaient chez leurs parents au cours de l'année scolaire 2006-2007 (27,1 % à la formation professionnelle, 33,7 % au collégial et 22,9 % à l'université).
- Parmi les étudiants bénéficiaires, 34,5 % recevaient une contribution de leurs parents.

■ Les caractéristiques socioéconomiques

- Les étudiants bénéficiaires qui ont déclaré avoir un conjoint présentent une plus grande tendance à être mariés (50,3 %) que les non-bénéficiaires qui ont fait de même (33,5 %).
- Les bénéficiaires étaient proportionnellement plus nombreux que les non-bénéficiaires à avoir la charge d'au moins un enfant.
- Le revenu annuel moyen des hommes bénéficiaires est de 11 918 \$ et celui des non-bénéficiaires, de 12 863 \$. Chez les femmes, il est de 11 417 \$ pour les bénéficiaires et de 11 028 \$ pour les non-bénéficiaires.
- L'endettement total moyen des bénéficiaires est de 9 846 \$, alors qu'il est de 1 985 \$ pour les non-bénéficiaires.

1.1 Les caractéristiques générales

1.1.1 Les bénéficiaires et les non-bénéficiaires

L'échantillon d'étudiants utilisé pour le sondage était stratifié de façon à obtenir un nombre égal de bénéficiaires et de non-bénéficiaires pour chaque ordre d'enseignement. Cependant, après la collecte de données, une pondération a été effectuée en utilisant le taux de participation au Programme de prêts et bourses pour mieux refléter les proportions réelles de bénéficiaires et de non-bénéficiaires de chaque ordre d'enseignement dans la population. La répartition pondérée des répondants utilisée dans ce document est présentée dans le tableau 1.1.

Tableau 1.1

Répartition des étudiants selon l'ordre d'enseignement et le statut à l'Aide financière aux études

	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Formation professionnelle	216	22,7	736	77,3	951	100,0
Collégial	545	24,2	1 710	75,8	2 255	100,0
Université	853	39,1	1 327	60,9	2 180	100,0
Total	1 615	30,0	3 772	70,0	5 387	100,0

1.1.2 La répartition des hommes et des femmes

La répartition des hommes et des femmes selon les trois ordres d'enseignement concernés n'a pas été prise en compte lors de la composition de l'échantillon utilisé pour les entrevues de cette étude. De plus, aucune pondération *a posteriori* de cette variable n'a été effectuée, car, dans une large mesure, une distribution proportionnelle des sexes s'est avérée respectée pour les trois ordres d'enseignement.

Globalement, les femmes représentent 55,4 % des étudiants et les hommes, 44,6 %. Comme c'est le cas dans l'ensemble de la population étudiante réelle des ordres d'enseignement concernés, les hommes sont majoritaires uniquement à la formation professionnelle (59,9 % d'hommes et 40,1 % de femmes). Au collégial et à l'université, les proportions sont inversées. Les hommes représentent respectivement 39,6 % et 43,1 % des étudiants, alors qu'on trouve 60,4 % de femmes au collégial et 56,9 % à l'université (voir le tableau 1.2 de l'annexe 1).

1.1.3 L'âge des étudiants

Tous ordres d'enseignement confondus, la moyenne d'âge des répondants est de 22 ans. Elle est de 25 ans pour les étudiants de la formation professionnelle, de 20 ans pour ceux du collégial et de 24 ans pour ceux de l'université.

La répartition des étudiants selon différentes strates d'âge (voir le tableau 1.3) démontre que c'est à la formation professionnelle que se trouve la plus forte proportion de personnes de 35 ans ou plus. En effet, 16,7 % des étudiants de cet ordre d'enseignement ont plus de 35 ans, alors que la proportion est de 2,8 % pour les étudiants du collégial et de 5,9 % pour ceux de l'université. Toutefois, la plus forte concentration d'étudiants de la formation professionnelle se trouve dans les groupes des 17-19 ans (33,7 %) et des 20-24 ans (27,7 %). On constate donc à la formation professionnelle deux pôles d'âge prédominants : une proportion élevée de jeunes étudiants (les 17-24 ans) et une concentration relativement importante d'étudiants plus âgés (les plus de 35 ans).

Le collégial est l'ordre d'enseignement où les étudiants sont les moins âgés : 62,7 % se situent dans le groupe des 17-19 ans. De plus, 90,5 % des étudiants sont âgés de moins de 25 ans. La présence non négligeable d'étudiants de 15 et de 16 ans au collégial (9,5 %) s'explique par la date utilisée pour l'établissement de l'âge, soit le 30 septembre 2006, qui est au début de l'année scolaire.

La majorité des étudiants de l'université se trouvent dans les strates des 20-24 ans (61,3 %) et des 25-29 ans (17,4 %).

Tableau 1.3

Répartition des étudiants selon le groupe d'âge et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle (%)	Collégial (%)	Université (%)	Total (%)
15-16 ans	3,0	9,5	-	4,5
17-19 ans	33,7	62,7	9,5	36,0
20-24 ans	27,7	18,3	61,3	37,4
25-29 ans	11,7	4,8	17,4	11,1
30-34 ans	7,2	2,0	5,9	4,5
35 ans ou plus	16,7	2,8	5,9	6,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

1.1.4 Le pays de naissance

Un peu plus de 85 % des répondants sont nés au Canada (voir le tableau 1.4 de l'annexe 1). Il n'est pas possible de comparer cette proportion à celle que représentent en réalité les étudiants nés au Canada, car les fichiers du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ne font pas état du pays de naissance. Les seules informations dont nous disposons sont celles de l'Aide financière aux études, selon lesquelles, pour l'année scolaire 2006-2007, 76,6 %⁵ des étudiants bénéficiaires du Programme de prêts et bourses sont canadiens de naissance. Il se pourrait donc que les étudiants nés à l'étranger soient légèrement sous-représentés parmi les répondants, cette variable n'ayant pas été retenue dans le plan d'échantillonnage. De plus, en raison du nombre très limité d'étudiants nés à l'extérieur du Canada, cette variable n'a pas été utilisée dans la présente enquête.

Si l'on compare le lieu de naissance et le statut à l'Aide financière aux études (voir le tableau 1.5 de l'annexe 1), on observe une proportion plus élevée de bénéficiaires (43,6 %) chez les étudiants nés à l'extérieur du Canada que chez les étudiants nés au Canada (28,0 %).

Parmi les étudiants nés à l'étranger, ceux nés en Haïti (7,6 %) et en Chine (7,5 %) sont les plus nombreux. Ils sont suivis des étudiants nés au Maroc (6,6 %), au Liban (6,2 %), en France (5,5 %) et en Roumanie (5,2 %).

1.2 Les caractéristiques liées aux études

1.2.1 La langue d'enseignement

Parmi les étudiants, 85,0 % fréquentent un établissement d'enseignement francophone, 14,3 %, un établissement anglophone et 0,7 %, un établissement bilingue⁶.

⁵ Selon le rapport statistique 2006-2007 de l'Aide financière aux études.

⁶ Les établissements d'enseignement bilingues sont essentiellement des établissements d'enseignement collégial privés qui offrent à la fois des cours en français et en anglais.

Le tableau 1.6 permet de constater que les étudiants qui fréquentent un établissement d'enseignement anglophone ont globalement un taux de participation au Programme de prêts et bourses inférieur à celui des étudiants fréquentant un établissement francophone. Cette observation est particulièrement vraie en ce qui concerne l'université. Alors que 41,0 % des étudiants qui fréquentent une université francophone sont bénéficiaires du Programme, seulement 31,0 % des personnes inscrites dans une université anglophone le sont. Par contre, à la formation professionnelle, on observe une proportion légèrement plus basse de bénéficiaires dans les établissements francophones (22,5 %) comparativement aux établissements anglophones (26,3 %). Le faible nombre de répondants anglophones semble être la cause de cette différence.

Tableau 1.6

Répartition des étudiants selon la langue d'enseignement, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle (%)		Collégial (%)		Université (%)		Total (%)	
	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.
Français	22,5	77,5	24,6	75,4	41,0	59,0	30,5	69,5
Anglais	26,3	73,7	17,3	82,7	31,0	69,0	25,2	74,8
Français et anglais	-	-	59,3	40,7	-	-	59,3	40,7
Total	22,7	77,3	24,2	75,8	39,1	60,9	30,0	70,0

1.2.2 L'âge des bénéficiaires et des non-bénéficiaires

Les bénéficiaires de l'Aide financière aux études semblent généralement plus âgés que les non-bénéficiaires. L'âge moyen des bénéficiaires est de 24 ans et celui des non-bénéficiaires, de 22 ans.

Comme les données du tableau 1.7 permettent de le déduire, quelque 34,3 % des bénéficiaires ont 25 ans ou plus, tandis que 16,8 % des non-bénéficiaires se trouvent dans ce groupe d'âge.

Tableau 1.7

Répartition des étudiants selon le groupe d'âge, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle (%)		Collégial (%)		Université (%)		Total (%)	
	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.
15-16 ans	1,8	3,4	6,6	10,4	-	-	2,5	5,4
17-19 ans	28,2	35,2	44,3	68,6	5,4	12,1	21,6	42,2
20-24 ans	28,6	27,4	26,8	15,6	54,3	65,9	41,6	35,6
25-29 ans	15,1	10,7	11,6	2,6	23,5	13,6	18,3	8,0
30-34 ans	12,3	5,7	4,1	1,3	9,3	3,7	8,0	3,0
35 ans ou plus	13,9	17,5	6,5	1,6	7,5	4,8	8,0	5,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1.2.3 Les boursiers de l'Aide financière aux études

Parmi les bénéficiaires du Programme de prêts et bourses, 53,3 % des étudiants ont déclaré être boursiers. Notons qu'en 2006-2007, parmi les 135 484⁷ personnes qui ont bénéficié d'une aide financière, 89 548⁸ étudiants ont reçu une bourse, soit 66,1 %. Il importe donc de rappeler que l'échantillon de cette enquête n'a pas été sélectionné selon le critère boursier ou non-boursier.

Tableau 1.8

Répartition des bénéficiaires du Programme de prêts et bourses selon qu'ils ont déclaré recevoir ou non une bourse et selon l'ordre d'enseignement

	Boursiers (%)	Non-boursiers (%)	Total (%)
Formation professionnelle	52,8	47,2	100,0
Collégial	53,2	46,8	100,0
Université	57,6	42,4	100,0
Total	53,3	46,7	100,0

1.2.4 Le lieu de résidence

Dans le cadre de cette enquête, le lieu de résidence renvoie au fait que l'étudiant réside ou non chez ses parents. Le fait de résider ou non chez ses parents est un critère important du Programme de prêts et bourses parce qu'il détermine le niveau d'aide financière dont bénéficie l'étudiant.

La notion de lieu de résidence, qui est utilisée dans de nombreuses comparaisons de cette étude, est établie sur la base du lieu de résidence des étudiants pendant l'année scolaire 2006-2007. La variable « lieu de résidence au cours de l'été » n'est utilisée que dans le chapitre 4. La présente étude définit les résidents comme étant ceux qui ont effectivement habité avec leurs parents ou l'un de ceux-ci pendant l'année scolaire 2006-2007.

Tableau 1.9

Répartition des étudiants selon le lieu de résidence, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle (%)		Collégial (%)		Université (%)		Total (%)	
	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.
Résidents	27,1	56,9	33,7	82,7	22,9	52,3	27,1	67,0
Non-résidents	72,9	43,1	66,3	17,3	77,1	47,7	72,9	33,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les étudiants qui ont déclaré résider chez leurs parents pendant l'année scolaire 2006-2007 représentent 27,1 % des bénéficiaires et 67,0 % des non-bénéficiaires (voir le tableau 1.9). On trouve la plus forte proportion de résidents chez les étudiants du collégial : 33,7 % des bénéficiaires et 82,7 % des non-bénéficiaires.

⁷ Selon le rapport statistique 2006-2007 de l'Aide financière aux études.

⁸ Selon le rapport statistique 2006-2007 de l'Aide financière aux études.

Quel que soit l'ordre d'enseignement, on constate que les étudiants bénéficiaires habitent majoritairement ailleurs que chez leurs parents, les proportions étant de 72,9 % à la formation professionnelle, de 66,3 % au collégial et de 77,1 % à l'université. Par contre, les non-bénéficiaires sont en général des résidents. Ainsi, les résidents correspondent à 56,9 % de la population des non-bénéficiaires à la formation professionnelle, ils représentent 82,7 % de cette population au collégial et 52,3 % à l'université.

1.2.5 La présence d'une contribution des parents

L'Aide financière aux études demande aux parents d'un étudiant considéré comme « non autonome⁹ » de contribuer financièrement à ses études. Le montant de contribution demandé est établi en tenant compte du revenu des parents et de leur situation familiale (nombre d'enfants aux études postsecondaires, état matrimonial, etc.).

D'après les données de la présente enquête, 34,5 % des bénéficiaires ont affirmé recevoir une contribution de leurs parents (voir le tableau 1.10 de l'annexe 1). Cette proportion est relativement semblable à celle du Programme de prêts et bourses. Le chapitre 5, qui porte sur les dépenses et les contributions des tiers, présente une analyse plus approfondie de cette question.

Par ailleurs, les non-bénéficiaires tendent à être plus nombreux à déclarer recevoir une contribution de leurs parents que les bénéficiaires (60,7 % contre 34,5 %).

1.2.6 La présence d'une contribution du conjoint

Comme c'est le cas pour les parents, l'Aide financière aux études demande au conjoint de l'étudiant une contribution financière qui tient compte de son revenu. La définition du terme « conjoint » utilisée dans le cadre du Programme de prêts et bourses inclut seulement la personne mariée avec l'étudiant ou encore celle qui vit maritalement avec lui et avec au moins un enfant.

En ce qui concerne cette enquête, la définition du mot « conjoint » n'a pas été établie sur les mêmes bases que celles du Programme de prêts et bourses. À une question portant sur leur état matrimonial, les étudiants pouvaient notamment répondre « marié » ou « en union de fait¹⁰ ». Ceux qui ont donné l'une ou l'autre de ces réponses se sont vu poser des questions relativement à la contribution financière de leur conjoint. La définition du terme « conjoint » utilisée dans l'enquête étant plus large que celle prise en considération dans le cadre du Programme de prêts et bourses, la population considérée aux fins de l'évaluation de la présence d'une contribution du conjoint est plus grande que celle utilisée pour le calcul des montants d'aide financière. Parmi les bénéficiaires, on compte quand même 26,4 % d'étudiants qui ont affirmé recevoir une contribution de leur conjoint (voir le tableau 1.11 de l'annexe 1). En ce qui a trait aux non-bénéficiaires, 39,7 % des étudiants ayant un conjoint ont affirmé recevoir une contribution de ce dernier.

1.3 Les caractéristiques socioéconomiques

1.3.1 L'état matrimonial

Une tendance observable chez tous les étudiants est la plus forte propension des bénéficiaires de l'Aide financière aux études à être mariés lorsqu'on les compare à la population des non-bénéficiaires. Tous ordres d'enseignement confondus, 50,3 % des bénéficiaires qui ont un conjoint sont mariés, alors que la

⁹ Le critère d'autonomie se fonde sur plusieurs paramètres. Les principaux sont les suivants : être ou avoir été marié ; être ou avoir été un parent biologique ou adoptif ; vivre maritalement avec une autre personne et avec au moins un enfant, qu'il soit le sien ou celui de l'autre personne ; être enceinte d'au moins vingt semaines ; avoir obtenu un diplôme universitaire de 1^{er} cycle ; avoir subvenu à ses besoins pendant au moins deux ans sans avoir étudié à temps plein pendant cette période.

¹⁰ Voir la question 28 du questionnaire (appendice 1).

proportion est de 33,5 % pour les non-bénéficiaires (voir le tableau 1.12). Cette tendance est la plus accentuée chez les étudiants de l'université : 55,0 % des bénéficiaires qui ont un conjoint sont mariés comparativement à 30,9 % pour les non-bénéficiaires. C'est d'ailleurs parmi les bénéficiaires de l'université que l'on trouve une plus forte proportion d'étudiants mariés que d'étudiants vivant en union de fait.

Tableau 1.12

Répartition des étudiants qui ont un conjoint selon l'état matrimonial, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle (%)		Collégial (%)		Université (%)		Total (%)	
	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.
Mariés	49,0	45,5	42,0	21,0	55,0	30,9	50,3	33,5
Conjoints de fait	51,0	54,5	58,0	79,0	45,0	69,1	49,7	66,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Le tableau 1.13 fournit des indications quant à la répartition de l'état matrimonial selon le sexe des étudiants. On remarque que les hommes et les femmes ont un profil relativement semblable quant à l'état matrimonial, à l'exception des étudiants de la formation professionnelle. En effet, pour ces derniers, on observe des différences plus marquées : les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à être mariées ou à vivre en union de fait (33,8 % comparativement à 18,3 % pour les hommes) ou encore à être séparées ou divorcées (6,8 % comparativement à 1,4 % pour les hommes).

Tableau 1.13

Répartition des étudiants selon l'état matrimonial, le sexe et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle (%)		Collégial (%)		Université (%)		Total (%)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Célibataires	80,3	59,3	91,7	87,9	82,9	79,2	85,6	80,6
Mariés ou conjoints de fait	18,3	33,8	7,0	10,3	16,7	19,0	13,5	16,9
Divorcés ou séparés	1,4	6,8	1,3	1,6	0,4	1,8	1,0	2,4
Veufs	-	0,1	-	0,1	0,1	-	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1.3.2 Les enfants à charge

Si l'on considère l'ensemble des étudiants, on remarque une tendance plus élevée chez les étudiants bénéficiaires à avoir des enfants à charge (voir le tableau 1.14) par rapport aux non-bénéficiaires, et ce, à tous les ordres d'enseignement.

On remarque également que c'est à la formation professionnelle que l'on trouve la plus grande proportion d'étudiants ayant des enfants à charge.

Les dépenses supplémentaires associées au fait de vivre avec des enfants peuvent être vues comme un facteur prédisposant un étudiant à faire une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de prêts et bourses.

Tableau 1.14

Répartition des étudiants selon la présence d'enfants à charge, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	(%)		(%)		(%)		(%)	
	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.
Sans enfant à charge	71,4	80,4	85,7	98,0	87,5	94,4	84,8	93,3
Avec enfants à charge	28,6	19,6	14,3	2,0	12,5	5,6	15,2	6,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Le tableau 1.15 montre que les femmes semblent proportionnellement plus nombreuses à avoir des enfants à charge que les hommes. Cette réalité est affirmée chez les étudiants de la formation professionnelle et du collégial. À l'université, la proportion d'hommes qui ont des enfants à charge est égale à celle des femmes.

Tableau 1.15

Répartition des étudiants selon la présence d'enfants à charge, le sexe et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	(%)		(%)		(%)		(%)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Sans enfant à charge	87,7	64,4	97,4	93,5	91,7	91,7	92,9	89,0
Avec enfants à charge	12,3	35,6	2,6	6,5	8,3	8,3	7,1	11,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Par ailleurs, les données relatives au nombre d'enfants (voir le tableau 1.16 de l'annexe 1) permettent de constater que les étudiants de la formation professionnelle sont proportionnellement plus nombreux que les autres à avoir plus d'un enfant à charge. Ainsi, 12,5 % de ces étudiants ont deux enfants ou plus, alors que la proportion est de 2,5 % pour les étudiants du collégial et de 3,8 % pour ceux de l'université. L'âge moyen plus élevé des étudiants de la formation professionnelle et de l'université peut expliquer la présence plus fréquente de deux enfants ou plus dans leur cas.

L'âge moyen des étudiants ayant des enfants à charge (voir le tableau 1.17 de l'annexe 1) est de 35 ans à la formation professionnelle, de 32 ans au collégial et de 34 ans à l'université.

1.3.3 Le revenu brut des étudiants pour l'année 2006

Le tableau 1.18 permet de constater que les bénéficiaires d'une aide financière aux études et les non-bénéficiaires ont des niveaux de revenu comparables. Les non-bénéficiaires de la formation professionnelle et de l'université semblent avoir un revenu moyen légèrement plus élevé que les bénéficiaires.

Si l'on compare les niveaux de revenu selon l'ordre d'enseignement, on constate que ce sont les étudiants de l'université qui ont les plus hauts. Le niveau de scolarité élevé et l'âge plus avancé de ces étudiants peuvent expliquer leur propension à occuper des emplois plus rémunérateurs.

Les étudiants du collégial présentent, quant à eux, le niveau de revenu le plus bas, lequel est inférieur à celui des étudiants de la formation professionnelle. Une moyenne d'âge plus élevée de même qu'une forte proportion d'étudiants effectuant un retour aux études et, donc, ayant généralement acquis de l'expérience sur le marché du travail peuvent expliquer le revenu plus élevé à la formation professionnelle.

Lorsque l'on s'intéresse au revenu déclaré par les étudiants selon le sexe, on observe que, globalement, celui des femmes est légèrement moindre que celui des hommes. Cette tendance, observable à tous les ordres d'enseignement, est toutefois nettement plus accentuée chez les non-bénéficiaires que chez les bénéficiaires d'une aide financière aux études (voir le tableau 1.18). En effet, les femmes bénéficiaires à la formation professionnelle et au collégial semblent avoir un revenu légèrement supérieur à celui des hommes.

Tableau 1.18

Revenu brut moyen des étudiants pour l'année 2006 selon le sexe, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle (\$)		Collégial (\$)		Université (\$)		Total (\$)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Bénéficiaires	11 689	11 792	9 337	9 663	13 887	12 563	11 978	11 417
Non-bénéficiaires	13 737	12 616	8 837	7 675	17 018	14 950	12 863	11 028
Total	13 343	12 361	8 935	8 224	15 691	13 948	12 629	11 161

1.3.4 L'endettement moyen des étudiants

Dans cette section, l'endettement fait référence à la dette d'études contractée dans le cadre du Programme de prêts et bourses ainsi qu'aux dettes provenant d'autres sources (cartes ou marges de crédit, prêts personnels, etc.), à l'exception des prêts hypothécaires. Le premier constat qui peut être dressé à la lumière des données du tableau 1.19 est que le niveau d'endettement des bénéficiaires d'une aide financière aux études est plus élevé que celui des non-bénéficiaires. À l'exception des personnes atteintes d'une déficience fonctionnelle majeure, lesquelles reçoivent la totalité de l'aide financière qui leur est accordée sous forme de bourse, l'étudiant bénéficiaire reçoit d'abord un prêt. S'ajoute une bourse lorsque le montant du prêt ne couvre pas la différence entre les dépenses admises de l'étudiant et les contributions demandées (à l'étudiant et, le cas échéant, à ses parents ou à son conjoint).

Une comparaison par ordre d'enseignement permet de constater que la dette moyenne des bénéficiaires de la formation professionnelle est plus élevée de 5 645 \$ que celle des non-bénéficiaires. L'écart entre les bénéficiaires et les non-bénéficiaires est de 6 120 \$ au collégial et de 8 906 \$ à l'université. C'est donc à la formation professionnelle qu'il est le moins important.

Tableau 1.19

Endettement moyen des étudiants selon le sexe, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle (\$)		Collégial (\$)		Université (\$)		Total (\$)	
	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.
Hommes	7 621	2 779	6 530	755	11 849	3 416	9 669	2 158
Femmes	9 176	2 730	7 115	838	12 153	2 883	9 959	1 828
Total	8 407	2 762	6 923	803	12 029	3 123	9 846	1 985

Si l'on s'intéresse à la relation qui peut être établie entre la variable du sexe et l'endettement des étudiants, on observe très peu de différences. En effet, les hommes semblent avoir un niveau d'endettement comparable à celui des femmes.

Le cheminement scolaire

PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS

■ L'activité exercée avant l'inscription au programme d'études poursuivi en 2006-2007

- Plus de la moitié des étudiants de la formation professionnelle n'étaient pas aux études avant leur inscription à leur programme (59,5 % des bénéficiaires et 58,5 % des non-bénéficiaires).
- Parmi les étudiants du collégial et de l'université, les bénéficiaires sont plus nombreux à effectuer un retour aux études (31,1 % au collégial et 25,2 % à l'université) que les non-bénéficiaires (10,9 % au collégial et 15,7 % à l'université).

■ L'interruption du programme d'études poursuivi en 2006-2007

- Près de 7,0 % des étudiants ont déjà interrompu le programme d'études auquel ils étaient inscrits en 2006-2007.
- Les étudiants qui ont déjà interrompu leur programme d'études ont généralement un revenu annuel plus élevé que les autres étudiants (la différence est d'environ 926 \$ chez les bénéficiaires et 3 764 \$ chez les non-bénéficiaires).
- Moins de 15 % des étudiants évoquent des raisons d'ordre financier pour expliquer l'interruption passée de leur programme d'études (13,2 %).
- Les hommes mentionnent davantage les difficultés financières comme raison de l'arrêt temporaire de leur programme d'études (16,8 %) que les femmes (10,5 %).

■ Le temps nécessaire pour obtenir le diplôme visé

- Globalement, les étudiants espèrent obtenir leur diplôme après un nombre de trimestres moindre que celui prévu pour leur programme d'études.
- La principale raison pour laquelle certains étudiants envisagent de prendre plus de temps pour obtenir leur diplôme que ce qui est normalement prévu est la charge de travail trop lourde.

2.1 L'activité exercée avant l'inscription au programme d'études poursuivi en 2006-2007

Les données relatives à l'activité exercée avant l'inscription de l'étudiant au programme d'études poursuivi en 2006-2007 ne tiennent pas compte des activités pratiquées pendant la période estivale.

Le tableau 2.1 montre bien la spécificité des étudiants de la formation professionnelle en ce qui a trait aux activités retenues. On remarque que ces étudiants sont proportionnellement plus nombreux que les étudiants des autres ordres d'enseignement à effectuer un retour aux études. En effet, en ce qui concerne la formation professionnelle, plus de la moitié des bénéficiaires effectuent un retour aux études (59,5 %), alors qu'une partie presque équivalente des non-bénéficiaires sont dans cette situation (58,5 %).

Pour ce qui est des autres ordres d'enseignement, on constate que la proportion de ceux qui effectuent un retour aux études est plus élevée chez les bénéficiaires que chez les non-bénéficiaires. L'écart est de 20,2 points de pourcentage au collégial et de 9,5 points de pourcentage à l'université. Cela peut s'expliquer par le fait qu'on trouve, chez les non-bénéficiaires, une plus forte proportion d'étudiants jeunes qui résident chez leurs parents et qui tendent à avoir un parcours scolaire continu. Parmi les bénéficiaires se trouve la plus forte proportion d'étudiants plus âgés ayant des enfants à charge. Ces étudiants ont une plus grande propension à effectuer un retour aux études.

Cela peut s'expliquer également par le fait que les étudiants qui effectuent un retour aux études après un temps d'arrêt plus ou moins long sont plus enclins à demander une aide financière en raison de besoins plus grands (niveau de dépenses plus élevé, enfants à charge, etc.).

Comparativement aux étudiants du collégial et de l'université, il semble que les étudiants de la formation professionnelle qui effectuent un retour aux études aient moins recours au Programme de prêts et bourses. Ce constat peut s'expliquer, en partie du moins, par le fait que d'autres organismes gouvernementaux, tel Emploi-Québec, offrent un soutien financier aux adultes qui souhaitent suivre une brève formation pouvant leur assurer un emploi à court terme. Les programmes offerts à la formation professionnelle sont particulièrement ciblés par ce type de mesures de formation de la main-d'œuvre. Cela pourrait expliquer qu'on trouve, parmi les étudiants de la formation professionnelle, une part plus importante de personnes qui effectuent un retour aux études et qui ne bénéficient pas du Programme de prêts et bourses.

Tableau 2.1

Répartition des étudiants selon l'activité principale exercée avant l'inscription au programme d'études poursuivi en 2006-2007, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement (synthèse du tableau présenté en annexe)

	Formation professionnelle (%)		Collégial (%)		Université (%)		Total (%)	
	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.
Études	40,3	41,5	68,7	89,1	74,8	84,2	68,1	78,1
Autres activités¹¹	59,5	58,5	31,1	10,9	25,2	15,7	31,8	21,9
NSP/NRP	0,2	-	0,2	-	0,0	0,0	0,1	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

D'une part, d'après les données relatives à l'âge moyen des étudiants selon l'activité exercée avant l'inscription au programme d'études poursuivi en 2006-2007 (voir le tableau 2.2), ceux qui ont fait leurs études sans interruption présentent la moyenne d'âge la moins élevée (20 ans à la formation professionnelle, 18 ans au collégial et 23 ans à l'université). D'autre part, on constate que, parmi les étudiants qui effectuent un retour aux études, ceux qui bénéficiaient des programmes d'aide financière de dernier recours sont les plus âgés (36 ans en moyenne).

¹¹ La catégorie « Autres activités » regroupe les étudiants qui travaillaient à temps plein ou à temps partiel, qui bénéficiaient des programmes d'aide financière de dernier recours ou de l'assurance-emploi, qui demeuraient au foyer ou qui avaient d'autres occupations non mentionnées précédemment. Le tableau 2.1 de l'annexe 2 détaille les types d'activités selon ces catégories.

Tableau 2.2

Âge moyen des étudiants selon l'activité principale exercée avant l'inscription au programme d'études poursuivi en 2006-2007 et selon l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle (ans)	Collégial (ans)	Université (ans)	Total (ans)
Aux études	20,3	18,4	22,7	20,5
Au travail	27,4	25,2	29,3	27,4
À la maison	34,4	31,5	31,3	32,8
Prestataire de l'assurance-emploi	28,3	33,7	31,1	29,9
Prestataire d'une aide financière de dernier recours	37,1	34,0	-	36,2
Voyage ou année sabbatique	28,8	23,3	22,6	24,0
Autres	29,3	23,0	-	25,8
NSP/NRP	-	-	-	-
Total	24,9	19,6	24,0	22,3

2.2 L'interruption du programme d'études poursuivi en 2006-2007

Cette section traite de l'interruption ou de l'abandon des études, plus particulièrement des facteurs qui influencent les étudiants quant à une telle décision.

2.2.1 La fréquence d'interruption du programme d'études poursuivi en 2006-2007

Il importe de noter que les questions concernant l'interruption des études portaient uniquement sur le programme auquel l'étudiant était inscrit en 2006-2007. Ainsi, un étudiant universitaire qui avait déjà interrompu ses études collégiales, par exemple, n'est pas inclus dans les données relatives à l'interruption des études. De plus, le nombre de répondants au sondage ayant effectivement interrompu leurs études étant très faible, toutes les données faisant référence à ces étudiants doivent être considérées avec prudence et aucune conclusion ne peut être généralisée.

2.2.1.1 L'influence du statut à l'Aide financière aux études et de l'âge

Rien n'indique qu'il existe un lien entre l'interruption du programme et le statut de bénéficiaire ou non à l'Aide financière aux études. Les résultats présentés dans le tableau 2.3 montrent ainsi que les bénéficiaires et les non-bénéficiaires ont des profils presque semblables en ce qui concerne l'interruption passée de leur programme, même si l'arrêt des études est légèrement plus fréquent chez les bénéficiaires. La tendance à interrompre un programme d'études est sensiblement la même pour les étudiants des trois ordres d'enseignement.

Tableau 2.3

Répartition des étudiants selon l'interruption passée du programme d'études, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	(%)		(%)		(%)		(%)	
	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.
Programme interrompu	8,8	6,8	8,4	5,0	8,5	7,8	8,5	6,3
Programme non interrompu	91,2	93,2	91,6	94,9	91,5	92,2	91,5	93,6
NSP/NRP	-	-	-	0,1	-	-	-	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Lorsque l'on s'intéresse au lien entre l'âge et l'interruption du programme d'études, on constate que l'âge moyen des étudiants qui ont déjà interrompu leur programme est presque le même que celui des étudiants qui ont poursuivi leur programme sans interruption. À la formation professionnelle et à l'université, l'âge moyen des étudiants qui ont déjà interrompu leur programme d'études est de 25 ans, comparativement à 24 ans pour ceux qui l'ont poursuivi sans interruption. Au collégial, l'âge moyen pour les premiers est de 22 ans comparativement à 20 ans pour les deuxièmes.

2.2.1.2 L'influence du niveau de revenu des étudiants

Le revenu de l'étudiant peut avoir une incidence sur sa tendance à interrompre son programme d'études. Ainsi, en général, à un revenu plus élevé correspond une plus forte tendance à avoir déjà interrompu le programme d'études. Tant chez les bénéficiaires que chez les non-bénéficiaires des trois ordres d'enseignement, on observe un revenu brut moyen plus élevé pour les étudiants qui ont déjà interrompu le programme d'études qu'ils poursuivaient en 2006-2007 (voir le tableau 2.5).

Toutefois, en raison du faible nombre d'étudiants concernés par l'interruption de leur programme d'études, il est difficile de conclure à un lien entre le niveau de revenu et une tendance plus forte à interrompre son programme. Il serait possible d'avancer qu'un revenu plus élevé entraîne une certaine remise en cause du cheminement scolaire, laquelle mènerait à une interruption du programme. On pourrait aussi émettre l'hypothèse que les étudiants qui travaillent davantage et qui ont, par conséquent, un revenu plus élevé éprouvent des difficultés particulières à concilier le travail et les études, ce qui les conduit à interrompre leur parcours scolaire.

Tableau 2.5

Revenu moyen brut des étudiants pour l'année 2006 selon l'interruption passée du programme d'études, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	(\$)		(\$)		(\$)		(\$)	
	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.
Programme interrompu	13 194	14 382	10 830	13 649	13 368	17 353	12 481	15 443
Programme non interrompu	11 601	13 289	9 429	7 869	12 851	15 780	11 555	11 679
Total	11 740	13 350	9 556	8 179	12 896	15 902	11 636	11 914

2.2.1.3 L'influence du revenu estimé des parents et du conjoint

Alors qu'on pourrait croire qu'à un revenu parental faible correspond une tendance plus accentuée des étudiants à interrompre leur programme d'études, et ce, en raison d'une faible contribution financière des parents, les données portant sur le revenu estimé des parents (voir le tableau 2.6 de l'annexe 2) ne semblent pas confirmer cette hypothèse. Cependant, il est important de mentionner que les données concernant le revenu parental reposent sur une estimation des étudiants. Comme ceux-ci ne sont pas toujours en mesure de déclarer le revenu exact de leurs parents, il s'agit donc de données très approximatives.

Par ailleurs, on aurait aussi pu croire que la tendance des étudiants qui ont un conjoint à interrompre leur programme d'études s'accroîtrait en même temps que le revenu du conjoint diminuerait. Or, le revenu du conjoint ne semble pas influencer sur l'interruption du programme d'études (voir le tableau 2.7 de l'annexe 2).

2.2.1.4 L'influence de la présence d'enfants à charge

La présence d'enfants à charge n'a pas une grande influence sur la tendance à interrompre un programme d'études. Globalement, on observe un peu moins d'étudiants sans enfant à charge (6,7 %) que d'étudiants avec enfants à charge (9,9 %) ayant déjà interrompu un programme. L'écart entre les deux groupes est légèrement supérieur lorsqu'on ne tient compte que des étudiants du collégial et de l'université. En effet, 12,6 % des étudiants du collégial qui ont des enfants à charge ont déjà interrompu leur programme d'études, alors que 5,5 % de ceux sans enfant à charge l'ont fait. Chez les étudiants de l'université, 11,1 % de ceux qui ont des enfants à charge ont déjà interrompu leur programme d'études comparativement à 7,8 % pour les étudiants sans enfant à charge.

Le fait qu'à la formation professionnelle les étudiants avec enfants n'interrompent pas plus leurs études que les autres peut s'expliquer en partie par la forte proportion d'étudiants de ce type de formation qui effectuent un retour aux études et qui souhaitent donc terminer rapidement leur programme afin de réintégrer le marché du travail (qu'ils aient ou non un enfant à charge).

Tableau 2.8

Répartition des étudiants selon l'interruption passée du programme d'études, la présence d'enfants à charge et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	(%)		(%)		(%)		(%)	
	Sans enfant	Avec enfants	Sans enfant	Avec enfants	Sans enfant	Avec enfants	Sans enfant	Avec enfants
Programme interrompu	7,2	7,2	5,5	12,6	7,8	11,1	6,7	9,9
Programme non interrompu	92,8	92,8	94,4	87,4	92,2	88,9	93,3	90,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

2.2.2 La durée de l'interruption du programme d'études

La durée de l'interruption du programme d'études est également un indicateur qui permet de préciser le profil des étudiants qui doivent faire face à un plus grand nombre de contraintes les amenant à suspendre temporairement leur programme. Les données présentées dans cette section doivent cependant être interprétées avec prudence, car elles portent sur un échantillon très restreint d'étudiants.

La durée de l'interruption semble varier, entre autres, en fonction du sexe de l'étudiant, du programme auquel il est inscrit et de son statut à l'Aide financière aux études. Ainsi, les hommes bénéficiaires inscrits au collégial présentent la plus longue interruption d'études, soit 17,8 mois en moyenne, alors que les femmes qui interrompent leurs études universitaires le font en général pour une durée moyenne de 6,4 mois seulement. Au collégial et à l'université, la durée de l'interruption des études chez les femmes est en général moins longue que chez les hommes, alors qu'à la formation professionnelle, elle est plus courte chez les hommes.

Tableau 2.9

Durée moyenne de l'interruption du programme d'études selon le sexe, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle (mois)		Collégial (mois)		Université (mois)		Total (mois)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Bénéficiaires	6,8	9,5	17,8	16,1	12,2	11,8	13,0	13,1
Non-bénéficiaires	8,3	8,3	10,8	9,2	10,2	6,4	10,2	7,8
Total	7,8	8,7	12,6	12,1	10,8	9,0	10,9	10,1

2.2.3 Les raisons de l'interruption du programme d'études

Les données concernant les raisons de l'interruption du programme d'études ne sont pas traitées par ordre d'enseignement en raison du nombre trop faible de répondants concernés par cette question et de la grande variété des réponses fournies.

Le tableau 2.10 donne les raisons à l'origine de l'interruption passée du programme d'études chez les bénéficiaires et les non-bénéficiaires. On remarque que l'insuffisance des ressources financières est la première raison évoquée chez les bénéficiaires (15,7 %), mais la cinquième chez les non-bénéficiaires (11,7 %). Les autres motifs les plus souvent mentionnés par les bénéficiaires sont la réorientation des études (14,3 %), les obligations familiales (12,8 %) et les problèmes de santé (10,2 %). Les non-bénéficiaires ont, quant eux, le plus souvent indiqué comme raison principale de l'interruption de leurs études le changement d'établissement d'enseignement (16,1 %), le manque d'intérêt pour le programme d'études ou l'établissement d'enseignement (13,3 %), les problèmes de santé (12,0 %), l'insuffisance des ressources financières ou les vacances et les voyages (11,7 % chacun).

Si l'on s'intéresse aux différences entre les bénéficiaires et les non-bénéficiaires, on constate que les premiers semblent plus nombreux à avoir interrompu leur programme d'études pour des raisons familiales (12,8 %), pour des questions financières (15,7 %) ou en raison d'une réorientation des études (14,3 %).

De leur côté, les non-bénéficiaires se distinguent par leur plus forte propension à interrompre leurs études en raison d'un changement d'établissement d'enseignement (16,1 %) ou parce que leur programme ou leur établissement d'enseignement n'était pas intéressant (13,3 %).

Tableau 2.10

Répartition des étudiants selon la raison principale de l'interruption passée du programme d'études et le statut à l'Aide financière aux études

	Bén.	N.-b.	Total
	(%)	(%)	(%)
Insuffisance des ressources financières	15,7	11,7	13,2
Réorientation des études	14,3	10,5	11,9
Obligations familiales	12,8	8,3	10,0
Besoin de vacances, de repos ou d'une pause, ou voyage	9,2	11,7	10,8
Problèmes de santé	10,2	12,0	13,1
Changement d'établissement d'enseignement	7,9	16,1	12,4
Obligations professionnelles ou obtention d'un emploi	9,0	6,5	7,4
Manque d'intérêt pour le programme d'études ou l'établissement d'enseignement	4,0	13,3	9,9
Difficulté du programme, insuffisance des résultats ou échec scolaire	4,3	2,1	2,9
Charge de travail trop lourde	4,5	1,5	2,6
Autres	7,8	4,2	5,5
NSP/NRP	0,2	2,1	1,5
Total	100,0	100,0	100,0

L'observation des raisons de l'interruption du programme d'études en fonction de la variable sexe montre plusieurs différences entre le profil des hommes et celui des femmes (voir le tableau 2.11). Ainsi, les hommes évoquent le plus souvent comme justification l'insuffisance des ressources financières (16,8 %), le changement de programme ou d'établissement d'enseignement (14,0 %) et le manque d'intérêt pour le programme d'études ou l'établissement d'enseignement (13,2 %). Chez les femmes, les principales raisons de l'abandon sont les problèmes de santé (13,7 %), les obligations familiales (13,6 %) et le changement de programme ou d'établissement d'enseignement (12,4 %).

Les écarts les plus grands entre les femmes et les hommes ont trait notamment aux raisons de santé et aux obligations familiales, qui sont des justifications beaucoup plus souvent avancées par les femmes que par les hommes. Le manque d'intérêt pour le programme ou l'établissement d'enseignement ainsi que le manque de ressources financières sont, pour leur part, des raisons beaucoup plus fréquemment mentionnées par les hommes.

Tableau 2.11

Répartition des étudiants selon la raison principale de l'interruption passée du programme d'études et le sexe

	Hommes	Femmes	Total
	(%)	(%)	(%)
Insuffisance des ressources financières	16,8	10,5	13,2
Réorientation des études	13,1	11,0	11,9
Obligations familiales	5,1	13,6	10,0
Besoin de vacances, de repos ou d'une pause, ou voyage	10,6	10,9	10,8
Problèmes de santé	8,2	13,7	11,4
Changement de programme ou d'établissement	14,0	12,4	13,1
Obligations professionnelles ou obtention d'un emploi	7,1	7,7	7,4
Manque d'intérêt pour le programme d'études ou l'établissement d'enseignement	13,2	7,5	9,9
Difficulté du programme, insuffisance des résultats ou échec scolaire	4,0	2,1	2,9
Charge de travail trop lourde	1,6	3,2	2,6
Autres	5,4	5,5	5,5
NSP/NRP	1,1	1,7	1,5
Total	100,0	100,0	100,0

2.3 Le temps nécessaire pour obtenir le diplôme visé

Cette section ne concerne que les étudiants du collégial et de l'université. En effet, les étudiants inscrits à la formation professionnelle n'ont pas eu à répondre aux questions relatives au temps nécessaire pour obtenir le diplôme en raison de la trop grande hétérogénéité des programmes d'études professionnelles offerts. Par ailleurs, l'unité de mesure utilisée dans cette section est le trimestre. De plus, la notion de trimestre n'est pas employée dans le cadre de la formation professionnelle; elle est remplacée par un nombre d'heures.

2.3.1 Le nombre de trimestres nécessaire pour obtenir le diplôme visé

Une minorité d'étudiants prévoient prendre un plus grand nombre de trimestres que celui prévu par leur programme d'études pour obtenir leur diplôme: c'est le cas de 19,1 % des étudiants du collégial et de 16,7 % des universitaires.

Le tableau 2.12 permet de comparer le nombre de trimestres que prévoient prendre les étudiants et le nombre qui est habituellement nécessaire pour obtenir le diplôme visé. La durée normale du programme n'a pas été établie à partir de données du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; elle a plutôt été évaluée par les étudiants sondés.

Compte tenu des différences entre les programmes d'études offerts au collégial et à l'université (quant au nombre de trimestres normalement nécessaire pour obtenir un diplôme), le tableau 2.12 présente les données relatives aux étudiants du collégial selon la formation générale et la formation technique et celles relatives aux étudiants de l'université selon le 1^{er} cycle et les cycles supérieurs.

Tableau 2.12

Nombre moyen de trimestres que prévoient prendre les étudiants et nombre normalement nécessaire pour terminer le programme d'études selon le sexe, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Collégial général		Collégial technique		Université 1 ^{er} cycle		Université 2 ^e et 3 ^e cycles	
	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.
Trimestres prévus								
Hommes	4,0	4,2	4,8	5,0	5,7	5,9	5,1	6,1
Femmes	3,9	4,1	5,1	5,0	5,4	5,8	5,2	6,3
Total	3,9	4,1	5,0	5,0	5,5	5,9	5,1	6,2
Trimestres nécessaires								
Hommes	4,2	4,2	5,7	5,7	6,8	6,7	6,0	8,3
Femmes	4,3	4,2	5,8	5,8	6,7	6,5	6,2	7,7
Total	4,3	4,2	5,8	5,7	6,7	6,6	6,1	8,0

Si l'on compare les bénéficiaires aux non-bénéficiaires, on observe des profils semblables quant au temps qu'ils prévoient prendre pour obtenir leur diplôme, même si, en ce qui concerne les étudiants de l'université, il existe un très léger écart. En effet, chez ces derniers, on peut constater que les non-bénéficiaires comptent prendre en moyenne légèrement plus de temps que les bénéficiaires pour obtenir leur diplôme. Les activités professionnelles qui peuvent se combiner aux études à cet ordre d'enseignement et qui touchent davantage les non-bénéficiaires peuvent expliquer ce phénomène.

Lorsque l'on met en parallèle le nombre de trimestres prévu et le nombre normalement nécessaire pour obtenir un diplôme, on remarque que les étudiants prévoient terminer leurs études assez rapidement : le nombre de trimestres prévu est moindre que le nombre normalement nécessaire. Par contre, chez les étudiants de la formation générale au collégial, cette tendance est plus faible et le temps prévu pour l'obtention du diplôme se rapproche davantage du temps normalement nécessaire.

Il est étonnant que, chez les étudiants des cycles supérieurs de l'université, les non-bénéficiaires aient indiqué un nombre plus élevé de trimestres comme durée normale du programme d'études (deux trimestres de plus en moyenne) que les bénéficiaires, alors que, chez les étudiants du collégial et du 1^{er} cycle universitaire, les bénéficiaires et les non-bénéficiaires ont indiqué sensiblement la même durée. Deux facteurs pourraient expliquer ce fait. D'une part, les cycles supérieurs de l'université comportent souvent des activités de rédaction de thèse ou de maîtrise. Ainsi, la durée normale du programme d'études en nombre de trimestres est établie moins clairement que pour les programmes du 1^{er} cycle universitaire et ceux du collégial, ce qui peut amener les étudiants à en avoir une idée beaucoup plus large. D'autre part, compte tenu de l'élément précédent, il semble que l'évaluation que font les répondants de la durée de leur propre parcours influence leur réponse quant au nombre de trimestres normalement nécessaire pour obtenir le diplôme visé.

Enfin, les données concernant les hommes et les femmes n'indiquent aucune différence importante relativement au temps nécessaire pour obtenir le diplôme.

2.3.2 La raison principale qui amène les étudiants à prolonger leur programme d'études

La question portant sur la raison principale pour laquelle un étudiant doit prendre plus de temps que ce qui est habituellement nécessaire pour terminer son programme d'études n'a été posée qu'aux personnes qui avaient déclaré prévoir prendre plus de temps.

Tableau 2.13

Répartition des étudiants selon la raison principale de la prolongation du programme d'études, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Collégial (%)		Université (%)		Total (%)	
	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.
Charge de travail trop lourde	19,8	25,3	27,4	32,8	24,4	28,3
Difficulté du programme, insuffisance des résultats ou échec scolaire	29,2	23,8	12,6	6,3	19,2	16,7
Obligations professionnelles ou obtention d'un emploi	8,4	5,2	17,3	23,4	13,8	12,6
Changement de programme d'études ou d'établissement d'enseignement	6,5	20,0	3,8	3,3	4,8	13,3
Besoin de cours supplémentaires, préalables ou estivaux	4,8	6,0	9,5	10,2	7,7	7,7
Insuffisance des ressources financières	1,3	3,9	7,1	9,4	4,8	6,1
Obligations familiales	12,9	0,4	7,9	2,3	9,9	1,2
Implication dans la vie étudiante ou sportive de l'établissement d'enseignement	3,3	6,3	2,0	2,5	2,5	4,8
Réorientation des études	2,0	5,0	1,0	1,9	1,4	3,8
Problèmes de santé	6,3	2,0	2,3	0,5	3,9	1,4
Autres	4,7	1,9	6,8	4,3	6,0	2,9
NSP/NRP	0,3	-	1,3	2,4	0,9	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

La raison principale que donnent les étudiants pour expliquer la prolongation de leurs études est la charge de travail trop lourde du programme, qu'ils soient bénéficiaires ou non (voir le tableau 2.13). Cette raison, évoquée par plus de 25 % des étudiants, n'a été que marginalement mentionnée pour expliquer l'interruption du programme d'études (voir le tableau 2.10). Il semble donc que le processus qui amène l'étudiant à prendre plus de temps pour terminer son programme d'études soit plutôt indépendant de celui qui mène à son interruption.

Les étudiants du collégial et de l'université se distinguent quant aux autres réponses les plus fréquentes. Ainsi, les étudiants du collégial sont plus nombreux à avoir mentionné les difficultés liées au programme d'études (29,2 % des bénéficiaires et 23,8 % des non-bénéficiaires) et le changement de programme ou d'établissement d'enseignement (6,5 % des bénéficiaires et 20,0 % des non-bénéficiaires). Par ailleurs, les différences entre les bénéficiaires et les non-bénéficiaires sont plutôt mineures chez les étudiants du collégial. On observe notamment parmi ceux-ci une proportion plus importante de non-bénéficiaires qui prolongent leurs études parce qu'ils changent de programme ou d'établissement d'enseignement, alors que les bénéficiaires sont plus nombreux à prolonger leurs études en raison d'obligations familiales.

Quant aux étudiants de l'université, ils ont été nombreux à mentionner les obligations professionnelles (17,3 % des bénéficiaires et 23,4 % des non-bénéficiaires) comme cause de la prolongation de leur programme d'études. Comme c'est le cas pour les étudiants du collégial, on ne note à l'université aucun écart important entre le profil des bénéficiaires et celui des non-bénéficiaires, mises à part les difficultés liées au programme et les obligations familiales, qui sont mentionnées par une proportion plus élevée de bénéficiaires.

L'emploi et les revenus d'emploi

Ce chapitre traite de l'emploi chez les étudiants et des revenus d'emploi. Il est divisé en deux parties : la première porte exclusivement sur l'emploi occupé au cours de la période estivale, en l'occurrence l'été 2006, et l'autre, sur l'emploi occupé au cours de l'année scolaire, soit l'année 2006-2007.

PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS

■ L'emploi d'été

- Dans une proportion de 81,2 %, les non-bénéficiaires ont occupé un emploi pendant l'été 2006 comparativement à 72,2 % des bénéficiaires.
- À l'été 2006, les étudiants qui résidaient chez leurs parents ont été nettement plus nombreux (85,9 %) à occuper un emploi d'été que les étudiants qui résidaient ailleurs (66,3 %).
- Les étudiants qui ont occupé un emploi à l'été 2006 ont travaillé en moyenne pendant environ 13 semaines (12,6 pour les bénéficiaires et 12,8 pour les non-bénéficiaires) et ont consacré 32 heures par semaine à leur travail (31,8 pour les bénéficiaires et 32,0 pour les non-bénéficiaires).
- L'emploi d'été a permis de tirer des revenus hebdomadaires moyens de l'ordre de 352 \$ chez les bénéficiaires et de 357 \$ chez les non-bénéficiaires.
- Pour expliquer le fait de ne pas avoir occupé d'emploi à l'été 2006, 37,0 % des bénéficiaires et 35,8 % des non-bénéficiaires ont mentionné des motifs d'ordre scolaire.

■ L'emploi au cours de l'année scolaire

- Une majorité d'étudiants (55,8 % des bénéficiaires et 67,6 % des non-bénéficiaires) occupaient un emploi tout en poursuivant leurs études à temps plein pendant l'année scolaire 2006-2007.
- Les étudiants qui résidaient chez leurs parents pendant l'année scolaire 2006-2007 étaient proportionnellement beaucoup plus nombreux (71,5 %) à occuper un emploi que les étudiants qui résidaient ailleurs (55,1 %).
- Seulement 32,9 % des étudiants qui avaient au moins un enfant à charge occupaient un emploi au cours de l'année scolaire 2006-2007 et ils y consacraient en moyenne 3 heures de plus par semaine que les étudiants sans enfant.
- Durant l'année scolaire, les bénéficiaires consacraient en moyenne 17 heures par semaine à leur emploi, tandis que les non-bénéficiaires y consacraient en moyenne 18 heures par semaine.
- Les étudiants qui avaient reçu une contribution financière de leurs parents ou de leur conjoint ont eu tendance à travailler moins d'heures par semaine (3 heures de moins en moyenne) que ceux qui n'avaient reçu aucune aide de ce type.

- Les bénéficiaires et les non-bénéficiaires ont tiré des revenus sensiblement équivalents de l'emploi occupé au cours de l'année scolaire : 203 \$ par semaine pour les premiers comparativement à 213 \$ pour les autres.
- Dans une proportion de 41,5 %, les bénéficiaires ont consacré la plus large part de leurs revenus d'emploi au logement, à la nourriture et la subsistance de leur famille, alors que seulement 16,1 % des non-bénéficiaires ont principalement utilisé leurs revenus pour les mêmes dépenses.
- La majorité des étudiants jugent difficile ou très difficile de concilier un emploi et leurs études (70,8 % des bénéficiaires et 54,9 % des non-bénéficiaires).
- C'est chez les étudiants ayant la charge d'au moins un enfant que la conciliation travail-études est vécue le plus durement. En effet, plus de 80 % d'entre eux la perçoivent comme étant difficile ou très difficile.

3.1 L'emploi d'été

3.1.1 Les étudiants ayant occupé un emploi d'été

3.1.1.1 L'influence du statut à l'Aide financière aux études

Une majorité des répondants ont occupé un emploi au cours de l'été 2006. Les non-bénéficiaires sont proportionnellement un peu plus nombreux (81,2 %) que les bénéficiaires (72,2 %) à l'avoir fait.

On remarque que les étudiants de la formation professionnelle se distinguent quelque peu des étudiants des deux autres ordres d'enseignement. En effet, ils sont légèrement moins nombreux à avoir occupé un emploi au cours de l'été 2006, autant chez les bénéficiaires que chez les non-bénéficiaires. Cette constatation peut s'expliquer par le fait que, contrairement aux programmes d'études du collégial et de l'université, plusieurs programmes de formation professionnelle se suivent de façon intensive et continue, sans pause pendant la période estivale.

Tableau 3.1

Répartition des étudiants selon l'occupation d'un emploi au cours de l'été 2006, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle (%)		Collégial (%)		Université (%)		Total (%)	
	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.
En emploi	62,4	66,3	76,2	87,3	72,0	81,5	72,2	81,2
Sans emploi	37,6	33,4	23,8	12,7	27,9	18,2	27,8	18,7
NSP/NRP	-	0,3	-	-	0,0	0,3	0,0	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

3.1.1.2 L'influence de l'âge

La répartition des étudiants qui ont occupé un emploi estival et de ceux qui n'en ont pas occupé selon le groupe d'âge indique clairement que plus les étudiants sont âgés, plus leur propension à exercer un emploi d'été est faible. Ainsi, c'est chez les 17-19 ans et les 20-24 ans que l'on trouve la plus forte proportion d'étudiants qui ont occupé un emploi au cours de l'été 2006. Chez les 30-34 ans et les 35 ans ou plus, une minorité d'étudiants avaient un emploi d'été (voir le tableau 3.2).

On observe ce fait tant chez les étudiants de la formation professionnelle que chez ceux du collégial et de l'université (voir le tableau 3.2 de l'annexe 3).

Tableau 3.2

Répartition des étudiants selon l'occupation d'un emploi au cours de l'été 2006, le groupe d'âge et l'ordre d'enseignement
(synthèse du tableau présenté en annexe)

	Étudiants en emploi (%)	Étudiants sans emploi (%)	Total (%)
15-16 ans	78,7	21,3	100,0
17-19 ans	88,1	11,9	100,0
20-24 ans	83,6	16,4	100,0
25-29 ans	66,7	33,3	100,0
30-34 ans	46,2	53,8	100,0
35 ans ou plus	39,2	60,8	100,0
Total	78,6	21,4	100,0

3.1.1.3 L'influence du lieu de résidence à l'été 2006

Le lieu de résidence semble avoir un lien avec la propension des étudiants à occuper un emploi d'été. Ainsi, les étudiants qui résidaient chez leurs parents au cours de l'été 2006 ont été proportionnellement plus nombreux que ceux qui résidaient ailleurs à occuper un emploi au cours de cette période (voir le tableau 3.3).

Ces derniers sont, par ailleurs, une majorité à bénéficier du Programme de prêts et bourses. Si l'on se rapporte au tableau 3.1, on constate que les étudiants bénéficiaires ont été proportionnellement moins nombreux à travailler pendant l'été. Il n'est donc pas étonnant de constater cette même tendance chez les étudiants non-résidents.

Tableau 3.3

Répartition des étudiants selon l'occupation d'un emploi au cours de l'été 2006, le lieu de résidence et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle (%)		Collégial (%)		Université (%)		Total (%)	
	Rés.	Non-rés.	Rés.	Non-rés.	Rés.	Non-rés.	Rés.	Non-rés.
En emploi	79,4	50,0	87,4	74,6	86,6	69,4	85,9	66,3
Sans emploi	20,6	50,0	12,6	25,4	13,4	30,6	14,1	33,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

3.1.1.4 L'influence de la présence d'une contribution des parents ou du conjoint

Le fait de recevoir une contribution des parents ou du conjoint semble avoir une influence moins importante sur la propension des répondants à occuper un emploi d'été que le lieu de résidence. Les données du tableau 3.4 montrent que, dans une proportion légèrement plus élevée, les étudiants qui reçoivent une contribution de leurs parents ou de leur conjoint tendent à occuper un emploi d'été.

Parmi les facteurs qui peuvent expliquer ce fait se trouve l'âge. Le tableau 3.2 montre clairement que plus les étudiants sont âgés, moins ils ont tendance à travailler l'été. Or, au fait d'être plus âgé correspond également une moins forte tendance à recevoir une contribution des parents ou du conjoint¹². Ainsi, les résultats du tableau 3.4 peuvent s'expliquer en partie par le fait que l'âge des étudiants et la présence d'une contribution des parents ou du conjoint sont intimement liés et que plus l'âge augmente, moins les étudiants sont nombreux à travailler l'été.

D'ailleurs, c'est chez les étudiants de la formation professionnelle et de l'université que les écarts d'âge sont les plus importants et c'est aussi à ces deux ordres d'enseignement que l'on trouve des écarts entre les étudiants qui reçoivent une contribution des parents ou du conjoint et ceux qui n'en reçoivent pas.

Tableau 3.4

Répartition des étudiants selon l'occupation d'un emploi au cours de l'été 2006, la présence d'une contribution des parents ou du conjoint et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle (%)		Collégial (%)		Université (%)		Total (%)	
	Avec contr.	Sans contr.	Avec contr.	Sans contr.	Avec contr.	Sans contr.	Avec contr.	Sans contr.
En emploi	72,7	63,0	85,5	83,6	84,0	72,2	83,7	73,4
Sans emploi	27,3	37,0	14,5	16,4	16,0	27,8	16,3	26,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

3.1.2 Le temps moyen consacré à l'emploi d'été

3.1.2.1 L'influence du statut à l'Aide financière aux études et du sexe

Les étudiants ont travaillé en moyenne environ 13 semaines au cours de l'été 2006 et ont consacré en moyenne 32 heures par semaine à leur emploi (voir le tableau 3.5).

La variable « statut à l'Aide financière aux études » ne semble pas influencer le nombre de semaines ou d'heures travaillées. Les données du tableau 3.5 ne montrent de grande différence ni entre les bénéficiaires et les non-bénéficiaires ni entre les étudiants des différents ordres d'enseignement.

Tableau 3.5

Temps moyen consacré à l'emploi d'été selon le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	(semaines)	(h/sem.)	(semaines)	(h/sem.)	(semaines)	(h/sem.)	(semaines)	(h/sem.)
Bén.	12,6	31,7	12,1	31,0	12,9	32,3	12,6	31,8
N.-b.	13,5	31,6	12,1	30,7	13,5	34,3	12,8	32,0
Total	13,3	31,6	12,1	30,7	13,3	33,6	12,8	31,9

¹² La variable « contribution des parents ou du conjoint » s'applique aux étudiants qui ont déclaré recevoir une contribution de leurs parents et à ceux qui ont déclaré recevoir une contribution de leur conjoint. Signalons que la proportion d'étudiants qui reçoivent une contribution de leurs parents est beaucoup plus importante que la proportion de ceux qui en reçoivent une de leur conjoint. Cette variable est donc largement représentée par les étudiants qui reçoivent une contribution de leurs parents.

Les données relatives aux hommes et aux femmes (voir le tableau 3.6 de l'annexe 3) indiquent que le nombre de semaines travaillées au cours de l'été par les membres des deux groupes est sensiblement le même (une moyenne de 12,6 semaines pour les hommes et de 12,9 semaines pour les femmes). Par contre, les hommes travaillent en moyenne 2,4 heures de plus par semaine (33,3 heures par semaine chez les hommes et 30,9 heures chez les femmes).

3.1.2.2 L'influence de l'âge

La distribution de ces données par groupe d'âge (voir le tableau 3.7 de l'annexe 3) ne révèle aucune relation entre l'âge et le temps consacré à l'emploi d'été. Il semble que ce soit les 20-24 ans qui travaillent le plus grand nombre d'heures par semaine (33,8 en moyenne). Il ne s'agit toutefois pas d'un écart important par rapport à la moyenne générale de 31,9 heures par semaine.

3.1.2.3 L'influence du lieu de résidence

Les résidents semblent avoir le même profil que les non-résidents au regard du nombre de semaines travaillées durant l'été ainsi que du nombre d'heures travaillées par semaine. En effet, comme le montre le tableau 3.8, il ne semble pas y avoir de tendance particulière entre les résidents et les non-résidents, et ce, peu importe l'ordre d'enseignement.

Tableau 3.8

Temps moyen consacré à l'emploi d'été selon le lieu de résidence à l'été 2006 et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	(semaines)	(h/sem.)	(semaines)	(h/sem.)	(semaines)	(h/sem.)	(semaines)	(h/sem.)
Résidents	13,1	31,5	12,0	30,5	13,3	34,5	12,6	31,9
Non-résidents	13,5	31,8	12,7	32,1	13,2	32,2	13,1	32,1
Total	13,3	31,6	12,1	30,7	13,3	33,6	12,8	31,9

3.1.2.4 L'influence de la présence d'une contribution des parents ou du conjoint

Les données du tableau 3.9 ne montrent pas de grande différence pour ce qui est du nombre de semaines supplémentaires de travail estival chez les étudiants qui ont affirmé ne pas recevoir de contribution financière de leurs parents ni de leur conjoint. En ce qui concerne le nombre d'heures par semaine consacrées à l'emploi d'été, le fait de recevoir une contribution financière des parents ou du conjoint ne semble pas non plus avoir un effet important. La différence entre les étudiants qui reçoivent une telle contribution et ceux qui n'en reçoivent pas est minime et ne suit aucune tendance.

Tableau 3.9

Temps moyen consacré à l'emploi d'été selon la présence d'une contribution des parents ou du conjoint et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	(semaines)	(h/sem.)	(semaines)	(h/sem.)	(semaines)	(h/sem.)	(semaines)	(h/sem.)
Avec contribution	12,4	32,4	11,8	30,4	13,1	34,0	12,4	31,9
Sans contribution	13,6	31,2	12,6	31,3	13,5	33,0	13,2	31,9
Total	13,2	31,6	12,1	30,7	13,3	33,6	12,8	31,9

3.1.3 Les revenus tirés de l'emploi d'été

Les données suivantes (voir le tableau 3.10) révèlent que les revenus tirés de l'emploi d'été sont relativement semblables entre les bénéficiaires et les non-bénéficiaires. Étant donné que les revenus d'emploi sont directement liés au nombre d'heures travaillées par semaine, ces chiffres sont compréhensibles puisque les étudiants bénéficiaires et les non-bénéficiaires ont consacré un nombre équivalent d'heures par semaine à leur emploi d'été (voir le tableau 3.5).

Tableau 3.10

Revenu hebdomadaire moyen gagné au cours de l'été 2006 selon le sexe, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	(\$)		(\$)		(\$)		(\$)	
	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.
Hommes	364	359	331	347	441	468	395	391
Femmes	271	295	301	278	351	409	325	328
Total	321	340	311	307	386	435	352	357

Les données relatives aux hommes et aux femmes montrent une différence non négligeable à l'égard des revenus d'emploi : les femmes ont des revenus inférieurs à ceux des hommes. Cet écart s'explique en partie par le fait qu'elles ont consacré moins d'heures par semaine que les hommes à leur emploi d'été (voir le tableau 3.6 de l'annexe 3). En effet, tous ordres d'enseignement confondus, les hommes ont travaillé 2,4 heures de plus par semaine que les femmes. C'est parmi les répondants de la formation professionnelle que l'écart de revenu entre les hommes et les femmes est le plus important : les hommes ont travaillé 2,7 heures par semaine de plus que les femmes.

Tableau 3.11

Revenu hebdomadaire moyen gagné au cours de l'été 2006 selon le groupe d'âge et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle	Collégial	Université	Total
	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
15-16 ans	261	263	-	263
17-19 ans	314	287	322	295
20-24 ans	354	353	404	388
25-29 ans	321	439	458	435
30-34 ans	415	405	505	463
35 ans ou plus	425	510	705	573
Total	336	308	417	356

Comme le montre le tableau 3.11, l'âge des étudiants est lié positivement à leurs revenus d'emploi. Le fait d'être plus âgé est ainsi associé à des revenus plus importants. Cela s'explique notamment par le fait que les étudiants plus âgés ont un plus grand nombre d'années de scolarité et d'expérience de travail, ce qui leur permet généralement d'accéder à de meilleurs emplois pendant l'été.

Lorsque l'on s'intéresse au nombre d'heures travaillées par semaine (voir le tableau 3.7 de l'annexe 3) et aux revenus d'emploi, on constate que ce sont les 20-24 ans qui ont travaillé le plus grand nombre d'heures. Pourtant, les revenus les plus importants ont été récoltés par les 30-34 ans et les 35 ans ou plus, alors que ces étudiants ont travaillé moins d'heures par semaine. Cela démontre bien que l'expérience et la scolarité influencent les revenus d'emploi.

Tableau 3.12

Revenu hebdomadaire moyen gagné au cours de l'été 2006 selon le lieu de résidence et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle	Collégial	Université	Total
	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
Résidents	317	296	390	330
Non-résidents	372	359	453	415
Total	336	308	417	356

Les étudiants non-résidents présentent un revenu plus élevé que les étudiants qui habitaient chez leurs parents à l'été 2006 (voir le tableau 3.12). La variable « âge » semble influencer grandement cet écart de revenu étant donné que les étudiants non-résidents sont généralement plus âgés que les résidents. Comme l'âge peut être lié aux revenus d'emploi, cette variable peut expliquer en bonne partie l'écart entre les non-résidents et les résidents.

Tableau 3.13

Revenu hebdomadaire moyen gagné au cours de l'été 2006 selon la présence d'une contribution des parents ou du conjoint et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle	Collégial	Université	Total
	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
Avec contribution	333	294	399	338
Sans contribution	338	332	439	378
Total	336	308	418	356

Les observations relatives aux revenus d'emploi faites précédemment en fonction du lieu de résidence s'appliquent également aux données du tableau 3.13, qui portent sur l'influence de la contribution des parents ou du conjoint. Ainsi, on observe globalement que les étudiants qui n'ont pas reçu de contribution de leurs parents ni de leur conjoint ont des revenus hebdomadaires plus élevés que ceux qui ont bénéficié d'une telle contribution. La présence d'une contribution des parents ou du conjoint peut également inciter les étudiants à travailler un nombre d'heures moins élevé.

3.1.4 Les raisons de l'absence d'emploi à l'été 2006

Dans cette section, les données sont traitées globalement et non par ordre d'enseignement. Le nombre restreint de répondants sur lequel elles reposent et la grande diversité des réponses données ne nous permettent pas de segmenter la population en trois ordres d'enseignement.

La raison principale que mentionnent les étudiants, tant les bénéficiaires que les non-bénéficiaires, pour expliquer le fait qu'ils n'ont pas occupé d'emploi à l'été 2006 est les obligations scolaires (voir le tableau 3.14). Environ 37,0 % des bénéficiaires et 35,0 % des non-bénéficiaires qui n'ont pas travaillé ont suivi des cours pendant la période estivale.

Les étudiants bénéficiaires ont déclaré plus souvent les obligations familiales comme facteur les ayant empêchés d'occuper un emploi l'été (16,7 % comparativement à 7,2 % pour les non-bénéficiaires). On constate également que les non-bénéficiaires ont davantage d'autres sources de revenu durant la période estivale pour répondre à leurs besoins (10,1 % comparativement à 1,7 % pour les bénéficiaires).

Tableau 3.14

Répartition des étudiants selon la raison principale pour laquelle ils n'ont pas occupé d'emploi à l'été 2006 et le statut à l'Aide financière aux études

	Bénéficiaires	Non-bénéficiaires	Total
	(%)	(%)	(%)
Obligations scolaires	37,0	35,0	35,8
Vacances	16,4	16,8	16,7
Obligations familiales	16,7	7,2	10,9
Recherche d'emploi infructueuse	10,2	9,8	9,9
Autres sources de revenu (parents, Emploi-Québec, etc.)	1,7	10,1	6,8
Problèmes de santé	3,5	5,7	4,8
Stage non rémunéré	3,1	3,2	3,2
Travail non rémunéré dans une entreprise personnelle ou familiale	1,4	2,3	1,9
Travail bénévole	1,3	1,9	1,7
Autres raisons	6,7	6,1	6,4
NSP/NRP	2,0	2,0	2,0
Total	100,0	100,0	100,0

3.2 L'emploi au cours de l'année scolaire

3.2.1 Les étudiants ayant occupé un emploi au cours de l'année scolaire

3.2.1.1 L'influence du statut à l'Aide financière aux études

Le premier constat qu'on peut dresser sur la base des données présentées au tableau 3.15 est qu'une majorité d'étudiants, tant des bénéficiaires que des non-bénéficiaires, ont occupé un emploi tout en poursuivant des études à temps plein.

Globalement, les étudiants non bénéficiaires ont été plus nombreux à occuper un emploi pendant leurs études (67,6 % comparativement à 55,8 % pour les bénéficiaires). L'écart entre la propension des étudiants bénéficiaires et celle des non-bénéficiaires à occuper un emploi pendant l'année scolaire est donc à peine plus élevé (11,8 points de pourcentage) que l'écart qui existe entre ces deux groupes relativement à la propension à occuper un emploi pendant l'été (9,0 points de pourcentage).

On aurait pu croire qu'un écart plus important séparerait les étudiants bénéficiaires des non-bénéficiaires. En effet, en vertu du Programme de prêts et bourses, la contribution financière de l'étudiant est fonction de son revenu. Les étudiants qui travaillent pendant l'année scolaire et qui tirent des revenus substantiels de leur emploi se voient par conséquent accorder une aide financière un peu moins élevée. En toute logique, on pouvait donc s'attendre à constater, chez les étudiants bénéficiaires, une propension nettement moins élevée à occuper un emploi pendant l'année scolaire. Or, il semble que le fait de bénéficier du Programme de prêts et bourses intervienne de façon assez négligeable dans la décision des étudiants de travailler ou non pendant l'année scolaire.

Il importe par ailleurs de mentionner qu'une situation économique très favorable, comme celle qui régnait au moment du sondage, se traduit généralement par une plus grande facilité à trouver un emploi, ce qui influence les étudiants en ce qui concerne leur décision d'occuper un emploi pendant l'année scolaire.

Tableau 3.15

Répartition des étudiants selon l'occupation d'un emploi au cours de l'année scolaire 2006-2007, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	Bén. N.-b.		Bén. N.-b.		Bén. N.-b.		Bén. N.-b.	
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
En emploi	46,8	57,2	56,4	71,5	57,6	68,4	55,8	67,6
Sans emploi	53,2	42,8	43,6	28,4	42,3	31,6	44,2	32,3
NSP/NRP	-	-	-	0,1	0,1	-	0,1	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

3.2.1.2 L'influence de l'âge et du sexe

Le tableau 3.16 montre que l'âge semble influencer le fait de travailler ou non pendant l'année scolaire. Les étudiants âgés de 17 à 19 ans sont ceux qui ont une plus grande tendance à occuper un emploi au cours de l'année scolaire (70,8 % chez les 17-19 ans et 67,4 % chez les 20-24 ans). Les étudiants les plus âgés sont, quant à eux, moins portés à occuper un emploi lorsqu'ils poursuivent des études à temps plein.

Tableau 3.16

Répartition des étudiants selon l'occupation d'un emploi au cours de l'année scolaire 2006-2007, le groupe d'âge et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	En emploi Sans emploi		En emploi Sans emploi		En emploi Sans emploi		En emploi Sans emploi	
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
15-16 ans	62,2	37,8	57,8	42,2	-	-	58,3	41,7
17-19 ans	75,7	24,3	71,3	28,7	59,8	40,2	70,8	29,2
20-24 ans	55,8	44,2	73,2	26,8	68,0	32,0	67,4	32,6
25-29 ans	49,4	50,6	61,6	38,4	62,7	37,3	60,1	39,9
30-34 ans	34,1	65,9	35,2	64,8	44,9	55,1	40,1	59,9
35 ans ou plus	22,5	77,5	26,2	73,8	55,3	44,7	35,1	64,9
Total	54,8	45,2	67,9	32,1	64,2	35,8	64,1	35,9

Tableau 3.17

Répartition des étudiants selon l'occupation d'un emploi au cours de l'année scolaire 2006-2007, le sexe et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	Hommes Femmes		Hommes Femmes		Hommes Femmes		Hommes Femmes	
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
En emploi	59,9	47,3	65,8	69,3	60,0	67,3	62,1	65,6
Sans emploi	40,1	52,7	34,0	30,7	40,0	32,6	37,8	34,3
NSP/NRP	-	-	0,2	-	-	0,1	0,1	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

En ce qui concerne la tendance à occuper un emploi au cours de l'année scolaire, les profils des hommes et des femmes se distinguent surtout à la formation professionnelle et à l'université (voir le tableau 3.17).

Au collégial et à l'université, les femmes sont proportionnellement un peu plus nombreuses que les hommes à occuper un emploi pendant leurs études (69,3 % des femmes comparativement à 65,8 % des hommes au collégial et 67,3 % des femmes contre 60,0 % des hommes à l'université). Le phénomène inverse se produit à la formation professionnelle, où les femmes sont bien moins nombreuses que les hommes à travailler durant l'année scolaire (47,3 % des femmes comparativement à 59,9 % des hommes).

3.2.1.3 L'influence du lieu de résidence

Il semble exister un lien entre le fait de résider chez ses parents au cours de l'année scolaire et celui d'occuper un emploi pendant cette même période (71,5 % des résidents et 55,1 % des non-résidents occupent un emploi pendant leurs études) (voir le tableau 3.18).

Il peut sembler étonnant que les non-résidents aient une propension moins élevée que les résidents à occuper un emploi pendant l'année scolaire, alors qu'ils ont des dépenses nettement plus importantes que ces derniers, particulièrement en ce qui a trait au logement et à l'alimentation.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette tendance, dont le fait que les étudiants non-résidents sont proportionnellement plus nombreux à bénéficier du Programme de prêts et bourses. Comme on a pu le constater précédemment, les étudiants qui bénéficient du Programme ont un peu moins tendance que les autres à occuper un emploi tout en poursuivant des études. Par ailleurs, l'âge, qui influence la propension d'un individu à occuper un emploi, semble intervenir sur ce plan. En effet, les étudiants qui résident chez leurs parents sont généralement plus jeunes et les jeunes étudiants sont davantage portés à occuper un emploi (voir le tableau 3.16).

Tableau 3.18

Répartition des étudiants selon l'occupation d'un emploi au cours de l'année scolaire 2006-2007, le lieu de résidence et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle (%)		Collégial (%)		Université (%)		Total (%)	
	Rés.	Non-rés.	Rés.	Non-rés.	Rés.	Non-rés.	Rés.	Non-rés.
En emploi	69,7	39,9	72,8	56,1	70,2	60,1	71,5	55,1
Sans emploi	30,3	60,1	27,2	43,9	29,8	39,9	28,5	44,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

3.2.1.4 L'influence de la présence d'une contribution des parents ou du conjoint

Contrairement à ce que l'on a pu constater au sujet du lieu de résidence, le fait de recevoir une aide financière de ses parents ou de son conjoint n'influence pas vraiment la propension à occuper un emploi pendant l'année scolaire. Le tableau 3.19 de l'annexe 3 révèle ainsi que 65,3 % des étudiants recevant une telle contribution occupent un emploi pendant l'année scolaire. Chez les étudiants sans contribution, 63,0 % se trouvent dans la même situation.

3.2.1.5 L'influence de la présence d'enfants à charge

La présence d'enfants à charge semble agir directement sur la propension des étudiants à occuper un emploi pendant l'année scolaire. Ainsi, seulement 32,9 % des étudiants qui ont la charge d'au moins un enfant travaillent pendant l'année scolaire (voir le tableau 3.20). Cela démontre bien à quel point les obligations familiales diminuent la propension à occuper un emploi. Ce phénomène est particulièrement vérifié chez les étudiants de la formation professionnelle et du collégial.

Tableau 3.20

Répartition des étudiants selon l'occupation d'un emploi au cours de l'année scolaire 2006-2007, la présence d'enfants à charge et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	(%)		(%)		(%)		(%)	
	Sans enfant	Avec enfants	Sans enfant	Avec enfants	Sans enfant	Avec enfants	Sans enfant	Avec enfants
En emploi	63,6	23,0	70,1	25,0	65,5	49,1	67,3	32,9
Sans emploi	36,4	77,0	29,8	75,0	34,5	50,3	32,7	66,9
NSP/NRP	-	-	0,1	-	-	0,7	0,0	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

3.2.2 Le temps consacré à l'emploi au cours de l'année scolaire

3.2.2.1 L'influence du statut à l'Aide financière aux études et du sexe

Comme les données présentées dans le tableau 3.21 semblent le confirmer, le fait de bénéficier du Programme de prêts et bourses se traduit par une tendance à travailler un nombre d'heures légèrement moins important, surtout à la formation professionnelle.

Par ailleurs, les hommes ont tendance à consacrer un nombre un peu plus élevé d'heures à leur emploi que les femmes. Dans toutes les catégories, les hommes non bénéficiaires sont ceux qui dédient au travail le plus d'heures par semaine, surtout comparativement aux femmes qui bénéficient du Programme de prêts et bourses.

Tableau 3.21

Temps moyen consacré à l'emploi au cours de l'année scolaire 2006-2007 selon le sexe, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	(h/sem.)		(h/sem.)		(h/sem.)		(h/sem.)	
	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.
Hommes	19,4	23,7	16,6	17,0	18,3	18,1	18,0	19,0
Femmes	17,8	21,8	15,8	15,8	16,3	17,0	16,2	16,8
Total	18,7	23,1	16,1	16,3	17,0	17,4	16,9	17,8

3.2.2.2 L'influence de l'âge

Les données du tableau 3.22 permettent d'établir que l'âge semble avoir un impact non négligeable sur le temps consacré à l'emploi. Ainsi, plus les étudiants sont âgés, plus ils consacrent de temps à leur emploi. Les étudiants de 30 ans ou plus y consacrent en effet environ 22 heures par semaine.

Alors qu'on a observé précédemment (voir le tableau 3.16) que plus les étudiants sont âgés, moins ils sont nombreux à avoir un emploi au cours de l'année scolaire, on constate maintenant que ceux parmi les plus âgés qui occupent un emploi y consacrent plus d'heures que les plus jeunes.

Tableau 3.22

Temps moyen consacré à l'emploi au cours de l'année scolaire 2006-2007 selon le groupe d'âge et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle (h/sem.)	Collégial (h/sem.)	Université (h/sem.)	Total (h/sem.)
15-16 ans	17,5	13,9	-	14,4
17-19 ans	21,2	15,3	14,6	16,3
20-24 ans	23,8	18,8	17,1	18,2
25-29 ans	22,3	19,7	17,9	18,9
30-34 ans	22,7	26,6	20,4	21,9
35 ans ou plus	25,6	18,6	20,9	21,9
Total	22,3	16,2	17,3	17,6

3.2.2.3 L'influence du statut de résidence

Le fait de résider chez ses parents semble avoir une légère influence sur le nombre d'heures travaillées par semaine. En effet, les étudiants qui résident chez leurs parents travaillent en moyenne 16,7 heures par semaine et ceux qui résident ailleurs en travaillent 18,9 (voir le tableau 3.23), ce qui représente environ 2 heures de plus par semaine.

Tableau 3.23

Temps moyen consacré à l'emploi au cours de l'année scolaire 2006-2007 selon le lieu de résidence et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle (h/sem.)	Collégial (h/sem.)	Université (h/sem.)	Total (h/sem.)
Résidents	21,3	15,6	16,4	16,7
Non-résidents	24,0	18,2	18,1	18,9
Total	22,3	16,2	17,3	17,6

3.2.2.4 L'influence de la présence d'une contribution des parents ou du conjoint

Les étudiants qui reçoivent une aide financière de leurs parents ou de leur conjoint travaillent en moyenne moins d'heures que ceux qui n'en reçoivent pas (voir le tableau 3.24), soit, en moyenne, 16,0 heures comparativement à 19,3 heures pour les étudiants sans contribution.

Il semble donc que le fait de recevoir une contribution des parents ou du conjoint a un impact un peu plus important sur l'occupation d'un emploi au cours de l'année scolaire que sur l'emploi exercé pendant l'été. On a remarqué (voir le tableau 3.9) que les étudiants sans contribution des parents ni du conjoint ont consacré presque autant d'heures par semaine à leur travail d'été. Le fait que, pendant la période estivale, les étudiants sont généralement disponibles pour travailler peut expliquer ce faible écart ainsi que la situation différente qui se présente pendant l'année scolaire.

Tableau 3.24

Temps moyen consacré à l'emploi au cours de l'année scolaire 2006-2007 selon la présence d'une contribution des parents ou du conjoint et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle (h/sem.)	Collégial (h/sem.)	Université (h/sem.)	Total (h/sem.)
Avec contribution	20,5	15,1	16,3	16,0
Sans contribution	22,9	18,1	18,3	19,3
Total	22,2	16,2	17,3	17,6

3.2.2.5 L'influence de la présence d'enfants à charge

Comme on l'a vu précédemment (voir le tableau 3.20), la présence d'enfants à charge est associée au fait de ne pas occuper d'emploi pendant les études pour une majorité d'étudiants (66,9 %). Si la présence d'enfants à charge semble influencer la propension à travailler, elle pourrait aussi avoir un lien avec le nombre d'heures consacrées à l'emploi.

Les résultats exposés au tableau 3.25 montrent que la minorité d'étudiants qui ont au moins un enfant et qui occupent un emploi tout en poursuivant des études consacrent en moyenne 3,4 heures de plus par semaine à leur travail que les étudiants qui n'ont pas d'enfant à charge.

Tableau 3.25

Temps moyen consacré à l'emploi au cours de l'année scolaire 2006-2007 selon la présence d'enfants à charge et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle (h/sem.)	Collégial (h/sem.)	Université (h/sem.)	Total (h/sem.)
Sans enfant à charge	22,1	16,2	17,2	17,4
Avec enfants à charge	24,3	19,7	19,3	20,8
Total	22,3	16,2	17,3	17,6

3.2.3 Les revenus tirés de l'emploi occupé au cours de l'année scolaire

Les étudiants bénéficiaires tirent de l'emploi qu'ils occupent pendant l'année scolaire un salaire hebdomadaire un peu moins élevé que les non-bénéficiaires, soit, en moyenne, 203 \$ comparativement à 213 \$. Ce phénomène peut être dû, au moins en partie, au nombre d'heures légèrement plus élevé travaillées hebdomadairement par les non-bénéficiaires.

Par ailleurs, on observe que les hommes ont des revenus d'emploi plus élevés que les femmes, qui consacrent cependant un peu moins d'heures par semaine à leur emploi durant l'année scolaire.

Tableau 3.26

Revenu hebdomadaire tiré de l'emploi occupé au cours de l'année scolaire 2006-2007 selon le sexe, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	(\$)		(\$)		(\$)		(\$)	
	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.
Hommes	212	261	183	184	261	278	229	233
Femmes	184	236	156	151	211	252	188	196
Total	200	254	164	164	230	263	203	213

Les données présentées au tableau 3.27 permettent d'observer l'influence de l'âge sur les revenus d'emploi. En effet, les étudiants les plus âgés semblent avoir des revenus supérieurs à ceux des plus jeunes. On constate également que les étudiants de la formation professionnelle et de l'université, dont la moyenne d'âge est plus élevée, ont des revenus d'emploi supérieurs à ceux des étudiants du collégial.

Le niveau de scolarité atteint semble influencer, en bonne partie, les revenus. Alors que les étudiants de la formation professionnelle travaillent en moyenne cinq heures de plus par semaine que ceux de l'université (voir le tableau 3.22), ces derniers ont des revenus d'emploi supérieurs.

Tableau 3.27

Revenu hebdomadaire tiré de l'emploi occupé au cours de l'année scolaire 2006-2007 selon le groupe d'âge et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	(\$)		(\$)		(\$)		(\$)	
15-16 ans	148		129		-		132	
17-19 ans	204		143		152		154	
20-24 ans	271		213		226		228	
25-29 ans	267		272		293		285	
30-34 ans	326		308		399		368	
35 ans ou plus	380		277		539		456	
Total	243		164		251		210	

3.2.4 L'utilisation des revenus d'emploi

3.2.4.1 L'influence du statut à l'Aide financière aux études

Dans une proportion de 41,5 %, les bénéficiaires utilisent d'abord leurs revenus d'emploi pour payer leur logement et leur nourriture (voir le tableau 3.28). Seulement 16,1 % des non-bénéficiaires ont indiqué faire de même. Ceux-ci ont plutôt déclaré utiliser principalement leurs revenus d'emploi pour s'offrir des loisirs et des sorties (40,1 %). Les étudiants bénéficiaires, quant à eux, ne sont que 11,6 % à utiliser la plus large part de leurs revenus à cette fin.

Cependant, des proportions équivalentes de bénéficiaires et de non-bénéficiaires (respectivement 25,8 % et 26,0 %) utilisent la plus grande part de leurs revenus d'emploi pour payer leurs frais de scolarité et leur matériel scolaire. Cela peut paraître surprenant en ce qui concerne les étudiants bénéficiaires du Programme de prêts et bourses, car l'aide financière accordée devrait servir à couvrir une partie importante de ces dépenses, voire la totalité de celles-ci dans plusieurs cas.

Tableau 3.28

Répartition des étudiants selon l'usage principal du revenu d'emploi, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement (synthèse du tableau présenté en annexe)

	Bénéficiaires	Non-bénéficiaires	Total
	(%)	(%)	(%)
Logement et nourriture	41,5	16,1	22,7
Loisirs et sorties	11,6	40,1	32,7
Frais de scolarité et achat de matériel scolaire	25,8	26,0	26,0
Subsistance de l'étudiant ou de sa famille	11,5	5,9	7,4
Achat de biens	3,0	6,7	5,7
Transport ou entretien d'une voiture	0,5	0,9	0,8
Autres	5,2	3,7	4,1
NSP/NRP	0,9	0,6	0,7
Total	100,0	100,0	100,0

3.2.4.2 L'influence du lieu de résidence

Le lieu de résidence a un impact important sur l'usage qui est fait des revenus d'emploi. Ainsi, le tableau 3.29 indique clairement que le fait de ne pas résider chez ses parents se traduit par des dépenses importantes en matière de logement et de nourriture. Ces dépenses monopolisent la plus large part des revenus d'emploi pour 51,6 % des étudiants non-résidents.

Les étudiants résidents sont, quant à eux, nombreux à utiliser principalement leurs revenus d'emploi pour des loisirs et des sorties (47,4 %), ainsi que pour payer leurs frais de scolarité et leur matériel scolaire (32,8 %).

Tableau 3.29

Répartition des étudiants selon l'usage principal du revenu d'emploi, le lieu de résidence et l'ordre d'enseignement (synthèse du tableau présenté en annexe)

	Résidents	Non-résidents	Total
	(%)	(%)	(%)
Logement et nourriture	4,5	51,6	22,7
Loisirs et sorties	47,4	9,2	32,7
Frais de scolarité et achat de matériel scolaire	32,8	15,2	26,0
Subsistance de l'étudiant ou de sa famille	2,6	14,9	7,4
Achat de biens	7,8	2,5	5,7
Transport ou entretien d'une voiture	1,1	0,2	0,8
Autres	3,4	5,2	4,1
NSP/NRP	0,4	1,2	0,7
Total	100,0	100,0	100,0

3.2.4.3 L'influence de la présence d'enfants à charge

Le fait d'avoir au moins un enfant à charge semble lié à la nature de l'utilisation des revenus d'emploi. Plus de 55 % des étudiants qui ont au moins un enfant à charge utilisent principalement leurs revenus d'emploi pour assurer la subsistance de leur famille et 27,1 % les consacrent au logement et à la nourriture (voir le tableau 3.30).

Pour 34,1 % des étudiants qui n'ont pas d'enfant, les revenus d'emploi servent principalement à payer les loisirs ou les sorties, alors que 26,8 % d'entre eux les utilisent surtout pour payer leurs frais de scolarité ainsi que leur matériel scolaire et 22,5 %, pour payer leur logement et leur nourriture.

Tableau 3.30

Répartition des étudiants selon l'usage principal du revenu d'emploi, la présence d'enfants à charge et l'ordre d'enseignement (synthèse du tableau présenté en annexe)

	Sans enfant à charge	Avec enfants à charge	Total
	(%)	(%)	(%)
Logement et nourriture	22,5	27,1	22,7
Loisirs et sorties	34,1	3,3	32,7
Frais de scolarité et achat de matériel scolaire	26,8	9,9	26,0
Subsistance de l'étudiant ou de sa famille	5,0	55,1	7,4
Achat de biens	6,0	1,4	5,7
Transport ou entretien d'une voiture	0,8	-	0,8
Autres	4,2	2,8	4,1
NSP/NRP	0,7	0,4	0,7
Total	100,0	100,0	100,0

3.2.5 La perception de la conciliation travail-études

3.2.5.1 L'influence du statut à l'Aide financière aux études

De façon générale, les bénéficiaires ont plus de difficulté à concilier leur emploi et leurs études que les non-bénéficiaires (voir le tableau 3.31).

Bien que les bénéficiaires et les non-bénéficiaires trouvent majoritairement difficile ou très difficile de concilier le travail et les études (70,8 % pour les bénéficiaires et 54,9 % pour les non-bénéficiaires), les non-bénéficiaires affirment y arriver facilement dans une proportion plus élevée que les bénéficiaires (44,5 % comparativement à 28,8 %). D'ailleurs, les étudiants bénéficiaires trouvent cette conciliation très difficile dans une proportion plus élevée que les non-bénéficiaires (21,8 % comparativement à 12,4 %).

Toutefois, lorsque l'on s'intéresse à la façon dont ils utilisent leurs revenus d'emploi, on prend pleinement la mesure du profil très différent des étudiants bénéficiaires. La majorité d'entre eux (41,5 %) allouent la plus grande part de leurs revenus d'emploi au logement et à la nourriture, contrairement aux non-bénéficiaires, qui dépensent principalement pour des loisirs et des sorties (40,1 %). En fait, parmi les étudiants bénéficiaires qui travaillent pendant l'année scolaire, on trouve un grand nombre de non-résidents et d'étudiants qui ont la charge d'un ou de plusieurs enfants, deux catégories d'étudiants pour qui combler les besoins de base est une nécessité.

Tableau 3.31

Répartition des étudiants selon la perception de la conciliation travail-études, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement (synthèse du tableau présenté en annexe)

	Bénéficiaires	Non-bénéficiaires	Total
	(%)	(%)	(%)
Très facile	1,7	2,7	2,4
Facile	27,1	41,8	38,0
Difficile	49,0	42,5	44,2
Très difficile	21,8	12,4	14,9
NSP/NRP	0,5	0,5	0,5
Total	100,0	100,0	100,0

3.2.5.2 L'influence du lieu de résidence

La majorité des étudiants trouvent difficile ou très difficile la conciliation travail-études (50,9 % des résidents et 72,1 % des non-résidents). Cependant, parmi les étudiants qui résident chez leurs parents, 48,8 % jugent facile ou très facile d'occuper un emploi tout en poursuivant leurs études (voir le tableau 3.32). Par ailleurs, 27,1 % des étudiants qui vivent ailleurs que chez leurs parents trouvent facile ou très facile d'avoir à travailler et à étudier en même temps.

Tableau 3.32

Répartition des étudiants selon la perception de la conciliation travail-études, le lieu de résidence et l'ordre d'enseignement (synthèse du tableau présenté en annexe)

	Résidents	Non-résidents	Total
	(%)	(%)	(%)
Très facile	2,7	2,0	2,4
Facile	46,1	25,1	38,0
Difficile	41,3	48,8	44,2
Très difficile	9,6	23,3	14,9
NSP/NRP	0,4	0,7	0,5
Total	100,0	100,0	100,0

Il est possible d'établir un lien entre les données des deux tableaux précédents (voir les tableaux 3.31 et 3.32), car les étudiants qui ne résident pas chez leurs parents sont assez largement représentés parmi les bénéficiaires. De plus, comme le montre le tableau 3.29, une majorité d'étudiants non-résidents occupent un emploi afin de subvenir à des besoins essentiels, notamment le logement et la nourriture. On peut en déduire que ces étudiants, pour lesquels le travail est davantage lié à une contrainte, jugent la conciliation travail-études difficile ou très difficile.

À l'opposé, une proportion non négligeable d'étudiants résidents semblent occuper un emploi afin de combler des besoins moins élémentaires. Ainsi, le tableau 3.29 montre que 47,4 % des étudiants résidents consacrent la majeure partie de leurs revenus d'emploi aux sorties et aux loisirs. Un lien peut certes être fait entre cette proportion et celle que représentent les étudiants résidents qui trouvent facile de concilier le travail et les études (48,8 %).

3.2.5.3 L'influence de la présence d'enfants à charge

À la section précédente, il a été établi que, bien qu'une minorité d'étudiants ayant au moins un enfant à charge occupent un emploi tout en poursuivant leurs études, ces étudiants consacrent en moyenne un plus grand nombre d'heures par semaine à leur emploi.

Les résultats du tableau 3.33 montrent qu'un peu plus de 80 % des étudiants qui ont au moins un enfant à charge et qui occupent un emploi pendant l'année scolaire jugent cette situation difficile ou très difficile. On peut en conclure que les étudiants qui ont la charge d'au moins un enfant et qui travaillent le font par nécessité.

Tableau 3.33

Répartition des étudiants selon la perception de la conciliation travail-études, la présence d'enfants à charge et l'ordre d'enseignement (synthèse du tableau présenté en annexe)

	Sans enfant à charge	Avec enfants à charge	Total
	(%)	(%)	(%)
Très facile	2,4	3,0	2,4
Facile	39,3	10,6	38,0
Difficile	44,2	43,7	44,2
Très difficile	13,6	40,6	14,9
NSP/NRP	0,4	2,1	0,5
Total	100,0	100,0	100,0

Le portrait des étudiants selon leur lieu de résidence

PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS

■ Le lieu de résidence

- Pendant l'été 2006, 39,7 % des étudiants bénéficiaires et 72,8 % des non-bénéficiaires habitaient chez leurs parents ou chez l'un d'eux.
- Pendant l'année scolaire 2006-2007, une minorité d'étudiants bénéficiaires résidaient chez leurs parents (27,1 %), alors qu'une majorité de non-bénéficiaires étaient dans cette situation (67,0 %).

■ Les types de logement

- Pendant l'année scolaire, parmi l'ensemble des étudiants, 25,4 % des bénéficiaires et 10,5 % des non-bénéficiaires choisissent la cohabitation.
- La majorité des étudiants (65,6 % des bénéficiaires et 67,6 % des non-bénéficiaires) qui ne résident pas chez leurs parents pendant l'année scolaire expliquent cette situation par la distance trop importante entre la demeure de ces derniers et l'établissement d'enseignement.
- La majorité des étudiants qui résident chez leurs parents pendant l'année scolaire habitent une maison (77,8 %), alors que 57,7 % des étudiants qui ne demeurent pas chez leurs parents pendant cette période résident dans un immeuble à logements multiples.

■ La cohabitation

- Les étudiants bénéficiaires et les non-bénéficiaires qui optent pour la cohabitation vivent avec une ou deux personnes en moyenne.

4.1 Le lieu de résidence

Le lieu de résidence est un paramètre important du Programme de prêts et bourses. Il s'agit d'un des éléments qui déterminent les dépenses admises de l'étudiant lors du calcul de l'aide financière à laquelle il a droit. Le lieu de résidence pendant l'été a été analysé à part, notamment pour mettre en lumière le nombre d'étudiants qui changent de résidence selon la période de l'année.

4.1.1 Le lieu de résidence à l'été 2006

On peut affirmer qu'un peu plus de la moitié des étudiants habitent chez leurs parents ou chez l'un d'eux pendant la période estivale. Les étudiants bénéficiaires qui fréquentent l'université sont ceux qui logent le plus fréquemment ailleurs que chez leurs parents pendant cette période.

Si l'on considère le lieu de résidence à l'été 2006, on constate un écart entre les étudiants bénéficiaires et les non-bénéficiaires (voir le tableau 4.1). En effet, les non-bénéficiaires étaient proportionnellement beaucoup plus nombreux à habiter chez leurs parents ou chez l'un d'eux. Ainsi, 58,5 % des non-bénéficiaires de la

formation professionnelle habitaient chez leurs parents comparativement à 35,4 % des bénéficiaires. Parmi les étudiants du collégial, 87,5 % des non-bénéficiaires habitaient chez leurs parents, alors que 51,2 % des bénéficiaires faisaient de même. Chez les étudiants de l'université, 61,7 % des non-bénéficiaires logeaient chez leurs parents, alors que seulement 33,4 % des bénéficiaires étaient dans la même situation.

Une comparaison entre les trois ordres d'enseignement permet de constater que les étudiants du collégial, qu'ils soient bénéficiaires ou non d'une aide financière, sont ceux qui, proportionnellement, ont le plus tendance à habiter chez leurs parents. Par ailleurs, c'est chez les étudiants de la formation professionnelle que l'on trouve le plus grand nombre de personnes qui habitent avec un conjoint: 27,4 % des bénéficiaires et 21,9 % des non-bénéficiaires sont dans cette situation. Les étudiants de l'enseignement universitaire ont aussi déclaré très souvent habiter avec un conjoint comparativement aux étudiants du collégial (22,9 % des bénéficiaires et 16,5 % des non-bénéficiaires).

Tableau 4.1

Répartition des étudiants selon le lieu de résidence à l'été 2006, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle (%)		Collégial (%)		Université (%)		Total (%)	
	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.
Chez les parents ou l'un d'eux	35,4	58,5	51,2	87,5	33,4	61,7	39,7	72,8
Avec un conjoint	27,4	21,9	17,0	4,7	22,9	16,5	21,5	12,2
Seuls	23,9	11,7	18,5	4,1	22,6	10,6	21,4	7,9
Avec d'autres personnes	13,1	7,6	13,2	3,7	20,7	10,9	17,1	7,0
NSP/NRP	0,2	0,3	0,1	-	0,4	0,2	0,3	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les données du tableau 4.2 portent sur l'âge moyen des étudiants selon leur lieu de résidence à l'été 2006. Comme on pouvait s'y attendre, les étudiants qui habitaient chez leurs parents sont généralement plus jeunes (ils sont âgés en moyenne de 18 à 22 ans) que ceux qui résidaient ailleurs. Quant aux étudiants qui habitaient avec un conjoint, ce sont en général les plus âgés: ils ont en moyenne de 27 à 35 ans. Ils sont suivis des étudiants qui habitaient seuls (moyenne de 24 à 31 ans) et des étudiants qui partageaient un logement avec d'autres personnes (de 22 à 26 ans).

Tableau 4.2

Âge moyen des étudiants selon le lieu de résidence à l'été 2006, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle (ans)		Collégial (ans)		Université (ans)		Total (ans)	
	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.
Chez les parents ou l'un d'eux	19,8	19,6	18,5	18,0	21,7	21,2	20,1	19,2
Avec un conjoint	30,2	34,9	27,9	27,0	29,7	28,8	29,3	30,6
Seuls	27,6	31,4	24,5	24,6	26,6	26,4	26,1	27,5
Avec d'autres personnes	24,5	25,5	23,2	22,7	24,2	23,2	24,0	23,6
Total	25,2	24,9	21,8	18,9	25,2	23,2	24,0	21,6

4.1.2 Le lieu de résidence pendant l'année scolaire 2006-2007

4.1.2.1 L'influence du statut à l'Aide financière aux études

Le tableau 4.3 permet de constater que les étudiants non bénéficiaires habitent plus souvent chez leurs parents que les bénéficiaires. Une observation semblable a été faite en ce qui concerne le lieu de résidence à l'été 2006. Alors que les étudiants non bénéficiaires habitaient davantage chez leurs parents ou chez l'un d'eux (c'était le cas de 56,9 % des étudiants de la formation professionnelle, de 82,7 % des étudiants du collégial et de 52,2 % des étudiants de l'université), une proportion beaucoup plus petite de bénéficiaires se trouvaient dans cette situation (c'est-à-dire 27,0 % des étudiants de la formation professionnelle, 33,7 % des étudiants du collégial et 22,9 % des étudiants de l'université). Cette tendance peut s'expliquer par le fait que les étudiants qui habitent chez leurs parents ont en général moins de dépenses et ont donc moins souvent recours à l'Aide financière aux études.

Tableau 4.3

Répartition des étudiants selon le lieu de résidence au cours de l'année scolaire 2006-2007, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	(%)		(%)		(%)		(%)	
	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.
Chez les parents ou l'un d'eux	27,0	56,9	33,7	82,7	22,9	52,2	27,1	67,0
Avec un conjoint	30,5	21,9	18,0	5,0	23,8	18,1	22,7	12,9
Seuls	24,9	12,8	25,2	5,9	24,4	12,5	24,7	9,6
Avec d'autres personnes	17,2	8,4	23,1	6,4	28,9	17,1	25,4	10,5
NSP/NRP	0,4	-	0,1	-	-	0,1	0,1	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Une comparaison entre le lieu de résidence pendant la période estivale (voir le tableau 4.1) et le lieu de résidence pendant l'année scolaire (voir le tableau 4.3) permet de mieux connaître les mouvements des étudiants. Le portrait d'ensemble révèle que les étudiants bénéficiaires d'une aide financière ont une tendance nettement plus marquée que les non-bénéficiaires à changer de lieu de résidence afin de poursuivre leurs études. On observe ainsi une migration de certains étudiants bénéficiaires qui ont un lieu de résidence l'été (chez leurs parents dans la majorité des cas) et un autre pendant l'année scolaire. On estime que 8,4 % des étudiants bénéficiaires de la formation professionnelle qui habitaient chez leurs parents à l'été 2006 ont quitté la résidence familiale pour poursuivre leurs études. La proportion est de 17,5 % pour les bénéficiaires du collégial et de 10,5 % pour ceux de l'université.

4.1.2.2 L'influence de l'âge

Tableau 4.4

Âge moyen des étudiants selon le lieu de résidence au cours de l'année scolaire 2006-2007, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	(ans)		(ans)		(ans)		(ans)	
	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.
Chez les parents ou l'un d'eux	20,4	19,8	18,6	18,0	22,0	21,3	20,4	19,2
Avec un conjoint	29,6	34,9	27,8	25,9	29,4	28,4	29,0	30,1
Seuls	26,3	30,3	22,4	23,3	26,2	25,2	24,9	26,0
Avec d'autres personnes	22,7	25,1	21,2	20,7	23,4	22,1	22,6	22,2
Total	25,2	24,9	21,8	18,9	25,2	23,2	24,0	21,6

Si l'on considère l'âge moyen des étudiants selon le lieu de résidence (voir le tableau 4.4), on arrive aux mêmes constats que ceux évoqués précédemment en ce qui concerne le lieu de résidence durant l'été. Les étudiants qui résident chez leurs parents sont en moyenne plus jeunes (de 18 à 22 ans). Ceux qui habitent avec un conjoint sont les plus âgés : ils ont de 26 à 35 ans. Ils sont suivis de ceux qui vivent seuls, qui ont de 22 à 30 ans. Les étudiants qui ont fait le choix de la cohabitation sont, quant à eux, relativement jeunes : ils ont de 20 à 25 ans.

4.1.3 La principale raison pour laquelle des étudiants ne résident pas chez leurs parents

La majorité des étudiants évoquent d'abord le fait que leurs parents habitent loin de leur établissement d'enseignement pour expliquer qu'ils ne résident pas chez ceux-ci pendant l'année scolaire (voir le tableau 4.5). Il faut souligner que les étudiants de l'université (68,3 % des bénéficiaires et 75,6 % des non-bénéficiaires), qui sont pourtant plus âgés que les autres, indiquent, dans les mêmes proportions que les étudiants du collégial (67,3 % des bénéficiaires et 69,8 % des non-bénéficiaires), l'éloignement de la résidence de leurs parents pour expliquer d'abord le fait qu'ils n'habitent plus avec eux. La concentration des universités dans quelques grands centres urbains pourrait ainsi expliquer en partie le nombre important d'étudiants universitaires qui ont quitté la résidence de leurs parents. Donc, n'eût été de la distance entre la résidence des parents et l'établissement d'enseignement, une vaste majorité d'étudiants du collégial et de l'université habiteraient la résidence familiale.

Tableau 4.5

Répartition des étudiants selon la raison principale pour laquelle ils ne résident pas chez leurs parents, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	(%)		(%)		(%)		(%)	
	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.
Éloignement de la résidence des parents	47,1	44,4	67,3	69,8	68,3	75,6	65,6	67,6
Étudiants autonomes ou âgés	30,1	33,3	17,4	11,3	18,3	16,5	19,3	18,5
Désir d'autonomie	6,3	4,9	6,2	9,6	7,8	5,9	7,1	6,7
Étudiants mariés ou avec enfants à charge	7,3	6,2	3,8	2,0	1,4	0,4	2,8	2,0
Parents décédés ou inconnus	4,9	3,7	1,6	2,1	2,3	0,3	2,3	1,5
Mauvaise entente avec les parents	1,5	3,7	1,8	0,8	0,4	0,6	1,0	1,3
Autres	0,5	1,2	1,8	3,7	0,6	0,5	1,0	1,5
NSP/NRP	2,4	2,5	0,2	0,7	0,9	0,3	0,8	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Pour expliquer le fait qu'ils vivent ailleurs que chez leurs parents, les étudiants de la formation professionnelle sont moins catégoriques. Tout comme les étudiants des autres ordres d'enseignement, ils ont choisi d'abord l'éloignement de la résidence parentale (47,1 % des étudiants bénéficiaires et 44,4 % des étudiants non bénéficiaires), mais le deuxième élément, « Étudiants autonomes ou âgés », est également très répandu (30,1 % des bénéficiaires et 33,3 % des non-bénéficiaires).

On peut en conclure que, pour une majorité d'étudiants, le fait de résider ailleurs que chez leurs parents tient moins de leur libre choix que de la contrainte qu'implique la distance entre la résidence familiale et l'établissement d'enseignement.

4.2 Les types de logement

Le tableau 4.6 montre clairement que les étudiants qui résident chez leurs parents présentent une plus forte propension à loger dans une maison unifamiliale : 72,3 % des étudiants de la formation professionnelle, 79,6 % des étudiants du collégial et 77,5 % de ceux de l'université.

Les répondants qui habitent ailleurs que chez leurs parents logent, quant à eux, majoritairement dans des immeubles à logements multiples. C'est le cas de 42,5 % des étudiants de la formation professionnelle, de 57,9 % des étudiants du collégial et de 63,1 % de ceux de l'université.

Il est par ailleurs intéressant de noter que les étudiants de la formation professionnelle qui ne résident pas chez leurs parents sont relativement nombreux à habiter une maison (34,4 %). Le profil très spécifique d'une partie des étudiants de la formation professionnelle (âge plus avancé, proportion non négligeable d'étudiants qui effectuent un retour aux études, présence d'enfants à charge) peut expliquer cette tendance.

Tableau 4.6

Répartition des étudiants selon le type de logement occupé au cours de l'année scolaire 2006-2007, le lieu de résidence et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	(%)		(%)		(%)		(%)	
	Rés.	Non-rés.	Rés.	Non-rés.	Rés.	Non-rés.	Rés.	Non-rés.
Maison	72,3	34,4	79,6	20,0	77,5	16,4	77,8	20,9
Appartement dans un multiplex	13,6	42,5	9,0	57,9	10,0	63,1	10,0	57,7
Appartement dans un duplex ou un triplex	8,8	16,3	8,5	10,1	8,5	12,2	8,6	12,4
Résidence étudiante	0,4	1,2	0,2	7,2	0,1	3,4	0,2	4,0
Copropriété	1,6	0,6	1,6	1,4	3,4	3,2	2,2	2,2
Appartement dans un HLM	1,9	3,1	0,8	1,0	-	0,7	0,8	1,3
Autres	0,6	1,7	0,2	2,2	0,1	1,0	0,2	1,4
NSP/NRP	0,8	0,2	0,1	0,3	0,4	0,0	0,3	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Le croisement des variables «type de logement occupé par les étudiants» et «frais de logement mensuels¹³» fournit certaines indications supplémentaires quant au logement. Il est à noter que les données ne concernent que les étudiants non-résidents, car les frais de logement que paient les étudiants qui résident chez leurs parents (minimes la plupart du temps) auraient faussement abaissé les coûts relatifs à chaque type d'habitation.

Tableau 4.7

Frais de logement mensuels selon le type de logement occupé par les étudiants qui ne résident pas chez leurs parents, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	(\$)		(\$)		(\$)		(\$)	
	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.
Maison	767	749	521	483	691	725	646	679
Appartement dans un multiplex	576	553	491	444	534	527	526	512
Appartement dans un duplex ou un triplex	716	848	605	519	643	517	648	618
Résidence étudiante	305	370	266	350	333	381	299	365
Copropriété	475	1 700	433	1 363	560	688	542	880
Appartement dans un HLM	682	476	386	-	552	525	523	491
Autres	419	200	272	694	343	377	324	463
NSP/NRP	500	-	190	300	-	800	431	437
Total	640	672	485	473	556	565	545	569

¹³ Les frais de logement comprennent le loyer, le chauffage, l'électricité, les assurances et le service téléphonique de base.

Les copropriétés, les maisons et les appartements situés dans un duplex ou un triplex ressortent comme étant les types de logements auxquels sont associés les coûts mensuels les plus élevés.

Globalement, pour des types de logements comparables, on note un faible écart entre le montant assumé par les étudiants bénéficiaires du Programme de prêts et bourses et celui payé par les non-bénéficiaires. Par ailleurs, on constate que le nombre de répondants qui habitent une résidence étudiante, une copropriété ou un appartement situé dans un HLM est peu élevé. Les différences de coûts doivent donc être interprétées avec prudence. Ces moyennes reposent sur de faibles cas qui peuvent faire varier le coût moyen du logement dans une proportion non négligeable.

4.3 La cohabitation

La cohabitation est un choix relativement populaire chez les étudiants, principalement chez les bénéficiaires d'une aide financière. On constate que, tous ordres d'enseignement confondus, 25,4 % des bénéficiaires du Programme de prêts et bourses cohabitent avec d'autres personnes que leurs parents ou un conjoint (voir le tableau 4.3).

Le tableau 4.8 permet de constater que, globalement, il existe très peu de différences entre les bénéficiaires et les non-bénéficiaires quant au nombre de personnes avec qui ils cohabitent. L'écart le plus grand se situe à la formation professionnelle, où les non-bénéficiaires résident, en moyenne, avec près d'une personne de plus que les bénéficiaires.

Tableau 4.8

Nombre moyen de personnes cohabitant ensemble et nombre moyen de personnes contribuant aux frais fixes de logement selon le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle (personnes)		Collégial (personnes)		Université (personnes)		Total (personnes)	
	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.
Nombre moyen de personnes cohabitant	2,6	3,1	2,8	2,9	2,7	2,7	2,7	2,8
Nombre moyen de personnes contribuant aux frais fixes de logement	2,1	2,4	2,4	2,4	2,5	2,5	2,4	2,4

On note également peu de différences selon les ordres d'enseignement, même si les étudiants du collégial tendent à cohabiter avec le plus grand nombre de personnes. Le fait que les étudiants du collégial soient un peu plus jeunes et qu'ils aient des revenus généralement plus bas que les étudiants des autres ordres d'enseignement pourrait expliquer cette tendance, car cela leur permet de réduire leurs coûts de logement.

Si l'on observe la différence entre le nombre de personnes qui habitent ensemble et le nombre moyen de personnes qui partagent les coûts du logement, on constate qu'en moyenne, tous les colocataires contribuent aux frais fixes du logement.

D'après le tableau 4.9, il semble que le nombre moyen de personnes cohabitant avec l'étudiant diminue légèrement lorsque le revenu brut de celui-ci augmente. Par contre, le statut à l'Aide financière aux études ne semble pas être lié à la propension des étudiants à cohabiter avec un plus grand nombre de personnes.

Tableau 4.9

**Nombre moyen de personnes cohabitant ensemble selon le revenu brut moyen total pour l'année 2006,
le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement**

	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	(personnes)		(personnes)		(personnes)		(personnes)	
	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.
Moins de 2 000\$	2,0	2,0	2,4	3,5	3,8	2,0	3,3	2,6
De 2 000\$ à 4 999\$	2,4	3,0	3,2	2,8	2,3	3,4	2,7	3,0
De 5 000\$ à 9 999\$	2,5	3,5	2,9	2,8	2,7	3,0	2,8	3,0
De 10 000\$ à 19 999\$	2,7	2,7	2,7	2,8	2,7	2,7	2,7	2,7
20 000\$ ou plus	2,8	2,8	2,8	2,3	2,4	2,5	2,5	2,5
Total	2,6	2,9	2,8	2,8	2,6	2,7	2,7	2,8

Les dépenses des étudiants et la contribution des tiers

PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS

■ Les dépenses

- Les étudiants bénéficiaires du Programme de prêts et bourses et les non-bénéficiaires ont sensiblement le même niveau de dépenses mensuelles pour ce qui est des frais de logement : 545 \$ pour les bénéficiaires et 569 \$ pour les non-bénéficiaires.
- La présence d'enfants à charge semble avoir beaucoup d'influence sur les coûts du logement.
- Les étudiants bénéficiaires déclarent dépenser davantage pour l'achat de nourriture et pour les frais de scolarité que les non-bénéficiaires. Ces derniers, par contre, ont des dépenses plus élevées en ce qui concerne les vacances, les sports et les loisirs.
- Le fait de ne pas résider chez ses parents et d'avoir des enfants à charge augmente sensiblement les dépenses de nourriture.

■ La contribution des tiers

- Les étudiants bénéficiaires sont proportionnellement moins nombreux (34,5 %) que les non-bénéficiaires (60,7 %) à recevoir une contribution financière de leurs parents.
- Parmi les étudiants qui habitent chez leurs parents, 58,3 % disent recevoir une contribution de ces derniers, alors que la proportion est de 44,7 % chez les étudiants qui résident ailleurs.
- Les étudiants qui résident chez leurs parents reçoivent généralement une contribution moins élevée de ceux-ci (2 471 \$ en moyenne pour les bénéficiaires et 2 599 \$ pour les non-bénéficiaires) que les étudiants qui demeurent ailleurs (4 121 \$ pour les bénéficiaires comparativement à 5 093 \$ pour les non-bénéficiaires).
- Les étudiants qui ont un conjoint reçoivent une contribution de ce dernier dans une proportion de 26,4 % pour les bénéficiaires et de 39,7 % pour les non-bénéficiaires.
- Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à bénéficier d'une aide financière de leur conjoint : 39,6 % des femmes qui ont un conjoint reçoivent une contribution de ce dernier, alors que 26,3 % des hommes reçoivent une contribution de leur conjointe.
- Le montant moyen de la contribution du conjoint est de 8 601 \$ pour les étudiants bénéficiaires et de 5 489 \$ pour les non-bénéficiaires.

5.1 Les dépenses

5.1.1 Les dépenses relatives au logement

Les données relatives aux dépenses de logement concernent uniquement les étudiants qui résidaient ailleurs que chez leurs parents, car le fait de considérer aussi les autres étudiants aurait fait baisser artificiellement le niveau de ces dépenses.

5.1.1.1 L'influence du statut à l'Aide financière aux études et de l'ordre d'enseignement

Malgré le fait qu'aucune logique ne relie la variable « ordre d'enseignement » et les coûts mensuels de logement, le tableau 5.1 indique que le montant moyen consacré mensuellement au logement (pour le loyer, l'électricité, le chauffage, le service téléphonique de base et les assurances) varie selon l'ordre d'enseignement. Ainsi, les étudiants du collégial ont des coûts de logement généralement plus bas (485 \$ chez les bénéficiaires et 473 \$ chez les non-bénéficiaires) que les étudiants des autres ordres d'enseignement.

Un lien peut être établi entre ces moindres coûts, la propension des étudiants du collégial à choisir la cohabitation lorsqu'ils ne résident pas chez leurs parents et le nombre plus élevé de personnes avec lesquelles ils partagent les coûts de logement. De plus, la répartition des cégeps amène plusieurs étudiants à résider loin des grands centres urbains, ce qui leur permet d'économiser sur le plan des coûts de logement.

Tableau 5.1

Coût mensuel moyen du logement selon le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle (\$)	Collégial (\$)	Université (\$)	Total (\$)
Bénéficiaires	640	485	556	545
Non-bénéficiaires	672	473	565	569
Total	661	480	560	557

Il ne semble pas y avoir de différence importante entre les coûts de logement assumés par les étudiants bénéficiaires et ceux assumés par les non-bénéficiaires.

5.1.1.2 L'influence du revenu annuel brut de l'étudiant pour l'année 2006

La variation du revenu annuel brut de l'étudiant pour l'année 2006 semble contribuer à l'accroissement du coût mensuel du logement. Ainsi, les coûts de logement deviennent plus importants au fur et à mesure que le niveau de revenu de l'étudiant augmente. C'est d'ailleurs ce que montre le tableau 5.2.

Tableau 5.2

Coût mensuel moyen du logement selon le revenu brut total des étudiants pour l'année 2006, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	(\$)		(\$)		(\$)		(\$)	
	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.
Moins de 2 000 \$	-	613	-	533	487	648	582	586
De 2 000 \$ à 4 999 \$	581	626	339	344	464	464	427	406
De 5 000 \$ à 9 999 \$	523	557	423	382	473	431	457	434
De 10 000 \$ à 19 999 \$	619	654	536	475	540	489	548	531
20 000 \$ ou plus	784	848	689	689	725	709	725	736
Total	629	705	486	482	555	565	543	576

5.1.1.3 L'influence de la présence d'enfants à charge

Une variable ayant une grande influence sur les coûts de logement est la présence d'enfants à charge. En effet, celle-ci semble directement associée à l'augmentation de ces coûts. Comme l'indique le tableau 5.3, les étudiants qui ont des enfants à charge, qu'ils soient bénéficiaires ou non d'une aide financière, déboursent un montant moyen nettement plus important pour se loger que les étudiants qui n'ont pas d'enfant. En ce qui a trait aux coûts de logement, l'écart entre les étudiants avec enfants et ceux sans enfant varie, selon les ordres d'enseignement, de 415 \$ (étudiants bénéficiaires du collégial) à 978 \$ (étudiants bénéficiaires de l'université).

Tableau 5.3

Coût mensuel moyen du logement selon la présence d'enfants à charge, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	(\$)		(\$)		(\$)		(\$)	
	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.
Sans enfant à charge	478	514	415	450	498	517	471	499
Avec enfants à charge	924	891	749	658	878	978	847	881
Total	640	672	485	473	556	565	545	569

5.1.2 Les coûts des dépenses courantes annuelles

5.1.2.1 L'influence du statut à l'Aide financière aux études

Les étudiants de l'université sont ceux pour qui les coûts globaux moyens associés aux différents postes de dépenses sont généralement les plus élevés.

Il existe peu d'écarts importants entre les coûts assumés par les étudiants bénéficiaires et ceux payés par les étudiants non bénéficiaires. Au regard de l'alimentation, des frais de scolarité de même que du matériel et des livres scolaires, les étudiants bénéficiaires déclarent des montants de dépenses en moyenne un peu plus élevés comparativement aux non-bénéficiaires. Cependant, le tableau 5.4 montre que les montants consacrés aux vêtements et aux chaussures, au transport ainsi qu'aux vacances, aux sports et aux loisirs sont généralement plus élevés pour les non-bénéficiaires, mais dans une faible mesure.

L'écart que l'on observe entre les étudiants bénéficiaires et les non-bénéficiaires en ce qui concerne les dépenses de nourriture s'explique par la proportion nettement plus élevée de non-résidents chez les bénéficiaires, ainsi que par la présence plus importante d'étudiants qui ont des enfants à charge dans ce groupe.

Tableau 5.4

Montant moyen consacré annuellement aux principaux postes de dépenses selon le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle (\$)		Collégial (\$)		Université (\$)		Total (\$)	
	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.
Alimentation	4 018	3 992	3 400	2 135	3 778	3 318	3 683	2 915
Frais de scolarité	2 443	722	995	518	2 552	2 447	2 013	1 255
Matériel et livres scolaires	450	343	556	438	702	635	622	494
Vêtements et chaussures	611	625	593	725	723	919	665	774
Transport	1 863	2 104	1 542	1 358	1 515	1 691	1 570	1 620
Vacances, sports et loisirs	1 797	2 297	1 485	1 832	1 794	2 295	1 689	2 082

5.1.2.2 L'influence du lieu de résidence

Si l'on s'intéresse à l'influence de la variable « lieu de résidence » sur les différents postes de dépenses, on constate qu'elle intervient principalement au regard des dépenses de nourriture. Les étudiants qui résident chez leurs parents ont, en effet, à assumer des coûts nettement inférieurs à ceux que doivent payer les étudiants qui demeurent ailleurs.

En ce qui concerne les autres types de dépenses, force est de constater qu'il n'existe aucune différence majeure entre le niveau de dépenses des étudiants qui résident chez leurs parents et celui des étudiants qui habitent ailleurs.

Tableau 5.5

Montant moyen consacré annuellement aux principaux postes de dépenses selon le lieu de résidence et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle (\$)		Collégial (\$)		Université (\$)		Total (\$)	
	Rés.	Non-rés.	Rés.	Non-rés.	Rés.	Non-rés.	Rés.	Non-rés.
Alimentation	2 693	5 273	1 779	3 997	2 426	4 209	2 120	4 358
Frais de scolarité	880	1 389	587	752	2 534	2 459	1 229	1 805
Matériel et livres scolaires	368	366	454	496	705	631	519	549
Vêtements et chaussures	625	618	738	582	935	778	778	695
Transport	2 085	2 016	1 363	1 499	1 711	1 561	1 582	1 632
Vacances, sports et loisirs	2 354	1 999	1 840	1 521	2 310	1 958	2 060	1 846

5.1.2.3 L'influence de la présence d'enfants à charge

Le fait d'avoir des enfants à charge implique trois grandes tendances dans les montants consacrés aux dépenses courantes. Tout d'abord, cette variable fait augmenter de façon importante les dépenses de nourriture. Ensuite, elle correspond à une augmentation majeure des coûts de transport. Enfin, le fait d'avoir des enfants correspond également à une diminution des montants consacrés aux vacances, aux sports et aux loisirs.

Tableau 5.6

Montant moyen consacré annuellement aux principaux postes de dépenses selon la présence d'enfants à charge et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	(\$)		(\$)		(\$)		(\$)	
	Sans enfant	Avec enfants	Sans enfant	Avec enfants	Sans enfant	Avec enfants	Sans enfant	Avec enfants
Alimentation	3 122	7 203	2 213	6 770	3 213	6 780	2 763	6 953
Frais de scolarité	1 096	1 260	624	854	2 498	2 388	1 476	1 612
Matériel et livres scolaires	368	364	463	527	658	696	532	535
Vêtements et chaussures	607	676	702	524	847	787	747	682
Transport	2 009	2 197	1 377	1 886	1 547	2 448	1 543	2 218
Vacances, sports et loisirs	2 232	1 999	1 768	1 353	2 133	1 709	1 986	1 744

En principe, les frais de scolarité fluctuent dans une mesure moindre en raison de leur caractère fixe. Cependant, à l'exception des étudiants universitaires, on constate un écart en ce qui concerne ce poste de dépenses entre les étudiants qui ont des enfants à charge et ceux qui n'en ont pas. Une hypothèse qui peut être avancée pour expliquer cet écart est le fait que les étudiants de la formation professionnelle et du collégial ayant des enfants à charge sont plus fortement présents dans les établissements privés ou les programmes de formation non subventionnés.

5.1.2.4 L'influence du revenu annuel brut de l'étudiant pour l'année 2006

Le tableau 5.7 de l'annexe 5 indique que le niveau de dépenses associé à chacun des postes tend à augmenter lorsque le revenu des étudiants est plus élevé.

5.2 La contribution des tiers

La contribution des tiers fait référence à l'aide financière que peuvent apporter à l'étudiant ses parents ou son conjoint. La présente section traite d'abord de la contribution financière des parents et ensuite de celle du conjoint.

5.2.1 La contribution des parents

5.2.1.1 L'influence du statut à l'Aide financière aux études et de l'ordre d'enseignement

Il nous a semblé pertinent de regarder d'abord le lien entre le statut de bénéficiaire et la contribution financière des parents. Dans le cadre du Programme de prêts et bourses, une telle contribution est calculée pour les étudiants qui résident chez leurs parents ou pour ceux qui ne sont pas considérés comme autonomes au regard du Programme.

Dans le contexte de cette étude, les étudiants étaient invités à déclarer le soutien financier qu'ils recevaient effectivement de leurs parents. Cette contribution peut consister en une aide globale dont l'étudiant dispose à sa guise ou en une aide précise accordée pour des besoins déterminés.

De façon générale, le fait de bénéficier ou non du Programme de prêts et bourses ainsi que l'ordre d'enseignement sont deux variables qui influencent la propension des étudiants à recevoir une contribution financière de leurs parents.

Le fait d'être bénéficiaire du Programme est ainsi associé à une probabilité moindre de recevoir une contribution des parents. Cette tendance, un peu plus accentuée chez les étudiants du collégial et de l'université, est moins forte chez les étudiants de la formation professionnelle. Elle peut s'expliquer en partie par un nombre important d'étudiants non-résidents chez les bénéficiaires.

Par ailleurs, la poursuite d'études au collégial est davantage liée à une forte tendance à recevoir une contribution parentale, alors que la poursuite d'un programme de formation professionnelle semble correspondre à une plus faible propension à bénéficier d'une aide financière des parents.

Tableau 5.8

Répartition des étudiants recevant une contribution des parents selon le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle (%)		Collégial (%)		Université (%)		Total (%)	
	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.
Avec contribution	20,9	28,8	42,5	69,8	32,1	63,9	34,5	60,7
Sans contribution	79,1	71,2	57,5	30,2	67,9	36,1	65,5	39,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

En outre, le tableau 5.8 révèle que les parents des étudiants non bénéficiaires qui fréquentent le collégial ou l'université sont proportionnellement plus nombreux à contribuer financièrement aux études de leurs enfants. On note ainsi que les non-bénéficiaires reçoivent majoritairement une contribution financière de leurs parents (69,8 % des étudiants du collégial et 63,9 % des étudiants de l'université), alors qu'une minorité de bénéficiaires profitent d'une telle contribution (42,5 % des étudiants du collégial et 32,1 % des étudiants de l'université).

5.2.1.2 L'influence de l'âge des étudiants

L'âge des étudiants influence de façon non négligeable leur tendance à recevoir une aide financière de leurs parents. À un âge plus avancé correspond ainsi une plus faible propension à bénéficier d'un soutien financier des parents (voir le tableau 5.9).

Tableau 5.9

Répartition des étudiants recevant une contribution des parents selon le groupe d'âge et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	(%)		(%)		(%)		(%)	
	Avec contr.	Sans contr.	Avec contr.	Sans contr.	Avec contr.	Sans contr.	Avec contr.	Sans contr.
15-16 ans	35,5	64,5	76,1	23,9	-	-	71,5	28,5
17-19 ans	37,2	62,8	70,7	29,3	76,3	23,7	65,8	34,2
20-24 ans	22,8	77,2	45,6	54,4	57,9	42,1	51,1	48,9
25-29 ans	14,2	85,8	26,2	73,8	23,0	77,0	22,1	77,9
30-34 ans	14,7	85,3	23,7	76,3	9,4	90,6	13,8	86,2
35 ans ou plus	9,8	90,2	4,1	95,9	2,6	97,4	6,2	93,8
Total	27,1	72,9	63,7	36,3	51,8	48,2	53,3	46,7

5.2.1.3 L'influence du lieu de résidence

Une majorité d'étudiants (58,3 %) qui résidaient chez leurs parents ont affirmé recevoir une contribution financière de ces derniers, alors que 44,7 % des étudiants demeurant ailleurs bénéficiaient d'un tel soutien (voir le tableau 5.10).

À première vue, il semble exister un lien entre le lieu de résidence et la présence d'une contribution parentale. En effet, le fait de résider chez ses parents correspond à une propension légèrement plus forte à recevoir une aide financière de ceux-ci. Cependant, on sait que les plus jeunes étudiants ont une propension beaucoup plus grande à recevoir une aide financière de leurs parents. Or, les étudiants qui résident chez leurs parents sont généralement plus jeunes que les autres étudiants. L'âge des étudiants pourrait donc influencer sur les données du tableau 5.10, selon lesquelles le fait de résider chez ses parents est associé à une plus forte probabilité de recevoir une aide financière de ces derniers.

Tableau 5.10

Répartition des étudiants recevant une contribution des parents selon le lieu de résidence et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	(%)		(%)		(%)		(%)	
	Rés.	Non-rés.	Rés.	Non-rés.	Rés.	Non-rés.	Rés.	Non-rés.
Avec contribution	29,4	23,2	67,5	52,1	57,2	46,7	58,3	44,7
Sans contribution	70,6	76,8	32,5	47,9	42,8	53,3	41,7	55,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

5.2.1.4 L'influence du revenu annuel brut de l'étudiant pour 2006

La contribution des parents et le revenu brut des étudiants varient ensemble de façon négative. À un niveau de revenu plus élevé correspond ainsi une plus faible tendance à recevoir une aide financière des parents.

Cette relation inverse entre les variables « revenu brut total de l'étudiant » et « présence d'une contribution des parents » semble s'expliquer par le fait que, lorsque le revenu des étudiants devient plus élevé, certains parents peuvent remettre en cause l'aide financière qu'ils leur apportent. L'âge des étudiants pourrait également expliquer cette relation. En effet, les étudiants âgés ont des revenus substantiellement plus élevés que les jeunes étudiants. Or, nous avons vu précédemment que la probabilité de recevoir une contribution financière des parents est plus élevée pour les jeunes étudiants.

Tableau 5.11

Répartition des étudiants recevant une contribution des parents selon le revenu brut total des étudiants pour l'année 2006 et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	(%)		(%)		(%)		(%)	
	Avec contr.	Sans contr.	Avec contr.	Sans contr.	Avec contr.	Sans contr.	Avec contr.	Sans contr.
Moins de 2 000 \$	40,6	59,4	77,4	22,6	59,7	40,3	67,5	32,5
De 2 000 \$ à 4 999 \$	49,6	50,4	71,5	28,5	71,1	28,9	69,0	31,0
De 5 000 \$ à 9 999 \$	30,7	69,3	63,5	36,5	54,9	45,1	56,8	43,2
De 10 000 \$ à 19 999 \$	20,5	79,5	56,3	43,7	50,5	49,5	47,3	52,7
20 000 \$ ou plus	24,4	75,6	30,4	69,6	40,9	59,1	35,9	64,1
Total	28,3	71,7	62,9	37,1	51,6	48,4	53,4	46,6

5.2.1.5 L'influence du revenu estimé des parents

Le tableau 5.12 permet de constater qu'une proportion non négligeable des étudiants ne connaissaient pas le revenu de leurs parents ou ne voulaient pas répondre à la question portant sur ce revenu. Chez les étudiants ayant indiqué une réponse, plus le revenu des parents est élevé, plus souvent les étudiants semblent recevoir d'eux une contribution.

Tableau 5.12

Répartition des étudiants recevant une contribution des parents selon le revenu brut total estimé des parents pour l'année 2006 et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	(%)		(%)		(%)		(%)	
	Avec contr.	Sans contr.	Avec contr.	Sans contr.	Avec contr.	Sans contr.	Avec contr.	Sans contr.
Moins de 50 000 \$	10,4	16,6	7,5	15,7	6,1	18,0	7,2	16,9
De 50 000 \$ à 99 999 \$	22,5	19,4	19,6	26,5	17,9	21,1	19,1	22,6
De 100 000 \$ à 149 999 \$	19,7	9,5	23,5	11,2	22,1	14,7	22,7	12,2
150 000 \$ ou plus	3,0	2,3	8,1	5,1	17,0	4,8	11,1	4,3
NSP/NRP	44,3	52,3	41,2	41,4	37,0	41,4	39,9	44,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

5.2.2 Le niveau de contribution des parents

5.2.2.1 L'influence du statut à l'Aide financière aux études et de l'ordre d'enseignement

Le fait d'être bénéficiaire d'une aide financière aux études semble être associé à une contribution financière légèrement plus importante des parents. Le tableau 5.13 indique que, globalement, cet écart entre la contribution que reçoivent les étudiants bénéficiaires et celle que reçoivent les non-bénéficiaires est assez faible : il est de 317 \$ par année.

Les données présentées au tableau 5.13 permettent de noter une légère différence entre les étudiants du collégial et ceux de la formation professionnelle pour ce qui est de la contribution moyenne des parents. De plus, en ce qui concerne les étudiants de l'université, on observe une plus forte contribution parentale pour les étudiants non bénéficiaires par rapport aux étudiants bénéficiaires.

Tableau 5.13

Contribution annuelle moyenne des parents selon le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle (\$)	Collégial (\$)	Université (\$)	Total (\$)
Bénéficiaires	3 231	2 921	4 082	3 512
Non-bénéficiaires	2 714	2 569	4 286	3 195
Total	2 799	2 621	4 238	3 253

5.2.2.2 L'influence de l'âge des étudiants

L'âge des étudiants semble influencer le niveau de contribution des parents. Ainsi, chez les étudiants qui reçoivent une contribution parentale, à un âge plus avancé correspond une contribution financière plus importante des parents. Le tableau 5.14 met plus ou moins ce lien en évidence, car certaines catégories d'âge incluent très peu d'étudiants. Les nombres d'étudiants de chacune des catégories sont présentés à l'annexe 5.

Tableau 5.14

Contribution annuelle moyenne des parents selon le groupe d'âge et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle (\$)	Collégial (\$)	Université (\$)	Total (\$)
15-16 ans	2 684	2 507	-	2 517
17-19 ans	2 758	2 474	4 073	2 698
20-24 ans	3 292	3 370	4 258	4 048
25-29 ans	1 931	4 795	4 717	4 437
30-34 ans	-	2 998	-	1 906
35 ans ou plus	1 551	-	-	1 748
Total	2 799	2 621	4 238	3 253

5.2.2.3 L'influence du lieu de résidence

Le fait de résider chez ses parents se traduit généralement par une contribution financière moins élevée de la part de ceux-ci. L'influence de la variable «lieu de résidence» sur la variable «montant de la contribution» est d'ailleurs assez claire.

Chez les étudiants des trois ordres d'enseignement, qu'ils soient bénéficiaires ou non d'une aide financière aux études, on observe que les non-résidents bénéficient d'un montant d'aide plus élevé que les résidents. Cet écart entre les montants moyens accordés est assez important : il varie entre 2 264 \$ chez les bénéficiaires du collégial et 5 708 \$ chez les non-bénéficiaires de l'université (voir le tableau 5.15).

Cette observation peut s'expliquer par le fait que l'étudiant qui réside chez ses parents est, en général, nourri et logé gratuitement. Il s'agit là d'une forme importante de soutien de la part des parents, bien que celui-ci ne prenne pas la forme d'une aide financière. Cela peut inciter les parents à allouer un montant moins élevé à leur enfant. Qui plus est, les dépenses moins importantes que doit assumer un étudiant qui réside chez ses parents influencent certainement le montant que ces derniers décident de lui accorder. À l'inverse, même si globalement les étudiants qui ne résident pas chez leurs parents sont moins nombreux à recevoir un soutien financier de ces derniers, la contribution dont ils bénéficient tend à être plus élevée. Les dépenses plus importantes que doivent assumer ces étudiants peuvent expliquer cette contribution parentale plus importante.

Tableau 5.15

Contribution annuelle moyenne des parents selon le lieu de résidence, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle (\$)		Collégial (\$)		Université (\$)		Total (\$)	
	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.
Résidents	2 907	2 341	2 264	2 268	2 642	3 397	2 471	2 599
Non-résidents	3 537	3 702	3 432	4 412	4 670	5 708	4 121	5 093
Total	3 231	2 714	2 922	2 569	4 082	4 289	3 513	3 195

5.2.2.4 L'influence du revenu des parents

Le tableau 5.16 semble indiquer qu'à un niveau de revenu plus élevé correspond, dans une faible mesure toutefois, une aide financière plus importante de la part des parents. Cependant, il est prudent de mentionner que, lors du sondage, beaucoup d'étudiants ne connaissaient pas la classe de revenu de leurs parents ou n'ont pas voulu répondre à la question portant sur celle-ci.

Tableau 5.16

Contribution annuelle moyenne des parents selon leur revenu brut total estimé pour l'année 2006 et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle (\$)	Collégial (\$)	Université (\$)	Total (\$)
Moins de 50 000 \$	1 963	1 970	3 108	2 336
De 50 000 \$ à 99 999 \$	2 017	2 500	4 363	3 119
De 100 000 \$ à 149 999 \$	2 519	2 740	4 696	3 452
150 000 \$ ou plus	6 926	4 315	5 527	5 079
NSP/NRP	3 250	2 397	3 500	2 864
Total	2 806	2 621	4 238	3 254

5.2.3 La contribution du conjoint

Les données de cette section ne sont pas présentées selon l'ordre d'enseignement, car le nombre de répondants qui ont un conjoint et qui reçoivent une contribution de celui-ci est très faible. Le fait de fractionner davantage cette sous-population par des regroupements distincts selon l'ordre d'enseignement rendrait les résultats inutilisables en raison d'une marge d'erreur trop élevée.

5.2.3.1 La présence d'une contribution du conjoint

Le tableau 5.17 permet d'affirmer que 34,4 % des étudiants qui ont déclaré avoir un conjoint reçoivent une contribution de ce dernier. Le statut de l'étudiant à l'Aide financière aux études exerce une légère influence sur le fait de recevoir un soutien financier du conjoint. En ce sens, il semble que le comportement du conjoint à cet égard rejoint, dans une faible mesure, celui des parents, lesquels, comme nous l'avons vu précédemment, ont tendance à être moins nombreux à soutenir financièrement leur enfant lorsque celui-ci est bénéficiaire du Programme de prêts et bourses.

Précisons que la notion de contribution du conjoint retenue pour les besoins de l'enquête ne tient pas compte de l'aide matérielle fournie par celui-ci ni de la répartition des dépenses au sein du couple, laquelle pourrait éventuellement avantager l'étudiant.

Tableau 5.17

Répartition des étudiants recevant une contribution du conjoint selon le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement (synthèse du tableau présenté en annexe)

	Bénéficiaires (%)	Non-bénéficiaires (%)	Total (%)
Avec contribution	26,4	39,7	34,4
Sans contribution	73,6	60,3	65,6
Total	100,0	100,0	100,0

La variable « sexe » semble également influencer la contribution du conjoint. Ainsi, le fait d'être un homme est lié à une moins grande tendance à recevoir une contribution de sa conjointe. À l'inverse, le fait d'être une femme augmente la probabilité de recevoir une aide financière de son conjoint.

À la lumière du tableau 5.18, on peut constater que les femmes qui ont un conjoint et qui reçoivent une contribution de celui-ci sont minoritaires (39,6 %) mais qu'elles sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses que les hommes qui bénéficient d'une aide de leur conjointe (26,3).

Tableau 5.18

Répartition des étudiants recevant une contribution du conjoint selon le sexe et l'ordre d'enseignement (synthèse du tableau présenté en annexe)

	Hommes (%)	Femmes (%)	Total (%)
Avec contribution	26,3	39,6	34,4
Sans contribution	73,7	60,4	65,6
Total	100,0	100,0	100,0

Le revenu du conjoint fait varier également la proportion d'étudiants qui affirment recevoir une contribution de celui-ci. Ainsi, plus le revenu du conjoint augmente, plus les probabilités qu'il apporte une aide financière sont grandes (voir le tableau 5.19).

Tableau 5.19

Répartition des étudiants recevant une contribution du conjoint selon le revenu brut total estimé de celui-ci pour l'année 2006

	Avec contribution (%)	Sans contribution (%)	Total (%)
Moins de 25 000 \$	29,3	70,7	100,0
De 25 000 \$ à 49 999 \$	33,3	66,7	100,0
De 50 000 \$ à 74 999 \$	37,2	62,8	100,0
75 000 \$ ou plus	50,8	49,2	100,0
NSP/NRP	43,1	56,9	100,0
Total	34,4	65,6	100,0

5.2.3.2 Le montant de la contribution du conjoint

Les données du tableau 5.20 tendent à montrer que les femmes bénéficiaires reçoivent, de la part de leur conjoint, une contribution nettement supérieure à celle dont bénéficient les trois autres catégories d'étudiants. En observant les différences selon le sexe, on remarque également que les hommes, en plus d'obtenir moins souvent une contribution de leur conjointe, comme il a été mentionné précédemment, semblent recevoir des montants moins élevés que les femmes. Par ailleurs, le nombre très restreint de répondants qui ont déclaré recevoir une contribution de leur conjoint et qui ont mentionné le montant de cette contribution ne permet pas de tirer des conclusions valables des données recueillies.

Tableau 5.20

Contribution annuelle moyenne du conjoint selon le sexe des étudiants, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement (synthèse du tableau présenté en annexe)

	Bénéficiaires	Non-bénéficiaires	Total
	(\$)	(\$)	(\$)
Hommes	5 115	5 080	5 088
Femmes	9 603	5 693	7 021
Total	8 601	5 489	6 444

Les revenus d'autres sources et l'endettement

PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS

■ Le Programme de prêts et bourses

- Pour l'année 2006-2007, les bénéficiaires du Programme de prêts et bourses ont déclaré avoir reçu un prêt moyen de 3 018 \$ et une bourse moyenne de 3 465 \$.
- Une majorité d'étudiants non bénéficiaires (62,2 %) n'ont pas fait de demande d'aide financière dans le cadre du Programme parce qu'ils ont des ressources financières suffisantes.

■ Le revenu total et les sources complémentaires de revenu

- Les étudiants bénéficiaires avaient un revenu brut moyen en 2006 un peu moins élevé (11 636 \$) que les non-bénéficiaires (11 914 \$).

■ L'endettement

- Près de la moitié des étudiants ont déclaré avoir contracté d'autres dettes que leur dette d'études (liées à l'utilisation de cartes de crédit et de marges de crédit, à l'obtention de prêts personnels, etc.).
- Le montant moyen des dettes non liées aux études est moins élevé chez les étudiants bénéficiaires (1 739 \$) que chez les non-bénéficiaires (2 793 \$).

6.1 Le Programme de prêts et bourses

6.1.1 Les montants reçus

Le Programme de prêts et bourses permet aux étudiants dont les ressources financières sont insuffisantes de poursuivre à temps plein des études à la formation professionnelle, au collégial ou à l'université. Ce programme s'appuie sur les dépenses normalement liées à la poursuite des études, desquelles sont soustraites les contributions de l'étudiant, des parents ou du conjoint, s'il y a lieu, pour déterminer les montants de prêt et de bourse à accorder.

Durant l'année 2006-2007¹⁴, l'Aide financière aux études a octroyé 134 362 prêts et 89 548 bourses d'études. Ainsi, à la formation professionnelle, le prêt moyen était de 3 309 \$, alors que la bourse moyenne était de 3 814 \$. Chez les étudiants du collégial, les prêts et bourses étaient en moyenne respectivement de 2 870 \$ et de 3 359 \$. Enfin, notons que les étudiants universitaires ont reçu une aide moyenne de 3 482 \$ sous forme de prêt et de 4 304 \$ sous forme de bourse.

¹⁴ Selon le rapport statistique 2006-2007 de l'Aide financière aux études.

6.1.1.1 L'influence de l'âge

Les montants moyens de prêt et de bourse que déclarent les étudiants tendent à augmenter avec l'âge. On peut facilement établir un lien entre les dépenses des étudiants, généralement plus élevées à un âge avancé, et les montants de prêt et de bourse plus élevés qu'ils reçoivent.

Tableau 6.1

Montants moyens de prêt et de bourse déclarés pour l'année scolaire 2006-2007 selon le groupe d'âge et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	(\$)		(\$)		(\$)		(\$)	
	Prêt	Bourse	Prêt	Bourse	Prêt	Bourse	Prêt	Bourse
15-16 ans	-	-	1 970	2 044	-	-	1 987	2 325
17-19 ans	2 954	3 333	2 044	1 998	2 537	2 127	2 264	2 276
20-24 ans	4 198	3 760	2 948	2 968	2 753	3 307	2 923	3 289
25-29 ans	4 024	5 596	4 347	3 918	3 194	4 316	3 543	4 370
30-34 ans	4 527	3 890	4 705	4 586	3 477	3 922	3 857	4 021
35 ans ou plus	5 297	4 032	4 877	4 756	3 355	4 786	4 204	4 625
Total	3 927	4 001	2 818	2 839	2 940	3 665	3 018	3 465

6.1.1.2 L'influence du lieu de résidence

Le tableau 6.2 reflète bien l'influence des dépenses admises sur le montant d'aide accordé. Rappelons que l'un des principaux critères utilisés pour déterminer ces dépenses pour chaque étudiant est le lieu de résidence. Ainsi, les étudiants qui habitent ailleurs que chez leurs parents reçoivent une aide plus élevée de façon à pouvoir assumer des frais de subsistance plus importants.

Cette aide supplémentaire est particulièrement évidente si l'on considère le montant accordé sous forme de bourse : un écart moyen de près de 2 000 \$ sépare les étudiants résidents des non-résidents.

Tableau 6.2

Montants moyens de prêt et de bourse déclarés pour l'année scolaire 2006-2007 selon le lieu de résidence pendant l'année scolaire et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	(\$)		(\$)		(\$)		(\$)	
	Prêt	Bourse	Prêt	Bourse	Prêt	Bourse	Prêt	Bourse
Résidents	4 063	2 857	2 168	1 235	2 496	2 288	2 552	1 951
Non-résidents	3 833	4 314	3 151	3 394	3 073	3 915	3 189	3 824
Total	3 898	4 008	2 817	2 838	2 940	3 665	3 014	3 465

6.1.1.3 L'influence de la présence de la contribution d'un tiers

Parmi les étudiants qui reçoivent une bourse, ceux qui ne bénéficient pas d'une contribution financière de leurs parents ou de leur conjoint reçoivent une bourse moyenne de 3 687 \$, alors que les étudiants avec contribution en reçoivent une de 2 940 \$. Signalons que le fait de recevoir une contribution des parents ou du conjoint est pris en considération lors du calcul de l'aide financière : le montant de la contribution de l'étudiant, de ses parents ou de son conjoint est déduit de ses dépenses admises.

Le fait de recevoir une contribution de ses parents ou de son conjoint influence moins le montant de bourse accordé que le fait de résider chez ses parents. En effet, de façon générale, les règles d'attribution du Programme prévoient que les étudiants qui résident chez leurs parents reçoivent une contribution de ceux-ci, qui peut être matérielle ou financière. Ainsi, le calcul de l'aide financière pour un étudiant qui loge chez ses parents tient compte de dépenses moins grandes et d'une aide financière des parents, ce qui se répercute sur le montant de prêt et de bourse auquel l'étudiant aura droit.

Tableau 6.3

Montants moyens de prêt et de bourse déclarés pour l'année scolaire 2006-2007 selon la présence d'une contribution d'un tiers et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	(\$)		(\$)		(\$)		(\$)	
	Prêt	Bourse	Prêt	Bourse	Prêt	Bourse	Prêt	Bourse
Avec contribution	3 897	3 460	2 523	2 268	2 775	3 305	2 753	2 940
Sans contribution	3 936	4 135	3 027	3 168	3 017	3 809	3 154	3 687
Total	3 927	4 001	2 818	2 839	2 940	3 665	3 018	3 465

Il importe enfin de souligner que les données du tableau 6.3 concernent à la fois les étudiants qui reçoivent une contribution de leurs parents et ceux qui en reçoivent une de leur conjoint. Ces derniers se voient attribuer un montant de prêt et de bourse généralement supérieur à celui que reçoivent les étudiants pour lesquels une contribution des parents est prise en considération. En effet, parce que les étudiants qui bénéficient d'une contribution de leur conjoint ne résident généralement pas chez leurs parents, ils se voient reconnaître un niveau de dépenses nettement supérieur à celui des étudiants qui habitent chez leurs parents. Le fait qu'une part des étudiants avec contribution soient autonomes et aient un conjoint explique en partie que l'écart entre les étudiants avec contribution et ceux sans contribution ne soit pas aussi important que celui que l'on constate entre les résidents et les non-résidents.

6.1.2 La raison principale pour laquelle un étudiant ne bénéficie pas du Programme de prêts et bourses

La majorité des étudiants qui ne bénéficient pas du Programme de prêts et bourses (62,2 %) affirment qu'ils ont des ressources financières suffisantes.

La deuxième raison la plus souvent mentionnée est qu'ils ne se croient pas admissibles au Programme (22,2 %). Chez les étudiants de l'université, 25,2 % des non-bénéficiaires n'ont pas soumis de demande d'aide financière aux études pour cette raison.

Tableau 6.4

Répartition des étudiants selon la raison principale pour laquelle ils ne bénéficient pas du Programme de prêts et bourses et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle (%)	Collégial (%)	Université (%)	Total (%)
Ressources financières				
suffisantes	66,4	63,9	57,7	62,2
Inadmissibilité présumée	18,9	21,3	25,2	22,2
Demande refusée	3,6	5,0	7,9	5,7
Ignorance de l'existence du				
Programme de prêts et bourses	2,5	3,4	2,8	3,0
Désir de ne pas ou plus				
avoir de dettes	1,9	1,2	1,5	1,4
Autres	5,2	3,6	3,7	3,9
NSP/NRP	1,6	1,8	1,2	1,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

6.2 Le revenu total et les sources complémentaires de revenu

6.2.1 Le revenu total

Le revenu total des étudiants considéré dans le cadre de cette enquête ne correspond pas au montant déclaré au ministère du Revenu du Québec. Ce revenu comprend le revenu d'emploi, les sommes provenant du Programme de prêts et bourses, les prestations d'autres programmes gouvernementaux ainsi que l'aide financière apportée par les parents ou le conjoint. La définition plus large qui a été retenue pour le terme «revenu total» vise à établir le montant total dont bénéficient les étudiants au cours d'une année.

6.2.1.1 L'influence du statut à l'Aide financière aux études et de l'âge

Les données qui figurent au tableau 6.5 permettent de constater que, globalement, les étudiants non bénéficiaires ont un revenu plus élevé que les bénéficiaires. La différence est particulièrement marquée dans les catégories d'âge supérieures à 25 ans. Pour ce qui est des catégories d'âge moins avancées, le revenu moyen plus bas des non-bénéficiaires peut s'expliquer par la plus forte proportion, dans ce groupe, d'étudiants résidant chez leurs parents, recevant par le fait même une contribution de ceux-ci et ayant, par conséquent, des besoins moins grands en matière de revenus.

Tableau 6.5

Revenu brut moyen pour l'année 2006 selon le groupe d'âge, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	(\$)		(\$)		(\$)		(\$)	
	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.
15-16 ans	-	6 300	4 971	4 439	-	-	5 132	4 641
17-19 ans	7 750	8 661	7 422	6 803	7 289	8 842	7 456	7 288
20-24 ans	12 676	14 971	10 645	11 287	11 662	12 887	11 533	12 853
25-29 ans	13 688	15 814	12 235	21 699	15 734	23 645	14 769	21 567
30-34 ans	15 572	21 053	15 889	44 333	15 576	27 692	15 631	27 861
35 ans ou plus	12 742	18 348	14 863	21 650	13 959	42 901	13 947	26 625
Total	11 740	13 350	9 556	8 179	12 896	15 902	11 636	11 914

6.2.1.2 L'influence du lieu de résidence

Le tableau 6.6 de l'annexe 6 montre que les étudiants qui résident chez leurs parents ont un revenu inférieur (9 295\$ pour les bénéficiaires et 8 883\$ pour les non-bénéficiaires) à celui des étudiants qui demeurent ailleurs (12 488\$ pour les bénéficiaires et 18 129\$ pour les non-bénéficiaires).

L'âge semble être le facteur qui influence le plus le revenu moyen des étudiants, particulièrement parce que le revenu total augmente avec l'âge. Or, les étudiants qui résident chez leurs parents sont généralement plus jeunes que les étudiants qui habitent ailleurs, ce qui explique leur revenu beaucoup moins élevé.

6.2.1.3 L'influence de la présence d'une contribution d'un tiers

De façon générale, la présence d'une contribution financière des parents ou du conjoint correspond à un niveau de revenu plus bas pour les étudiants (voir le tableau 6.7 de l'annexe 6). Les étudiants bénéficiaires qui reçoivent une contribution d'un tiers ont un revenu moyen de 10 076\$, alors que celui des non-bénéficiaires est de 9 454\$. Les étudiants qui ne reçoivent aucun soutien financier de leurs parents ni de leur conjoint ont un revenu moyen de 12 412\$ dans le cas des bénéficiaires et de 15 366\$ pour les non-bénéficiaires.

Il semble que l'âge des étudiants influence le niveau de revenu comme il le fait pour le lieu de résidence. Ainsi, les étudiants qui bénéficient d'une contribution financière d'un tiers sont généralement plus jeunes et ils ont un revenu moins élevé que les autres étudiants, et ce, peu importe le montant de la contribution. Le tableau 5.13 du chapitre 5 situe le montant annuel moyen de la contribution des parents à 3 195\$ pour les non-bénéficiaires et à 3 512\$ pour les bénéficiaires. Par ailleurs, le revenu d'emploi des étudiants qui reçoivent une contribution d'un tiers est moindre en raison du nombre moins élevé d'heures qu'ils consacrent à leur travail (voir le tableau 3.24 du chapitre 3).

6.2.2 Les revenus de sources complémentaires

Les revenus de sources complémentaires sont tous les revenus qui ne proviennent ni d'un emploi, ni du Programme de prêts et bourses, ni d'une contribution des parents ou du conjoint. Ces revenus comprennent les bourses d'études autres que celles attribuées par l'Aide financière aux études, les prestations d'une aide financière de dernier recours¹⁵ et de l'assurance-emploi, les allocations de formation d'Emploi-Québec, les pensions alimentaires et les revenus de placement.

Une première constatation qui peut être faite quant aux revenus de sources complémentaires est qu'une proportion plus importante de non-bénéficiaires (39,6 %) que de bénéficiaires (23,7 %) déclarent de tels revenus (nombre total d'étudiants au tableau 6.8 en annexe).

Tableau 6.8

Répartition des étudiants recevant des revenus de sources complémentaires selon la provenance de ces revenus, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement (synthèse du tableau présenté en annexe)

	Bénéficiaires (%)	Non-bénéficiaires (%)
Bourses d'études (autres que celle de l'AFE)	51,9	29,7
Revenus de placement	38,9	45,3
Prestations de l'assurance-emploi	4,8	9,6
Allocations d'Emploi-Québec	1,2	13,2
Prestations d'une aide financière de dernier recours	0,8	1,7
Pensions alimentaires	2,4	0,5
Total	100,0	100,0

Les données du tableau 6.8 révèlent que la principale source complémentaire de revenu pour les bénéficiaires semble être les bourses d'études (autres que celle de l'AFE). Ainsi, chez les bénéficiaires, cette source procure un revenu mensuel moyen de 375 \$. Les non-bénéficiaires, quant à eux, nomment les placements comme principale source complémentaire de revenu, lesquels leur procurent, en moyenne, 86 \$ mensuellement. Par contre, il importe de noter que, comme le nombre d'étudiants ayant déclaré des revenus de sources complémentaires est très faible, il faut interpréter ces données avec prudence.

Les étudiants non bénéficiaires ont été plus nombreux à affirmer recevoir des prestations de l'assurance-emploi et des allocations de formation d'Emploi-Québec. Ce constat peut s'expliquer simplement par le fait que les prestataires de ces programmes sont exclus du Programme de prêts et bourses.

Tableau 6.9

Montants mensuels moyens reçus par les étudiants selon la provenance du revenu, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement (synthèse du tableau présenté en annexe)

	Bénéficiaires (\$)	Non-bénéficiaires (\$)
Bourses d'études (autres que celle de l'AFE)	375	661
Revenus de placement	66	86
Prestations de l'assurance-emploi	1 096	904
Allocations d'Emploi-Québec	-	896
Prestations d'une aide financière de dernier recours	-	278
Pensions alimentaires	359	-

¹⁵ Il s'agit des prestations versées par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

6.3 L'endettement

Cette section traite de l'endettement total, c'est-à-dire de la dette contractée dans le cadre du Programme de prêts et bourses, des autres dettes liées aux études ainsi que des dettes non relatives aux études, à l'exception du prêt hypothécaire, qui n'est pas considéré comme une dette en soi.

6.3.1 L'endettement total

L'endettement total comprend les dettes contractées dans le cadre du Programme de prêts et bourses et celles liées à l'utilisation de cartes de crédit ou de marges de crédit ou encore à l'obtention de prêts personnels.

6.3.1.1 L'influence de l'âge et du statut à l'Aide financière aux études

D'après les données présentées au tableau 6.10, les étudiants bénéficiaires du Programme de prêts et bourses ont un endettement total beaucoup plus important que les autres. La plus grande partie de l'endettement des bénéficiaires est attribuable à leur dette d'études, ce qui explique l'écart constaté. Les sections qui portent sur la dette d'études et les autres dettes fourniront des informations supplémentaires sur ce point.

Ces données mettent également en lumière l'effet important de l'âge sur le niveau d'endettement. On constate ainsi qu'au fur et à mesure que l'âge augmente, le niveau d'endettement est plus élevé. Cette tendance s'observe tant chez les étudiants bénéficiaires que chez les non-bénéficiaires. Par ailleurs, c'est chez les étudiants de l'université que l'on note le niveau d'endettement le plus élevé, l'âge étant fortement relié à l'ordre d'enseignement.

Tableau 6.10

Endettement moyen selon le groupe d'âge, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	(\$)		(\$)		(\$)		(\$)	
	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.
15-16 ans	-	77	1 731	406	-	-	1 865	365
17-19 ans	5 179	1 225	4 208	430	5 208	363	4 510	552
20-24 ans	8 918	3 604	9 321	1 829	10 359	2 137	10 001	2 294
25-29 ans	10 110	4 194	12 065	2 952	15 006	7 748	13 840	6 131
30-34 ans	12 291	3 440	9 140	2 333	15 574	8 904	13 895	5 565
35 ans ou plus	9 911	4 418	9 843	5 000	15 634	6 698	12 852	5 233
Total	8 407	2 762	6 923	803	12 029	3 123	9 846	1 985

6.3.1.2 L'influence du revenu brut total pour l'année 2006

On remarque une tendance générale au tableau 6.11 : il semble exister un lien entre le revenu des étudiants et leur niveau d'endettement, ce dernier ayant tendance à s'accroître au fur et à mesure que le revenu augmente. Cette propension s'explique principalement par l'âge, qui détermine dans une large mesure le niveau de revenu des étudiants. Comme nous l'avons souligné précédemment dans ce rapport, à un âge plus avancé correspond généralement un meilleur revenu d'emploi pour les étudiants en raison de l'expérience de travail qu'ils ont déjà acquise et de leur niveau de scolarité souvent plus élevé.

Tableau 6.11

Endettement moyen selon le revenu brut total pour l'année 2006, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	(\$)		(\$)		(\$)		(\$)	
	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.
Moins de 2 000 \$	7 702	1 547	4 706	137	11 569	1 600	7 966	623
De 2 000 \$ à 4 999 \$	5 104	1 221	4 299	249	8 855	1 029	5 955	457
De 5 000 \$ à 9 999 \$	6 497	1 336	6 071	719	9 962	1 522	7 835	1 048
De 10 000 \$ à 19 999 \$	9 379	3 556	9 068	1 372	13 271	2 799	11 760	2 498
20 000 \$ ou plus	11 777	5 665	11 130	3 232	13 467	6 338	12 845	5 609
Total	8 307	3 092	7 146	859	12 210	3 293	10 060	2 132

6.3.2 La dette contractée dans le cadre du Programme de prêts et bourses, telle qu'elle a été déclarée par l'étudiant

La présente section traite des variables qui semblent influencer le niveau de la dette d'études contractée dans le cadre du Programme de prêts et bourses selon la déclaration de l'étudiant. Le nombre de répondants dans ce cas est donc moindre.

6.3.2.1 L'influence de l'âge et de l'ordre d'enseignement

Tous ordres d'enseignement confondus, les bénéficiaires ont déclaré avoir une dette d'études moyenne de 9 930 \$ reliée au Programme de prêts et bourses. Ce montant correspond à la dette d'études accumulée au moment du sondage et non à la dette d'études moyenne qu'ils avaient à la fin de leur formation professionnelle ou encore de leurs études collégiales ou universitaires.

Par ailleurs, le tableau 6.12 révèle un écart important entre les niveaux d'endettement des étudiants des trois ordres d'enseignement. La longueur des programmes d'études et l'âge des étudiants sont les deux variables qui font que les étudiants de l'université sont les plus endettés. Ils sont suivis des étudiants de la formation technique au collégial et des étudiants de la formation professionnelle.

Tableau 6.12

Dette moyenne contractée dans le cadre du Programme de prêts et bourses, telle qu'elle a été déclarée par l'étudiant, selon le groupe d'âge et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle	Collégial (formation générale)	Collégial (formation technique)	Université (1 ^{er} cycle)	Université (cycles supérieurs)	Total
	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
15-16 ans	-	2 198	2 169	-	-	2 331
17-19 ans	4 836	3 694	4 883	6 151	-	4 688
20-24 ans	7 376	5 434	8 434	9 586	11 745	9 209
25-29 ans	8 153	-	10 938	13 609	16 483	13 068
30-34 ans	10 104	-	7 787	13 697	16 096	12 686
35 ans ou plus	8 427	-	8 078	11 186	16 337	10 861
Total	7 118	4 043	7 382	10 571	14 821	9 330

6.3.2.2 L'influence du lieu de résidence

Le lieu de résidence semble influencer le niveau de la dette d'études. En effet, comme le montrent les données du tableau 6.13, le fait de résider chez ses parents correspond à une dette d'études moins élevée.

Parmi les facteurs qui peuvent expliquer ce lien se trouve le fait que les étudiants qui résident chez leurs parents se voient reconnaître moins de dépenses par l'Aide financière aux études, ce qui se traduit par un montant de prêt moins élevé. À cela s'ajoute le fait que les étudiants qui résident chez leurs parents sont généralement plus jeunes que les autres. Ces étudiants ont généralement un moins grand nombre d'années d'études et, par conséquent, une dette d'études moins élevée.

Tableau 6.13

Dette moyenne contractée dans le cadre du Programme de prêts et bourses, telle qu'elle a été déclarée par l'étudiant, selon le lieu de résidence et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle (\$)	Collégial (\$)	Université (\$)	Total (\$)
Résidents	6 063	4 165	8 128	6 327
Non-résidents	7 490	7 598	12 539	10 403
Total	7 098	6 523	11 523	9 332

6.3.2.3 L'influence de la présence d'une contribution d'un tiers

Le fait de recevoir une contribution des parents ou du conjoint se traduit par une dette d'études moins élevée. Bien que la présence d'une contribution d'un tiers ait un effet sur le niveau d'endettement lié aux études, son impact est quand même moins marqué que celui du lieu de résidence sur cette même variable.

Ce sont les étudiants de l'université qui sont les plus touchés par le fait de recevoir une contribution d'un tiers. En effet, les étudiants qui ne bénéficient pas d'une telle contribution doivent, en moyenne, 2 506 \$ de plus que les étudiants qui en reçoivent une.

Tableau 6.14

Dette moyenne contractée dans le cadre du Programme de prêts et bourses, telle qu'elle a été déclarée par l'étudiant, selon la présence d'une contribution d'un tiers et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle (\$)	Collégial (\$)	Université (\$)	Total (\$)
Avec contribution	6 148	5 768	9 736	7 832
Sans contribution	7 353	6 984	12 242	9 986
Total	7 118	6 517	11 523	9 328

6.3.2.4 L'influence de la présence d'enfants à charge

La dette d'études des bénéficiaires qui ont un ou plusieurs enfants à charge est généralement plus élevée que celle des étudiants sans enfant. Globalement, cette dette s'élève à 10 868 \$ pour les étudiants qui ont au moins un enfant à charge et à 9 067 \$ pour les étudiants sans enfant (voir le tableau 6.15 de l'annexe 6).

L'âge plus avancé des étudiants qui ont des enfants et leur niveau de dépenses plus élevé, qui leur permet d'obtenir le montant de prêt maximum, expliquent leur dette d'études également plus élevée.

6.3.3 Les autres dettes

Cette section traite exclusivement des dettes autres que les dettes d'études, contractées dans le cadre du Programme de prêts et bourses ou non. Il s'agit donc de dettes découlant de l'utilisation de cartes ou de marges de crédit ainsi que de l'obtention de prêts personnels. Les dettes relatives à des prêts hypothécaires n'ont pas été prises en considération.

6.3.3.1 L'influence du statut à l'Aide financière aux études

Près de la moitié des étudiants ont déclaré avoir une dette non liée aux études. Ce sont les étudiants de la formation professionnelle et de l'université qui ont la plus forte propension à s'endetter (pour des dépenses autres que celles liées à leurs études).

Tableau 6.16

Endettement moyen non relatif aux études selon le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle (\$)	Collégial (\$)	Université (\$)	Total (\$)
Bénéficiaires	2 021	1 654	1 719	1 739
Non-bénéficiaires	4 238	2 056	2 440	2 793
Total	3 445	1 848	2 004	2 237

Les étudiants de la formation professionnelle ont la dette la plus importante (3 445 \$). Ils sont suivis des étudiants de l'université (2 004 \$) et de ceux du collégial (1 848 \$). Le profil particulier des étudiants de la formation professionnelle, qui présentent une plus forte propension à effectuer un retour aux études après avoir occupé plus ou moins longtemps un emploi, peut expliquer qu'ils aient une dette non relative aux études plus importante.

6.3.3.2 L'influence de l'âge

De façon générale, l'âge fait augmenter l'endettement. On peut établir un lien entre le fait d'avancer en âge et les besoins matériels plus grands auxquels les étudiants doivent faire face. Le fait d'avoir quitté la résidence de ses parents, de vivre seul ou avec un conjoint et d'avoir des enfants à charge sont autant de caractéristiques liées au fait d'être plus âgé et elles contribuent toutes à l'apparition de plus grands besoins.

Tableau 6.17

Endettement moyen non relatif aux études selon le groupe d'âge et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle (\$)	Collégial (\$)	Université (\$)	Total (\$)
15-16 ans	-	1 611	-	1 494
17-19 ans	2 036	1 185	748	1 346
20-24 ans	4 041	2 169	1 835	2 244
25-29 ans	2 776	2 380	2 116	2 286
30-34 ans	4 539	3 218	2 205	2 937
35 ans ou plus	5 197	5 457	3 383	4 376
Total	3 445	1 848	2 004	2 237

6.3.3.3 L'influence du lieu de résidence

Les données du tableau 6.18 établissent une relation entre la dette non liée aux études et le lieu de résidence. Les étudiants de la formation professionnelle et du collégial qui résident ailleurs que chez leurs parents ont une dette plus élevée que ceux qui résident chez leurs parents. On observe une tendance inverse pour les étudiants de l'université. Cependant, la différence sur le plan de l'endettement est tout de même assez faible.

Tableau 6.18

Endettement moyen non relatif aux études selon le lieu de résidence et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle (\$)	Collégial (\$)	Université (\$)	Total (\$)
Résidents	3 224	1 531	2 202	2 148
Non-résidents	3 626	2 161	1 923	2 294
Total	3 451	1 849	2 004	2 238

6.3.3.4 L'influence de l'activité principale exercée avant l'inscription au programme d'études poursuivi en 2006-2007

L'activité principale exercée avant l'inscription au programme d'études poursuivi au moment de l'enquête est l'une des variables qui semblent influencer le niveau de la dette non liée aux études. On constate ainsi que les étudiants qui suivent un cheminement scolaire continu ont contracté une dette moins élevée que celle des étudiants qui ont temporairement interrompu leurs études.

Ainsi, le fait d'intégrer le marché du travail semble favoriser l'émergence de nouveaux besoins, lesquels se traduisent par un endettement plus élevé.

Tableau 6.19

Endettement moyen non relatif aux études selon l'activité principale exercée avant l'inscription au programme d'études poursuivi pendant l'année scolaire 2006-2007 et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle (\$)	Collégial (\$)	Université (\$)	Total (\$)
Études	2 378	1 489	1 808	1 752
Autres occupations	4 008	2 840	2 621	3 218
Total	3 445	1 848	2 004	2 237

6.3.3.5 L'influence de la présence d'enfants à charge

La présence d'enfants à charge augmente le niveau d'endettement. Les dépenses plus nombreuses qu'engendre le fait d'avoir des enfants expliquent ce niveau plus élevé de la dette.

L'écart plus important que l'on constate entre les étudiants du collégial qui ont des enfants à charge et ceux qui n'en ont pas doit toutefois être interprété avec prudence, car le nombre restreint d'étudiants du collégial qui ont au moins un enfant à charge ne permet pas de généraliser ces résultats sans crainte.

Tableau 6.20

Endettement moyen non relatif aux études selon la présence d'enfants à charge et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle	Collégial	Université	Total
	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
Sans enfant à charge	3 116	1 653	1 884	2 016
Avec enfants à charge	4 472	3 950	2 946	3 724
Total	3 445	1 848	2 004	2 237

La famille et le conjoint

PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS

■ La famille

- On compte un plus grand nombre de bénéficiaires (43,9 %) dont les parents ne vivent plus ensemble que de non-bénéficiaires (28,2 %) dans la même situation.
- Les parents des étudiants bénéficiaires ont généralement un niveau de scolarité moins élevé que les parents des non-bénéficiaires.
- Les parents des étudiants bénéficiaires ont aussi une occupation légèrement moins rémunératrice que les parents des non-bénéficiaires.

■ Le conjoint

- Le profil du conjoint (scolarité, occupation et revenu) ne semble pas influencer beaucoup la propension de l'étudiant à bénéficier ou non du Programme de prêts et bourses.

Ce chapitre présente un portrait sommaire des familles des étudiants, ce qui permet de dégager certains constats quant à leurs origines socioéconomiques. La profession, le niveau de scolarité et le revenu des parents ainsi que du conjoint sont particulièrement examinés.

7.1 La famille

7.1.1 La situation conjugale des parents

Les données du tableau 7.1 permettent de constater que les étudiants bénéficiaires sont proportionnellement plus nombreux que les non-bénéficiaires à avoir des parents qui ne vivent plus ensemble. C'est le cas de 43,9 % des bénéficiaires et de 28,2 % des non-bénéficiaires. Les proportions sont comparables pour les étudiants des trois ordres d'enseignement. On peut donc constater une plus forte représentation des étudiants qui viennent de familles éclatées parmi les bénéficiaires.

Ces données sont aisément compréhensibles lorsque l'on considère le fait que, lorsque les parents ne vivent plus ensemble, particulièrement dans une famille monoparentale, les ressources financières de la famille sont généralement plus limitées. Cette situation peut amener les étudiants à faire une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de prêts et bourses. Les règles d'attribution du Programme tiennent d'ailleurs compte du fait que des parents vivent séparément¹⁶.

¹⁶ Les règles d'attribution de l'aide financière font en sorte que, pour les étudiants qui résident chez leurs parents, le montant de la contribution de ces derniers est calculé sur la base des salaires du père et de la mère. Dans le cas des étudiants dont les parents ne vivent pas ensemble, c'est généralement un seul salaire qui est considéré lors du calcul de la contribution parentale.

Tableau 7.1

Répartition des étudiants selon la situation conjugale des parents, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	(%)		(%)		(%)		(%)	
	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.
Parents vivant ensemble	50,9	61,4	53,0	72,8	58,6	75,4	55,7	71,6
Parents vivant séparés	48,4	37,5	46,6	27,2	41,1	24,4	43,9	28,2
NSP/NRP	0,6	1,1	0,4	-	0,3	0,2	0,4	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

7.1.2 Le nombre d'enfants à la charge des parents

Les données présentées dans cette section ont trait au nombre d'enfants à la charge des parents des étudiants sondés, c'est-à-dire les enfants dont ils doivent assurer la subsistance.

On constate que les parents des étudiants bénéficiaires ont généralement moins d'enfants à charge que les parents des non-bénéficiaires : 52,9 % des premiers n'ont aucun autre enfant à charge, alors que la proportion est de 40,7 % chez les seconds.

On aurait pu croire que les parents des étudiants bénéficiaires auraient un plus grand nombre d'enfants à charge et que, par conséquent, ils auraient consacré moins de ressources financières à leurs études, ce qui les aurait amenés à recourir au Programme de prêts et bourses. Si les résultats présentés au tableau 7.2 indiquent le contraire, c'est peut-être parce que les étudiants bénéficiaires sont plus âgés que les non-bénéficiaires. Leurs parents plus âgés pourraient donc expliquer le fait qu'ils n'ont plus d'enfant à leur charge.

La prise en considération de l'ordre d'enseignement corrobore cette explication. Ainsi, c'est chez les parents des étudiants de la formation professionnelle et de l'université, lesquels sont les plus âgés, que se trouve la plus forte proportion de personnes qui n'ont pas d'enfant à charge. Les parents des étudiants du collégial ont, quant à eux, un plus grand nombre d'enfants à charge.

Tableau 7.2

Répartition des étudiants selon le nombre d'enfants à la charge des parents, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	(%)		(%)		(%)		(%)	
	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.
Aucun enfant à charge	58,6	54,6	46,2	31,1	55,8	45,6	52,9	40,7
Un enfant à charge	22,6	30,7	29,4	39,5	25,5	35,7	26,4	36,5
Deux enfants à charge	10,4	9,8	15,8	20,1	12,8	14,0	13,5	16,0
Trois enfants à charge	3,4	2,7	5,2	6,6	3,4	3,3	4,0	4,7
Quatre enfants à charge ou plus	4,9	2,2	3,4	2,7	2,5	1,5	3,1	2,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

7.1.3 L'occupation principale des parents

7.1.3.1 L'influence du statut à l'Aide financière aux études

Tableau 7.3

Répartition des étudiants selon l'occupation principale du père, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	(%)		(%)		(%)		(%)	
	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.
Salarié	41,9	54,7	50,7	68,7	46,9	60,7	47,5	63,2
Travailleur autonome	15,8	14,2	16,6	17,4	16,9	17,6	16,6	16,9
Étudiant	0,2	0,3	0,9	1,0	0,3	0,2	0,5	0,6
Personne à la maison	1,1	1,9	1,7	0,9	1,8	1,1	1,7	1,2
Rentier, invalide ou retraité	18,3	15,3	12,6	5,7	19,9	13,7	17,2	10,4
Prestataire de l'assurance-emploi ou d'une aide financière de dernier recours	2,7	1,1	4,6	1,4	2,8	0,7	3,4	1,1
Père décédé ou inconnu	14,5	10,5	9,8	3,2	9,0	4,0	10,0	4,9
Autre	0,6	-	0,1	0,2	0,2	-	0,2	0,1
NSP/NRP	4,8	2,1	2,8	1,5	2,3	2,0	2,8	1,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les étudiants ont déclaré que leur père était un salarié dans 47,5 % des cas pour les bénéficiaires et 63,2 % des cas pour les non-bénéficiaires. Globalement, près des trois quarts des étudiants ont déclaré que leur père exerçait un emploi actif (salarié ou travailleur autonome).

Les pères des étudiants bénéficiaires sont plus souvent rentiers, invalides, retraités, prestataires de l'assurance-emploi ou encore prestataires d'une aide financière de dernier recours comparativement à ceux des non-bénéficiaires. On peut donc en déduire que le revenu généralement moindre associé à ces occupations peut inciter les étudiants à avoir recours plus souvent au Programme de prêts et bourses.

Tableau 7.4

Répartition des étudiants selon l'occupation principale de la mère, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	(%)		(%)		(%)		(%)	
	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.
Salariée	43,6	53,6	55,8	68,2	52,6	65,1	52,5	64,3
Travailleuse autonome	8,4	7,0	8,6	10,3	9,0	8,5	8,8	9,0
Étudiante	1,9	0,3	2,0	0,3	0,4	0,5	1,1	0,3
Personne à la maison	21,1	17,4	17,4	12,7	15,0	11,6	16,6	13,2
Rentière, invalide ou retraitée	14,5	14,2	8,9	4,5	17,1	11,1	14,0	8,7
Prestataire de l'assurance-emploi ou d'une aide financière de dernier recours	4,0	1,6	3,7	1,4	2,3	1,0	3,0	1,3
Mère décédée ou inconnue	4,0	4,0	2,7	1,3	2,1	1,6	2,6	1,9
Autre	0,2	-	0,3	0,3	0,3	0,1	0,3	0,1
NSP/NRP	2,3	1,9	0,6	1,1	1,2	0,5	1,2	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Pour ce qui est de la mère, la répartition des occupations suit de près le profil observé dans le cas du père. La plus grande différence est la proportion plus élevée de mères au foyer comparativement aux pères, autant chez les bénéficiaires que chez les non-bénéficiaires.

Selon l'ordre d'enseignement, on remarque que la proportion de mères rentières, invalides ou retraitées est plus grande pour les étudiants de la formation professionnelle et de l'université. Cela peut s'expliquer par l'âge plus avancé des étudiants de ces deux groupes.

7.1.4 Le niveau de scolarité des parents

7.1.4.1 La répartition selon le statut à l'Aide financière aux études

Les données des tableaux 7.5 et 7.6 montrent que les parents des étudiants non bénéficiaires ont généralement une plus grande scolarité que les parents des étudiants bénéficiaires. Les pères et les mères des étudiants bénéficiaires sont ainsi plus nombreux que ceux des non-bénéficiaires à ne pas avoir terminé leurs études secondaires ou à n'avoir fait que celles-ci. À l'inverse, les parents des non-bénéficiaires sont proportionnellement plus nombreux à avoir terminé un programme d'études collégiales ou à avoir obtenu un diplôme universitaire.

7.1.4.2 L'influence de l'ordre d'enseignement

Tableau 7.5

Répartition des étudiants selon le niveau de scolarité du père, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	(%)		(%)		(%)		(%)	
	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.
Secondaire non terminé	27,3	22,5	21,7	9,7	16,5	8,5	19,7	11,6
Secondaire terminé	32,0	34,1	32,0	26,2	24,8	17,2	28,2	24,4
Collégial ou équivalent non terminé	1,7	2,1	3,7	3,4	2,8	3,5	3,0	3,2
Collégial ou équivalent terminé	10,3	13,5	15,0	19,7	14,1	17,3	14,0	17,7
Université non terminée	0,2	0,9	1,6	1,4	1,7	0,9	1,5	1,1
Certificat universitaire	1,0	1,5	3,3	3,9	3,6	4,3	3,2	3,6
Baccalauréat	6,4	7,2	8,5	16,4	19,5	26,7	14,1	18,4
Maîtrise	2,2	2,7	2,8	6,9	8,2	12,1	5,6	8,0
Doctorat	0,2	0,6	0,9	4,6	3,8	5,5	2,4	4,2
NSP/NRP	18,5	15,0	10,5	7,8	4,9	4,0	8,5	7,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

D'après les données des tableaux 7.5 et 7.6, qui ont été compilées par ordre d'enseignement, plus le niveau de scolarité de l'étudiant augmente, plus celui atteint par ses parents est proportionnellement élevé.

Ces données indiquent également que, pour chaque ordre d'enseignement, les parents des étudiants bénéficiaires du Programme de prêts et bourses ont un niveau de scolarité moins élevé que les parents des non-bénéficiaires. À titre d'exemple, on remarque que, parmi les parents des étudiants de l'université, 41,3 % des pères des bénéficiaires ont terminé le secondaire ou ont moins qu'une formation secondaire. Pour les pères des non-bénéficiaires, la proportion est de 25,7 %. Quant aux parents des étudiants du collégial, 53,7 % des pères des étudiants bénéficiaires ont terminé le secondaire ou ont moins qu'une formation secondaire, alors que 35,9 % des pères des non-bénéficiaires sont dans cette situation.

Ces résultats s'expliquent bien sûr par le fait qu'un niveau de scolarité plus élevé des parents donne généralement accès à un emploi plus rémunérateur, lequel influence le fait que l'étudiant bénéficie ou non d'une aide financière.

Tableau 7.6

Répartition des étudiants selon le niveau de scolarité de la mère, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	(%)		(%)		(%)		(%)	
	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.
Secondaire non terminé	23,7	20,4	19,6	6,9	12,1	5,3	16,2	8,9
Secondaire terminé	37,9	38,3	34,2	27,4	28,1	20,6	31,5	27,0
Collégial ou équivalent non terminé	2,2	0,8	4,1	2,8	3,1	2,9	3,3	2,5
Collégial ou équivalent terminé	14,5	17,0	23,2	24,6	22,9	26,3	21,9	23,8
Université non terminée	0,7	0,6	0,8	2,0	1,7	1,7	1,3	1,6
Certificat universitaire	2,0	2,8	2,5	4,1	2,7	4,7	2,6	4,1
Baccalauréat	6,1	5,0	7,3	17,7	18,3	24,1	13,0	17,6
Maîtrise	0,9	2,2	1,7	7,0	7,3	8,7	4,5	6,7
Doctorat	-	0,6	0,3	1,7	1,0	1,8	0,7	1,5
NSP/NRP	12,1	12,3	6,2	5,8	2,8	3,9	5,1	6,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

7.1.5 Le revenu des parents

Le tableau 7.7 permet de faire des observations concernant le revenu brut moyen estimé des parents pour l'année 2006. Cependant, comme la proportion d'étudiants ne connaissant pas ou ne voulant pas divulguer le revenu de leurs parents est très importante, ces résultats doivent être considérés avec prudence.

Selon la catégorie du revenu brut approximatif des parents, on peut constater qu'il semble y avoir une différence quant à la répartition des étudiants selon qu'ils bénéficient ou non d'une aide financière aux études. Les catégories supérieures de revenu des parents correspondent à une plus grande présence d'étudiants non bénéficiaires et, à l'inverse, les catégories inférieures se démarquent par une présence plus élevée d'étudiants bénéficiaires.

Tableau 7.7

Répartition des étudiants selon les revenus bruts estimés du père et de la mère pour l'année 2006, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	REVENU DU PÈRE							
	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	(%)		(%)		(%)		(%)	
	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.
Moins de 25 000\$	19,0	7,5	16,5	5,1	16,5	5,7	16,8	5,7
De 25 000\$ à 49 999\$	24,1	20,1	27,8	19,4	21,1	16,8	23,8	18,6
De 50 000\$ à 74 999\$	8,9	15,3	9,9	17,4	14,0	17,1	12,0	16,9
De 75 000 à 99 999\$	2,0	6,0	3,4	18,2	9,4	22,6	6,4	17,5
Père décédé ou inconnu	1,0	0,3	0,3	-	0,2	0,1	0,3	0,1
NSP/NRP	45,1	50,9	42,2	40,0	38,8	37,8	40,8	41,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

	REVENU DE LA MÈRE							
	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	(%)		(%)		(%)		(%)	
	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.
Moins de 25 000\$	38,6	20,9	38,4	18,7	32,8	19,7	35,5	19,5
De 25 000\$ à 49 999\$	14,5	21,8	22,1	26,2	24,3	26,0	22,3	25,3
De 50 000\$ à 74 999\$	3,9	5,6	3,9	13,0	8,6	13,8	6,4	11,9
De 75 000 à 99 999\$	0,7	1,7	0,7	4,7	2,1	5,7	1,4	4,5
Mère décédée ou inconnue	0,7	-	0,1	-	0,2	-	0,2	-
NSP/NRP	41,7	50,0	34,8	37,4	32,0	34,8	34,2	38,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Ces observations sont aisément compréhensibles dans la mesure où l'on considère que les étudiants dont les parents sont les plus nantis ont moins tendance à bénéficier du Programme de prêts et bourses. Qui plus est, ce programme prend en considération le revenu des parents puisqu'il tient compte de leur contribution lors du calcul du montant d'aide à attribuer à l'étudiant. Par conséquent, à partir d'un certain niveau de revenu parental, l'aide financière aux études diminue graduellement jusqu'à devenir nulle.

7.2 Le conjoint

Les questions faisant l'objet de cette section n'ont été posées qu'aux étudiants qui ont déclaré être mariés ou vivre en union de fait. Les données portant sur le conjoint concernent donc un nombre restreint d'étudiants qui ont déclaré en avoir un.

7.2.1 L'occupation principale du conjoint

À première vue, l'occupation du conjoint ne semble pas influencer le fait de bénéficier du Programme de prêts et bourses (voir le tableau 7.8 de l'annexe 7). Ainsi, l'occupation « salarié » est celle qui revient le plus souvent, tant pour les conjoints des étudiants bénéficiaires (60,3 %) que pour ceux des non-bénéficiaires (60,5 %).

Cette occupation est toutefois plus importante chez les conjoints des étudiants de la formation professionnelle : elle a été déclarée par 67,6 % des bénéficiaires et 69,3 % des non-bénéficiaires. Le profil des conjoints des étudiants de la formation professionnelle se démarque nettement de celui des conjoints des étudiants de l'université et du collégial, qui sont plus nombreux à poursuivre des études. Ainsi, malgré certaines ressemblances entre les étudiants de la formation professionnelle et ceux de l'université, notamment leur âge plus avancé, leur revenu plus élevé de même que leur plus forte propension à avoir un conjoint et des enfants à charge, on constate que les conjoints des étudiants de la formation professionnelle se trouvent plus souvent sur le marché du travail. Le fait qu'un plus grand nombre d'étudiants de l'université suivent un parcours scolaire continu, alors qu'un plus grand nombre d'étudiants de la formation professionnelle effectuent un retour aux études, peut expliquer cette réalité.

7.2.2 Le niveau de scolarité du conjoint

Le niveau de scolarité du conjoint ne semble pas vraiment influencer le fait que l'étudiant soit bénéficiaire ou non d'une aide financière aux études.

Tableau 7.9

Répartition des étudiants selon le niveau de scolarité du conjoint, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement (synthèse du tableau présenté en annexe)

	Bénéficiaires (%)	Non-bénéficiaires (%)
Secondaire non terminé	7,3	9,4
Secondaire terminé	17,3	18,4
Collégial ou équivalent non terminé	7,1	10,1
Collégial ou équivalent terminé	21,0	20,0
Université non terminée	4,9	6,1
Certificat universitaire	4,3	1,9
Baccalauréat	25,8	22,8
Maîtrise	7,7	6,8
Doctorat	3,1	3,2
NSP/NRP	1,4	1,3
Total	100,0	100,0

7.2.3 Le revenu du conjoint

Des observations semblables à celles concernant le revenu des parents peuvent être faites quant au revenu brut estimé du conjoint. En effet, une proportion importante d'étudiants ne connaissaient pas le revenu de leur conjoint ou ne voulaient pas répondre à la question portant sur ce revenu. Ainsi, les résultats concernant le revenu du conjoint doivent être considérés avec prudence.

Le tableau 7.10 permet d'observer que le revenu du conjoint semble plus élevé chez les non-bénéficiaires que chez les bénéficiaires de l'Aide financière aux études. Par ailleurs, le Programme de prêts et bourses tient compte d'une contribution du conjoint en fonction de son niveau de revenu. Cela fait en sorte que, plus le niveau de revenu du conjoint est élevé, plus sa contribution est grande et moins l'aide financière accordée dans le cadre du Programme est importante.

Tableau 7.10

Répartition des étudiants selon le revenu brut estimé du conjoint pour l'année 2006, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	(%)		(%)		(%)		(%)	
	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.
Moins de 25 000\$	44,1	31,8	46,5	47,0	51,8	30,8	48,9	34,9
De 25 000\$ à 49 999\$	33,1	35,2	29,8	13,2	25,0	31,0	27,9	28,4
De 50 000\$ à 74 999\$	5,5	9,1	4,4	7,2	10,0	16,0	7,6	11,6
De 75 000 à 99 999\$	0,7	2,3	1,6	5,1	1,9	7,3	1,6	5,1
Conjoint décédé	0,7	-	-	-	-	-	0,1	-
NSP/NRP	15,9	21,6	17,8	27,5	11,2	14,9	13,9	20,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

L'aspect méthodologique de l'enquête

8.1 La population visée

La population visée par la présente enquête est constituée d'étudiants québécois inscrits à la formation professionnelle, au collégial et à l'université. Les étudiants retenus étaient aux études à temps plein en avril 2007. Les Québécois qui poursuivaient leurs études à l'extérieur de la province ont été exclus de l'enquête.

La population étudiée inclut des étudiants inscrits dans tous les établissements d'enseignement, qu'ils soient francophones, anglophones ou bilingues et qu'ils soient publics, privés subventionnés ou privés non subventionnés.

8.2 La préparation du sondage et l'échantillonnage

8.2.1 La base de sondage

La base de sondage¹⁷ a été conçue à partir de quatre fichiers distincts du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, soit le fichier des étudiants inscrits à la formation professionnelle (automne 2006), le fichier des étudiants inscrits au collégial (automne 2006), le fichier des étudiants inscrits à l'université (automne 2006) et le fichier des étudiants bénéficiaires du Programme de prêts et bourses de l'Aide financière aux études pour l'année d'attribution 2006-2007.

8.2.2 La taille et la répartition de l'échantillon

La population de la présente enquête est constituée de 10 000 étudiants québécois inscrits à temps plein à la formation professionnelle, au collégial ou à l'université durant le mois d'avril 2007. Ces étudiants ont été réparti en 10 strates selon leur type de formation ainsi que leur statut à l'Aide financière aux études.

Tableau 8.1

Données relatives à l'échantillon

Ordre d'enseignement	Type de formation	Strate	Taille de l'échantillon
Formation professionnelle		Bénéficiaires	1 000
		Non-bénéficiaires	1 000
Collégial	Formation générale	Bénéficiaires	1 000
		Non-bénéficiaires	1 000
	Formation technique	Bénéficiaires	1 000
		Non-bénéficiaires	1 000
Université	1 ^{er} cycle	Bénéficiaires	1 000
		Non-bénéficiaires	1 000
	Cycles supérieurs	Bénéficiaires	1 000
		Non-bénéficiaires	1 000
Total			10 000

¹⁷ La base de sondage se définit comme étant la liste de tous les éléments d'une population d'où l'échantillon sera tiré.

Comme la présente enquête est en grande partie basée sur une analyse comparative des populations d'étudiants bénéficiaires d'une aide financière aux études et des populations de non-bénéficiaires, le nombre d'étudiants bénéficiaires a été suréchantillonné.

8.3 Le questionnaire et la collecte de données

Le questionnaire qui a été utilisé, en 2002, pour l'*Enquête sur les conditions de vie des étudiants de la formation professionnelle au secondaire, du collégial et de l'université* a servi de base au questionnaire de la présente enquête. Ce dernier compte 96 questions réparties en 7 sections : renseignements préliminaires, études, travail, résidence, dépenses de l'étudiant et contribution des parents ou du conjoint, revenus et endettement, renseignements généraux.

Pour commencer, un prétest a été effectué sur près de 250 étudiants sélectionnés aléatoirement parmi les bénéficiaires d'une aide financière et les non-bénéficiaires qui fréquentaient un établissement d'enseignement secondaire, collégial ou universitaire. L'objectif principal de ce prétest consistait à évaluer la compréhension et la clarté des questions.

Dans l'ensemble, les étudiants sélectionnés pour le prétest ont semblé bien comprendre le questionnaire. Des modifications ont tout de même été apportées à certaines questions. Ces modifications ont consisté en général à ajouter une réponse au choix offert. Les autres modifications apportées concernaient l'éclaircissement de quelques questions de façon à éviter toute ambiguïté.

La collecte de données a été effectuée par téléphone du 6 juin au 15 juillet 2007. À la suite d'un appel d'offres, la firme B.I.P. inc. avait été mandatée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour effectuer cette opération.

Au total, 5 354 entrevues d'une durée moyenne de 14 minutes chacune ont été réalisées. Le taux de réponse global a été de 60,6 %, ce qui correspond au rapport entre le nombre total d'entrevues effectuées et l'échantillon admissible. Quant au taux de collaboration, il est de 81,0 %. Il représente le rapport entre le nombre d'entrevues effectuées et le nombre d'étudiants joints. Le tableau qui suit présente les principaux résultats concernant la collecte de données.

Tableau 8.2

Résultats globaux relatifs à la collecte de données

	Total
Échantillon initial (1)	10 000
Entrevues effectuées (2)	5 354
Étudiants inadmissibles (3)	1 161
Étudiants admissibles (4)	8 839
Entrevues refusées (5)	1 253
Taux de réponse = $[2 / (1 - 3)]$	60,6 %
Taux de collaboration = $[2 / (2 + 5)]$	81,0 %

8.4 L'estimation

La pondération a pour objectif d'associer à un groupe étudié dans une enquête le poids qu'il a dans la population réelle. C'est ce qui permet d'appliquer les données relatives aux répondants à la population visée. Dans le cadre de cette enquête, la pondération a été établie à partir des fichiers du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Un facteur de pondération a été calculé de façon que le nombre pondéré de répondants de chaque strate corresponde au poids réel de cette catégorie d'étudiants dans la population des étudiants inscrits à temps plein. Cela assure la représentativité des estimations concernant les étudiants bénéficiaires et non bénéficiaires ainsi que par rapport aux différents ordres d'enseignement.

Le questionnaire comportait des données de nature qualitative et quantitative. Pour ce qui est des données de nature qualitative, les estimations faites concernent les proportions. En ce qui a trait aux valeurs quantitatives, les estimations prennent la forme de moyennes. Pour ne pas alourdir le texte, les tableaux se trouvant dans le texte contiennent seulement les proportions ou encore les valeurs moyennes des données observées. Les tableaux présentés en annexe sont, quant à eux, plus détaillés.

Les estimations effectuées dans le cadre de ce rapport sont présentées sous la forme de tableaux croisés qui figurent principalement en annexe. Les variables de l'enquête qui ont été étudiées sont présentées selon les différents ordres d'enseignement (formation professionnelle, collégial et université) et selon le statut à l'Aide financière aux études (bénéficiaires et non-bénéficiaires). Certaines de ces variables ont également été examinées selon d'autres critères lorsque des liens intéressants entre elles avaient été notés.

Il est également important de souligner que les estimations produites lors de la présente enquête impliquent une certaine marge d'erreur étant donné que ces estimations ont été établies sur la base d'un échantillon et non de la population totale. Des erreurs d'autres types pourraient s'être glissées dans les estimations. Les causes de ces erreurs sont diverses, par exemple un taux de réponse peu élevé, une saisie inexacte des données, une interprétation différente des questions ou l'absence de réponse. Malgré tout, les données présentées dans cette enquête sur les conditions de vie des étudiants peuvent être considérées comme relativement fiables.

CONCLUSION

Cette enquête sur les conditions de vie des étudiants de la formation professionnelle, du collégial et de l'université visait essentiellement à établir une comparaison entre les conditions de vie des étudiants bénéficiaires du Programme de prêts et bourses et celles des non-bénéficiaires. L'objectif de cette comparaison était de mettre en évidence certains facteurs qui influencent les conditions de vie des étudiants bénéficiaires de façon à pouvoir analyser les conditions de vie propres à ces étudiants par rapport à celles des non-bénéficiaires. L'enquête visait également à tirer des conclusions générales quant à la réalisation de la mission du Programme de prêts et bourses, qui est de lever les obstacles financiers pour les étudiants qui souhaitent poursuivre une formation professionnelle ou des études postsecondaires, mais qui n'ont pas les ressources financières nécessaires.

■ Les caractéristiques principales des étudiants bénéficiaires

En ce qui concerne les bénéficiaires du Programme de prêts et bourses, la première conclusion qui peut être tirée de l'enquête est que, globalement, les principales variables retenues pour permettre d'apprécier leurs conditions de vie n'indiquent pas qu'ils doivent faire face à des difficultés financières particulières.

Les différences les plus importantes observées entre les étudiants bénéficiaires et les non-bénéficiaires dans cette enquête tiennent davantage à la composition du groupe de bénéficiaires qu'aux ressources financières dont ils disposent.

Les étudiants bénéficiaires sont généralement plus âgés que les non-bénéficiaires et ils sont une large majorité à ne pas résider chez leurs parents pendant l'année scolaire. De plus, ils présentent une propension plus importante à avoir des enfants à charge. Par ailleurs, près d'un tiers d'entre eux effectuent un retour aux études. En outre, pour un plus grand nombre d'entre eux, les parents ne vivent plus ensemble. Enfin, leurs parents ont un niveau de scolarité moins élevé et occupent un emploi moins rémunérateur.

Ces différentes caractéristiques des étudiants bénéficiaires du Programme de prêts et bourses influencent plusieurs aspects de leur vie qui sont évoqués dans l'enquête.

Certaines conditions de vie des étudiants bénéficiaires sont particulièrement révélatrices de leur profil. Ainsi, il a été constaté que les étudiants bénéficiaires, qui résident en majorité ailleurs que chez leurs parents, doivent faire face à des dépenses plus importantes que les étudiants non bénéficiaires. Ils ont notamment plus de dépenses en ce qui concerne le logement et la nourriture. De plus, une plus forte présence d'enfants à charge contribue considérablement à hausser leurs dépenses.

Malgré ces dépenses supplémentaires, les étudiants bénéficiaires demeurent moins nombreux à occuper un emploi, tant pendant la saison estivale qu'au cours de l'année scolaire. Les étudiants bénéficiaires trouvent généralement difficile, voire très difficile, de conjuguer le travail et leurs études. Cette perception est intrinsèquement liée au fait que, contrairement à une grande proportion de non-bénéficiaires, les étudiants bénéficiaires travaillent le plus souvent pour combler des besoins primaires (nourriture et logement). Le fait d'occuper un emploi pendant l'année scolaire est donc davantage lié à une contrainte chez les étudiants bénéficiaires que chez les non-bénéficiaires.

Parmi les particularités des étudiants bénéficiaires, on découvre également une plus faible propension à recevoir une contribution financière des parents. Le fait que ces étudiants soient plus âgés, qu'ils soient souvent autonomes et qu'ils présentent une plus forte tendance à avoir des enfants à charge sont autant d'éléments qui expliquent qu'une minorité d'entre eux (34,5 %) aient déclaré recevoir une aide financière

de leurs parents. L'absence de contribution financière des parents ne semble toutefois pas avoir d'impacts négatifs significatifs sur leurs conditions de vie, car les étudiants bénéficiaires ne travaillent pas davantage et jouissent de ressources financières comparables à celles des non-bénéficiaires.

Une autre tendance, directement liée aux spécificités des étudiants bénéficiaires, est leur endettement plus élevé. Le fait de bénéficier du Programme de prêts et bourses est directement associé à un endettement plus important. Cela est aisément compréhensible dans la mesure où le Programme attribue, en premier lieu, une aide financière sous forme de prêt.

■ L'impact du statut à l'Aide financière aux études sur le cheminement scolaire

Une autre conclusion que permet de tirer l'enquête est que le cheminement scolaire des étudiants bénéficiaires semble comparable à celui des non-bénéficiaires.

Ainsi, même si l'enquête ne comportait pas de questions précises sur la réussite scolaire des étudiants, certaines variables permettent de constater que les bénéficiaires et les non-bénéficiaires suivent un parcours scolaire comparable. De plus, l'analyse de leurs conditions de vie ne fait ressortir aucun élément qui pourrait se répercuter négativement sur leur cheminement scolaire.

L'une des variables révélatrices à ce sujet est la propension des étudiants à avoir déjà interrompu le programme d'études auquel ils étaient inscrits au moment du sondage. Le chapitre 2 de l'enquête révèle à cet égard qu'une proportion comparable de bénéficiaires (8,5 %) et de non-bénéficiaires (6,3 %) ont affirmé avoir déjà interrompu leur programme d'études. Malgré le fait que les bénéficiaires et les non-bénéficiaires aient indiqué dans des proportions semblables (15,7 % et 11,7 %) que des raisons financières sont à l'origine de l'interruption de leurs études, le faible taux d'interruption, conjugué au fait qu'une minorité d'étudiants seulement ont mentionné des raisons financières pour expliquer cette interruption, ne permet pas d'affirmer que le manque de ressources financières contribue de façon importante à l'interruption des études.

L'enquête a aussi permis de constater que les étudiants bénéficiaires, à l'instar des non-bénéficiaires, prévoient terminer leur programme d'études en respectant le nombre de trimestres normalement prévu par le programme. Le fait de bénéficier du Programme de prêts et bourses ne semble donc pas être un facteur qui contribue à prolonger la durée des études.

Par ailleurs, le fait que les étudiants bénéficiaires soient proportionnellement moins nombreux que les non-bénéficiaires à occuper un emploi tend également à confirmer qu'ils ne doivent pas faire face à des conditions particulières qui risquent de nuire à leur réussite scolaire.

Enfin, étant donné les revenus semblables dont disposent les étudiants bénéficiaires et les non-bénéficiaires, ces revenus incluant les sommes reçues sous forme de prêts et de bourses, les contributions des parents ou du conjoint et tout autre revenu, on peut conclure que les étudiants bénéficiaires ne souffrent pas davantage d'un manque de ressources financières que les non-bénéficiaires.

■ Les objectifs du Programme de prêts et bourses

Deux constats ressortent de l'enquête quant à l'atteinte des objectifs généraux du Programme de prêts et bourses de l'Aide financière aux études.

D'une part, le Programme répond en grande partie à un besoin réel d'une aide financière aux études. La composition de la population de bénéficiaires est particulièrement révélatrice à ce sujet. Le fait que leur profil se démarque nettement de celui des non-bénéficiaires montre que, globalement, les paramètres du Programme de prêts et bourses permettent de cibler une clientèle qui éprouve un plus grand nombre de difficultés. Cela ressort particulièrement lorsque l'on observe que les parents des étudiants bénéficiaires ont

généralement des revenus plus faibles que ceux des non-bénéficiaires, que les étudiants bénéficiaires doivent généralement faire face à des dépenses beaucoup plus élevées, qu'ils sont beaucoup moins nombreux à profiter d'une contribution financière de leurs parents et qu'ils ont davantage de responsabilités familiales.

D'autre part, il semble que le Programme de prêts et bourses permette à des étudiants qui n'y étaient peut-être pas disposés d'accéder à des études supérieures. En effet, les parents des étudiants bénéficiaires, comparativement aux parents des non-bénéficiaires, ont bien souvent une moins grande scolarité (par exemple, plus de 47,9 % des pères des bénéficiaires n'ont pas terminé leurs études secondaires ou ont terminé le secondaire seulement) et occupent des emplois moins rémunérateurs. Cette situation permet de penser que le Programme de prêts et bourses peut amener des étudiants à poursuivre des études à un niveau plus avancé que celui de leurs parents. En ce sens, ce programme peut être vu comme un des outils destinés à démocratiser les études professionnelles et supérieures en offrant un choix aux étudiants qui souhaitent poursuivre des études avancées, mais qui n'ont pas les moyens de le faire.

ANNEXES

ANNEXE

1

Tableau 1.1

Répartition des étudiants selon l'ordre d'enseignement et le statut à l'Aide financière aux études

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
	216	22,7	736	77,3
COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
	545	24,2	1 710	75,8
UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
	853	39,1	1 327	60,9
TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
	1 615	30,0	3 772	70,0

Tableau 1.2

Répartition des étudiants selon le sexe et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Hommes		Femmes	
	n	%	n	%
	570	59,9	381	40,1
COLLÉGIAL	Hommes		Femmes	
	n	%	n	%
	894	39,6	1 361	60,4
UNIVERSITÉ	Hommes		Femmes	
	n	%	n	%
	939	43,1	1 242	56,9
TOTAL	Hommes		Femmes	
	n	%	n	%
	2 403	44,6	2 984	55,4

Tableau 1.3

Répartition des étudiants selon le groupe d'âge et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	n	%
15-16 ans	29	3,0
17-19 ans	320	33,7
20-24 ans	263	27,7
25-29 ans	111	11,7
30-34 ans	69	7,2
35 ans ou plus	159	16,7
Total	951	100,0

COLLÉGIAL	n	%
15-16 ans	214	9,5
17-19 ans	1 414	62,7
20-24 ans	412	18,3
25-29 ans	107	4,8
30-34 ans	44	2,0
35 ans ou plus	62	2,8
Total	2 255	100,0

UNIVERSITÉ	n	%
15-16 ans	-	-
17-19 ans	206	9,5
20-24 ans	1 338	61,3
25-29 ans	380	17,4
30-34 ans	128	5,9
35 ans ou plus	128	5,9
Total	2 180	100,0

TOTAL	n	%
15-16 ans	243	4,5
17-19 ans	1 940	36,0
20-24 ans	2 013	37,4
25-29 ans	599	11,1
30-34 ans	242	4,5
35 ans ou plus	349	6,5
Total	5 387	100,0

Tableau 1.4

Répartition des étudiants selon le pays de naissance

PAYS DE NAISSANCE	n	%
Canada	4 706	87,4
Haïti	52	1,0
Chine	51	0,9
Maroc	45	0,8
Liban	42	0,8
France	37	0,7
Roumanie	35	0,7
États-Unis	25	0,5
Colombie	23	0,4
Algérie	22	0,4
Autres pays	348	6,5
Total	5 387	100,0

Tableau 1.5

Répartition des étudiants selon le lieu de naissance et le statut à l'Aide financière aux études

BÉNÉFICIAIRES	n	%
Canada	1 318	81,6
Autres pays	297	18,4
Total	1 615	100,0

NON-BÉNÉFICIAIRES	n	%
Canada	3 388	89,8
Autres pays	384	10,2
Total	3 772	100,0

TOTAL	n	%
Canada	4 706	87,4
Autres pays	681	12,6
Total	5 387	100,0

Tableau 1.6

Répartition des étudiants selon la langue d'enseignement, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Français	202	93,7	697	94,8
Anglais	14	6,3	38	5,2
Français et anglais	-	-	-	-
Total	216	100,0	736	100,0

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Français	469	86,0	1 438	84,1
Anglais	54	9,8	256	14,9
Français et anglais	23	4,2	16	0,9
Total	545	100,0	1 710	100,0

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Français	727	85,2	1 046	78,8
Anglais	127	14,8	281	21,2
Français et anglais	-	-	-	-
Total	853	100,0	1 327	100,0

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Français	1 398	86,6	3 181	84,3
Anglais	194	12,0	575	15,3
Français et anglais	23	1,4	16	0,4
Total	1 615	100,0	3 772	100,0

Tableau 1.7

Répartition des étudiants selon le groupe d'âge, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
15-16 ans	4	1,8	25	3,4
17-19 ans	61	28,2	259	35,2
20-24 ans	62	28,6	202	27,4
25-29 ans	33	15,1	79	10,7
30-34 ans	26	12,3	42	5,7
35 ans ou plus	30	13,9	129	17,5
Total	216	100,0	736	100,0

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
15-16 ans	36	6,6	178	10,4
17-19 ans	242	44,3	1 172	68,6
20-24 ans	146	26,8	266	15,6
25-29 ans	63	11,6	44	2,6
30-34 ans	23	4,1	22	1,3
35 ans ou plus	36	6,5	27	1,6
Total	545	100,0	1 710	100,0

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
15-16 ans	-	-	-	-
17-19 ans	46	5,4	160	12,1
20-24 ans	464	54,3	874	65,9
25-29 ans	200	23,5	180	13,6
30-34 ans	79	9,3	49	3,7
35 ans ou plus	64	7,5	64	4,8
Total	853	100,0	1 327	100,0

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
15-16 ans	40	2,5	203	5,4
17-19 ans	349	21,6	1 592	42,2
20-24 ans	672	41,6	1 342	35,6
25-29 ans	296	18,3	303	8,0
30-34 ans	128	8,0	113	3,0
35 ans ou plus	129	8,0	219	5,8
Total	1 615	100,0	3 772	100,0

Tableau 1.8

Répartition des bénéficiaires du Programme de prêts et bourses selon qu'ils ont déclaré recevoir ou non une bourse et selon l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	n	%
Boursiers	114	52,8
Non-boursiers	102	47,2
Total	216	100,0

COLLÉGIAL	n	%
Boursiers	290	53,2
Non-boursiers	255	46,8
Total	545	100,0

UNIVERSITÉ	n	%
Boursiers	492	57,6
Non-boursiers	362	42,4
Total	853	100,0

TOTAL	n	%
Boursiers	861	53,3
Non-boursiers	754	46,7
Total	1 615	100,0

Tableau 1.9

Répartition des étudiants selon le lieu de résidence, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Résidents	58	27,1	419	56,9
Non-résidents	157	72,9	317	43,1
Total	215	100,0	736	100,0

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Résidents	184	33,7	1 414	82,7
Non-résidents	361	66,3	296	17,3
Total	545	100,0	1 710	100,0

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Résidents	195	22,9	693	52,3
Non-résidents	658	77,1	633	47,7
Total	853	100,0	1 326	100,0

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Résidents	437	27,1	2 526	67,0
Non-résidents	1 176	72,9	1 245	33,0
Total	1 613	100,0	3 771	100,0

Tableau 1.10

Répartition des étudiants selon la présence d'une contribution des parents, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Avec contribution	32	20,9	161	28,8
Sans contribution	120	79,1	399	71,2
Total	152	100,0	561	100,0

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Avec contribution	194	42,5	1 107	69,8
Sans contribution	262	57,5	480	30,2
Total	455	100,0	1 587	100,0

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Avec contribution	217	32,1	706	63,9
Sans contribution	458	67,9	399	36,1
Total	675	100,0	1 105	100,0

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Avec contribution	442	34,5	1 974	60,7
Sans contribution	840	65,5	1 279	39,3
Total	1 282	100,0	3 253	100,0

Tableau 1.11

**Répartition des étudiants qui ont un conjoint selon la présence d'une contribution de ce dernier,
le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement**

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Avec contribution	11	16,7	40	24,1
Sans contribution	53	83,3	127	75,9
Total	64	100,0	167	100,0

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Avec contribution	28	32,0	65	56,9
Sans contribution	60	68,0	49	43,1
Total	89	100,0	114	100,0

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Avec contribution	48	27,1	91	42,7
Sans contribution	129	72,9	123	57,3
Total	177	100,0	214	100,0

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Avec contribution	87	26,4	197	39,7
Sans contribution	242	73,6	299	60,3
Total	329	100,0	495	100,0

Tableau 1.12

Répartition des étudiants qui ont un conjoint selon l'état matrimonial, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Mariés	31	49,0	77	45,5
Conjoints de fait	33	51,0	92	54,5
Total	64	100,0	169	100,0

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Mariés	37	42,0	24	21,0
Conjoints de fait	52	58,0	90	79,0
Total	89	100,0	114	100,0

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Mariés	97	55,0	66	30,9
Conjoints de fait	80	45,0	149	69,1
Total	177	100,0	215	100,0

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Mariés	166	50,3	167	33,5
Conjoints de fait	164	49,7	331	66,5
Total	330	100,0	498	100,0

Tableau 1.13

Répartition des étudiants selon l'état matrimonial, le sexe et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Hommes		Femmes	
	n	%	n	%
Célibataires	458	80,3	226	59,3
Mariés ou conjoints de fait	104	18,3	129	33,8
Séparés ou divorcés	8	1,4	26	6,8
Veufs	-	-	0	0,1
Total	570	100,0	381	100,0

COLLÉGIAL	Hommes		Femmes	
	n	%	n	%
Célibataires	818	91,7	1 196	87,9
Mariés ou conjoints de fait	63	7,0	141	10,3
Séparés ou divorcés	11	1,3	22	1,6
Veufs	-	-	2	0,1
Total	892	100,0	1 361	100,0

UNIVERSITÉ	Hommes		Femmes	
	n	%	n	%
Célibataires	777	82,9	980	79,2
Mariés ou conjoints de fait	156	16,7	236	19,0
Séparés ou divorcés	4	0,4	22	1,8
Veufs	1	0,1	-	-
Total	937	100,0	1 239	100,0

TOTAL	Hommes		Femmes	
	n	%	n	%
Célibataires	2 053	85,6	2 403	80,6
Mariés ou conjoints de fait	323	13,5	505	16,9
Séparés ou divorcés	23	1,0	71	2,4
Veufs	1	0,0	2	0,1
Total	2 400	100,0	2 981	100,0

Tableau 1.14

Répartition des étudiants selon la présence d'enfants à charge, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Sans enfant à charge	154	71,4	591	80,4
Avec enfants à charge	62	28,6	144	19,6
Total	216	100,0	736	100,0

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Sans enfant à charge	467	85,7	1 675	98,0
Avec enfants à charge	78	14,3	34	2,0
Total	545	100,0	1 710	100,0

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Sans enfant à charge	747	87,5	1 252	94,4
Avec enfants à charge	106	12,5	75	5,6
Total	853	100,0	1 327	100,0

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Sans enfant à charge	1 369	84,8	3 519	93,3
Avec enfants à charge	246	15,2	253	6,7
Total	1 615	100,0	3 772	100,0

Tableau 1.15

Répartition des étudiants selon la présence d'enfants à charge, le sexe et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Hommes		Femmes	
	n	%	n	%
Sans enfant à charge	500	87,7	245	64,4
Avec enfants à charge	70	12,3	136	35,6
Total	570	100,0	381	100,0

COLLÉGIAL	Hommes		Femmes	
	n	%	n	%
Sans enfant à charge	871	97,4	1 272	93,5
Avec enfants à charge	23	2,6	89	6,5
Total	894	100,0	1 361	100,0

UNIVERSITÉ	Hommes		Femmes	
	n	%	n	%
Sans enfant à charge	861	91,7	1 138	91,7
Avec enfants à charge	78	8,3	103	8,3
Total	939	100,0	1 242	100,0

TOTAL	Hommes		Femmes	
	n	%	n	%
Sans enfant à charge	2 232	92,9	2 656	89,0
Avec enfants à charge	171	7,1	328	11,0
Total	2 403	100,0	2 984	100,0

Tableau 1.16

Répartition des étudiants selon le nombre d'enfants à charge et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	n	%
Sans enfant	746	78,4
1 enfant	87	9,2
2 enfants	81	8,6
3 enfants	26	2,8
4 enfants ou plus	11	1,1
Total	951	100,0

COLLÉGIAL	n	%
Sans enfant	2 143	95,0
1 enfant	55	2,4
2 enfants	32	1,4
3 enfants	15	0,7
4 enfants ou plus	10	0,4
Total	2 255	100,0

UNIVERSITÉ	n	%
Sans enfant	1 999	91,7
1 enfant	99	4,5
2 enfants	52	2,4
3 enfants	22	1,0
4 enfants ou plus	8	0,4
Total	2 180	100,0

TOTAL	n	%
Sans enfant	4 888	90,7
1 enfant	241	4,5
2 enfants	166	3,1
3 enfants	64	1,2
4 enfants ou plus	28	0,5
Total	5 387	100,0

Tableau 1.17

Âge moyen des étudiants selon la présence d'enfants à charge et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Âge moyen (ans)	n
Sans enfant à charge	22,3	746
Avec enfants à charge	34,6	206
Total	24,9	951

COLLÉGIAL	Âge moyen (ans)	n
Sans enfant à charge	18,9	2 143
Avec enfants à charge	32,1	112
Total	19,6	2 255

UNIVERSITÉ	Âge moyen (ans)	n
Sans enfant à charge	23,1	1 999
Avec enfants à charge	34,1	181
Total	24,0	2 180

TOTAL	Âge moyen (ans)	n
Sans enfant à charge	21,1	4 888
Avec enfants à charge	33,9	499
Total	22,3	5 387

Tableau 1.18

Revenu brut moyen des étudiants pour l'année 2006 selon le sexe, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Hommes		Femmes	
	\$	n	\$	n
Bénéficiaires	11 689	91	11 792	91
Non-bénéficiaires	13 737	382	12 616	202
Total	13 343	473	12 361	292

COLLÉGIAL	Hommes		Femmes	
	\$	n	\$	n
Bénéficiaires	9 337	159	9 663	324
Non-bénéficiaires	8 837	650	7 675	848
Total	8 935	809	8 224	1 172

UNIVERSITÉ	Hommes		Femmes	
	\$	n	\$	n
Bénéficiaires	13 387	316	12 563	465
Non-bénéficiaires	17 018	549	14 950	644
Total	15 691	865	13 948	1 109

TOTAL	Hommes		Femmes	
	\$	n	\$	n
Bénéficiaires	11 978	566	11 417	880
Non-bénéficiaires	12 863	1 581	11 028	1 694
Total	12 629	2 147	11 161	2 573

Tableau 1.19

Endettement moyen des étudiants selon le sexe, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Hommes	7 621	97	2 779	442
Femmes	9 176	99	2 730	240
Total	8 407	196	2 762	682

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Hommes	6 530	167	755	713
Femmes	7 115	343	838	973
Total	6 923	510	803	1 686

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Hommes	11 849	332	3 416	578
Femmes	12 153	481	2 883	708
Total	12 029	812	3 123	1 286

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Hommes	9 669	596	2 158	1 733
Femmes	9 959	923	1 828	1 921
Total	9 846	1 519	1 985	3 654

Tableau 2.1

Répartition des étudiants selon l'activité principale exercée avant l'inscription au programme d'études poursuivi en 2006-2007, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Aux études	87	40,3	305	41,5
Au travail à temps plein ou partiel	109	50,3	353	48,0
À la maison	11	4,9	21	2,9
Prestataires de l'assurance-emploi	5	2,2	27	3,7
Prestataires d'une aide financière de dernier recours	1	0,6	19	2,6
Voyage ou année sabbatique	0	0,2	6	0,8
Autres	3	1,2	4	0,5
NSP/NRP	0	0,2	-	-
Total	216	100,0	736	100,0

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Aux études	375	68,7	1 523	89,1
Au travail à temps plein ou partiel	142	26,0	156	9,1
À la maison	11	2,0	12	0,7
Prestataires de l'assurance-emploi	5	1,0	4	0,2
Prestataires d'une aide financière de dernier recours	2	0,5	5	0,3
Voyage ou année sabbatique	3	0,5	3	0,2
Autres	6	1,2	6	0,3
NSP/NRP	1	0,2	-	-
Total	545	100,0	1 710	100,0

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Aux études	638	74,8	1 118	84,2
Au travail à temps plein ou partiel	186	21,8	185	13,9
À la maison	6	0,7	7	0,5
Prestataires de l'assurance-emploi	12	1,3	2	0,2
Prestataires d'une aide financière de dernier recours	3	0,4	1	0,0
Voyage ou année sabbatique	6	0,7	12	0,9
Autres	2	0,3	2	0,1
NSP/NRP	0	0,0	1	0,0
Total	853	100,0	1 327	100,0

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Aux études	1 100	68,1	2 946	78,1
Au travail à temps plein ou partiel	436	27,0	694	18,4
À la maison	28	1,7	41	1,1
Prestataires de l'assurance-emploi	22	1,3	33	0,9
Prestataires d'une aide financière de dernier recours	7	0,4	25	0,7
Voyage ou année sabbatique	9	0,6	21	0,6
Autres	11	0,7	12	0,3
NSP/NRP	2	0,1	1	0,0
Total	1 615	100,0	3 772	100,0

Tableau 2.2

Âge moyen des étudiants selon l'activité principale exercée avant l'inscription au programme d'études poursuivi en 2006-2007 et selon l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Âge moyen (ans)	n
Aux études	20,3	392
Au travail à temps plein ou partiel	27,4	462
À la maison	34,4	32
Prestataires de l'assurance-emploi	28,3	32
Prestataires d'une aide financière de dernier recours	37,1	21
Voyage ou année sabbatique	28,8	6
Autres	29,3	6
NSP/NRP	-	0
Total	24,9	951

COLLÉGIAL	Âge moyen (ans)	n
Aux études	18,4	1 898
Au travail à temps plein ou partiel	25,2	297
À la maison	31,5	23
Prestataires de l'assurance-emploi	33,7	9
Prestataires d'une aide financière de dernier recours	34,0	8
Voyage ou année sabbatique	23,3	6
Autres	23,0	12
NSP/NRP	-	1
Total	19,6	2 255

UNIVERSITÉ	Âge moyen (ans)	n
Aux études	22,7	1 756
Au travail à temps plein ou partiel	29,3	371
À la maison	31,3	13
Prestataires de l'assurance-emploi	31,1	14
Prestataires d'une aide financière de dernier recours	-	4
Voyage ou année sabbatique	22,6	18
Autres	-	4
NSP/NRP	-	1
Total	24,0	2 180

TOTAL	Âge moyen (ans)	n
Aux études	20,5	4 046
Au travail à temps plein ou partiel	27,4	1 130
À la maison	32,8	68
Prestataires de l'assurance-emploi	29,9	55
Prestataires d'une aide financière de dernier recours	36,2	32
Voyage ou année sabbatique	24,0	30
Autres	25,8	23
NSP/NRP	-	2
Total	22,3	5 387

Tableau 2.3

Répartition des étudiants selon l'interruption passée du programme d'études, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Programme d'études interrompu	19	8,8	50	6,8
Programme d'études non interrompu	197	91,2	686	93,2
NSP/NRP	-	-	-	-
Total	216	100,0	736	100,0

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Programme d'études interrompu	46	8,4	86	5,0
Programme d'études non interrompu	499	91,6	1 622	94,9
NSP/NRP	-	-	2	0,1
Total	545	100,0	1 710	100,0

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Programme d'études interrompu	72	8,5	103	7,8
Programme d'études non interrompu	781	91,5	1 224	92,2
NSP/NRP	-	-	-	-
Total	853	100,0	1 327	100,0

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Programme d'études interrompu	137	8,5	239	6,3
Programme d'études non interrompu	1 477	91,5	3 531	93,6
NSP/NRP	-	-	1	0,0
Total	1 615	100,0	3 772	100,0

Tableau 2.4

Âge moyen des étudiants selon l'interruption passée du programme d'études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Âge moyen (ans)	n
Programme d'études interrompu	24,4	69
Programme d'études non interrompu	25,0	883
Total	24,9	951

COLLÉGIAL	Âge moyen (ans)	n
Programme d'études interrompu	21,8	132
Programme d'études non interrompu	19,5	2 121
Total	19,6	2 255

UNIVERSITÉ	Âge moyen (ans)	n
Programme d'études interrompu	25,1	175
Programme d'études non interrompu	23,9	2 005
Total	24,0	2 180

TOTAL	Âge moyen (ans)	n
Programme d'études interrompu	23,8	376
Programme d'études non interrompu	22,2	5 009
Total	22,3	5 387

Tableau 2.5

Revenu moyen brut des étudiants pour l'année 2006 selon l'interruption passée du programme d'études, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Programme d'études interrompu	13 194	16	14 382	33
Programme d'études non interrompu	11 601	166	13 289	551
Total	11 740	181	13 350	584

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Programme d'études interrompu	10 830	44	13 649	79
Programme d'études non interrompu	9 429	439	7 869	1 417
Total	9 556	482	8 179	1 498

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Programme d'études interrompu	13 368	68	17 353	92
Programme d'études non interrompu	12 851	714	15 780	1 100
Total	12 896	782	15 902	1 193

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Programme d'études interrompu	12 481	128	15 443	204
Programme d'études non interrompu	11 555	1 318	11 679	3 069
Total	11 636	1 446	11 914	3 275

Tableau 2.6

Revenus bruts estimés des parents pour l'année 2006 selon l'interruption passée du programme d'études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Programme interrompu		Programme non interrompu	
	n	%	n	%
Moins de 50 000\$	10	6,5	144	93,5
De 50 000\$ à 99 999\$	16	8,9	164	91,1
De 100 000\$ à 149 999\$	1	1,4	96	98,6
150 000\$ ou plus	-	-	17	100,0
NSP/NRP	40	8,3	437	91,7
Total	67	7,2	858	92,8

COLLÉGIAL	Programme interrompu		Programme non interrompu	
	n	%	n	%
Moins de 50 000\$	23	9,3	224	90,7
De 50 000\$ à 99 999\$	27	5,6	452	94,4
De 100 000\$ à 149 999\$	17	4,1	397	95,9
150 000\$ ou plus	10	6,2	152	93,8
NSP/NRP	52	5,6	882	94,2
Total	130	5,8	2 108	94,1

UNIVERSITÉ	Programme interrompu		Programme non interrompu	
	n	%	n	%
Moins de 50 000\$	27	9,5	260	90,5
De 50 000\$ à 99 999\$	37	9,1	370	90,9
De 100 000\$ à 149 999\$	29	7,7	348	92,3
150 000\$ ou plus	15	6,9	208	93,1
NSP/NRP	65	7,5	798	92,5
Total	173	8,0	1 985	92,0

TOTAL	Programme interrompu		Programme non interrompu	
	n	%	n	%
Moins de 50 000\$	60	8,8	628	91,2
De 50 000\$ à 99 999\$	80	7,5	986	92,5
De 100 000\$ à 149 999\$	47	5,3	842	94,7
150 000\$ ou plus	25	6,3	377	93,7
NSP/NRP	157	6,9	2 117	93,0
Total	370	6,9	4 950	93,0

Tableau 2.7

**Revenu brut estimé du conjoint pour l'année 2006 selon l'interruption passée du programme d'études
et l'ordre d'enseignement**

FORMATION PROFESSIONNELLE	Programme interrompu		Programme non interrompu	
	n	%	n	%
Moins de 25 000\$	10	12,1	72	87,9
De 25 000\$ à 49 999\$	6	7,5	75	92,5
De 50 000\$ à 74 999\$	1	4,7	18	95,3
75 000\$ ou plus	-	-	4	100,0
NSP/NRP	4	9,2	42	90,8
Total	21	9,1	211	90,9

COLLÉGIAL	Programme interrompu		Programme non interrompu	
	n	%	n	%
Moins de 25 000\$	6	6,8	89	93,2
De 25 000\$ à 49 999\$	6	14,2	36	85,8
De 50 000\$ à 74 999\$	2	17,3	10	82,7
75 000\$ ou plus	-	-	7	100,0
NSP/NRP	3	7,3	44	92,7
Total	18	8,8	185	91,2

UNIVERSITÉ	Programme interrompu		Programme non interrompu	
	n	%	n	%
Moins de 25 000\$	10	6,5	147	93,5
De 25 000\$ à 49 999\$	12	11,2	98	88,8
De 50 000\$ à 74 999\$	6	10,8	46	89,2
75 000\$ ou plus	3	17,9	16	82,1
NSP/NRP	6	10,8	46	89,2
Total	37	9,5	354	90,5

TOTAL	Programme interrompu		Programme non interrompu	
	n	%	n	%
Moins de 25 000\$	27	7,9	308	92,1
De 25 000\$ à 49 999\$	24	10,4	209	89,6
De 50 000\$ à 74 999\$	9	10,4	75	89,6
75 000\$ ou plus	3	11,1	27	88,9
NSP/NRP	13	9,2	132	90,8
Total	76	9,2	751	90,8

Tableau 2.8

Répartition des étudiants selon l'interruption passée du programme d'études, la présence d'enfants à charge et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Sans enfant		Avec enfants	
	n	%	n	%
Programme d'études interrompu	54	7,2	15	7,2
Programme d'études non interrompu	692	92,8	191	92,8
Total	746	100,0	206	100,0

COLLÉGIAL	Sans enfant		Avec enfants	
	n	%	n	%
Programme d'études interrompu	118	5,5	14	12,6
Programme d'études non interrompu	2 023	94,4	98	87,4
Total	2 143	100,0	112	100,0

UNIVERSITÉ	Sans enfant		Avec enfants	
	n	%	n	%
Programme d'études interrompu	155	7,8	20	11,1
Programme d'études non interrompu	1 844	92,2	161	88,9
Total	1 999	100,0	181	100,0

TOTAL	Sans enfant		Avec enfants	
	n	%	n	%
Programme d'études interrompu	327	6,7	49	9,9
Programme d'études non interrompu	4 559	93,3	450	90,1
Total	4 888	100,0	499	100,0

Tableau 2.9

Durée moyenne de l'interruption du programme d'études selon le sexe, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Hommes		Femmes	
	Durée (mois)	n	Durée (mois)	n
Bénéficiaires	6,8	8	9,5	10
Non-bénéficiaires	8,3	17	8,3	19
Total	7,8	25	8,7	29

COLLÉGIAL	Hommes		Femmes	
	Durée(mois)	n	Durée (mois)	n
Bénéficiaires	17,8	13	16,1	32
Non-bénéficiaires	10,8	40	9,2	45
Total	12,6	54	12,1	77

UNIVERSITÉ	Hommes		Femmes	
	Durée (mois)	n	Durée (mois)	n
Bénéficiaires	12,2	19	11,8	48
Non-bénéficiaires	10,2	49	6,4	51
Total	10,8	68	9,0	98

TOTAL	Hommes		Femmes	
	Durée (mois)	n	Durée (mois)	n
Bénéficiaires	13,0	41	13,1	89
Non-bénéficiaires	10,2	106	7,8	114
Total	10,9	147	10,1	204

Tableau 2.10

Répartition des étudiants selon la raison principale de l'interruption passée du programme d'études et le statut à l'Aide financière aux études

TOTAL	Bénéficiaires	
	n	%
Insuffisance des ressources financières	22	15,7
Réorientation des études	20	14,3
Obligations familiales	18	12,8
Besoin de vacances, de repos ou d'une pause, ou voyage	13	9,2
Problèmes de santé	14	10,2
Changement d'établissement d'enseignement	11	7,9
Obligations professionnelles ou obtention d'un emploi	12	9,0
Manque d'intérêt pour le programme d'études ou l'établissement d'enseignement	5	4,0
Difficulté du programme, insuffisance des résultats ou échec scolaire	6	4,3
Charge de travail trop lourde	6	4,5
Autres	11	7,8
NSP/NRP	0	0,2
Total	137	100,0

TOTAL	Non-bénéficiaires	
	n	%
Insuffisance des ressources financières	28	11,7
Réorientation des études	25	10,5
Obligations familiales	20	8,3
Besoin de vacances, de repos ou d'une pause, ou voyage	28	11,7
Problèmes de santé	29	12,0
Changement d'établissement d'enseignement	38	16,1
Obligations professionnelles ou obtention d'un emploi	16	6,5
Manque d'intérêt pour le programme d'études ou l'établissement d'enseignement	32	13,3
Difficulté du programme, insuffisance des résultats ou échec scolaire	5	2,1
Charge de travail trop lourde	3	1,5
Autres	10	4,2
NSP/NRP	5	2,1
Total	239	100,0

Tableau 2.11

Répartition des étudiants selon la raison principale de l'interruption passée du programme d'études et le sexe

TOTAL	Hommes	
	n	%
Insuffisance des ressources financières	27	16,8
Réorientation des études	21	13,1
Obligations familiales	8	5,1
Besoin de vacances, de repos ou d'une pause, ou voyage	17	10,6
Problèmes de santé	13	8,2
Changement d'établissement d'enseignement	22	14,0
Obligations professionnelles ou obtention d'un emploi	11	7,1
Manque d'intérêt pour le programme d'études ou l'établissement d'enseignement	21	13,2
Difficulté du programme, insuffisance des résultats ou échec scolaire	6	4,0
Charge de travail trop lourde	3	1,6
Autres	9	5,4
NSP/NRP	2	1,1
Total	159	100,0

TOTAL	Femmes	
	n	%
Insuffisance des ressources financières	23	10,5
Réorientation des études	24	11,0
Obligations familiales	30	13,6
Besoin de vacances, de repos ou d'une pause, ou voyage	24	10,9
Problèmes de santé	30	13,7
Changement d'établissement d'enseignement	27	12,4
Obligations professionnelles ou obtention d'un emploi	17	7,7
Manque d'intérêt pour le programme d'études ou l'établissement d'enseignement	16	7,5
Difficulté du programme, insuffisance des résultats ou échec scolaire	4	2,1
Charge de travail trop lourde	7	3,2
Autres	12	5,5
NSP/NRP	4	1,7
Total	217	100,0

Tableau 2.12

Nombre moyen de trimestres que prévoient prendre les étudiants et nombre normalement nécessaire pour terminer le programme d'études selon le sexe, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

COLLÉGIAL FORMATION GÉNÉRALE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	Trimestres	n	Trimestres	n
Nombre prévu				
Hommes	4,0	49	4,2	371
Femmes	3,9	95	4,1	527
Total	3,9	144	4,1	897
Nombre nécessaire				
Hommes	4,2	49	4,2	373
Femmes	4,3	96	4,2	530
Total	4,3	145	4,2	903

COLLÉGIAL FORMATION TECHNIQUE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	Trimestres	n	Trimestres	n
Nombre prévu				
Hommes	4,8	110	5,0	289
Femmes	5,1	249	5,0	411
Total	5,0	359	5,0	701
Nombre nécessaire				
Hommes	5,7	110	5,7	288
Femmes	5,8	253	5,8	411
Total	5,8	363	5,7	699

UNIVERSITÉ 1 ^{er} CYCLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	Trimestres	n	Trimestres	n
Nombre prévu				
Hommes	5,7	244	5,9	449
Femmes	5,4	379	5,8	565
Total	5,5	623	5,9	1 013
Nombre nécessaire				
Hommes	6,8	242	6,7	447
Femmes	6,7	382	6,5	563
Total	6,7	623	6,6	1 009

UNIVERSITÉ CYCLES SUPÉRIEURS	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	Trimestres	n	Trimestres	n
Nombre prévu				
Hommes	5,1	81	6,1	115
Femmes	5,2	102	6,3	123
Total	5,1	183	6,2	238
Nombre nécessaire				
Hommes	6,0	80	8,3	115
Femmes	6,2	101	7,7	118
Total	6,1	181	8,0	233

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	Trimestres	n	Trimestres	n
Nombre prévu				
Hommes	5,2	485	5,2	1 224
Femmes	5,1	825	5,1	1 625
Total	5,2	1 309	5,1	2 849
Nombre nécessaire				
Hommes	6,2	481	5,9	1 223
Femmes	6,1	831	5,7	1 622
Total	6,1	1 312	5,7	2 845

Tableau 2.13

Répartition des étudiants selon la raison principale de la prolongation du programme d'études, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

COLLÉGIAL	Bénéficiaires	
	n	%
Charge de travail trop lourde	15	19,8
Difficulté du programme, insuffisance des résultats ou échec scolaire	23	29,2
Obligations professionnelles ou obtention d'un emploi	6	8,4
Changement de programme ou d'établissement d'enseignement	5	6,5
Besoin de cours supplémentaires, préalables ou estivaux	4	4,8
Insuffisance des ressources financières	1	1,3
Obligations familiales	10	12,9
Implication dans la vie étudiante ou sportive de l'établissement d'enseignement	3	3,3
Réorientation des études	2	2,0
Problèmes de santé	5	6,3
Autres	4	4,7
NSP/NRP	0	0,3
Total	77	100,0

COLLÉGIAL	Non-bénéficiaires	
	n	%
Charge de travail trop lourde	81	25,3
Difficulté du programme, insuffisance des résultats ou échec scolaire	76	23,8
Obligations professionnelles ou obtention d'un emploi	17	5,2
Changement de programme ou d'établissement d'enseignement	65	20,0
Besoin de cours supplémentaires, préalables ou estivaux	19	6,0
Insuffisance des ressources financières	13	3,9
Obligations familiales	1	0,4
Implication dans la vie étudiante ou sportive de l'établissement d'enseignement	20	6,3
Réorientation des études	16	5,0
Problèmes de santé	6	2,0
Autres	6	1,9
NSP/NRP	-	-
Total	321	100,0

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires	
	n	%
Charge de travail trop lourde	33	27,4
Difficulté du programme, insuffisance des résultats ou échec scolaire	15	12,6
Obligations professionnelles ou obtention d'un emploi	21	17,3
Changement de programme ou d'établissement d'enseignement	5	3,8
Besoin de cours supplémentaires, préalables ou estivaux	11	9,5
Insuffisance des ressources financières	8	7,1
Obligations familiales	9	7,9
Implication dans la vie étudiante ou sportive de l'établissement d'enseignement	2	2,0
Réorientation des études	1	1,0
Problèmes de santé	3	2,3
Autres	8	6,8
NSP/NRP	2	1,3
Total	119	100,0

UNIVERSITÉ	Non-bénéficiaires	
	n	%
Charge de travail trop lourde	72	32,8
Difficulté du programme, insuffisance des résultats ou échec scolaire	14	6,3
Obligations professionnelles ou obtention d'un emploi	51	23,4
Changement de programme ou d'établissement d'enseignement	7	3,3
Besoin de cours supplémentaires, préalables ou estivaux	22	10,2
Insuffisance des ressources financières	20	9,4
Obligations familiales	5	2,3
Implication dans la vie étudiante ou sportive de l'établissement d'enseignement	6	2,5
Réorientation des études	4	1,9
Problèmes de santé	1	0,5
Autres	9	4,3
NSP/NRP	5	2,4
Total	218	100,0

TOTAL	Bénéficiaires	
	n	%
Charge de travail trop lourde	48	24,4
Difficulté du programme, insuffisance des résultats ou échec scolaire	38	19,2
Obligations professionnelles ou obtention d'un emploi	27	13,8
Changement de programme ou d'établissement d'enseignement	9	4,8
Besoin de cours supplémentaires, préalables ou estivaux	15	7,7
Insuffisance des ressources financières	9	4,8
Obligations familiales	19	9,9
Implication dans la vie étudiante ou sportive de l'établissement d'enseignement	5	2,5
Réorientation des études	3	1,4
Problèmes de santé	8	3,9
Autres	12	6,0
NSP/NRP	2	0,9
Total	196	100,0

TOTAL	Non-bénéficiaires	
	n	%
Charge de travail trop lourde	153	28,3
Difficulté du programme, insuffisance des résultats ou échec scolaire	90	16,7
Obligations professionnelles ou obtention d'un emploi	68	12,6
Changement de programme ou d'établissement d'enseignement	71	13,3
Besoin de cours supplémentaires, préalables ou estivaux	41	7,7
Insuffisance des ressources financières	33	6,1
Obligations familiales	6	1,2
Implication dans la vie étudiante ou sportive de l'établissement d'enseignement	26	4,8
Réorientation des études	20	3,8
Problèmes de santé	8	1,4
Autres	16	2,9
NSP/NRP	5	1,0
Total	539	100,0

Tableau 3.1

Répartition des étudiants selon l'occupation d'un emploi au cours de l'été 2006, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
En emploi	135	62,4	488	66,3
Sans emploi	81	37,6	246	33,4
NSP/NRP	-	-	2	0,3
Total	216	100,0	736	100,0

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
En emploi	415	76,2	1 493	87,3
Sans emploi	130	23,8	216	12,7
NSP/NRP	-	-	-	-
Total	545	100,0	1 710	100,0

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
En emploi	615	72,0	1 081	81,5
Sans emploi	238	27,9	242	18,2
NSP/NRP	0	0,0	4	0,3
Total	853	100,0	1 327	100,0

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
En emploi	1 165	72,2	3 062	81,2
Sans emploi	449	27,8	704	18,7
NSP/NRP	0	0,0	6	0,1
Total	1 615	100,0	3 772	100,0

Tableau 3.2

Répartition des étudiants selon l'occupation d'un emploi au cours de l'été 2006, le groupe d'âge et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	En emploi	
	n	%
15-16 ans	21	3,4
17-19 ans	281	45,2
20-24 ans	188	30,2
25-29 ans	56	8,9
30-34 ans	24	3,9
35 ans ou plus	52	8,3
Total	622	100,0

FORMATION PROFESSIONNELLE	Sans emploi	
	n	%
15-16 ans	8	2,3
17-19 ans	37	11,4
20-24 ans	75	23,0
25-29 ans	56	17,1
30-34 ans	44	13,6
35 ans ou plus	107	32,6
Total	327	100,0

FORMATION PROFESSIONNELLE	Total	
	n	%
15-16 ans	29	3,0
17-19 ans	318	33,5
20-24 ans	263	27,7
25-29 ans	111	11,7
30-34 ans	69	7,2
35 ans ou plus	159	16,7
Total	950	100,0

COLLÉGIAL	En emploi	
	n	%
15-16 ans	170	8,9
17-19 ans	1 250	65,5
20-24 ans	362	19,0
25-29 ans	78	4,1
30-34 ans	28	1,4
35 ans ou plus	22	1,1
Total	1 909	100,0

COLLÉGIAL	Sans emploi	
	n	%
15-16 ans	44	12,7
17-19 ans	164	47,4
20-24 ans	50	14,6
25-29 ans	30	8,6
30-34 ans	17	4,9
35 ans ou plus	41	11,8
Total	346	100,0

COLLÉGIAL	Total	
	n	%
15-16 ans	214	9,5
17-19 ans	1 414	62,7
20-24 ans	412	18,3
25-29 ans	107	4,8
30-34 ans	44	2,0
35 ans ou plus	62	2,8
Total	2 255	100,0

UNIVERSITÉ	En emploi	
	n	%
15-16 ans	-	-
17-19 ans	174	10,3
20-24 ans	1 133	66,8
25-29 ans	266	15,7
30-34 ans	60	3,5
35 ans ou plus	63	3,7
Total	1 696	100,0

UNIVERSITÉ	Sans emploi	
	n	%
15-16 ans	-	-
17-19 ans	29	5,9
20-24 ans	205	42,6
25-29 ans	114	23,7
30-34 ans	69	14,3
35 ans ou plus	65	13,5
Total	480	100,0

UNIVERSITÉ	Total	
	n	%
15-16 ans	-	-
17-19 ans	203	9,3
20-24 ans	1 338	61,5
25-29 ans	380	17,5
30-34 ans	128	5,9
35 ans ou plus	128	5,9
Total	2 176	100,0

TOTAL	En emploi	
	n	%
15-16 ans	192	4,5
17-19 ans	1 705	40,3
20-24 ans	1 683	39,8
25-29 ans	400	9,5
30-34 ans	111	2,6
35 ans ou plus	137	3,2
Total	4 227	100,0

TOTAL	Sans emploi	
	n	%
15-16 ans	52	4,5
17-19 ans	230	19,9
20-24 ans	330	28,6
25-29 ans	199	17,3
30-34 ans	130	11,3
35 ans ou plus	212	18,4
Total	1 153	100,0

Tableau 3.3

Répartition des étudiants selon l'occupation d'un emploi au cours de l'été 2006, le lieu de résidence et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Résidents	
	n	%
En emploi	401	79,4
Sans emploi	104	20,6
Total	505	100,0

FORMATION PROFESSIONNELLE	Non-résidents	
	n	%
En emploi	221	50,0
Sans emploi	221	50,0
Total	443	100,0

FORMATION PROFESSIONNELLE	Total	
	n	%
En emploi	622	65,6
Sans emploi	327	34,4
Total	950	100,0

COLLÉGIAL	Résidents	
	n	%
En emploi	1 551	87,4
Sans emploi	225	12,6
Total	1 776	100,0

COLLÉGIAL	Non-résidents	
	n	%
En emploi	357	74,6
Sans emploi	121	25,4
Total	478	100,0

COLLÉGIAL	Total	
	n	%
En emploi	1 909	84,6
Sans emploi	346	15,4
Total	2 255	100,0

UNIVERSITÉ	Résidents	
	n	%
En emploi	953	86,6
Sans emploi	148	13,4
Total	1 101	100,0

UNIVERSITÉ	Non-résidents	
	n	%
En emploi	742	69,4
Sans emploi	328	30,6
Total	1 070	100,0

UNIVERSITÉ	Total	
	n	%
En emploi	1 696	77,9
Sans emploi	480	22,1
Total	2 176	100,0

TOTAL	Résidents	
	n	%
En emploi	2 905	85,9
Sans emploi	476	14,1
Total	3 381	100,0

TOTAL	Non-résidents	
	n	%
En emploi	1 320	66,3
Sans emploi	670	33,7
Total	1 991	100,0

Tableau 3.4

Répartition des étudiants selon l'occupation d'un emploi au cours de l'été 2006, la présence d'une contribution des parents ou du conjoint et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Avec contribution		Sans contribution	
	n	%	n	%
En emploi	177	72,7	439	63,0
Sans emploi	67	27,3	258	37,0
Total	244	100,0	697	100,0

COLLÉGIAL	Avec contribution		Sans contribution	
	n	%	n	%
En emploi	1 192	85,5	712	83,6
Sans emploi	203	14,5	140	16,4
Total	1 394	100,0	852	100,0

UNIVERSITÉ	Avec contribution		Sans contribution	
	n	%	n	%
En emploi	890	84,0	799	72,2
Sans emploi	169	16,0	308	27,8
Total	1 060	100,0	1 107	100,0

TOTAL	Avec contribution		Sans contribution	
	n	%	n	%
En emploi	2 260	83,7	1 950	73,4
Sans emploi	439	16,3	705	26,6
Total	2 698	100,0	2 655	100,0

Tableau 3.5

Temps moyen consacré à l'emploi d'été selon le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	TM	n	TM	n
Nombre moyen de semaines travaillées durant l'été	12,6	124	13,5	469
Nombre moyen d'heures travaillées par semaine	31,7	89	31,6	326

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	TM	n	TM	n
Nombre moyen de semaines travaillées durant l'été	12,1	406	12,1	1 459
Nombre moyen d'heures travaillées par semaine	31,0	276	30,7	1 061

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	TM	n	TM	n
Nombre moyen de semaines travaillées durant l'été	12,9	598	13,5	1 062
Nombre moyen d'heures travaillées par semaine	32,3	367	34,3	684

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	TM	n	TM	n
Nombre moyen de semaines travaillées durant l'été	12,6	1 129	12,8	2 990
Nombre moyen d'heures travaillées par semaine	31,8	732	32,0	2 071

Tableau 3.6

Temps moyen consacré à l'emploi d'été selon le sexe et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Hommes		Femmes	
	TM	n	TM	n
Nombre moyen de semaines travaillées durant l'été	13,2	394	13,4	198
Nombre moyen d'heures travaillées par semaine	32,5	275	29,8	140

COLLÉGIAL	Hommes		Femmes	
	TM	n	TM	n
Nombre moyen de semaines travaillées durant l'été	11,7	732	12,4	1 133
Nombre moyen d'heures travaillées par semaine	32,3	494	29,8	842

UNIVERSITÉ	Hommes		Femmes	
	TM	n	TM	n
Nombre moyen de semaines travaillées durant l'été	13,2	723	13,3	937
Nombre moyen d'heures travaillées par semaine	34,8	425	32,7	626

TOTAL	Hommes		Femmes	
	TM	n	TM	n
Nombre moyen de semaines travaillées durant l'été	12,6	1 850	12,9	2 269
Nombre moyen d'heures travaillées par semaine	33,3	1 195	30,9	1 608

Tableau 3.7

Temps moyen consacré à l'emploi d'été selon le groupe d'âge et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Nombre de semaines		Nombre d'heures par semaine	
	TM	n	TM	n
15-16 ans	12,0	19	30,4	19
17-19 ans	12,6	271	31,5	201
20-24 ans	13,9	178	33,1	117
25-29 ans	13,9	52	28,2	41
30-34 ans	12,6	23	32,9	13
35 ans ou plus	14,6	48	31,5	25
Total	13,3	593	31,6	416

COLLÉGIAL	Nombre de semaines		Nombre d'heures par semaine	
	TM	n	TM	n
15-16 ans	10,6	165	28,5	123
17-19 ans	12,0	1 227	30,5	893
20-24 ans	13,1	349	32,3	239
25-29 ans	13,2	76	32,1	54
30-34 ans	11,6	27	30,3	18
35 ans ou plus	12,8	22	33,4	10
Total	12,1	1 865	30,7	1 337

UNIVERSITÉ	Nombre de semaines		Nombre d'heures par semaine	
	TM	n	TM	n
15-16 ans	-	-	-	-
17-19 ans	12,5	170	33,8	121
20-24 ans	13,4	1 116	34,4	720
25-29 ans	13,3	261	31,1	149
30-34 ans	13,8	56	27,2	30
35 ans ou plus	12,8	58	32,4	32
Total	13,3	1 661	33,6	1 051

TOTAL	Nombre de semaines		Nombre d'heures par semaine	
	TM	n	TM	n
15-16 ans	10,7	185	28,7	141
17-19 ans	12,1	1 668	31,0	1 215
20-24 ans	13,4	1 644	33,8	1 075
25-29 ans	13,4	389	30,9	244
30-34 ans	12,9	106	29,3	60
35 ans ou plus	13,5	128	32,2	67
Total	12,8	4 119	31,9	2 803

Tableau 3.8

Temps moyen consacré à l'emploi d'été selon le lieu de résidence à l'été 2006 et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Résidents		Non-résidents	
	TM	n	TM	n
Nombre moyen de semaines travaillées durant l'été	13,1	384	13,5	208
Nombre moyen d'heures travaillées par semaine	31,5	283	31,8	132

COLLÉGIAL	Résidents		Non-résidents	
	TM	n	TM	n
Nombre moyen de semaines travaillées durant l'été	12,0	1 515	12,7	349
Nombre moyen d'heures travaillées par semaine	30,5	1 106	32,1	230

UNIVERSITÉ	Résidents		Non-résidents	
	TM	n	TM	n
Nombre moyen de semaines travaillées durant l'été	13,3	934	13,2	726
Nombre moyen d'heures travaillées par semaine	34,5	640	32,2	411

TOTAL	Résidents		Non-résidents	
	TM	n	TM	n
Nombre moyen de semaines travaillées durant l'été	12,6	2 834	13,1	1 283
Nombre moyen d'heures travaillées par semaine	31,9	2 030	32,1	773

Tableau 3.9

**Temps moyen consacré à l'emploi d'été selon la présence d'une contribution des parents ou du conjoint
et l'ordre d'enseignement**

FORMATION PROFESSIONNELLE	Avec contribution		Sans contribution	
	TM	n	TM	n
Nombre moyen de semaines travaillées durant l'été	12,4	168	13,6	419
Nombre moyen d'heures travaillées par semaine	32,4	127	31,2	287

COLLÉGIAL	Avec contribution		Sans contribution	
	TM	n	TM	n
Nombre moyen de semaines travaillées durant l'été	11,8	1 156	12,6	704
Nombre moyen d'heures travaillées par semaine	30,4	852	31,3	484

UNIVERSITÉ	Avec contribution		Sans contribution	
	TM	n	TM	n
Nombre moyen de semaines travaillées durant l'été	13,1	872	13,5	782
Nombre moyen d'heures travaillées par semaine	34,0	594	33,0	453

TOTAL	Avec contribution		Sans contribution	
	TM	n	TM	n
Nombre moyen de semaines travaillées durant l'été	12,4	2 195	13,2	1 905
Nombre moyen d'heures travaillées par semaine	31,9	1 573	31,9	1 225

Tableau 3.10

Revenu hebdomadaire moyen gagné au cours de l'été 2006 selon le sexe, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Hommes	364	68	359	294
Femmes	271	57	295	129
Total	321	125	340	422

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Hommes	331	131	347	578
Femmes	301	257	278	816
Total	311	388	307	1 394

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Hommes	441	225	468	447
Femmes	351	347	409	553
Total	386	572	435	1 000

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Hommes	395	424	391	1 319
Femmes	325	661	328	1 498
Total	352	1 085	357	2 817

Tableau 3.11

Revenu hebdomadaire moyen gagné au cours de l'été 2006 selon le groupe d'âge et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	\$	n
15-16 ans	261	19
17-19 ans	314	255
20-24 ans	354	164
25-29 ans	321	52
30-34 ans	415	18
35 ans ou plus	425	39
Total	336	547

COLLÉGIAL	\$	n
15-16 ans	263	160
17-19 ans	287	1 172
20-24 ans	353	332
25-29 ans	439	74
30-34 ans	405	23
35 ans ou plus	510	22
Total	308	1 783

UNIVERSITÉ	\$	n
15-16 ans	-	-
17-19 ans	322	162
20-24 ans	404	1 061
25-29 ans	458	243
30-34 ans	505	53
35 ans ou plus	705	54
Total	417	1 572

TOTAL	\$	n
15-16 ans	263	179
17-19 ans	295	1 589
20-24 ans	388	1 557
25-29 ans	435	369
30-34 ans	463	93
35 ans ou plus	573	114
Total	356	3 902

Tableau 3.12

Revenu hebdomadaire moyen gagné au cours de l'été 2006 selon le lieu de résidence et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	\$	n
Résidents	317	361
Non-résidents	372	185
Total	336	547
COLLÉGIAL	\$	n
Résidents	296	1 454
Non-résidents	359	328
Total	308	1 782
UNIVERSITÉ	\$	n
Résidents	390	884
Non-résidents	453	688
Total	417	1 572
TOTAL	\$	n
Résidents	330	2 700
Non-résidents	415	1 201
Total	356	3 900

Tableau 3.13

Revenu hebdomadaire moyen gagné au cours de l'été 2006 selon la présence d'une contribution des parents ou du conjoint et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	\$	n
Avec contribution	333	158
Sans contribution	338	385
Total	336	543
COLLÉGIAL	\$	n
Avec contribution	294	1 124
Sans contribution	332	658
Total	308	1 781
UNIVERSITÉ	\$	n
Avec contribution	399	834
Sans contribution	439	733
Total	418	1 567
TOTAL	\$	n
Avec contribution	338	2 116
Sans contribution	378	1 776
Total	356	3 892

Tableau 3.14

Répartition des étudiants selon la raison principale pour laquelle ils n'ont pas occupé d'emploi à l'été 2006 et le statut à l'Aide financière aux études

TOTAL	Bénéficiaires	
	n	%
Obligations scolaires	166	37,0
Vacances	74	16,4
Obligations familiales	75	16,7
Recherche d'emploi infructueuse	46	10,2
Autres sources de revenus (parents, Emploi-Québec, etc.)	7	1,7
Problèmes de santé	16	3,5
Stage non rémunéré	14	3,1
Travail non rémunéré dans une entreprise personnelle ou familiale	6	1,4
Travail bénévole	6	1,3
Autres raisons	30	6,7
NSP/NRP	9	2,0
Total	449	100,0

TOTAL	Non-bénéficiaires	
	n	%
Obligations scolaires	246	35,0
Vacances	118	16,8
Obligations familiales	51	7,2
Recherche d'emploi infructueuse	69	9,8
Autres sources de revenus (parents, Emploi-Québec, etc.)	71	10,1
Problèmes de santé	40	5,7
Stage non rémunéré	22	3,2
Travail non rémunéré dans une entreprise personnelle ou familiale	16	2,3
Travail bénévole	14	1,9
Autres raisons	43	6,1
NSP/NRP	14	2,0
Total	704	100,0

Tableau 3.15

Répartition des étudiants selon l'occupation d'un emploi au cours de l'année scolaire 2006-2007, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
En emploi	101	46,8	421	57,2
Sans emploi	115	53,2	315	42,8
NSP/NRP	-	-	-	-
Total	216	100,0	736	100,0

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
En emploi	308	56,4	1 223	71,5
Sans emploi	238	43,6	485	28,4
NSP/NRP	-	-	2	0,1
Total	545	100,0	1 710	100,0

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
En emploi	491	57,6	908	68,4
Sans emploi	361	42,3	419	31,6
NSP/NRP	1	0,1	-	-
Total	853	100,0	1 327	100,0

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
En emploi	900	55,8	2 551	67,6
Sans emploi	713	44,2	1 219	32,3
NSP/NRP	1	0,1	2	0,0
Total	1 615	100,0	3 772	100,0

Tableau 3.16

Répartition des étudiants selon l'occupation d'un emploi au cours de l'année scolaire 2006-2007, le groupe d'âge et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	En emploi	
	n	%
15-16 ans	18	3,5
17-19 ans	242	46,5
20-24 ans	147	28,2
25-29 ans	55	10,6
30-34 ans	23	4,5
35 ans ou plus	36	6,8
Total	522	100,0

FORMATION PROFESSIONNELLE	Sans emploi	
	n	%
15-16 ans	11	2,5
17-19 ans	78	18,1
20-24 ans	116	27,1
25-29 ans	56	13,1
30-34 ans	45	10,5
35 ans ou plus	123	28,6
Total	430	100,0

FORMATION PROFESSIONNELLE	Total	
	n	%
15-16 ans	29	3,0
17-19 ans	320	33,7
20-24 ans	263	27,7
25-29 ans	111	11,7
30-34 ans	69	7,2
35 ans ou plus	159	16,7
Total	951	100,0

COLLÉGIAL	En emploi	
	n	%
15-16 ans	124	8,1
17-19 ans	1 007	65,8
20-24 ans	302	19,7
25-29 ans	66	4,3
30-34 ans	16	1,0
35 ans ou plus	16	1,1
Total	1 531	100,0

COLLÉGIAL	Sans emploi	
	n	%
15-16 ans	91	12,5
17-19 ans	405	56,1
20-24 ans	111	15,3
25-29 ans	41	5,7
30-34 ans	29	4,0
35 ans ou plus	46	6,4
Total	722	100,0

COLLÉGIAL	Total	
	n	%
15-16 ans	214	9,5
17-19 ans	1 412	62,7
20-24 ans	412	18,3
25-29 ans	107	4,8
30-34 ans	44	2,0
35 ans ou plus	62	2,8
Total	2 253	100,0

UNIVERSITÉ	En emploi	
	n	%
15-16 ans	-	-
17-19 ans	123	8,8
20-24 ans	909	65,0
25-29 ans	239	17,1
30-34 ans	58	4,1
35 ans ou plus	70	5,0
Total	1 399	100,0

UNIVERSITÉ	Sans emploi	
	n	%
15-16 ans	-	-
17-19 ans	83	10,6
20-24 ans	428	54,9
25-29 ans	142	18,2
30-34 ans	71	9,1
35 ans ou plus	57	7,2
Total	780	100,0

UNIVERSITÉ	Total	
	n	%
15-16 ans	-	-
17-19 ans	206	9,5
20-24 ans	1 338	61,4
25-29 ans	380	17,5
30-34 ans	128	5,9
35 ans ou plus	127	5,8
Total	2 179	100,0

TOTAL	En emploi	
	n	%
15-16 ans	142	4,1
17-19 ans	1 373	39,8
20-24 ans	1 358	39,3
25-29 ans	360	10,4
30-34 ans	97	2,8
35 ans ou plus	122	3,5
Total	3 452	100,0

TOTAL	Sans emploi	
	n	%
15-16 ans	101	5,3
17-19 ans	566	29,3
20-24 ans	655	33,9
25-29 ans	239	12,4
30-34 ans	145	7,5
35 ans ou plus	226	11,7
Total	1 932	100,0

Tableau 3.17

**Répartition des étudiants selon l'occupation d'un emploi au cours de l'année scolaire 2006-2007,
le sexe et l'ordre d'enseignement**

FORMATION PROFESSIONNELLE	Hommes		Femmes	
	n	%	n	%
En emploi	341	59,9	180	47,3
Sans emploi	229	40,1	201	52,7
NSP/NRP	-	-	-	-
Total	570	100,0	381	100,0

COLLÉGIAL	Hommes		Femmes	
	n	%	n	%
En emploi	588	65,8	942	69,3
Sans emploi	304	34,0	418	30,7
NSP/NRP	2	0,2	-	-
Total	894	100,0	1 361	100,0

UNIVERSITÉ	Hommes		Femmes	
	n	%	n	%
En emploi	563	60,0	836	67,3
Sans emploi	376	40,0	405	32,6
NSP/NRP	-	-	1	0,1
Total	939	100,0	1 242	100,0

TOTAL	Hommes		Femmes	
	n	%	n	%
En emploi	1 493	62,1	1 959	65,6
Sans emploi	908	37,8	1 024	34,3
NSP/NRP	2	0,1	1	0,0
Total	2 403	100,0	2 984	100,0

Tableau 3.18

Répartition des étudiants selon l'occupation d'un emploi au cours de l'année scolaire 2006-2007, le lieu de résidence et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Résidents		Non-résidents	
	n	%	n	%
En emploi	333	69,7	189	39,9
Sans emploi	144	30,3	284	60,1
Total	477	100,0	474	100,0

COLLÉGIAL	Résidents		Non-résidents	
	n	%	n	%
En emploi	1 162	72,8	368	56,1
Sans emploi	434	27,2	288	43,9
Total	1 596	100,0	657	100,0

UNIVERSITÉ	Résidents		Non-résidents	
	n	%	n	%
En emploi	623	70,2	775	60,1
Sans emploi	265	29,8	515	39,9
Total	888	100,0	1 290	100,0

TOTAL	Résidents		Non-résidents	
	n	%	n	%
En emploi	2 118	71,5	1 333	55,1
Sans emploi	843	28,5	1 087	44,9
Total	2 961	100,0	2 420	100,0

Tableau 3.19

Répartition des étudiants selon l'occupation d'un emploi au cours de l'année scolaire 2006-2007, la présence d'une contribution des parents ou du conjoint et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Avec contribution		Sans contribution	
	n	%	n	%
En emploi	141	57,7	377	53,9
Sans emploi	103	42,3	322	46,1
Total	244	100,0	699	100,0

COLLÉGIAL	Avec contribution		Sans contribution	
	n	%	n	%
En emploi	936	67,2	590	69,3
Sans emploi	457	32,8	261	30,7
Total	1 393	100,0	852	100,0

UNIVERSITÉ	Avec contribution		Sans contribution	
	n	%	n	%
En emploi	686	64,6	708	63,9
Sans emploi	376	35,4	400	36,1
Total	1 062	100,0	1 108	100,0

TOTAL	Avec contribution		Sans contribution	
	n	%	n	%
En emploi	1 763	65,3	1 675	63,0
Sans emploi	936	34,7	983	37,0
Total	2 698	100,0	2 658	100,0

Tableau 3.20

Répartition des étudiants selon l'occupation d'un emploi au cours de l'année scolaire 2006-2007, la présence d'enfants à charge et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Sans enfant		Avec enfants	
	n	%	n	%
En emploi	474	63,6	47	23,0
Sans emploi	271	36,4	158	77,0
NSP/NRP	-	-	-	-
Total	746	100,0	206	100,0

COLLÉGIAL	Sans enfant		Avec enfants	
	n	%	n	%
En emploi	1 503	70,1	28	25,0
Sans emploi	638	29,8	84	75,0
NSP/NRP	2	0,1	-	-
Total	2 143	100,0	112	100,0

UNIVERSITÉ	Sans enfant		Avec enfants	
	n	%	n	%
En emploi	1 310	65,5	89	49,1
Sans emploi	689	34,5	91	50,3
NSP/NRP	-	-	1	0,7
Total	1 999	100,0	181	100,0

TOTAL	Sans enfant		Avec enfants	
	n	%	n	%
En emploi	3 287	67,3	164	32,9
Sans emploi	1 598	32,7	334	66,9
NSP/NRP	2	0,0	1	0,2
Total	4 888	100,0	499	100,0

Tableau 3.21

Temps moyen consacré à l'emploi au cours de l'année scolaire 2006-2007 selon le sexe, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	h/sem.	n	h/sem.	n
Hommes	19,4	55	23,7	282
Femmes	17,8	43	21,8	129
Total	18,7	98	23,1	411

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	h/sem.	n	h/sem.	n
Hommes	16,6	97	17,0	485
Femmes	15,8	208	15,8	725
Total	16,1	305	16,3	1 210

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	h/sem.	n	h/sem.	n
Hommes	18,3	180	18,1	371
Femmes	16,3	295	17,0	524
Total	17,0	475	17,4	895

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	h/sem.	n	h/sem.	n
Hommes	18,0	332	19,0	1 139
Femmes	16,2	546	16,8	1 378
Total	16,9	878	17,8	2 516

Tableau 3.22

Temps moyen consacré à l'emploi au cours de l'année scolaire 2006-2007 selon le groupe d'âge et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	h/sem.	n
15-16 ans	17,5	18
17-19 ans	21,2	238
20-24 ans	23,8	144
25-29 ans	22,3	55
30-34 ans	22,7	20
35 ans ou plus	25,6	34
Total	22,3	509

COLLÉGIAL	h/sem.	n
15-16 ans	13,9	124
17-19 ans	15,3	998
20-24 ans	18,8	296
25-29 ans	19,7	66
30-34 ans	26,6	15
35 ans ou plus	18,6	16
Total	16,2	1 515

UNIVERSITÉ	h/sem.	n
15-16 ans	-	-
17-19 ans	14,6	123
20-24 ans	17,1	892
25-29 ans	17,9	233
30-34 ans	20,4	56
35 ans ou plus	20,9	66
Total	17,3	1 370

TOTAL	h/sem.	n
15-16 ans	14,4	142
17-19 ans	16,3	1 359
20-24 ans	18,2	1 332
25-29 ans	18,9	354
30-34 ans	21,9	91
35 ans ou plus	21,9	116
Total	17,6	3 394

Tableau 3.23

Temps moyen consacré à l'emploi au cours de l'année scolaire 2006-2007 selon le lieu de résidence et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	h/sem.	n
Résidents	21,3	325
Non-résidents	24,0	184
Total	22,3	509

COLLÉGIAL	h/sem.	n
Résidents	15,6	1 151
Non-résidents	18,2	364
Total	16,2	1 515

UNIVERSITÉ	h/sem.	n
Résidents	16,4	615
Non-résidents	18,1	755
Total	17,3	1 370

TOTAL	h/sem.	n
Résidents	16,7	2 091
Non-résidents	18,9	1 303
Total	17,6	3 394

Tableau 3.24

Temps moyen consacré à l'emploi au cours de l'année scolaire 2006-2007 selon la présence d'une contribution des parents ou du conjoint et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	h/sem.	n
Avec contribution	20,5	136
Sans contribution	22,9	370
Total	22,2	505

COLLÉGIAL	h/sem.	n
Avec contribution	15,1	925
Sans contribution	18,1	585
Total	16,2	1 510

UNIVERSITÉ	h/sem.	n
Avec contribution	16,3	675
Sans contribution	18,3	691
Total	17,3	1 365

TOTAL	h/sem.	n
Avec contribution	16,0	1 735
Sans contribution	19,3	1 646
Total	17,6	3 381

Tableau 3.25

Temps moyen consacré à l'emploi au cours de l'année scolaire 2006-2007 selon la présence d'enfants à charge et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	h/sem.	n
Sans enfant	22,1	464
Avec enfants	24,3	45
Total	22,3	509

COLLÉGIAL	h/sem.	n
Sans enfant	16,2	1 488
Avec enfants	19,7	27
Total	16,2	1 515

UNIVERSITÉ	h/sem.	n
Sans enfant	17,2	1 286
Avec enfants	19,3	85
Total	17,3	1 370

TOTAL	h/sem.	n
Sans enfant	17,4	3 238
Avec enfants	20,8	156
Total	17,6	3 394

Tableau 3.26

Revenu hebdomadaire tiré de l'emploi occupé au cours de l'année scolaire 2006-2007 selon le sexe, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Hommes	212	54	261	267
Femmes	184	43	236	119
Total	200	97	254	386

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Hommes	183	96	184	468
Femmes	156	204	151	713
Total	164	301	164	1 181

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Hommes	261	171	278	344
Femmes	211	286	252	495
Total	230	457	263	839

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Hommes	229	322	233	1 080
Femmes	188	533	196	1 327
Total	203	854	213	2 407

Tableau 3.27

Revenu hebdomadaire tiré de l'emploi occupé au cours de l'année scolaire 2006-2007 selon le groupe d'âge et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	\$	n
15-16 ans	148	18
17-19 ans	204	224
20-24 ans	271	143
25-29 ans	267	53
30-34 ans	326	18
35 ans ou plus	380	26
Total	243	483

COLLÉGIAL	\$	n
15-16 ans	129	120
17-19 ans	143	978
20-24 ans	213	289
25-29 ans	272	65
30-34 ans	308	14
35 ans ou plus	277	16
Total	164	1 482

UNIVERSITÉ	\$	n
15-16 ans	-	-
17-19 ans	152	119
20-24 ans	226	854
25-29 ans	293	216
30-34 ans	399	50
35 ans ou plus	539	57
Total	251	1 296

TOTAL	\$	n
15-16 ans	132	138
17-19 ans	154	1 321
20-24 ans	228	1 286
25-29 ans	285	334
30-34 ans	368	82
35 ans ou plus	456	99
Total	210	3 261

Tableau 3.28

Répartition des étudiants selon l'usage principal du revenu d'emploi, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Logement et nourriture	42	41,5	84	20,1
Loisirs et sorties	11	11,4	154	36,5
Frais de scolarité et achat de matériel scolaire	16	15,7	61	14,6
Subsistance de la famille	18	17,9	46	11,0
Achat de biens	7	7,0	38	9,1
Transport ou entretien d'une voiture	1	1,3	13	3,2
Autres	4	4,4	21	5,0
NSP/NRP	1	0,9	2	0,5
Total	101	100,0	421	100,0

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Logement et nourriture	105	34,2	111	9,1
Loisirs et sorties	50	16,2	622	50,8
Frais de scolarité et achat de matériel scolaire	95	30,8	315	25,7
Subsistance de la famille	25	8,3	29	2,4
Achat de biens	12	3,0	83	7,4
Transport ou entretien d'une voiture	2	0,7	5	0,4
Autres	20	6,4	45	3,7
NSP/NRP	1	0,4	5	0,4
Total	308	100,0	1 223	100,0

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Logement et nourriture	226	46,1	214	23,6
Loisirs et sorties	43	8,8	247	27,2
Frais de scolarité et achat de matériel scolaire	122	24,8	288	31,7
Subsistance de la famille	60	12,2	75	8,3
Achat de biens	10	2,1	42	4,6
Transport ou entretien d'une voiture	1	0,2	4	0,4
Autres	23	4,6	29	3,2
NSP/NRP	6	1,2	9	1,0
Total	491	100,0	908	100,0

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Logement et nourriture	374	41,5	410	16,1
Loisirs et sorties	105	11,6	1 023	40,1
Frais de scolarité et achat de matériel scolaire	233	25,8	664	26,0
Subsistance de la famille	103	11,5	151	5,9
Achat de biens	27	3,0	171	6,7
Transport ou entretien d'une voiture	5	0,5	22	0,9
Autres	47	5,2	95	3,7
NSP/NRP	8	0,9	16	0,6
Total	900	100,0	2 551	100,0

Tableau 3.29

Répartition des étudiants selon l'usage principal du revenu d'emploi, le lieu de résidence et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Résidents		Non-résidents	
	n	%	n	%
Logement et nourriture	28	8,5	98	51,9
Loisirs et sorties	158	47,6	7	3,7
Frais de scolarité et achat de matériel scolaire	66	19,9	11	5,8
Subsistance de la famille	14	4,1	51	26,8
Achat de biens	38	11,5	7	3,9
Transport ou entretien d'une voiture	13	3,9	2	1,0
Autres	13	4,0	12	6,5
NSP/NRP	2	0,6	1	0,5
Total	333	100,0	189	100,0

COLLÉGIAL	Résidents		Non-résidents	
	n	%	n	%
Logement et nourriture	28	2,4	189	51,2
Loisirs et sorties	628	54,1	43	11,7
Frais de scolarité et achat de matériel scolaire	347	29,9	62	16,8
Subsistance de la famille	22	1,9	33	9,0
Achat de biens	89	7,6	12	3,2
Transport ou entretien d'une voiture	6	0,5	1	0,3
Autres	38	3,3	27	7,2
NSP/NRP	4	0,3	2	0,6
Total	1 162	100,0	368	100,0

UNIVERSITÉ	Résidents		Non-résidents	
	n	%	n	%
Logement et nourriture	39	6,3	401	51,7
Loisirs et sorties	218	35,0	72	9,3
Frais de scolarité et achat de matériel scolaire	280	45,0	129	16,7
Subsistance de la famille	20	3,2	115	14,9
Achat de biens	38	6,1	14	1,8
Transport ou entretien d'une voiture	5	0,8	-	-
Autres	21	3,4	30	3,9
NSP/NRP	2	0,3	13	1,7
Total	623	100,0	775	100,0

TOTAL	Résidents		Non-résidents	
	n	%	n	%
Logement et nourriture	96	4,5	688	51,6
Loisirs et sorties	1 005	47,4	123	9,2
Frais de scolarité et achat de matériel scolaire	694	32,8	202	15,2
Subsistance de la famille	55	2,6	199	14,9
Achat de biens	165	7,8	33	2,5
Transport ou entretien d'une voiture	24	1,1	3	0,2
Autres	73	3,4	69	5,2
NSP/NRP	7	0,4	16	1,2
Total	2 118	100,0	1 333	100,0

Tableau 3.30

Répartition des étudiants selon l'usage principal du revenu d'emploi, la présence d'enfants à charge et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Sans enfant		Avec enfants	
	n	%	n	%
Logement et nourriture	112	23,6	14	30,2
Loisirs et sorties	165	34,7	0	0,9
Frais de scolarité et achat de matériel scolaire	76	16,1	1	1,9
Subsistance de la famille	35	7,3	30	62,3
Achat de biens	44	9,3	1	2,8
Transport ou entretien d'une voiture	15	3,1	-	-
Autres	25	5,2	1	1,9
NSP/NRP	3	0,6	-	-
Total	474	100,0	47	100,0

COLLÉGIAL	Sans enfant		Avec enfants	
	n	%	n	%
Logement et nourriture	208	13,8	9	31,7
Loisirs et sorties	671	44,7	0	0,9
Frais de scolarité et achat de matériel scolaire	407	27,1	2	8,7
Subsistance de la famille	40	2,7	15	52,6
Achat de biens	99	6,6	1	3,5
Transport ou entretien d'une voiture	7	0,5	-	-
Autres	64	4,3	1	2,6
NSP/NRP	6	0,4	-	-
Total	1 503	100,0	28	100,0

UNIVERSITÉ	Sans enfant		Avec enfants	
	n	%	n	%
Logement et nourriture	419	32,0	21	24,0
Loisirs et sorties	286	21,8	5	5,3
Frais de scolarité et achat de matériel scolaire	397	30,3	13	14,5
Subsistance de la famille	89	6,8	46	52,0
Achat de biens	52	4,0	-	-
Transport ou entretien d'une voiture	5	0,4	-	-
Autres	48	3,7	3	3,4
NSP/NRP	14	1,1	1	0,8
Total	1 310	100,0	89	100,0

TOTAL	Sans enfant		Avec enfants	
	n	%	n	%
Logement et nourriture	739	22,5	44	27,1
Loisirs et sorties	1 122	34,1	5	3,3
Frais de scolarité et achat de matériel scolaire	880	26,8	16	9,9
Subsistance de la famille	164	5,0	90	55,1
Achat de biens	196	6,0	2	1,4
Transport ou entretien d'une voiture	27	0,8	-	-
Autres	137	4,2	5	2,8
NSP/NRP	23	0,7	1	0,4
Total	3 287	100,0	164	100,0

Tableau 3.31

Répartition des étudiants selon la perception de la conciliation travail-études, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Très facile	2	1,7	15	3,7
Facile	22	21,4	175	41,6
Difficile	51	50,2	156	37,0
Très difficile	26	25,8	71	16,9
NSP/NRP	1	0,9	4	0,9
Total	101	100,0	421	100,0

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Très facile	6	1,9	32	2,6
Facile	94	30,5	561	45,9
Difficile	135	43,8	519	42,5
Très difficile	73	23,8	109	8,9
NSP/NRP	-	-	1	0,1
Total	308	100,0	1 223	100,0

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Très facile	7	1,5	22	2,4
Facile	128	26,1	331	36,4
Difficile	255	52,0	410	45,1
Très difficile	97	19,7	137	15,1
NSP/NRP	4	0,7	8	0,9
Total	491	100,0	908	100,0

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Très facile	15	1,7	69	2,7
Facile	244	27,1	1 067	41,8
Difficile	441	49,0	1 084	42,5
Très difficile	196	21,8	317	12,4
NSP/NRP	4	0,5	13	0,5
Total	900	100,0	2 551	100,0

Tableau 3.32

Répartition des étudiants selon la perception de la conciliation travail-études, le lieu de résidence et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Résidents		Non-résidents	
	n	%	n	%
Très facile	12	3,6	5	2,7
Facile	168	50,5	28	15,1
Difficile	114	34,2	92	48,9
Très difficile	36	11,0	61	32,1
NSP/NRP	2	0,7	2	1,2
Total	333	100,0	189	100,0

COLLÉGIAL	Résidents		Non-résidents	
	n	%	n	%
Très facile	28	2,4	10	2,7
Facile	548	47,2	107	29,1
Difficile	495	42,6	159	43,1
Très difficile	90	7,7	92	25,0
NSP/NRP	1	0,1	-	-
Total	1 162	100,0	368	100,0

UNIVERSITÉ	Résidents		Non-résidents	
	n	%	n	%
Très facile	17	2,7	12	1,5
Facile	260	41,7	199	25,7
Difficile	266	42,6	399	51,5
Très difficile	76	12,2	158	20,4
NSP/NRP	5	0,8	7	0,9
Total	623	100,0	775	100,0

TOTAL	Résidents		Non-résidents	
	n	%	n	%
Très facile	57	2,7	27	2,0
Facile	976	46,1	335	25,1
Difficile	874	41,3	651	48,8
Très difficile	202	9,6	311	23,3
NSP/NRP	9	0,4	9	0,7
Total	2 118	100,0	1 333	100,0

Tableau 3.33

Répartition des étudiants selon la perception de la conciliation travail-études, la présence d'enfants à charge et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Sans enfant		Avec enfants	
	n	%	n	%
Très facile	15	3,1	2	5,0
Facile	195	41,1	1	2,8
Difficile	189	39,9	17	36,1
Très difficile	72	15,3	25	52,0
NSP/NRP	3	0,6	2	4,1
Total	474	100,0	47	100,0

COLLÉGIAL	Sans enfant		Avec enfants	
	n	%	n	%
Très facile	36	2,4	2	6,1
Facile	655	43,6	1	2,6
Difficile	643	42,8	11	37,9
Très difficile	167	11,1	15	53,4
NSP/NRP	1	0,1	-	-
Total	1 503	100,0	28	100,0

UNIVERSITÉ	Sans enfant		Avec enfants	
	n	%	n	%
Très facile	28	2,1	1	1,0
Facile	444	33,9	15	17,3
Difficile	621	47,4	44	49,5
Très difficile	207	15,8	27	30,5
NSP/NRP	10	0,8	2	1,8
Total	1 310	100,0	89	100,0

TOTAL	Sans enfant		Avec enfants	
	n	%	n	%
Très facile	79	2,4	5	3,0
Facile	1 293	39,3	17	10,6
Difficile	1 454	44,2	72	43,7
Très difficile	447	13,6	67	40,6
NSP/NRP	14	0,4	3	2,1
Total	3 287	100,0	164	100,0

ANNEXE

4

Tableau 4.1

Répartition des étudiants selon le lieu de résidence à l'été 2006, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Chez les parents ou l'un d'eux	76	35,4	430	58,5
Avec un conjoint	59	27,4	161	21,9
Seuls	52	23,9	86	11,7
Avec d'autres personnes	28	13,1	56	7,6
NSP/NRP	0	0,2	2	0,3
Total	216	100,0	736	100,0

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Chez les parents ou l'un d'eux	279	51,2	1 496	87,5
Avec un conjoint	93	17,0	81	4,7
Seuls	101	18,5	70	4,1
Avec d'autres personnes	72	13,2	63	3,7
NSP/NRP	1	0,1	-	-
Total	545	100,0	1 710	100,0

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Chez les parents ou l'un d'eux	285	33,4	819	61,7
Avec un conjoint	195	22,9	219	16,5
Seuls	193	22,6	141	10,6
Avec d'autres personnes	177	20,7	145	10,9
NSP/NRP	3	0,4	2	0,2
Total	853	100,0	1 327	100,0

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Chez les parents ou l'un d'eux	641	39,7	2 746	72,8
Avec un conjoint	347	21,5	462	12,2
Seuls	346	21,4	297	7,9
Avec d'autres personnes	277	17,1	263	7,0
NSP/NRP	4	0,3	4	0,1
Total	1 615	100,0	3 772	100,0

Tableau 4.2

Âge moyen des étudiants selon le lieu de résidence à l'été 2006, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	Âge moyen (ans)	n	Âge moyen (ans)	n
Chez les parents ou l'un d'eux	19,8	76	19,6	430
Avec un conjoint	30,2	59	34,9	161
Seuls	27,6	52	31,4	86
Avec d'autres personnes	24,5	28	25,5	56
NSP/NRP	-	0	-	2
Total	25,2	216	24,9	736

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	Âge moyen (ans)	n	Âge moyen (ans)	n
Chez les parents ou l'un d'eux	18,5	279	18,0	1 496
Avec un conjoint	27,9	93	27,0	81
Seuls	24,5	101	24,6	70
Avec d'autres personnes	23,2	72	22,7	63
NSP/NRP	-	1	-	-
Total	21,8	545	18,9	1 710

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	Âge moyen (ans)	n	Âge moyen (ans)	n
Chez les parents ou l'un d'eux	21,7	285	21,2	819
Avec un conjoint	29,7	195	28,8	219
Seuls	26,6	193	26,4	141
Avec d'autres personnes	24,2	177	23,2	145
NSP/NRP	-	3	-	2
Total	25,2	853	23,2	1 327

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	Âge moyen (ans)	n	Âge moyen (ans)	n
Chez les parents ou l'un d'eux	20,1	641	19,2	2 746
Avec un conjoint	29,3	347	30,6	462
Seuls	26,1	346	27,5	297
Avec d'autres personnes	24,0	277	23,6	263
NSP/NRP	-	4	-	4
Total	24,0	1 615	21,6	3 772

Tableau 4.3

Répartition des étudiants selon le lieu de résidence au cours de l'année scolaire 2006-2007, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Chez les parents ou l'un d'eux	58	27,0	419	56,9
Avec un conjoint	66	30,5	161	21,9
Seuls	54	24,9	94	12,8
Avec d'autres personnes	37	17,2	61	8,4
NSP/NRP	1	0,4	-	-
Total	216	100,0	736	100,0

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Chez les parents ou l'un d'eux	184	33,7	1 414	82,7
Avec un conjoint	98	18,0	86	5,0
Seuls	137	25,2	100	5,9
Avec d'autres personnes	126	23,1	110	6,4
NSP/NRP	1	0,1	-	-
Total	545	100,0	1 710	100,0

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Chez les parents ou l'un d'eux	195	22,9	693	52,2
Avec un conjoint	203	23,8	240	18,1
Seuls	208	24,4	166	12,5
Avec d'autres personnes	247	28,9	227	17,1
NSP/NRP	-	-	1	0,1
Total	853	100,0	1 327	100,0

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Chez les parents ou l'un d'eux	437	27,1	2 526	67,0
Avec un conjoint	367	22,7	487	12,9
Seuls	399	24,7	361	9,6
Avec d'autres personnes	410	25,4	398	10,5
NSP/NRP	1	0,1	1	0,0
Total	1 615	100,0	3 772	100,0

Tableau 4.4

Âge moyen des étudiants selon le lieu de résidence au cours de l'année scolaire 2006-2007, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	Âge moyen (ans)	n	Âge moyen (ans)	n
Chez les parents ou l'un d'eux	20,4	58	19,8	419
Avec un conjoint	29,6	66	34,9	161
Seuls	26,3	54	30,3	94
Avec d'autres personnes	22,7	37	25,1	61
NSP/NRP	-	1	-	-
Total	25,2	216	24,9	736

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	Âge moyen (ans)	n	Âge moyen (ans)	n
Chez les parents ou l'un d'eux	18,6	184	18,0	1 414
Avec un conjoint	27,8	98	25,9	86
Seuls	22,4	137	23,3	100
Avec d'autres personnes	21,2	126	20,7	110
NSP/NRP	-	1	-	-
Total	21,8	545	18,9	1 710

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	Âge moyen (ans)	n	Âge moyen (ans)	n
Chez les parents ou l'un d'eux	22,0	195	21,3	693
Avec un conjoint	29,4	203	28,4	240
Seuls	26,2	208	25,2	166
Avec d'autres personnes	23,4	247	22,1	227
NSP/NRP	-	-	-	1
Total	25,2	853	23,2	1 327

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	Âge moyen (ans)	n	Âge moyen (ans)	n
Chez les parents ou l'un d'eux	20,4	437	19,2	2 526
Avec un conjoint	29,0	367	30,1	487
Seuls	24,9	399	26,0	361
Avec d'autres personnes	22,6	410	22,2	398
NSP/NRP	-	1	-	1
Total	24,0	1 615	21,6	3 772

Tableau 4.5

Répartition des étudiants selon la raison principale pour laquelle ils ne résident pas chez leurs parents, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Éloignement de la résidence des parents	43	47,1	69	44,4
Étudiants autonomes ou âgés	27	30,1	52	33,3
Désir d'autonomie	6	6,3	8	4,9
Étudiants mariés ou avec enfants à charge	7	7,3	10	6,2
Parents décédés ou inconnus	4	4,9	6	3,7
Mauvaise entente avec les parents	1	1,5	6	3,7
Autres	0	0,5	2	1,2
NSP/NRP	2	2,4	4	2,5
Total	91	100,0	156	100,0

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Éloignement de la résidence des parents	177	67,3	147	69,8
Étudiants autonomes ou âgés	46	17,4	24	11,3
Désir d'autonomie	16	6,2	20	9,6
Étudiants mariés ou avec enfants à charge	10	3,8	4	2,0
Parents décédés ou inconnus	4	1,6	4	2,1
Mauvaise entente avec les parents	5	1,8	2	0,8
Autres	5	1,8	8	3,7
NSP/NRP	1	0,2	1	0,7
Total	263	100,0	210	100,0

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Éloignement de la résidence des parents	311	68,3	297	75,6
Étudiants autonomes ou âgés	83	18,3	65	16,5
Désir d'autonomie	36	7,8	23	5,9
Étudiants mariés ou avec enfants à charge	6	1,4	2	0,4
Parents décédés ou inconnus	10	2,3	1	0,3
Mauvaise entente avec les parents	2	0,4	2	0,6
Autres	3	0,6	2	0,5
NSP/NRP	4	0,9	1	0,3
Total	455	100,0	393	100,0

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Éloignement de la résidence des parents	531	65,6	513	67,6
Étudiants autonomes ou âgés	156	19,3	140	18,5
Désir d'autonomie	58	7,1	51	6,7
Étudiants mariés ou avec enfants à charge	23	2,8	15	2,0
Parents décédés ou inconnus	19	2,3	11	1,5
Mauvaise entente avec les parents	8	1,0	10	1,3
Autres	8	1,0	12	1,5
NSP/NRP	7	0,8	6	0,8
Total	809	100,0	758	100,0

Tableau 4.6

Répartition des étudiants selon le type de logement occupé au cours de l'année scolaire 2006-2007, le lieu de résidence et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Résidents		Non-résidents	
	n	%	n	%
Maison	345	72,3	163	34,4
Appartement dans un multiplex	65	13,6	202	42,5
Appartement dans un duplex ou un triplex	42	8,8	77	16,3
Résidence étudiante	2	0,4	6	1,2
Copropriété	8	1,6	3	0,6
Appartement dans un HLM	9	1,9	15	3,1
Autres	3	0,6	8	1,7
NSP/NRP	4	0,8	1	0,2
Total	477	100,0	474	100,0

COLLÉGIAL	Résidents		Non-résidents	
	n	%	n	%
Maison	1 271	79,6	131	20,0
Appartement dans un multiplex	143	9,0	380	57,9
Appartement dans un duplex ou un triplex	137	8,5	66	10,1
Résidence étudiante	3	0,2	47	7,2
Copropriété	26	1,6	9	1,4
Appartement dans un HLM	13	0,8	7	1,0
Autres	3	0,2	14	2,2
NSP/NRP	1	0,1	2	0,3
Total	1 598	100,0	657	100,0

UNIVERSITÉ	Résidents		Non-résidents	
	n	%	n	%
Maison	688	77,5	211	16,4
Appartement dans un multiplex	89	10,0	815	63,1
Appartement dans un duplex ou un triplex	75	8,5	157	12,2
Résidence étudiante	1	0,1	44	3,4
Copropriété	30	3,4	42	3,2
Appartement dans un HLM	-	-	9	0,7
Autres	1	0,1	12	1,0
NSP/NRP	4	0,4	1	0,0
Total	888	100,0	1 291	100,0

TOTAL	Résidents		Non-résidents	
	n	%	n	%
Maison	2 304	77,8	505	20,9
Appartement dans un multiplex	298	10,0	1 397	57,7
Appartement dans un duplex ou un triplex	253	8,6	301	12,4
Résidence étudiante	6	0,2	97	4,0
Copropriété	64	2,2	53	2,2
Appartement dans un HLM	22	0,8	30	1,3
Autres	7	0,2	35	1,4
NSP/NRP	9	0,3	3	0,1
Total	2 963	100,0	2 421	100,0

Tableau 4.7

Frais de logement mensuels selon le type de logement occupé par les étudiants qui ne résident pas chez leurs parents, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Maison	767	34	749	106
Appartement dans un multiplex	576	77	553	123
Appartement dans un duplex ou un triplex	716	27	848	48
Résidence étudiante	-	1	-	4
Copropriété	-	1	-	2
Appartement dans un HLM	-	5	476	10
Autres	-	4	-	2
NSP/NRP	-	1	-	-
Total	640	149	672	294

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Maison	521	59	483	68
Appartement dans un multiplex	491	219	444	158
Appartement dans un duplex ou un triplex	605	36	519	29
Résidence étudiante	266	23	350	25
Copropriété	-	2	-	5
Appartement dans un HLM	386	7	-	-
Autres	272	10	-	4
NSP/NRP	-	0	-	1
Total	485	354	473	290

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Maison	691	70	725	123
Appartement dans un multiplex	534	454	527	352
Appartement dans un duplex ou un triplex	643	72	517	81
Résidence étudiante	333	21	381	23
Copropriété	560	16	688	22
Appartement dans un HLM	-	4	-	4
Autres	343	6	377	6
NSP/NRP	-	-	-	1
Total	556	644	565	612

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Maison	646	162	679	296
Appartement dans un multiplex	526	750	512	633
Appartement dans un duplex ou un triplex	648	135	618	158
Résidence étudiante	299	45	365	52
Copropriété	542	19	880	29
Appartement dans un HLM	523	16	491	14
Autres	324	19	463	12
NSP/NRP	-	1	-	2
Total	545	1 147	569	1 196

Tableau 4.8

Nombre moyen de personnes cohabitant ensemble et nombre moyen de personnes contribuant aux frais fixes de logement selon le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	Personnes	n	Personnes	n
Nombre moyen de personnes cohabitant	2,6	37	3,1	60
Nombre moyen de personnes contribuant aux frais fixes	2,1	37	2,4	60

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	Personnes	n	Personnes	n
Nombre moyen de personnes cohabitant	2,8	125	2,9	108
Nombre moyen de personnes contribuant aux frais fixes	2,4	125	2,4	110

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	Personnes	n	Personnes	n
Nombre moyen de personnes cohabitant	2,7	245	2,7	225
Nombre moyen de personnes contribuant aux frais fixes	2,5	247	2,5	227

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	Personnes	n	Personnes	n
Nombre moyen de personnes cohabitant	2,7	407	2,8	393
Nombre moyen de personnes contribuant aux frais fixes	2,4	408	2,4	396

Tableau 4.9

Nombre moyen de personnes cohabitant ensemble selon le revenu brut moyen total pour l'année 2006, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	Personnes	n	Personnes	n
Moins de 2 000 \$	-	0	-	2
De 2 000 \$ à 4 999 \$	-	4	-	4
De 5 000 \$ à 9 999 \$	2,5	10	3,5	8
De 10 000 \$ à 19 999 \$	2,7	15	2,7	21
20 000 \$ ou plus	-	3	2,8	10
Total	2,6	33	2,9	44

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	Personnes	n	Personnes	n
Moins de 2 000 \$	-	2	-	3
De 2 000 \$ à 4 999 \$	3,2	11	2,8	28
De 5 000 \$ à 9 999 \$	2,9	45	2,8	27
De 10 000 \$ à 19 999 \$	2,7	47	2,8	20
20 000 \$ ou plus	2,8	10	2,3	13
Total	2,8	114	2,8	91

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	Personnes	n	Personnes	n
Moins de 2 000 \$	-	5	-	2
De 2 000 \$ à 4 999 \$	2,3	12	3,4	10
De 5 000 \$ à 9 999 \$	2,7	57	3,0	50
De 10 000 \$ à 19 999 \$	2,7	123	2,7	92
20 000 \$ ou plus	2,4	32	2,5	53
Total	2,6	229	2,7	207

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	Personnes	n	Personnes	n
Moins de 2 000 \$	3,3	7	2,6	7
De 2 000 \$ à 4 999 \$	2,7	27	3,0	42
De 5 000 \$ à 9 999 \$	2,8	112	3,0	85
De 10 000 \$ à 19 999 \$	2,7	185	2,7	133
20 000 \$ ou plus	2,5	45	2,5	76
Total	2,7	376	2,8	342

Tableau 5.1

Coût mensuel moyen du logement selon le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Coût mensuel moyen	640	149	672	294

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Coût mensuel moyen	485	354	473	290

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Coût mensuel moyen	556	644	565	612

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Coût mensuel moyen	545	1 147	569	1 196

Tableau 5.2

Coût mensuel moyen du logement selon le revenu brut total des étudiants pour l'année 2006, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Moins de 2 000\$	-	5	613	8
De 2 000\$ à 4 999\$	581	11	626	10
De 5 000\$ à 9 999\$	523	33	557	25
De 10 000\$ à 19 999\$	619	60	654	113
20 000\$ ou plus	784	19	848	77
Total	629	128	705	232

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Moins de 2 000\$	-	5	533	12
De 2 000\$ à 4 999\$	339	29	344	48
De 5 000\$ à 9 999\$	423	123	382	51
De 10 000\$ à 19 999\$	536	128	475	79
20 000\$ ou plus	689	30	689	56
Total	486	315	482	245

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Moins de 2 000\$	487	13	648	7
De 2 000\$ à 4 999\$	464	26	464	14
De 5 000\$ à 9 999\$	473	129	431	101
De 10 000\$ à 19 999\$	540	323	489	229
20 000\$ ou plus	725	109	709	218
Total	555	600	565	567

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Moins de 2 000\$	582	23	586	26
De 2 000\$ à 4 999\$	427	66	406	71
De 5 000\$ à 9 999\$	457	285	434	176
De 10 000\$ à 19 999\$	548	512	531	421
20 000\$ ou plus	725	158	736	351
Total	543	1 043	576	1 045

Tableau 5.3

Coût mensuel moyen du logement selon la présence d'enfants à charge, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Sans enfant à charge	478	95	514	171
Avec enfants à charge	924	54	891	123
Total	640	149	672	294

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Sans enfant à charge	415	280	450	257
Avec enfants à charge	749	74	658	33
Total	485	354	473	290

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Sans enfant à charge	498	547	517	549
Avec enfants à charge	878	97	978	63
Total	556	644	565	612

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Sans enfant à charge	471	922	499	977
Avec enfants à charge	847	226	881	219
Total	545	1 147	569	1 196

Tableau 5.4

Montant moyen consacré annuellement aux principaux postes de dépenses selon le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Alimentation	4 018	204	3 992	699
Frais de scolarité	2 443	192	722	620
Matériel et livres scolaires	450	184	343	611
Vêtements et chaussures	611	184	625	657
Transport	1 863	209	2 104	720
Vacances, sports et loisirs	1 797	180	2 297	636

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Alimentation	3 400	518	2 135	1 613
Frais de scolarité	995	525	518	1 614
Matériel et livres scolaires	556	524	438	1 673
Vêtements et chaussures	593	499	725	1 571
Transport	1 542	537	1 358	1 691
Vacances, sports et loisirs	1 485	496	1 832	1 607

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Alimentation	3 778	821	3 318	1 259
Frais de scolarité	2 552	838	2 447	1 275
Matériel et livres scolaires	702	836	635	1 306
Vêtements et chaussures	723	782	919	1 211
Transport	1 515	849	1 691	1 307
Vacances, sports et loisirs	1 794	775	2 295	1 242

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Alimentation	3 683	1 543	2 915	3 571
Frais de scolarité	2 013	1 555	1 255	3 510
Matériel et livres scolaires	622	1 544	494	3 589
Vêtements et chaussures	665	1 465	774	3 439
Transport	1 570	1 595	1 620	3 719
Vacances, sports et loisirs	1 689	1 451	2 082	3 485

Tableau 5.5

Montant moyen consacré annuellement aux principaux postes de dépenses selon le lieu de résidence et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Résidents		Non-résidents	
	\$	n	\$	n
Alimentation	2 693	446	5 273	456
Frais de scolarité	880	416	1 389	396
Matériel et livres scolaires	368	404	366	390
Vêtements et chaussures	625	435	618	405
Transport	2 085	467	2 016	462
Vacances, sports et loisirs	2 354	431	1 999	384

COLLÉGIAL	Résidents		Non-résidents	
	\$	n	\$	n
Alimentation	1 779	1 493	3 997	637
Frais de scolarité	587	1 516	752	622
Matériel et livres scolaires	454	1 560	496	636
Vêtements et chaussures	738	1 468	582	602
Transport	1 363	1 582	1 499	646
Vacances, sports et loisirs	1 840	1 514	1 521	588

UNIVERSITÉ	Résidents		Non-résidents	
	\$	n	\$	n
Alimentation	2 426	828	4 209	1 253
Frais de scolarité	2 534	858	2 459	1 255
Matériel et livres scolaires	705	875	631	1 266
Vêtements et chaussures	935	805	778	1 187
Transport	1 711	874	1 561	1 281
Vacances, sports et loisirs	2 310	830	1 958	1 188

TOTAL	Résidents		Non-résidents	
	\$	n	\$	n
Alimentation	2 120	2 767	4 358	2 346
Frais de scolarité	1 229	2 790	1 805	2 273
Matériel et livres scolaires	519	2 839	549	2 293
Vêtements et chaussures	778	2 708	695	2 193
Transport	1 582	2 923	1 632	2 389
Vacances, sports et loisirs	2 060	2 776	1 846	2 159

Tableau 5.6

Montant moyen consacré annuellement aux principaux postes de dépenses selon la présence d'enfants à charge et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Sans enfant		Avec enfants	
	\$	n	\$	n
Alimentation	3 122	709	7 203	194
Frais de scolarité	1 096	653	1 260	159
Matériel et livres scolaires	368	634	364	161
Vêtements et chaussures	607	663	676	178
Transport	2 009	732	2 197	198
Vacances, sports et loisirs	2 232	657	1 999	159

COLLÉGIAL	Sans enfant		Avec enfants	
	\$	n	\$	n
Alimentation	2 213	2 024	6 770	107
Frais de scolarité	624	2 036	854	103
Matériel et livres scolaires	463	2 089	527	108
Vêtements et chaussures	702	1 968	524	102
Transport	1 377	2 117	1 886	111
Vacances, sports et loisirs	1 768	2 013	1 353	90

UNIVERSITÉ	Sans enfant		Avec enfants	
	\$	n	\$	n
Alimentation	3 213	1 914	6 780	167
Frais de scolarité	2 498	1 940	2 388	173
Matériel et livres scolaires	658	1 967	696	175
Vêtements et chaussures	847	1 831	787	162
Transport	1 547	1 977	2 448	179
Vacances, sports et loisirs	2 133	1 872	1 709	146

TOTAL	Sans enfant		Avec enfants	
	\$	n	\$	n
Alimentation	2 763	4 646	6 953	468
Frais de scolarité	1 476	4 629	1 612	435
Matériel et livres scolaires	532	4 690	535	444
Vêtements et chaussures	747	4 462	682	441
Transport	1 543	4 826	2 218	488
Vacances, sports et loisirs	1 986	4 541	1 744	395

Tableau 5.7

Montant moyen consacré annuellement aux principaux postes de dépenses selon le revenu brut moyen total des étudiants pour l'année 2006, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

■ ALIMENTATION

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Moins de 2 000\$	4 379	8	3 323	36
De 2 000\$ à 4 999\$	3 173	20	2 580	50
De 5 000\$ à 9 999\$	3 476	48	2 946	119
De 10 000\$ à 19 999\$	3 775	72	3 953	246
20 000\$ ou plus	5 089	25	5 808	113
Total	3 840	174	3 951	565

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Moins de 2 000\$	2 930	15	1 719	146
De 2 000\$ à 4 999\$	2 539	66	1 705	360
De 5 000\$ à 9 999\$	2 965	187	1 859	497
De 10 000\$ à 19 999\$	3 855	168	2 322	337
20 000\$ ou plus	5 811	31	4 721	97
Total	3 415	467	2 107	1 437

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Moins de 2 000\$	3 384	18	2 276	36
De 2 000\$ à 4 999\$	2 568	45	2 552	56
De 5 000\$ à 9 999\$	3 208	183	2 441	275
De 10 000\$ à 19 999\$	3 778	397	3 053	477
20 000\$ ou plus	5 179	121	4 624	305
Total	3 782	765	3 275	1 150

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Moins de 2 000\$	3 420	42	2 079	218
De 2 000\$ à 4 999\$	2 645	131	1 901	466
De 5 000\$ à 9 999\$	3 130	418	2 184	891
De 10 000\$ à 19 999\$	3 798	637	3 029	1 060
20 000\$ ou plus	5 279	177	4 903	515
Total	3 667	1 405	2 864	3 152

FRAIS DE SCOLARITÉ

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Moins de 2 000\$	2 432	9	1 054	36
De 2 000\$ à 4 999\$	1 671	19	397	46
De 5 000\$ à 9 999\$	1 530	49	575	108
De 10 000\$ à 19 999\$	2 198	67	960	221
20 000\$ ou plus	4 274	24	736	104
Total	2 251	168	791	515

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Moins de 2 000\$	1 404	16	589	146
De 2 000\$ à 4 999\$	760	67	441	356
De 5 000\$ à 9 999\$	620	194	508	500
De 10 000\$ à 19 999\$	1 400	164	490	336
20 000\$ ou plus	1 731	32	680	95
Total	1 012	473	507	1 433

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Moins de 2 000\$	2 424	18	1 985	38
De 2 000\$ à 4 999\$	2 682	46	2 470	64
De 5 000\$ à 9 999\$	2 533	186	2 563	276
De 10 000\$ à 19 999\$	2 538	399	2 409	478
20 000\$ ou plus	2 638	124	2 407	315
Total	2 558	773	2 434	1 171

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Moins de 2 000\$	2 055	43	907	220
De 2 000\$ à 4 999\$	1 555	132	714	466
De 5 000\$ à 9 999\$	1 555	429	1 159	884
De 10 000\$ à 19 999\$	2 206	630	1 476	1 035
20 000\$ ou plus	2 693	180	1 751	514
Total	2 005	1 413	1 277	3 119

MATÉRIEL ET LIVRES SCOLAIRES

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Moins de 2 000\$	687	9	312	33
De 2 000\$ à 4 999\$	421	18	284	50
De 5 000\$ à 9 999\$	446	45	450	104
De 10 000\$ à 19 999\$	385	64	291	217
20 000\$ ou plus	480	22	480	106
Total	437	159	363	509

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Moins de 2 000\$	697	16	351	151
De 2 000\$ à 4 999\$	517	68	450	372
De 5 000\$ à 9 999\$	558	193	432	509
De 10 000\$ à 19 999\$	548	164	466	347
20 000\$ ou plus	628	31	489	98
Total	558	471	440	1 476

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Moins de 2 000\$	783	18	709	38
De 2 000\$ à 4 999\$	560	45	755	65
De 5 000\$ à 9 999\$	738	189	633	287
De 10 000\$ à 19 999\$	680	400	628	477
20 000\$ ou plus	727	119	617	315
Total	697	772	636	1 182

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Moins de 2 000\$	732	43	407	221
De 2 000\$ à 4 999\$	518	131	474	488
De 5 000\$ à 9 999\$	626	427	498	899
De 10 000\$ à 19 999\$	616	629	504	1 041
20 000\$ ou plus	678	172	565	518
Total	621	1 402	501	3 167

■ VÊTEMENTS ET CHAUSSURES

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Moins de 2 000\$	485	10	468	36
De 2 000\$ à 4 999\$	469	19	391	52
De 5 000\$ à 9 999\$	562	44	634	111
De 10 000\$ à 19 999\$	594	68	645	236
20 000\$ ou plus	829	23	876	102
Total	597	165	650	538

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Moins de 2 000\$	457	14	647	138
De 2 000\$ à 4 999\$	529	65	620	359
De 5 000\$ à 9 999\$	592	187	698	483
De 10 000\$ à 19 999\$	631	156	921	334
20 000\$ ou plus	624	32	862	93
Total	594	454	737	1 406

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Moins de 2 000\$	673	15	716	36
De 2 000\$ à 4 999\$	573	41	689	62
De 5 000\$ à 9 999\$	663	180	622	268
De 10 000\$ à 19 999\$	725	375	882	455
20 000\$ ou plus	905	117	1 241	304
Total	729	728	901	1 126

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Moins de 2 000\$	547	39	628	211
De 2 000\$ à 4 999\$	534	125	604	472
De 5 000\$ à 9 999\$	620	411	666	863
De 10 000\$ à 19 999\$	686	599	840	1 025
20 000\$ ou plus	842	173	1 096	499
Total	668	1 347	782	3 070

TRANSPORT

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Moins de 2 000\$	1 467	10	1 420	40
De 2 000\$ à 4 999\$	1 766	20	1 547	58
De 5 000\$ à 9 999\$	1 854	50	2 127	117
De 10 000\$ à 19 999\$	1 877	74	2 073	250
20 000\$ ou plus	2 577	25	2 912	113
Total	1 933	178	2 150	578

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Moins de 2 000\$	1 021	16	897	152
De 2 000\$ à 4 999\$	1 147	68	955	376
De 5 000\$ à 9 999\$	1 497	195	1 321	511
De 10 000\$ à 19 999\$	1 723	167	1 624	350
20 000\$ ou plus	2 484	32	2 777	98
Total	1 576	478	1 352	1 487

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Moins de 2 000\$	1 544	20	1 720	38
De 2 000\$ à 4 999\$	1 204	46	1 213	64
De 5 000\$ à 9 999\$	1 371	189	1 234	285
De 10 000\$ à 19 999\$	1 511	401	1 655	480
20 000\$ ou plus	1 946	124	2 367	317
Total	1 529	780	1 723	1 183

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Moins de 2 000\$	1 341	46	1 124	231
De 2 000\$ à 4 999\$	1 260	134	1 057	497
De 5 000\$ à 9 999\$	1 483	434	1 397	913
De 10 000\$ à 19 999\$	1 608	642	1 742	1 079
20 000\$ ou plus	2 128	181	2 560	528
Total	1 595	1 436	1 629	3 248

VACANCES, SPORTS ET LOISIRS

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Moins de 2 000\$	1 719	8	1 424	36
De 2 000\$ à 4 999\$	1 518	19	1 542	48
De 5 000\$ à 9 999\$	1 610	44	2 190	113
De 10 000\$ à 19 999\$	1 843	65	2 599	230
20 000\$ ou plus	2 066	23	2 895	102
Total	1 766	159	2 392	530

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Moins de 2 000\$	1 221	14	1 588	146
De 2 000\$ à 4 999\$	1 355	61	1 432	361
De 5 000\$ à 9 999\$	1 446	182	1 768	496
De 10 000\$ à 19 999\$	1 589	159	2 221	341
20 000\$ ou plus	1 856	30	2 934	91
Total	1 504	446	1 847	1 435

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Moins de 2 000\$	1 740	18	2 315	38
De 2 000\$ à 4 999\$	1 497	44	1 652	60
De 5 000\$ à 9 999\$	1 565	179	1 850	276
De 10 000\$ à 19 999\$	1 850	368	2 362	469
20 000\$ ou plus	2 167	111	2 722	302
Total	1 804	719	2 295	1 144

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Moins de 2 000\$	1 555	41	1 685	220
De 2 000\$ à 4 999\$	1 430	124	1 472	469
De 5 000\$ à 9 999\$	1 516	405	1 847	886
De 10 000\$ à 19 999\$	1 779	592	2 369	1 040
20 000\$ ou plus	2 096	164	2 796	495
Total	1 698	1 325	2 105	3 109

Tableau 5.8

Répartition des étudiants recevant une contribution des parents selon le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Avec contribution	32	20,9	161	28,8
Sans contribution	120	79,1	399	71,2
Total	152	100,0	561	100,0

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Avec contribution	194	42,5	1 107	69,8
Sans contribution	262	57,5	480	30,2
Total	455	100,0	1 587	100,0

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Avec contribution	217	32,1	706	63,9
Sans contribution	458	67,9	399	36,1
Total	675	100,0	1 105	100,0

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Avec contribution	442	34,5	1 974	60,7
Sans contribution	840	65,5	1 279	39,3
Total	1 282	100,0	3 253	100,0

Tableau 5.9

Répartition des étudiants recevant une contribution des parents selon le groupe d'âge et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Avec contribution		Sans contribution		Total	
	n	%	n	%	n	%
15-16 ans	9	35,5	17	64,5	27	100,0
17-19 ans	112	37,2	189	62,8	301	100,0
20-24 ans	52	22,8	175	77,2	226	100,0
25-29 ans	9	14,2	57	85,8	67	100,0
30-34 ans	4	14,7	25	85,3	29	100,0
35 ans ou plus	6	9,8	57	90,2	63	100,0
Total	193	27,1	520	72,9	713	100,0

COLLÉGIAL	Avec contribution		Sans contribution		Total	
	n	%	n	%	n	%
15-16 ans	158	76,1	50	23,9	208	100,0
17-19 ans	957	70,7	397	29,3	1 354	100,0
20-24 ans	160	45,6	191	54,4	351	100,0
25-29 ans	19	26,2	53	73,8	72	100,0
30-34 ans	6	23,7	18	76,3	23	100,0
35 ans ou plus	1	4,1	32	95,9	34	100,0
Total	1 301	63,7	742	36,3	2 043	100,0

UNIVERSITÉ	Avec contribution		Sans contribution		Total	
	n	%	n	%	n	%
15-16 ans	-	-	-	-	-	-
17-19 ans	151	76,3	47	23,7	198	100,0
20-24 ans	705	57,9	513	42,1	1 218	100,0
25-29 ans	60	23,0	202	77,0	262	100,0
30-34 ans	5	9,4	52	90,6	58	100,0
35 ans ou plus	1	2,6	44	97,4	45	100,0
Total	923	51,8	857	48,2	1 780	100,0

TOTAL	Avec contribution		Sans contribution		Total	
	n	%	n	%	n	%
15-16 ans	168	71,5	67	28,5	234	100,0
17-19 ans	1 220	65,8	633	34,2	1 852	100,0
20-24 ans	917	51,1	879	48,9	1 795	100,0
25-29 ans	89	22,1	312	77,9	401	100,0
30-34 ans	15	13,8	95	86,2	110	100,0
35 ans ou plus	9	6,2	133	93,8	142	100,0
Total	2 417	53,3	2 119	46,7	4 535	100,0

Tableau 5.10

Répartition des étudiants recevant une contribution des parents selon le lieu de résidence et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Avec contribution		Sans contribution		Total	
	n	%	n	%	n	%
Résidents	133	29,4	319	70,6	452	100,0
Non-résidents	61	23,2	200	76,8	261	100,0
Total	193	27,1	519	72,9	712	100,0

COLLÉGIAL	Avec contribution		Sans contribution		Total	
	n	%	n	%	n	%
Résidents	1 036	67,5	499	32,5	1 535	100,0
Non-résidents	264	52,1	243	47,9	507	100,0
Total	1 301	63,7	741	36,3	2 042	100,0

UNIVERSITÉ	Avec contribution		Sans contribution		Total	
	n	%	n	%	n	%
Résidents	496	57,2	371	42,8	867	100,0
Non-résidents	426	46,7	486	53,3	912	100,0
Total	922	51,8	857	48,2	1 779	100,0

TOTAL	Avec contribution		Sans contribution		Total	
	n	%	n	%	n	%
Résidents	1 665	58,3	1 189	41,7	2 854	100,0
Non-résidents	751	44,7	929	55,3	1 680	100,0
Total	2 416	53,3	2 118	46,7	4 534	100,0

Tableau 5.11

Répartition des étudiants recevant une contribution des parents selon le revenu brut total des étudiants pour l'année 2006 et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Avec contribution		Sans contribution		Total	
	n	%	n	%	n	%
Moins de 2 000\$	17	40,6	25	59,4	42	100,0
De 2 000\$ à 4 999\$	32	49,6	32	50,4	64	100,0
De 5 000\$ à 9 999\$	43	30,7	97	69,3	140	100,0
De 10 000\$ à 19 000\$	50	20,5	194	79,5	244	100,0
20 000\$ ou plus	20	24,4	62	75,6	82	100,0
Total	162	28,3	410	71,7	572	100,0

COLLÉGIAL	Avec contribution		Sans contribution		Total	
	n	%	n	%	n	%
Moins de 2 000\$	120	77,4	35	22,6	155	100,0
De 2 000\$ à 4 999\$	298	71,5	119	28,5	417	100,0
De 5 000\$ à 9 999\$	423	63,5	243	36,5	667	100,0
De 10 000\$ à 19 000\$	260	56,3	202	43,7	462	100,0
20 000\$ ou plus	29	30,4	67	69,6	96	100,0
Total	1 131	62,9	666	37,1	1 797	100,0

UNIVERSITÉ	Avec contribution		Sans contribution		Total	
	n	%	n	%	n	%
Moins de 2 000\$	31	59,7	21	40,3	52	100,0
De 2 000\$ à 4 999\$	71	71,1	29	28,9	100	100,0
De 5 000\$ à 9 999\$	240	54,9	197	45,1	437	100,0
De 10 000\$ à 19 000\$	372	50,5	364	49,5	735	100,0
20 000\$ ou plus	119	40,9	171	59,1	290	100,0
Total	832	51,6	782	48,4	1 614	100,0

TOTAL	Avec contribution		Sans contribution		Total	
	n	%	n	%	n	%
Moins de 2 000\$	168	67,5	81	32,5	249	100,0
De 2 000\$ à 4 999\$	401	69,0	180	31,0	582	100,0
De 5 000\$ à 9 999\$	706	56,8	537	43,2	1 244	100,0
De 10 000\$ à 19 000\$	682	47,3	759	52,7	1 441	100,0
20 000\$ ou plus	168	35,9	300	64,1	468	100,0
Total	2 125	53,4	1 858	46,6	3 984	100,0

Tableau 5.12

Répartition des étudiants recevant une contribution des parents selon le revenu brut total estimé des parents pour l'année 2006 et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Avec contribution		Sans contribution		Total	
	n	%	n	%	n	%
Moins de 50 000\$	20	18,9	85	81,1	105	100,0
De 50 000\$ à 99 999\$	43	30,2	99	69,8	142	100,0
De 100 000\$ à 149 999\$	38	43,7	48	56,3	86	100,0
150 000\$ ou plus	6	33,3	12	66,7	17	100,0
NSP/NRP	85	24,0	267	76,0	352	100,0
Total	191	27,2	512	72,8	702	100,0

COLLÉGIAL	Avec contribution		Sans contribution		Total	
	n	%	n	%	n	%
Moins de 50 000\$	98	46,1	115	53,9	213	100,0
De 50 000\$ à 99 999\$	254	56,8	194	43,2	448	100,0
De 100 000\$ à 149 999\$	306	78,8	82	21,2	389	100,0
150 000\$ ou plus	106	73,9	37	26,1	143	100,0
NSP/NRP	536	63,9	303	36,1	839	100,0
Total	1 301	64,0	731	36,0	2 032	100,0

UNIVERSITÉ	Avec contribution		Sans contribution		Total	
	n	%	n	%	n	%
Moins de 50 000\$	56	26,9	152	73,1	208	100,0
De 50 000\$ à 99 999\$	165	48,0	179	52,0	343	100,0
De 100 000\$ à 149 999\$	204	62,2	124	37,8	328	100,0
150 000\$ ou plus	156	79,6	40	20,4	197	100,0
NSP/NRP	342	49,4	350	50,6	691	100,0
Total	923	52,2	844	47,8	1 767	100,0

TOTAL	Avec contribution		Sans contribution		Total	
	n	%	n	%	n	%
Moins de 50 000\$	174	33,1	352	66,9	526	100,0
De 50 000\$ à 99 999\$	462	49,5	472	50,5	934	100,0
De 100 000\$ à 149 999\$	548	68,3	254	31,7	802	100,0
150 000\$ ou plus	268	75,1	89	24,9	357	100,0
NSP/NRP	963	51,1	920	48,9	1 882	100,0
Total	2 414	53,6	2 087	46,4	4 501	100,0

Tableau 5.13

Contribution annuelle moyenne des parents selon le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	\$	n
Bénéficiaires	3 231	32
Non-bénéficiaires	2 714	161
Total	2 799	193
COLLÉGIAL	\$	n
Bénéficiaires	2 921	194
Non-bénéficiaires	2 569	1 107
Total	2 621	1 301
UNIVERSITÉ	\$	n
Bénéficiaires	4 082	217
Non-bénéficiaires	4 286	706
Total	4 238	923
TOTAL	\$	n
Bénéficiaires	3 512	442
Non-bénéficiaires	3 195	1 974
Total	3 253	2 417

Tableau 5.14

Contribution annuelle moyenne des parents selon le groupe d'âge et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	\$	n
15-16 ans	2 684	9
17-19 ans	2 758	112
20-24 ans	3 292	52
25-29 ans	1 931	9
30-34 ans	-	4
35 ans ou plus	1 551	6
Total	2 799	193

COLLÉGIAL	\$	n
15-16 ans	2 507	158
17-19 ans	2 474	957
20-24 ans	3 370	160
25-29 ans	4 795	19
30-34 ans	2 998	6
35 ans ou plus	-	1
Total	2 621	1 301

UNIVERSITÉ	\$	n
15-16 ans	-	-
17-19 ans	4 073	151
20-24 ans	4 258	705
25-29 ans	4 717	60
30-34 ans	-	5
35 ans ou plus	-	1
Total	4 238	923

TOTAL	\$	n
15-16 ans	2 517	168
17-19 ans	2 698	1 220
20-24 ans	4 048	917
25-29 ans	4 437	89
30-34 ans	1 906	15
35 ans ou plus	1 748	9
Total	3 253	2 417

Tableau 5.15

Contribution annuelle moyenne des parents selon le lieu de résidence, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Résidents	2 907	15	2 341	117
Non-résidents	3 537	16	3 702	44
Total	3 231	32	2 714	161

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Résidents	2 264	85	2 268	952
Non-résidents	3 432	109	4 412	156
Total	2 922	193	2 569	1 107

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Résidents	2 642	63	3 397	433
Non-résidents	4 670	154	5 708	272
Total	4 082	217	4 289	705

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Résidents	2 471	163	2 599	1 502
Non-résidents	4 121	279	5 093	472
Total	3 513	442	3 195	1 974

Tableau 5.16

Contribution annuelle moyenne des parents selon leur revenu brut total estimé pour l'année 2006 et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	\$	n
Moins de 50 000\$	1 963	20
De 50 000\$ à 99 999\$	2 017	43
De 100 000\$ à 149 999\$	2 519	38
150 000\$ ou plus	6 926	6
NSP/NRP	3 250	85
Total	2 806	191

COLLÉGIAL	\$	n
Moins de 50 000\$	1 970	98
De 50 000\$ à 99 999\$	2 500	254
De 100 000\$ à 149 999\$	2 740	306
150 000\$ ou plus	4 315	106
NSP/NRP	2 397	536
Total	2 621	1 301

UNIVERSITÉ	\$	n
Moins de 50 000\$	3 108	56
De 50 000\$ à 99 999\$	4 363	165
De 100 000\$ à 149 999\$	4 696	204
150 000\$ ou plus	5 527	156
NSP/NRP	3 500	342
Total	4 238	923

TOTAL	\$	n
Moins de 50 000\$	2 336	174
De 50 000\$ à 99 999\$	3 119	462
De 100 000\$ à 149 999\$	3 452	548
150 000\$ ou plus	5 079	268
NSP/NRP	2 864	963
Total	3 254	2 414

Tableau 5.17

Répartition des étudiants recevant une contribution du conjoint selon le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Avec contribution	11	16,7	40	24,1
Sans contribution	53	83,3	127	75,9
Total	64	100,0	167	100,0

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Avec contribution	28	32,0	65	56,9
Sans contribution	60	68,0	49	43,1
Total	89	100,0	114	100,0

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Avec contribution	48	27,1	91	42,7
Sans contribution	129	72,9	123	57,3
Total	177	100,0	214	100,0

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Avec contribution	87	26,4	197	39,7
Sans contribution	242	73,6	299	60,3
Total	329	100,0	495	100,0

Tableau 5.18

Répartition des étudiants recevant une contribution du conjoint selon le sexe et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Hommes		Femmes	
	n	%	n	%
Avec contribution	20	19,5	31	24,2
Sans contribution	84	80,5	96	75,8
Total	104	100,0	126	100,0

COLLÉGIAL	Hommes		Femmes	
	n	%	n	%
Avec contribution	28	44,0	66	46,9
Sans contribution	35	56,0	75	53,1
Total	63	100,0	141	100,0

UNIVERSITÉ	Hommes		Femmes	
	n	%	n	%
Avec contribution	37	23,7	102	43,5
Sans contribution	118	76,3	133	56,5
Total	155	100,0	235	100,0

TOTAL	Hommes		Femmes	
	n	%	n	%
Avec contribution	85	26,3	199	39,6
Sans contribution	238	73,7	303	60,4
Total	322	100,0	502	100,0

Tableau 5.19

Répartition des étudiants recevant une contribution du conjoint selon le revenu brut total estimé de celui-ci pour l'année 2006

AVEC CONTRIBUTION	n	%
Moins de 25 000 \$	97	34,1
De 25 000 \$ à 49 999 \$	78	27,3
De 50 000 \$ à 74 999 \$	31	10,9
75 000 \$ ou plus	16	5,5
NSP/NRP	63	22,1
Total	284	100,0

SANS CONTRIBUTION	n	%
Moins de 25 000 \$	234	43,4
De 25 000 \$ à 49 999 \$	156	28,8
De 50 000 \$ à 74 999 \$	52	9,7
75 000 \$ ou plus	15	2,8
NSP/NRP	83	15,3
Total	540	100,0

TOTAL	n	%
Moins de 25 000 \$	331	40,2
De 25 000 \$ à 49 999 \$	233	28,3
De 50 000 \$ à 74 999 \$	83	10,1
75 000 \$ ou plus	31	3,7
NSP/NRP	146	17,7
Total	823	100,0

Tableau 5.20

Contribution annuelle moyenne du conjoint selon le sexe des étudiants, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Hommes	-	3	6 444	17
Femmes	13 583	8	11 981	23
Total	11 236	11	9 608	40

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Hommes	-	5	2 720	23
Femmes	7 654	24	4 441	42
Total	6 771	28	3 834	65

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Hommes	6 149	12	6 298	25
Femmes	10 060	36	4 300	66
Total	9 107	48	4 849	91

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Hommes	5 115	19	5 080	65
Femmes	9 603	68	5 693	131
Total	8 601	87	5 489	197

Tableau 6.1

Montants moyens de prêt et de bourse déclarés pour l'année scolaire 2006-2007 selon le groupe d'âge et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Prêt		Bourse	
	\$	n	\$	n
15-16 ans	-	3	-	2
17-19 ans	2 954	48	3 333	31
20-24 ans	4 198	50	3 760	37
25-29 ans	4 024	24	5 596	19
30-34 ans	4 527	16	3 890	11
35 ans ou plus	5 297	19	4 032	14
Total	3 927	159	4 001	114

COLLÉGIAL	Prêt		Bourse	
	\$	n	\$	n
15-16 ans	1 970	29	2 044	16
17-19 ans	2 044	201	1 998	105
20-24 ans	2 948	125	2 968	69
25-29 ans	4 347	53	3 918	36
30-34 ans	4 705	14	4 586	11
35 ans ou plus	4 877	27	4 756	17
Total	2 818	449	2 839	255

UNIVERSITÉ	Prêt		Bourse	
	\$	n	\$	n
15-16 ans	-	-	-	-
17-19 ans	2 537	41	2 127	24
20-24 ans	2 753	395	3 307	263
25-29 ans	3 194	156	4 316	119
30-34 ans	3 477	60	3 922	50
35 ans ou plus	3 355	45	4 786	36
Total	2 940	698	3 665	492

TOTAL	Prêt		Bourse	
	\$	n	\$	n
15-16 ans	1 987	32	2 325	19
17-19 ans	2 264	290	2 276	160
20-24 ans	2 923	571	3 289	369
25-29 ans	3 543	233	4 370	174
30-34 ans	3 857	90	4 021	73
35 ans ou plus	4 204	91	4 625	67
Total	3 018	1 307	3 465	861

Tableau 6.2

Montants moyens de prêt et de bourse déclarés pour l'année scolaire 2006-2007 selon le lieu de résidence pendant l'année scolaire et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Prêt		Bourse	
	\$	n	\$	n
Résidents	4 063	45	2 857	24
Non-résidents	3 833	114	4 314	90
Total	3 898	159	4 008	113

COLLÉGIAL	Prêt		Bourse	
	\$	n	\$	n
Résidents	2 168	152	1 235	66
Non-résidents	3 151	296	3 394	189
Total	2 817	448	2 838	255

UNIVERSITÉ	Prêt		Bourse	
	\$	n	\$	n
Résidents	2 496	161	2 288	75
Non-résidents	3 073	537	3 915	416
Total	2 940	698	3 665	492

TOTAL	Prêt		Bourse	
	\$	n	\$	n
Résidents	2 552	358	1 951	165
Non-résidents	3 189	948	3 824	695
Total	3 014	1 306	3 465	860

Tableau 6.3

Montants moyens de prêt et de bourse déclarés pour l'année scolaire 2006-2007 selon la présence d'une contribution d'un tiers et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Prêt		Bourse	
	\$	n	\$	n
Avec contribution	3 897	33	3 460	23
Sans contribution	3 936	126	4 135	91
Total	3 927	159	4 001	114

COLLÉGIAL	Prêt		Bourse	
	\$	n	\$	n
Avec contribution	2 523	187	2 268	93
Sans contribution	3 027	262	3 168	162
Total	2 818	449	2 839	255

UNIVERSITÉ	Prêt		Bourse	
	\$	n	\$	n
Avec contribution	2 775	223	3 305	140
Sans contribution	3 017	475	3 809	352
Total	2 940	698	3 665	492

TOTAL	Prêt		Bourse	
	\$	n	\$	n
Avec contribution	2 753	443	2 940	256
Sans contribution	3 154	864	3 687	605
Total	3 018	1 307	3 465	861

Tableau 6.4

Répartition des étudiants selon la raison principale pour laquelle ils ne bénéficient pas du Programme de prêts et bourses et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	n	%
Ressources financières suffisantes	467	66,4
Inadmissibilité présumée	133	18,9
Demande refusée	25	3,6
Ignorance de l'existence du Programme de prêts et bourses	17	2,5
Désir de ne pas ou plus avoir de dettes	13	1,9
Autres	36	5,2
NSP/NRP	12	1,6
Total	703	100,0

COLLÉGIAL	n	%
Ressources financières suffisantes	1 064	63,9
Inadmissibilité présumée	354	21,3
Demande refusée	83	5,0
Ignorance de l'existence du Programme de prêts et bourses	56	3,4
Désir de ne pas ou plus avoir de dettes	20	1,2
Autres	59	3,6
NSP/NRP	30	1,8
Total	1 666	100,0

UNIVERSITÉ	n	%
Ressources financières suffisantes	739	57,7
Inadmissibilité présumée	323	25,2
Demande refusée	101	7,9
Ignorance de l'existence du Programme de prêts et bourses	35	2,8
Désir de ne pas ou plus avoir de dettes	19	1,5
Autres	48	3,7
NSP/NRP	15	1,2
Total	1 280	100,0

TOTAL	n	%
Ressources financières suffisantes	2 269	62,2
Inadmissibilité présumée	810	22,2
Demande refusée	209	5,7
Ignorance de l'existence du Programme de prêts et bourses	109	3,0
Désir de ne pas ou plus avoir de dettes	52	1,4
Autres	143	3,9
NSP/NRP	57	1,6
Total	3 649	100,0

Tableau 6.5

Revenu brut moyen pour l'année 2006 selon le groupe d'âge, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
15-16 ans	-	4	6 300	19
17-19 ans	7 750	49	8 661	211
20-24 ans	12 676	56	14 971	165
25-29 ans	13 688	28	15 814	63
30-34 ans	15 572	22	21 053	29
35 ans ou plus	12 742	23	18 348	96
Total	11 740	181	13 350	584

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
15-16 ans	4 971	29	4 439	158
17-19 ans	7 422	211	6 803	1 027
20-24 ans	10 645	134	11 287	241
25-29 ans	12 235	59	21 699	40
30-34 ans	15 889	19	44 333	12
35 ans ou plus	14 863	30	21 650	20
Total	9 556	482	8 179	1 498

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
15-16 ans	-	-	-	-
17-19 ans	7 289	43	8 842	134
20-24 ans	11 662	428	12 887	788
25-29 ans	15 734	187	23 645	173
30-34 ans	15 576	65	27 692	43
35 ans ou plus	13 959	58	42 901	55
Total	12 896	782	15 902	1 193

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
15-16 ans	5 132	33	4 641	177
17-19 ans	7 456	303	7 288	1 373
20-24 ans	11 533	618	12 853	1 194
25-29 ans	14 769	275	21 567	276
30-34 ans	15 631	106	27 861	84
35 ans ou plus	13 947	112	26 625	171
Total	11 636	1 446	11 914	3 275

Tableau 6.6

Revenu brut moyen pour l'année 2006 selon le lieu de résidence, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Résidents	10 247	46	10 518	340
Non-résidents	12 271	134	17 296	244
Total	11 751	181	13 350	584

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Résidents	6 974	161	6 992	1 250
Non-résidents	10 862	320	14 158	248
Total	9 559	482	8 179	1 498

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Résidents	11 175	176	11 819	616
Non-résidents	13 396	606	20 192	576
Total	12 896	782	15 865	1 192

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Résidents	9 295	384	8 883	2 206
Non-résidents	12 488	1 061	18 129	1 068
Total	11 639	1 444	11 900	3 274

Tableau 6.7

Revenu brut moyen pour l'année 2006 selon la présence d'une contribution d'un tiers, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Avec contribution	9 566	36	11 204	165
Sans contribution	12 289	145	14 244	415
Total	11 745	181	13 378	580

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Avec contribution	8 382	198	7 025	1 022
Sans contribution	10 374	284	10 704	473
Total	9 556	482	8 189	1 495

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Avec contribution	11 558	239	12 536	712
Sans contribution	13 515	542	20 957	478
Total	12 916	781	15 917	1 189

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Avec contribution	10 076	473	9 454	1 899
Sans contribution	12 412	971	15 366	1 365
Total	11 646	1 444	11 927	3 264

Tableau 6.8

Répartition des étudiants recevant des revenus de sources complémentaires selon la provenance de ces revenus, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Bourses d'études	1	6,0	10	3,4
Revenus de placement	11	52,0	54	18,8
Prestations de l'assurance-emploi	3	14,0	71	24,8
Allocations d'Emploi-Québec	4	16,0	144	50,3
Prestations d'une aide financière de dernier recours	1	4,0	6	2,0
Pensions alimentaires	2	8,0	2	0,7
Total	22	100,0	286	100,0

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Bourses d'études	35	46,0	104	23,3
Revenus de placement	30	39,0	261	58,2
Prestations de l'assurance-emploi	4	5,8	38	8,4
Allocations d'Emploi-Québec	1	0,9	27	6,0
Prestations d'une aide financière de dernier recours	2	2,2	15	3,3
Pensions alimentaires	5	6,0	4	0,9
Total	77	100,0	448	100,0

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Bourses d'études	141	57,9	269	48,3
Revenus de placement	92	37,7	271	48,6
Prestations de l'assurance-emploi	9	3,6	15	2,7
Allocations d'Emploi-Québec	-	-	-	-
Prestations d'une aide financière de dernier recours	-	-	2	0,3
Pensions alimentaires	2	0,8	-	-
Total	243	100,0	557	100,0

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Bourses d'études	177	51,9	383	29,7
Revenus de placement	133	38,9	585	45,3
Prestations de l'assurance-emploi	16	4,8	124	9,6
Allocations d'Emploi-Québec	4	1,2	171	13,2
Prestations d'une aide financière de dernier recours	3	0,8	22	1,7
Pensions alimentaires	8	2,4	6	0,5
Total	342	100,0	1 292	100,0

Tableau 6.9

Montants mensuels moyens reçus par les étudiants selon la provenance du revenu, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Bourses d'études	-	1	96	8
Revenus de placement	63	7	33	33
Prestations de l'assurance-emploi	-	2	954	65
Allocations d'Emploi-Québec	-	3	872	140
Prestations d'une aide financière de dernier recours	-	1	500	6
Pensions alimentaires	-	1	-	-

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Bourses d'études	197	31	98	97
Revenus de placement	48	20	116	161
Prestations de l'assurance-emploi	-	3	656	23
Allocations d'Emploi-Québec	-	1	1 043	23
Prestations d'une aide financière de dernier recours	-	1	189	9
Pensions alimentaires	-	4	-	3

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Bourses d'études	419	136	886	262
Revenus de placement	70	76	69	175
Prestations de l'assurance-emploi	1 292	8	1 114	11
Allocations d'Emploi-Québec	-	-	-	-
Prestations d'une aide financière de dernier recours	-	-	-	2
Pensions alimentaires	-	2	-	-

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Bourses d'études	375	168	661	367
Revenus de placement	66	103	86	369
Prestations de l'assurance-emploi	1 096	13	904	99
Allocations d'Emploi-Québec	-	4	896	164
Prestations d'une aide financière de dernier recours	-	2	278	17
Pensions alimentaires	359	7	-	3

Tableau 6.10

Endettement moyen selon le groupe d'âge, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
15-16 ans	-	4	77	25
17-19 ans	5 179	57	1 225	253
20-24 ans	8 918	59	3 604	196
25-29 ans	10 110	30	4 194	73
30-34 ans	12 291	22	3 440	36
35 ans ou plus	9 911	25	4 418	98
Total	8 407	196	2 762	682

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
15-16 ans	1 731	33	406	177
17-19 ans	4 208	226	430	1 157
20-24 ans	9 321	142	1 829	262
25-29 ans	12 065	61	2 952	44
30-34 ans	9 140	19	2 333	21
35 ans ou plus	9 843	30	5 000	25
Total	6 923	510	803	1 686

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
15-16 ans	-	-	-	-
17-19 ans	5 208	43	363	153
20-24 ans	10 359	447	2 137	857
25-29 ans	15 006	189	7 748	174
30-34 ans	15 574	75	8 904	43
35 ans ou plus	15 634	58	6 698	59
Total	12 029	812	3 123	1 286

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
15-16 ans	1 865	36	365	202
17-19 ans	4 510	326	552	1 564
20-24 ans	10 001	648	2 294	1 315
25-29 ans	13 840	280	6 131	292
30-34 ans	13 895	116	5 565	100
35 ans ou plus	12 852	113	5 233	182
Total	9 846	1 519	1 985	3 654

Tableau 6.11

Endettement moyen selon le revenu brut total pour l'année 2006, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Moins de 2 000 \$	7 702	9	1 547	40
De 2 000 \$ à 4 999 \$	5 104	19	1 221	56
De 5 000 \$ à 9 999	6 497	48	1 336	119
De 10 000 \$ à 19 999 \$	9 379	69	3 556	234
20 000 \$ ou plus	11 777	23	5 665	104
Total	8 307	168	3 092	553

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Moins de 2 000 \$	4 706	15	137	149
De 2 000 \$ à 4 999 \$	4 299	66	249	379
De 5 000 \$ à 9 999	6 071	187	719	516
De 10 000 \$ à 19 999 \$	9 068	162	1 372	347
20 000 \$ ou plus	11 130	29	3 232	98
Total	7 146	459	859	1 489

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Moins de 2 000 \$	11 569	15	1 600	36
De 2 000 \$ à 4 999 \$	8 855	43	1 029	64
De 5 000 \$ à 9 999	9 962	185	1 522	287
De 10 000 \$ à 19 999 \$	13 271	396	2 799	477
20 000 \$ ou plus	13 467	120	6 338	312
Total	12 210	759	3 293	1 175

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	\$	n	\$	n
Moins de 2 000 \$	7 966	39	623	226
De 2 000 \$ à 4 999 \$	5 955	128	457	498
De 5 000 \$ à 9 999	7 835	420	1 048	922
De 10 000 \$ à 19 999 \$	11 760	627	2 498	1 058
20 000 \$ ou plus	12 845	172	5 609	513
Total	10 060	1 386	2 132	3 217

Tableau 6.12

Dette moyenne contractée dans le cadre du Programme de prêts et bourses, telle qu'elle a été déclarée par l'étudiant, selon le groupe d'âge et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	\$	n
15-16 ans	-	3
17-19 ans	4 836	52
20-24 ans	7 376	57
25-29 ans	8 153	29
30-34 ans	10 104	19
35 ans ou plus	8 427	22
Total	7 118	181

COLLÉGIAL	Formation générale	\$	n
15-16 ans		2 198	10
17-19 ans		3 694	75
20-24 ans		5 434	22
25-29 ans		-	4
30-34 ans		-	1
35 ans ou plus		-	1
Total		4 043	112

COLLÉGIAL	Formation technique	\$	n
15-16 ans		2 169	13
17-19 ans		4 883	105
20-24 ans		8 434	110
25-29 ans		10 938	54
30-34 ans		7 787	17
35 ans ou plus		8 078	22
Total		7 382	321

UNIVERSITÉ	1 ^{er} cycle	
	\$	n
15-16 ans	-	-
17-19 ans	6 151	32
20-24 ans	9 586	353
25-29 ans	13 609	111
30-34 ans	13 697	41
35 ans ou plus	11 186	34
Total	10 571	572

UNIVERSITÉ	Cycles supérieurs	
	\$	n
15-16 ans	-	-
17-19 ans	-	-
20-24 ans	11 745	55
25-29 ans	16 483	62
30-34 ans	16 096	28
35 ans ou plus	16 337	20
Total	14 821	165

TOTAL		
	\$	n
15-16 ans	2 331	26
17-19 ans	4 688	264
20-24 ans	9 209	598
25-29 ans	13 068	260
30-34 ans	12 686	105
35 ans ou plus	10 861	100
Total	9 330	1 352

Tableau 6.13

Dette moyenne contractée dans le cadre du Programme de prêts et bourses, telle qu'elle a été déclarée par l'étudiant, selon le lieu de résidence et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	\$	n
Résidents	6 063	49
Non-résidents	7 490	131
Total	7 098	180

COLLÉGIAL	\$	n
Résidents	4 165	135
Non-résidents	7 598	297
Total	6 523	432

UNIVERSITÉ	\$	n
Résidents	8 128	170
Non-résidents	12 539	568
Total	11 523	738

TOTAL	\$	n
Résidents	6 327	355
Non-résidents	10 403	996
Total	9 332	1 350

Tableau 6.14

Dette moyenne contractée dans le cadre du Programme de prêts et bourses, telle qu'elle a été déclarée par l'étudiant, selon la présence d'une contribution d'un tiers et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	\$	n
Avec contribution	6 148	35
Sans contribution	7 353	146
Total	7 118	181
COLLÉGIAL	\$	n
Avec contribution	5 768	166
Sans contribution	6 984	267
Total	6 517	433
UNIVERSITÉ	\$	n
Avec contribution	9 736	211
Sans contribution	12 242	525
Total	11 523	736
TOTAL	\$	n
Avec contribution	7 832	413
Sans contribution	9 986	938
Total	9 328	1 350

Tableau 6.15

Dette moyenne contractée dans le cadre du Programme de prêts et bourses, telle qu'elle a été déclarée par l'étudiant, selon la présence d'enfants à charge et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	\$	n
Sans enfant à charge	6 629	131
Avec enfants à charge	8 404	50
Total	7 118	181

COLLÉGIAL	\$	n
Sans enfant à charge	5 962	373
Avec enfants à charge	9 992	60
Total	6 517	433

UNIVERSITÉ	\$	n
Sans enfant à charge	11 343	649
Avec enfants à charge	12 852	88
Total	11 523	738

TOTAL	\$	n
Sans enfant à charge	9 067	1 154
Avec enfants à charge	10 868	198
Total	9 330	1 352

Tableau 6.16

Endettement moyen non relatif aux études selon le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	\$	n
Bénéficiaires	2 021	180
Non-bénéficiaires	4 238	323
Total	3 445	502
COLLÉGIAL	\$	n
Bénéficiaires	1 654	430
Non-bénéficiaires	2 056	402
Total	1 848	832
UNIVERSITÉ	\$	n
Bénéficiaires	1 719	738
Non-bénéficiaires	2 440	483
Total	2 004	1 221
TOTAL	\$	n
Bénéficiaires	1 739	1 348
Non-bénéficiaires	2 793	1 207
Total	2 237	2 555

Tableau 6.17

Endettement moyen non relatif aux études selon le groupe d'âge et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	\$	n
15-16 ans	-	5
17-19 ans	2 036	138
20-24 ans	4 041	168
25-29 ans	2 776	82
30-34 ans	4 539	41
35 ans ou plus	5 197	68
Total	3 445	502

COLLÉGIAL	\$	n
15-16 ans	1 611	44
17-19 ans	1 185	405
20-24 ans	2 169	248
25-29 ans	2 380	76
30-34 ans	3 218	24
35 ans ou plus	5 457	35
Total	1 848	832

UNIVERSITÉ	\$	n
15-16 ans	-	-
17-19 ans	748	50
20-24 ans	1 835	696
25-29 ans	2 116	281
30-34 ans	2 205	99
35 ans ou plus	3 383	94
Total	2 004	1 221

TOTAL	\$	n
15-16 ans	1 494	49
17-19 ans	1 346	593
20-24 ans	2 244	1 113
25-29 ans	2 286	439
30-34 ans	2 937	165
35 ans ou plus	4 376	196
Total	2 237	2 555

Tableau 6.18

Endettement moyen non relatif aux études selon le lieu de résidence et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	\$	n
Résidents	3 224	218
Non-résidents	3 626	283
Total	3 451	501
COLLÉGIAL	\$	n
Résidents	1 531	412
Non-résidents	2 161	419
Total	1 849	831
UNIVERSITÉ	\$	n
Résidents	2 202	355
Non-résidents	1 923	866
Total	2 004	1 221
TOTAL	\$	n
Résidents	2 148	985
Non-résidents	2 294	1 568
Total	2 238	2 553

Tableau 6.19

Endettement moyen non relatif aux études selon l'activité principale exercée avant l'inscription au programme d'études poursuivi pendant l'année scolaire 2006-2007 et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	\$	n
Études	2 378	172
Autres occupations	4 008	329
Total	3 445	502
COLLÉGIAL	\$	n
Études	1 489	611
Autres occupations	2 840	221
Total	1 848	832
UNIVERSITÉ	\$	n
Études	1 808	925
Autres occupations	2 621	295
Total	2 004	1 221
TOTAL	\$	n
Études	1 752	1 708
Autres occupations	3 218	846
Total	2 237	2 555

Tableau 6.20

Endettement moyen non relatif aux études selon la présence d'enfants à charge et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	\$	n
Sans enfant à charge	3 116	380
Avec enfants à charge	4 472	122
Total	3 445	502
COLLÉGIAL	\$	n
Sans enfant à charge	1 653	761
Avec enfants à charge	3 950	71
Total	1 848	832
UNIVERSITÉ	\$	n
Sans enfant à charge	1 884	1 083
Avec enfants à charge	2 946	138
Total	2 004	1 221
TOTAL	\$	n
Sans enfant à charge	2 016	2 224
Avec enfants à charge	3 724	330
Total	2 237	2 555

Tableau 7.1

Répartition des étudiants selon la situation conjugale des parents, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Parents vivant ensemble	107	50,9	440	61,4
Parents vivant séparés	102	48,4	269	37,5
NSP/NRP	1	0,6	8	1,1
Total	210	100,0	716	100,0

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Parents vivant ensemble	286	53,0	1 239	72,8
Parents vivant séparés	251	46,6	462	27,2
NSP/NRP	2	0,4	-	-
Total	539	100,0	1 701	100,0

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Parents vivant ensemble	490	58,6	996	75,4
Parents vivant séparés	344	41,1	322	24,4
NSP/NRP	2	0,3	3	0,2
Total	836	100,0	1 321	100,0

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Parents vivant ensemble	883	55,7	2 675	71,6
Parents vivant séparés	696	43,9	1 053	28,2
NSP/NRP	6	0,4	11	0,3
Total	1 585	100,0	3 738	100,0

Tableau 7.2

Répartition des étudiants selon le nombre d'enfants à la charge des parents, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Aucun enfant à charge	121	58,6	386	54,6
Un enfant à charge	47	22,6	217	30,7
Deux enfants à charge	22	10,4	69	9,8
Trois enfants à charge	7	3,4	19	2,7
Quatre enfants à charge ou plus	10	4,9	15	2,2
Total	207	100,0	707	100,0

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Aucun enfant à charge	248	46,2	528	31,1
Un enfant à charge	158	29,4	672	39,5
Deux enfants à charge	85	15,8	341	20,1
Trois enfants à charge	28	5,2	113	6,6
Quatre enfants à charge ou plus	18	3,4	45	2,7
Total	537	100,0	1 699	100,0

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Aucun enfant à charge	464	55,8	600	45,6
Un enfant à charge	212	25,5	469	35,7
Deux enfants à charge	106	12,8	184	14,0
Trois enfants à charge	28	3,4	43	3,3
Quatre enfants à charge ou plus	21	2,5	19	1,5
Total	831	100,0	1 316	100,0

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Aucun enfant à charge	834	52,9	1 514	40,7
Un enfant à charge	416	26,4	1 358	36,5
Deux enfants à charge	213	13,5	595	16,0
Trois enfants à charge	63	4,0	175	4,7
Quatre enfants à charge ou plus	49	3,1	80	2,1
Total	1 575	100,0	3 722	100,0

Tableau 7.3

Répartition des étudiants selon l'occupation principale du père, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires	
	n	%
Salarié	88	41,9
Travailleur autonome	33	15,8
Étudiant	0	0,2
Personne à la maison	2	1,1
Rentier, invalide ou retraité	38	18,3
Prestataire de l'assurance-emploi ou d'une aide financière de dernier recours	6	2,7
Père décédé ou inconnu	30	14,5
Autre	1	0,6
NSP/NRP	10	4,8
Total	210	100,0

FORMATION PROFESSIONNELLE	Non-bénéficiaires	
	n	%
Salarié	392	54,7
Travailleur autonome	102	14,2
Étudiant	2	0,3
Personne à la maison	13	1,9
Rentier, invalide ou retraité	109	15,3
Prestataire de l'assurance-emploi ou d'une aide financière de dernier recours	8	1,1
Père décédé ou inconnu	75	10,5
Autre	-	-
NSP/NRP	15	2,1
Total	716	100,0

COLLÉGIAL	Bénéficiaires	
	n	%
Salarié	273	50,7
Travailleur autonome	90	16,6
Étudiant	5	0,9
Personne à la maison	9	1,7
Rentier, invalide ou retraité	68	12,6
Prestataire de l'assurance-emploi ou d'une aide financière de dernier recours	25	4,6
Père décédé ou inconnu	53	9,8
Autre	1	0,1
NSP/NRP	15	2,8
Total	539	100,0

COLLÉGIAL	Non-bénéficiaires	
	n	%
Salarié	1 168	68,7
Travailleur autonome	296	17,4
Étudiant	17	1,0
Personne à la maison	15	0,9
Rentier, invalide ou retraité	97	5,7
Prestataire de l'assurance-emploi ou d'une aide financière de dernier recours	23	1,4
Père décédé ou inconnu	54	3,2
Autre	3	0,2
NSP/NRP	26	1,5
Total	1 701	100,0

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires	
	n	%
Salarié	392	46,9
Travailleur autonome	141	16,9
Étudiant	2	0,3
Personne à la maison	15	1,8
Rentier, invalide ou retraité	166	19,9
Prestataire de l'assurance-emploi ou d'une aide financière de dernier recours	23	2,8
Père décédé ou inconnu	75	9,0
Autre	2	0,2
NSP/NRP	19	2,3
Total	836	100,0

UNIVERSITÉ	Non-bénéficiaires	
	n	%
Salarié	802	60,7
Travailleur autonome	233	17,6
Étudiant	2	0,2
Personne à la maison	15	1,1
Rentier, invalide ou retraité	181	13,7
Prestataire de l'assurance-emploi ou d'une aide financière de dernier recours	9	0,7
Père décédé ou inconnu	52	4,0
Autre	-	-
NSP/NRP	26	2,0
Total	1 321	100,0

TOTAL	Bénéficiaires	
	n	%
Salarié	753	47,5
Travailleur autonome	264	16,6
Étudiant	8	0,5
Personne à la maison	27	1,7
Rentier, invalide ou retraité	273	17,2
Prestataire de l'assurance-emploi ou d'une aide financière de dernier recours	54	3,4
Père décédé ou inconnu	158	10,0
Autre	4	0,2
NSP/NRP	45	2,8
Total	1 585	100,0

TOTAL	Non-bénéficiaires	
	n	%
Salarié	2 362	63,2
Travailleur autonome	631	16,9
Étudiant	22	0,6
Personne à la maison	44	1,2
Rentier, invalide ou retraité	388	10,4
Prestataire de l'assurance-emploi ou d'une aide financière de dernier recours	40	1,1
Père décédé ou inconnu	181	4,9
Autre	3	0,1
NSP/NRP	68	1,8
Total	3 738	100,0

Tableau 7.4

Répartition des étudiants selon l'occupation principale de la mère, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires	
	n	%
Salariée	91	43,6
Travailleuse autonome	18	8,4
Étudiante	4	1,9
Personne à la maison	44	21,1
Rentière, invalide ou retraitée	30	14,5
Prestataire de l'assurance-emploi ou d'une aide financière de dernier recours	8	4,0
Mère décédée ou inconnue	8	4,0
Autre	0	0,2
NSP/NRP	5	2,3
Total	210	100,0

FORMATION PROFESSIONNELLE	Non-bénéficiaires	
	n	%
Salariée	384	53,6
Travailleuse autonome	50	7,0
Étudiante	2	0,3
Personne à la maison	125	17,4
Rentière, invalide ou retraitée	102	14,2
Prestataire de l'assurance-emploi ou d'une aide financière de dernier recours	12	1,6
Mère décédée ou inconnue	29	4,0
Autre	-	-
NSP/NRP	13	1,9
Total	716	100,0

COLLÉGIAL	Bénéficiaires	
	n	%
Salariée	301	55,8
Travailleuse autonome	46	8,6
Étudiante	11	2,0
Personne à la maison	94	17,4
Rentière, invalide ou retraitée	48	8,9
Prestataire de l'assurance-emploi ou d'une aide financière de dernier recours	20	3,7
Mère décédée ou inconnue	15	2,7
Autre	1	0,3
NSP/NRP	3	0,6
Total	539	100,0

COLLÉGIAL	Non-bénéficiaires	
	n	%
Salariée	1 159	68,2
Travailleuse autonome	175	10,3
Étudiante	5	0,3
Personne à la maison	216	12,7
Rentière, invalide ou retraitée	77	4,5
Prestataire de l'assurance-emploi ou d'une aide financière de dernier recours	24	1,4
Mère décédée ou inconnue	23	1,3
Autre	4	0,3
NSP/NRP	18	1,1
Total	1 701	100,0

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires	
	n	%
Salariée	440	52,6
Travailleuse autonome	75	9,0
Étudiante	4	0,4
Personne à la maison	125	15,0
Rentière, invalide ou retraitée	143	17,1
Prestataire de l'assurance-emploi ou d'une aide financière de dernier recours	19	2,3
Mère décédée ou inconnue	18	2,1
Autre	2	0,3
NSP/NRP	10	1,2
Total	836	100,0

UNIVERSITÉ	Non-bénéficiaires	
	n	%
Salariée	861	65,1
Travailleuse autonome	112	8,5
Étudiante	6	0,5
Personne à la maison	153	11,6
Rentière, invalide ou retraitée	147	11,1
Prestataire de l'assurance-emploi ou d'une aide financière de dernier recours	14	1,0
Mère décédée ou inconnue	21	1,6
Autre	1	0,1
NSP/NRP	7	0,5
Total	1 321	100,0

TOTAL	Bénéficiaires	
	n	%
Salariée	832	52,5
Travailleuse autonome	139	8,8
Étudiante	18	1,1
Personne à la maison	263	16,6
Rentière, invalide ou retraitée	222	14,0
Prestataire de l'assurance-emploi ou d'une aide financière de dernier recours	48	3,0
Mère décédée ou inconnue	41	2,6
Autre	4	0,3
NSP/NRP	19	1,2
Total	1 585	100,0

TOTAL	Non-bénéficiaires	
	n	%
Salariée	2 404	64,3
Travailleuse autonome	337	9,0
Étudiante	13	0,3
Personne à la maison	494	13,2
Rentière, invalide ou retraitée	326	8,7
Prestataire de l'assurance-emploi ou d'une aide financière de dernier recours	49	1,3
Mère décédée ou inconnue	73	1,9
Autre	5	0,1
NSP/NRP	38	1,0
Total	3 738	100,0

Tableau 7.5

**Répartition des étudiants selon le niveau de scolarité du père, le statut à l'Aide financière aux études
et l'ordre d'enseignement**

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires	
	n	%
Secondaire non terminé	49	27,3
Secondaire terminé	57	32,0
Collégial ou équivalent non terminé	3	1,7
Collégial ou équivalent terminé	19	10,3
Université non terminée	0	0,2
Certificat universitaire	2	1,0
Baccalauréat	11	6,4
Maîtrise	4	2,2
Doctorat	0	0,2
NSP/NRP	33	18,5
Total	179	100,0

FORMATION PROFESSIONNELLE	Non-bénéficiaires	
	n	%
Secondaire non terminé	144	22,5
Secondaire terminé	219	34,1
Collégial ou équivalent non terminé	13	2,1
Collégial ou équivalent terminé	86	13,5
Université non terminée	6	0,9
Certificat universitaire	10	1,5
Baccalauréat	46	7,2
Maîtrise	17	2,7
Doctorat	4	0,6
NSP/NRP	96	15,0
Total	641	100,0

COLLÉGIAL	Bénéficiaires	
	n	%
Secondaire non terminé	106	21,7
Secondaire terminé	156	32,0
Collégial ou équivalent non terminé	18	3,7
Collégial ou équivalent terminé	73	15,0
Université non terminée	8	1,6
Certificat universitaire	16	3,3
Baccalauréat	41	8,5
Maîtrise	14	2,8
Doctorat	4	0,9
NSP/NRP	51	10,5
Total	487	100,0

COLLÉGIAL	Non-bénéficiaires	
	n	%
Secondaire non terminé	160	9,7
Secondaire terminé	431	26,2
Collégial ou équivalent non terminé	56	3,4
Collégial ou équivalent terminé	324	19,7
Université non terminée	23	1,4
Certificat universitaire	64	3,9
Baccalauréat	271	16,4
Maîtrise	114	6,9
Doctorat	76	4,6
NSP/NRP	129	7,8
Total	1 647	100,0

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires	
	n	%
Secondaire non terminé	126	16,5
Secondaire terminé	189	24,8
Collégial ou équivalent non terminé	21	2,8
Collégial ou équivalent terminé	108	14,1
Université non terminée	13	1,7
Certificat universitaire	28	3,6
Baccalauréat	148	19,5
Maîtrise	63	8,2
Doctorat	29	3,8
NSP/NRP	37	4,9
Total	761	100,0

UNIVERSITÉ	Non-bénéficiaires	
	n	%
Secondaire non terminé	107	8,5
Secondaire terminé	219	17,2
Collégial ou équivalent non terminé	45	3,5
Collégial ou équivalent terminé	220	17,3
Université non terminée	12	0,9
Certificat universitaire	54	4,3
Baccalauréat	338	26,7
Maîtrise	153	12,1
Doctorat	70	5,5
NSP/NRP	51	4,0
Total	1 269	100,0

TOTAL	Bénéficiaires	
	n	%
Secondaire non terminé	281	19,7
Secondaire terminé	402	28,2
Collégial ou équivalent non terminé	43	3,0
Collégial ou équivalent terminé	199	14,0
Université non terminée	21	1,5
Certificat universitaire	45	3,2
Baccalauréat	201	14,1
Maîtrise	80	5,6
Doctorat	34	2,4
NSP/NRP	121	8,5
Total	1 428	100,0

TOTAL	Non-bénéficiaires	
	n	%
Secondaire non terminé	411	11,6
Secondaire terminé	868	24,4
Collégial ou équivalent non terminé	114	3,2
Collégial ou équivalent terminé	630	17,7
Université non terminée	41	1,1
Certificat universitaire	128	3,6
Baccalauréat	655	18,4
Maîtrise	284	8,0
Doctorat	150	4,2
NSP/NRP	276	7,8
Total	3 557	100,0

Tableau 7.6

Répartition des étudiants selon le niveau de scolarité de la mère, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires	
	n	%
Secondaire non terminé	48	23,7
Secondaire terminé	76	37,9
Collégial ou équivalent non terminé	4	2,2
Collégial ou équivalent terminé	29	14,5
Université non terminée	1	0,7
Certificat universitaire	4	2,0
Baccalauréat	12	6,1
Maîtrise	2	0,9
Doctorat	-	-
NSP/NRP	24	12,1
Total	201	100,0

FORMATION PROFESSIONNELLE	Non-bénéficiaires	
	n	%
Secondaire non terminé	140	20,4
Secondaire terminé	263	38,3
Collégial ou équivalent non terminé	6	0,8
Collégial ou équivalent terminé	117	17,0
Université non terminée	4	0,6
Certificat universitaire	19	2,8
Baccalauréat	35	5,0
Maîtrise	15	2,2
Doctorat	4	0,6
NSP/NRP	84	12,3
Total	688	100,0

COLLÉGIAL	Bénéficiaires	
	n	%
Secondaire non terminé	103	19,6
Secondaire terminé	180	34,2
Collégial ou équivalent non terminé	21	4,1
Collégial ou équivalent terminé	122	23,2
Université non terminée	4	0,8
Certificat universitaire	13	2,5
Baccalauréat	38	7,3
Maîtrise	9	1,7
Doctorat	2	0,3
NSP/NRP	32	6,2
Total	525	100,0

COLLÉGIAL	Non-bénéficiaires	
	n	%
Secondaire non terminé	116	6,9
Secondaire terminé	459	27,4
Collégial ou équivalent non terminé	47	2,8
Collégial ou équivalent terminé	413	24,6
Université non terminée	34	2,0
Certificat universitaire	68	4,1
Baccalauréat	298	17,7
Maîtrise	117	7,0
Doctorat	28	1,7
NSP/NRP	98	5,8
Total	1 678	100,0

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires	
	n	%
Secondaire non terminé	99	12,1
Secondaire terminé	230	28,1
Collégial ou équivalent non terminé	25	3,1
Collégial ou équivalent terminé	188	22,9
Université non terminée	14	1,7
Certificat universitaire	23	2,7
Baccalauréat	150	18,3
Maîtrise	59	7,3
Doctorat	8	1,0
NSP/NRP	23	2,8
Total	819	100,0

UNIVERSITÉ	Non-bénéficiaires	
	n	%
Secondaire non terminé	68	5,3
Secondaire terminé	267	20,6
Collégial ou équivalent non terminé	38	2,9
Collégial ou équivalent terminé	343	26,3
Université non terminée	22	1,7
Certificat universitaire	61	4,7
Baccalauréat	314	24,1
Maîtrise	113	8,7
Doctorat	24	1,8
NSP/NRP	50	3,9
Total	1 300	100,0

TOTAL	Bénéficiaires	
	n	%
Secondaire non terminé	250	16,2
Secondaire terminé	486	31,5
Collégial ou équivalent non terminé	51	3,3
Collégial ou équivalent terminé	339	21,9
Université non terminée	20	1,3
Certificat universitaire	40	2,6
Baccalauréat	201	13,0
Maîtrise	70	4,5
Doctorat	10	0,7
NSP/NRP	79	5,1
Total	1 545	100,0

TOTAL	Non-bénéficiaires	
	n	%
Secondaire non terminé	325	8,9
Secondaire terminé	990	27,0
Collégial ou équivalent non terminé	91	2,5
Collégial ou équivalent terminé	872	23,8
Université non terminée	60	1,6
Certificat universitaire	149	4,1
Baccalauréat	646	17,6
Maîtrise	246	6,7
Doctorat	55	1,5
NSP/NRP	232	6,3
Total	3 666	100,0

Tableau 7.7

Répartition des étudiants selon les revenus bruts estimés du père et de la mère pour l'année 2006, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Revenu du père			
	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Moins de 25 000\$	34	19,0	48	7,5
De 25 000\$ à 49 999\$	43	24,1	129	20,1
De 50 000\$ à 74 999\$	16	8,9	98	15,3
75 000\$ ou plus	4	2,0	38	6,0
Père décédé ou inconnu	2	1,0	2	0,3
NSP/NRP	81	45,1	326	50,9
Total	179	100,0	641	100,0

COLLÉGIAL	Revenu du père			
	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Moins de 25 000\$	80	16,5	83	5,1
De 25 000\$ à 49 999\$	135	27,8	319	19,4
De 50 000\$ à 74 999\$	48	9,9	287	17,4
75 000\$ ou plus	17	3,4	299	18,2
Père décédé ou inconnu	1	0,3	-	-
NSP/NRP	206	42,2	658	40,0
Total	487	100,0	1 647	100,0

UNIVERSITÉ	Revenu du père			
	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Moins de 25 000\$	125	16,5	72	5,7
De 25 000\$ à 49 999\$	161	21,1	213	16,8
De 50 000\$ à 74 999\$	107	14,0	216	17,1
75 000\$ ou plus	72	9,4	286	22,6
Père décédé ou inconnu	1	0,2	2	0,1
NSP/NRP	296	38,8	480	37,8
Total	761	100,0	1 269	100,0

TOTAL	Revenu du père			
	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Moins de 25 000\$	240	16,8	203	5,7
De 25 000\$ à 49 999\$	339	23,8	660	18,6
De 50 000\$ à 74 999\$	171	12,0	602	16,9
75 000\$ ou plus	92	6,4	624	17,5
Père décédé ou inconnu	4	0,3	4	0,1
NSP/NRP	582	40,8	1 464	41,2
Total	1 428	100,0	3 557	100,0

FORMATION PROFESSIONNELLE	Revenu de la mère			
	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Moins de 25 000\$	78	38,6	144	20,9
De 25 000\$ à 49 999\$	29	14,5	150	21,8
De 50 000\$ à 74 999\$	8	3,9	38	5,6
75 000\$ ou plus	1	0,7	12	1,7
Mère décédée ou inconnue	1	0,7	-	-
NSP/NRP	84	41,7	344	50,0
Total	201	100,0	688	100,0

COLLÉGIAL	Revenu de la mère			
	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Moins de 25 000\$	202	38,4	314	18,7
De 25 000\$ à 49 999\$	116	22,1	439	26,2
De 50 000\$ à 74 999\$	21	3,9	218	13,0
75 000\$ ou plus	4	0,7	79	4,7
Mère décédée ou inconnue	1	0,1	-	-
NSP/NRP	182	34,8	628	37,4
Total	525	100,0	1 678	100,0

UNIVERSITÉ	Revenu de la mère			
	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Moins de 25 000\$	269	32,8	256	19,7
De 25 000\$ à 49 999\$	199	24,3	338	26,0
De 50 000\$ à 74 999\$	70	8,6	179	13,8
75 000\$ ou plus	17	2,1	74	5,7
Mère décédée ou inconnue	2	0,2	-	-
NSP/NRP	262	32,0	453	34,8
Total	819	100,0	1 300	100,0

TOTAL	Revenu de la mère			
	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Moins de 25 000\$	548	35,5	714	19,5
De 25 000\$ à 49 999\$	344	22,3	927	25,3
De 50 000\$ à 74 999\$	99	6,4	435	11,9
75 000\$ ou plus	22	1,4	165	4,5
Mère décédée ou inconnue	4	0,2	-	-
NSP/NRP	528	34,2	1 425	38,9
Total	1 545	100,0	3 666	100,0

Tableau 7.8

Répartition des étudiants selon l'occupation principale du conjoint, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires	
	n	%
Salarié	43	67,6
Travailleur autonome	4	5,5
Étudiant	9	14,5
Personne à la maison	4	6,9
Rentier, invalide ou retraité	1	2,1
Prestataire de l'assurance-emploi ou d'une aide financière de dernier recours	2	3,4
Conjoint décédé	-	-
Autre	-	-
NSP/NRP	-	-
Total	64	100,0

FORMATION PROFESSIONNELLE	Non-bénéficiaires	
	n	%
Salarié	117	69,3
Travailleur autonome	6	3,4
Étudiant	25	14,8
Personne à la maison	6	3,4
Rentier, invalide ou retraité	8	4,5
Prestataire de l'assurance-emploi ou d'une aide financière de dernier recours	6	3,4
Conjoint décédé	-	-
Autre	-	-
NSP/NRP	2	1,1
Total	169	100,0

COLLÉGIAL	Bénéficiaires	
	n	%
Salarié	58	65,0
Travailleur autonome	8	9,0
Étudiant	16	17,5
Personne à la maison	2	1,9
Rentier, invalide ou retraité	-	-
Prestataire de l'assurance-emploi ou d'une aide financière de dernier recours	2	2,4
Conjoint décédé	-	-
Autre	1	1,6
NSP/NRP	2	2,4
Total	89	100,0

COLLÉGIAL	Non-bénéficiaires	
	n	%
Salarié	51	44,6
Travailleur autonome	6	5,1
Étudiant	45	39,5
Personne à la maison	5	4,2
Rentier, invalide ou retraité	-	-
Prestataire de l'assurance-emploi ou d'une aide financière de dernier recours	3	2,4
Conjoint décédé	-	-
Autre	-	-
NSP/NRP	5	4,2
Total	114	100,0

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires	
	n	%
Salarié	98	55,4
Travailleur autonome	17	9,8
Étudiant	46	25,9
Personne à la maison	9	5,0
Rentier, invalide ou retraité	0	0,2
Prestataire de l'assurance-emploi ou d'une aide financière de dernier recours	4	2,5
Conjoint décédé	-	-
Autre	1	0,4
NSP/NRP	2	1,0
Total	177	100,0

UNIVERSITÉ	Non-bénéficiaires	
	n	%
Salarié	133	62,0
Travailleur autonome	28	13,3
Étudiant	39	18,2
Personne à la maison	9	4,2
Rentier, invalide ou retraité	2	1,1
Prestataire de l'assurance-emploi ou d'une aide financière de dernier recours	1	0,2
Conjoint décédé	1	0,2
Autre	2	0,7
NSP/NRP	-	-
Total	215	100,0

TOTAL	Bénéficiaires	
	n	%
Salarié	199	60,3
Travailleur autonome	29	8,7
Étudiant	71	21,4
Personne à la maison	15	4,5
Rentier, invalide ou retraité	2	0,5
Prestataire de l'assurance-emploi ou d'une aide financière de dernier recours	9	2,7
Conjoint décédé	-	-
Autre	2	0,6
NSP/NRP	4	1,2
Total	330	100,0

TOTAL	Non-bénéficiaires	
	n	%
Salarié	301	60,5
Travailleur autonome	40	8,0
Étudiant	109	21,9
Personne à la maison	20	3,9
Rentier, invalide ou retraité	10	2,0
Prestataire de l'assurance-emploi ou d'une aide financière de dernier recours	9	1,8
Conjoint décédé	1	0,1
Autre	2	0,3
NSP/NRP	7	1,3
Total	498	100,0

Tableau 7.9

Répartition des étudiants selon le niveau de scolarité du conjoint, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires	
	n	%
Secondaire non terminé	9	13,8
Secondaire terminé	17	26,9
Collégial ou équivalent non terminé	5	8,3
Collégial ou équivalent terminé	14	21,4
Université non terminée	1	1,4
Certificat universitaire	3	4,1
Baccalauréat	11	17,9
Maîtrise	1	1,4
Doctorat	1	2,1
NSP/NRP	2	2,8
Total	64	100,0

FORMATION PROFESSIONNELLE	Non-bénéficiaires	
	n	%
Secondaire non terminé	36	21,6
Secondaire terminé	50	29,5
Collégial ou équivalent non terminé	17	10,2
Collégial ou équivalent terminé	31	18,2
Université non terminée	6	3,4
Certificat universitaire	2	1,1
Baccalauréat	19	11,4
Maîtrise	2	1,1
Doctorat	2	1,1
NSP/NRP	4	2,3
Total	169	100,0

COLLÉGIAL	Bénéficiaires	
	n	%
Secondaire non terminé	10	10,7
Secondaire terminé	22	24,3
Collégial ou équivalent non terminé	9	9,8
Collégial ou équivalent terminé	21	23,8
Université non terminée	6	6,3
Certificat universitaire	4	4,4
Baccalauréat	12	13,1
Maîtrise	4	4,1
Doctorat	2	1,9
NSP/NRP	1	1,6
Total	89	100,0

COLLÉGIAL	Non-bénéficiaires	
	n	%
Secondaire non terminé	7	6,3
Secondaire terminé	23	20,4
Collégial ou équivalent non terminé	26	23,0
Collégial ou équivalent terminé	32	27,6
Université non terminée	6	5,1
Certificat universitaire	3	2,4
Baccalauréat	11	9,9
Maîtrise	3	2,7
Doctorat	1	1,2
NSP/NRP	2	1,5
Total	114	100,0

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires	
	n	%
Secondaire non terminé	6	3,3
Secondaire terminé	18	10,2
Collégial ou équivalent non terminé	9	5,4
Collégial ou équivalent terminé	35	19,5
Université non terminée	10	5,5
Certificat universitaire	8	4,4
Baccalauréat	62	35,1
Maîtrise	21	11,8
Doctorat	7	4,0
NSP/NRP	1	0,8
Total	177	100,0

UNIVERSITÉ	Non-bénéficiaires	
	n	%
Secondaire non terminé	3	1,3
Secondaire terminé	18	8,5
Collégial ou équivalent non terminé	7	3,1
Collégial ou équivalent terminé	37	17,4
Université non terminée	19	8,7
Certificat universitaire	5	2,3
Baccalauréat	83	38,8
Maîtrise	29	13,6
Doctorat	12	5,8
NSP/NRP	1	0,5
Total	214	100,0

TOTAL	Bénéficiaires	
	n	%
Secondaire non terminé	24	7,3
Secondaire terminé	57	17,3
Collégial ou équivalent non terminé	24	7,1
Collégial ou équivalent terminé	69	21,0
Université non terminée	16	4,9
Certificat universitaire	14	4,3
Baccalauréat	85	25,8
Maîtrise	25	7,7
Doctorat	10	3,1
NSP/NRP	5	1,4
Total	330	100,0

TOTAL	Non-bénéficiaires	
	n	%
Secondaire non terminé	47	9,4
Secondaire terminé	92	18,4
Collégial ou équivalent non terminé	50	10,1
Collégial ou équivalent terminé	100	20,0
Université non terminée	30	6,1
Certificat universitaire	10	1,9
Baccalauréat	114	22,8
Maîtrise	34	6,8
Doctorat	16	3,2
NSP/NRP	7	1,3
Total	498	100,0

Tableau 7.10

Répartition des étudiants selon le revenu brut estimé du conjoint pour l'année 2006, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

FORMATION PROFESSIONNELLE	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Moins de 25 000\$	28	44,1	54	31,8
De 25 000\$ à 49 999\$	21	33,1	60	35,2
De 50 000\$ à 74 999\$	4	5,5	15	9,1
75 000\$ ou plus	0	0,7	4	2,3
Conjoint décédé	0	0,7	-	-
NSP/NRP	10	15,9	36	21,6
Total	64	100,0	169	100,0

COLLÉGIAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Moins de 25 000\$	41	46,5	54	47,0
De 25 000\$ à 49 999\$	26	29,8	15	13,2
De 50 000\$ à 74 999\$	4	4,4	8	7,2
75 000\$ ou plus	1	1,6	6	5,1
Conjoint décédé	-	-	-	-
NSP/NRP	16	17,8	31	27,5
Total	89	100,0	114	100,0

UNIVERSITÉ	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Moins de 25 000\$	92	51,8	66	30,8
De 25 000\$ à 49 999\$	44	25,0	67	31,0
De 50 000\$ à 74 999\$	18	10,0	34	16,0
75 000\$ ou plus	3	1,9	16	7,3
Conjoint décédé	-	-	-	-
NSP/NRP	20	11,2	32	14,9
Total	177	100,0	214	100,0

TOTAL	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	
	n	%	n	%
Moins de 25 000\$	161	48,9	174	34,9
De 25 000\$ à 49 999\$	92	27,9	141	28,4
De 50 000\$ à 74 999\$	25	7,6	58	11,6
75 000\$ ou plus	5	1,6	25	5,1
Conjoint décédé	0	0,1	-	-
NSP/NRP	46	13,9	100	20,1
Total	330	100,0	498	100,0

APPENDICE

APPENDICE 1

Questionnaire

■ RENSEIGNEMENTS PRÉLIMINAIRES

1. En mars 2007, étiez-vous aux études à temps plein ?

- ☐ Oui.
☐ Non.

2. À quel niveau de scolarité étiez-vous alors inscrit(e) ?

- ☐ Formation professionnelle.
☐ Collégial général.
☐ Collégial technique.
☐ Université, 1^{er} cycle.
☐ Université, 2^e cycle.
☐ Université, 3^e cycle.
☐ Abandon des études / études terminées.
☐ Autre (précisez).

3. Êtes-vous...

- ☐ citoyen canadien ?
☐ résident permanent au Canada ?
☐ Autre.

4. Depuis combien de temps résidez-vous au Québec ?

- ☐ Depuis plus d'un an.
☐ Depuis moins d'un an.

5. Êtes-vous né(e) au Canada ?

- ☐ Oui.
☐ Non.
☐ Si non, dans quel pays êtes-vous né(e) ? _____

■ ÉTUDES

6. Quelle était votre activité principale avant de vous inscrire pour la première fois au programme d'études actuel, en excluant la période estivale ?

- ☐ J'étais étudiant(e).
- ☐ Je travaillais à temps plein / temps partiel.
- ☐ J'étais bénéficiaire d'une aide financière de dernier recours.
- ☐ Je recevais des prestations de l'assurance-emploi.
- ☐ Autre (précisez).
- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

7. Depuis que vous êtes inscrit(e) au programme d'études actuel, avez-vous déjà interrompu ou suspendu vos études, en excluant la période estivale ?

- ☐ Oui.
- ☐ Non (passez à la question 11).
- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

8. Combien de fois ?

- ☐ Nombre de fois : _____
- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

9. Pendant combien de temps au total, en termes de mois, avez-vous interrompu vos études ?

- ☐ Nombre de mois : _____
- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

10. La dernière fois que vous avez pris la décision d'interrompre ou de suspendre vos études, quelle était votre principale raison ?

- ☐ L'institution ou le programme n'était pas intéressant.
- ☐ Changement de programme ou d'institution.
- ☐ Difficulté du programme, résultats insuffisants ou échec.
- ☐ Charge de travail trop grande.
- ☐ Réorientation de carrière.
- ☐ Obligations professionnelles ou emploi.
- ☐ Obligations familiales.
- ☐ Raisons de santé.
- ☐ Raisons financières.
- ☐ Voyage.
- ☐ Autre raison (précisez).
- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

11. Avez-vous l'intention de compléter votre programme d'études actuel ?

- ☐ Oui (passez à la question 13).
- ☐ Non.
- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre (passez à la question 16).

12. Pour quelle raison n'avez-vous pas l'intention de compléter votre programme d'études ?

- ☐ L'institution ou le programme n'est pas intéressant.
- ☐ Changement de programme ou d'institution.
- ☐ Difficulté du programme, résultats insuffisants ou échec.
- ☐ Charge de travail trop grande.
- ☐ Réorientation de carrière.
- ☐ Obligations professionnelles ou emploi.
- ☐ Obligations familiales.
- ☐ Raisons de santé.
- ☐ Raisons financières.
- ☐ Autre raison (précisez).
- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

13. Combien de sessions en tout prévoyez-vous prendre pour obtenir votre diplôme ?

- ☐ Nombre de sessions : _____
- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.
- ☐ Le nombre de sessions doit être un nombre entier.

14. Combien de sessions à temps plein sont normalement nécessaires pour compléter le programme d'études auquel vous êtes inscrit ? (Exemple : Le DEC pour le cégep général prend habituellement quatre sessions.)

- ☐ Nombre de sessions : _____
- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.
- ☐ Le nombre de sessions doit être un nombre entier.
- ☐ Si le nombre de la question 13 est plus petit que le nombre de la question 14, passez à la question 16.

15. Quelle est la principale raison pour laquelle vous allez prendre plus de sessions que la durée normale afin d'obtenir votre diplôme ?

- ☐ L'institution ou le programme n'est pas intéressant.
- ☐ Changement de programme ou d'institution.
- ☐ Difficulté du programme, résultats insuffisants ou échec.
- ☐ Charge de travail trop grande.
- ☐ Réorientation de carrière.
- ☐ Obligations professionnelles, emploi.
- ☐ Obligations familiales.
- ☐ Raisons de santé.
- ☐ Raisons financières.
- ☐ Autre raison (précisez).
- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

■ TRAVAIL

16. Avez-vous occupé au moins un emploi rémunéré au cours de l'été dernier (entre mai et août 2006) ?

- ☐ Oui.
- ☐ Non (passez à la question 20).
- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre (passez à la question 21).

17. Pendant cette période, quel a été votre salaire brut ?

_____ \$

18. Pendant cette période (entre mai et août 2006), combien de semaines avez-vous travaillé ?

Nombre de semaines : _____

- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

19. Durant les semaines où vous avez travaillé, combien d'heures en moyenne par semaine avez-vous consacré au travail ?

Nombre d'heures par semaine : _____

- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

Pour les personnes n'ayant pas répondu « Non » à la question 16, ne pas répondre à la question 20.

20. Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas occupé un emploi rémunéré au cours de l'été dernier (entre mai et août 2006) ?

- ☐ Recherche d'emploi infructueuse.
- ☐ Obligations familiales.
- ☐ Raisons de santé.
- ☐ Stage non rémunéré.
- ☐ Raisons d'ordre scolaire.
- ☐ En vacances.
- ☐ Travail bénévole.
- ☐ Travail non rémunéré dans l'entreprise personnelle ou familiale.
- ☐ Autre (précisez).
- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

21. Au cours de la présente année scolaire, avez-vous eu au moins un emploi rémunéré ?

- ☐ Oui (passez à la question 23).
- ☐ Non.
- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre (passez à la question 27).

22. Avez-vous essayé de trouver un emploi rémunéré pour la présente année scolaire ?

- ☐ Oui (passez à la question 27).
- ☐ Non (passez à la question 27).
- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre (passez à la question 27).

23. Depuis le début de la présente année scolaire, combien d'heures en moyenne par semaine consacrez-vous à votre emploi ?

Nombre d'heures par semaine : _____

☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

24. Combien êtes-vous payé(e) l'heure ?

_____ \$

25. Vos revenus d'emploi servent-ils surtout...

- ☐ à payer vos loisirs et vos sorties ?
- ☐ à payer votre logement et votre nourriture ?
- ☐ à payer vos frais de scolarité, votre matériel et vos livres scolaires ?
- ☐ à faire vivre votre famille ?
- ☐ à vous acheter d'autres biens ?
- ☐ Autre (précisez).
- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

26. Trouvez-vous qu'il est... de travailler et d'étudier en même temps ?

- ☐ très facile
- ☐ facile
- ☐ difficile
- ☐ très difficile
- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

27. Si on vous offrait un emploi à temps complet qui vous intéressait, auriez-vous plutôt tendance à...

- ☐ accepter l'emploi et à abandonner vos études ?
- ☐ accepter l'emploi et à terminer vos études à temps partiel ?
- ☐ refuser l'emploi ?
- ☐ Ne s'applique pas.
- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

■ RÉSIDENCE

28. Actuellement, quel est votre état civil ? Êtes-vous...

- ☐ célibataire ?
- ☐ marié(e) ?
- ☐ en union de fait ?
- ☐ séparé(e) ?
- ☐ divorcé(e) ?
- ☐ veuf(ve) ?
- ☐ Autre (précisez).
- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

29. Au cours de l'été 2006, habitez-vous avec...

- ☐ vos deux parents ou tuteurs ?
- ☐ votre père seulement ou tuteur ?
- ☐ votre mère seulement ou tutrice ?
- ☐ les deux à tour de rôle ?
- ☐ votre conjoint(e) ?
- ☐ d'autres personnes (ami, oncle, frère, etc.) ?
- ☐ seul(e) ?
- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

30. Pendant l'année scolaire 2006-2007, habitez-vous avec...

- ☐ vos deux parents ou tuteurs ?
- ☐ votre père seulement ou tuteur ?
- ☐ votre mère seulement ou tutrice ?
- ☐ les deux à tour de rôle ?
- ☐ votre conjoint(e) ?
- ☐ d'autres personnes (ami, oncle, frère, etc.) ?
- ☐ seul(e) ?
- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.
- ☐ Si vous avez répondu «d'autres personnes (ami, oncle, frère, etc.)» ou «seul(e)» à la question 30, répondez à la question 31.

31. Quelle est la principale raison pour laquelle vous ne vivez pas avec vos parents pendant l'année scolaire ?

- ☐ Parents qui habitent loin de l'école ou du collège.
- ☐ Mauvaise entente avec les parents.
- ☐ Désir d'autonomie.
- ☐ Deux parents décédés.
- ☐ À la charge d'enfants / marié(e).
- ☐ Déjà autonome / étudiant(e) âgé(e).
- ☐ Autre (précisez).
- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

32. Quel type de logement habitez-vous actuellement ?

- ☐ Maison unifamiliale.
- ☐ Logement dans un duplex ou un triplex.
- ☐ Logement à prix modique (HLM).
- ☐ Appartement dans un immeuble à logements multiples.
- ☐ Résidence d'étudiants.
- ☐ Autre (précisez).
- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

33. Combien de personnes y habitent, y compris vous ?

- Nombre de personnes : _____
- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

34. Combien de personnes partagent les frais de loyer, de chauffage, d'électricité, de téléphone, etc., y compris vous ?

- Nombre de personnes : _____
- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

■ DÉPENSES DE L'ÉTUDIANT ET CONTRIBUTION DES PARENTS OU DU CONJOINT

35. Recevez-vous une contribution financière de vos parents ou d'une autre personne avec qui vous avez un lien de parenté ?

- ☐ Oui.
- ☐ Non (passez à la question 37).
- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre (passez à la question 38).

36. Cette aide est-elle...

- ☐ un montant global seulement (passez à la question 38) ?
- ☐ un montant destiné à des dépenses précises (passez à la question 38) ?

37. Pourquoi ne recevez-vous aucune aide financière de vos parents ou d'une autre personne avec qui vous avez un lien de parenté ?

- ☐ Manque de moyens financiers des parents.
- ☐ Deux parents décédés ou inconnus.
- ☐ Désir d'autonomie.
- ☐ À la charge d'enfants / marié(e).
- ☐ Déjà autonome / étudiant(e) âgé(e).
- ☐ Mauvaise entente avec les parents.
- ☐ Autre (précisez).
- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

Répondez aux questions 38 et 39 seulement si vous avez répondu « d'autres personnes (ami, oncle, frère, etc.) », « seul(e) » ou « votre conjoint(e) » à la question 30.

38. Combien payez-vous par mois en frais de logement en incluant le loyer, le chauffage, l'électricité, les assurances, le câble et le service téléphonique de base ? Exclure les interurbains.

_____ \$

- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

39. De ce montant, quel pourcentage est assumé par vos parents, votre conjoint ou une autre personne avec qui vous avez un lien de parenté ?

_____ %

- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

40. Par semaine, en excluant les repas pris chez les parents, à combien s'élèvent vos dépenses pour l'alimentation ?

_____ \$

- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

41. De ce montant, quel pourcentage est assumé par vos parents, votre conjoint ou une autre personne avec qui vous avez un lien de parenté ?

_____ %

☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

42. Par année scolaire, combien coûtent vos frais de scolarité ?

_____ \$

☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

43. De ce montant, quel pourcentage est assumé par vos parents, votre conjoint ou une autre personne avec qui vous avez un lien de parenté ?

_____ %

☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

44. Par année scolaire, combien coûtent votre matériel et vos livres scolaires ?

_____ \$

☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

45. De ce montant, quel pourcentage est assumé par vos parents, votre conjoint ou une autre personne avec qui vous avez un lien de parenté ?

_____ %

☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

46. Par année, combien coûtent vos vêtements et vos chaussures ?

_____ \$

☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

47. De ce montant, quel pourcentage est assumé par vos parents, votre conjoint ou une autre personne avec qui vous avez un lien de parenté ?

_____ %

☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

48. Par mois, combien coûtent vos frais de transport en incluant les dépenses de transport en commun, de covoiturage et d'utilisation d'une automobile, c'est-à-dire l'essence, l'entretien normal, les assurances et le stationnement ?

_____ \$

☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

49. De ce montant, quel pourcentage est assumé par vos parents, votre conjoint ou une autre personne avec qui vous avez un lien de parenté ?

_____ %

☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

50. Par semaine par mois ou par année, combien coûtent vos dépenses liées aux vacances, aux loisirs, aux sorties et aux sports ?

_____ \$

☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

51. De ce montant, quel pourcentage est assumé par vos parents, votre conjoint ou une autre personne avec qui vous avez un lien de parenté ?

_____ %

☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

52. En plus des montants déjà mentionnés, recevez-vous de l'argent de vos parents ?

☐ Oui.

☐ Non (passez à la question 55).

☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

53. Combien recevez-vous de vos parents ?

(Cette question est posée aux personnes ayant répondu « un montant global seulement » à la question 36.)

_____ \$

☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

54. Quel montant d'argent recevez-vous de vos parents ?

(Cette question est posée aux personnes ayant répondu « un montant destiné à des dépenses précises » à la question 36.)

_____ \$

☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

55. Recevez-vous de l'argent de votre conjoint(e) ?

☐ Oui.

☐ Non (passez à la question 57).

☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

56. Combien recevez-vous de cette personne ?

_____ \$

☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

57. Les membres de votre famille (parents, conjoint(e) ou une autre personne avec qui vous avez un lien de parenté) vous aident-ils...

a) en vous prêtant une voiture ?

- ☐ Souvent.
- ☐ Parfois.
- ☐ Jamais.
- ☐ Ne sais pas.

b) en vous faisant des cadeaux d'une valeur de plus de 100\$?

- ☐ Souvent.
- ☐ Parfois.
- ☐ Jamais.
- ☐ Ne sais pas.

58. Combien avez-vous d'enfants à votre charge ?

Nombre d'enfants : _____

Aucun (passez à la question 59).

- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

59. Quel âge a-t-il ou ont-ils ?

Le premier enfant : _____

Le deuxième enfant : _____

Le troisième enfant : _____

Le quatrième enfant : _____

Le cinquième enfant : _____

Le sixième enfant : _____

Le septième enfant : _____

60. Combien payez-vous en frais de garde pour votre (vos) enfant(s) ?

_____ \$

■ REVENUS ET ENDETTEMENT

61. Pour la présente année scolaire, soit 2006-2007, recevez-vous des montants du Programme des prêts et bourses du gouvernement du Québec ?

- ☐ Oui.
- ☐ Non (passez à la question 64).
- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

62. a) Combien en prêts ?

_____ \$

☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

b) Combien en bourses ?

_____ \$

☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

63. Avez-vous reçu une bourse sans prêt préalable en raison d'une déficience fonctionnelle majeure ?

☐ Oui.

☐ Non (passez à la question 64).

☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

64. Pour quelle raison ne recevez-vous pas des montants du Programme des prêts et bourses du gouvernement du Québec ?

☐ Ma demande de prêts et bourses a été refusée.

☐ Je n'ai pas fait de demande, car je dispose des ressources financières nécessaires.

☐ Je n'ai pas fait de demande, car je ne crois pas y être admissible.

☐ Je n'étais pas informé de l'existence d'un tel régime.

☐ Autre (précisez.)

☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

65. En excluant les prêts et bourses du gouvernement du Québec, recevez-vous un autre type de bourses pour la présente année scolaire ?

☐ Oui.

☐ Non (passez à la question 68).

☐ Ne sais pas ou refuse de répondre (passez à la question 68).

66. Quel type de bourses ?

Précisez : _____

67. Quel montant recevez-vous ?

_____ \$

☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

68. Recevez-vous des prestations de l'assurance-emploi ?

☐ Oui.

☐ Non (passez à la question 70).

☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

69. Quel montant recevez-vous par semaine ?

_____ \$

- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

70. Recevez-vous des allocations de formation d'Emploi-Québec ?

- ☐ Oui.
☐ Non (passez à la question 72).
☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

71. Quel montant recevez-vous par semaine ou par mois ?

_____ \$

- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

72. Recevez-vous des revenus d'aide financière de dernier recours (assistance-emploi) ?

- ☐ Oui.
☐ Non (passez à la question 74).
☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

73. Quel montant recevez-vous par mois ?

_____ \$

- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.
☐ Pour les personnes ayant répondu « séparé(e) » ou « divorcé(e) » à la question 28.

74. Recevez-vous ou vos enfants reçoivent-ils une contribution (pension alimentaire ou autre) de votre ex-conjoint(e) ?

- ☐ Oui.
☐ Non (passez à la question 76).
☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

75. Quel montant recevez-vous par mois ?

_____ \$

- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

76. Avez-vous des revenus de placement ou d'intérêt ?

- ☐ Oui.
☐ Non (passez à la question 78).
☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

77. Quel montant recevez-vous par année ?

_____ \$

☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

78. À combien estimez-vous le total de votre revenu brut de toutes sources pour l'année 2006

(salaires, prêts et bourses, assurance-emploi, argent des parents ou d'autres personnes, etc.) ?

_____ \$

☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

79. Actuellement, à quel montant environ s'élève le total de vos dettes ?

_____ \$

☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

80. De ces dettes, quel est le montant relié à...

a) vos études ?

_____ \$

☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

b) une hypothèque ?

_____ \$

☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

81. À la fin de vos études, à combien devrait s'élever le total de vos dettes reliées aux études ?

_____ \$

☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

82. Vous considérez-vous comme très, assez, peu ou pas du tout renseigné(e) sur...

a) les modalités de remboursement de vos emprunts reliés au Programme de prêts et bourses du gouvernement du Québec ?

☐ Très.

☐ Assez.

☐ Peu.

☐ Pas du tout.

☐ Ne s'applique pas.

☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

b) les modalités de remboursement de vos autres emprunts ?

☐ Très.

☐ Assez.

☐ Peu.

☐ Pas du tout.

☐ Ne s'applique pas.

☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

83. Considérez-vous que votre situation financière pour la présente année est...

- ☐ très supérieure à la moyenne des étudiants ?
- ☐ plutôt supérieure à la moyenne ?
- ☐ dans la moyenne ?
- ☐ plutôt inférieure à la moyenne ?
- ☐ très inférieure à la moyenne ?
- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

■ RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

84. Actuellement, est-ce que vos parents vivent ensemble ?

- ☐ Oui.
- ☐ Non.
- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

85. Combien avez-vous de frères ou de sœurs qui sont à la charge de vos parents ?

Nombre d'enfants : _____

- ☐ Aucun (passez à la question 87).
- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

86. Parmi vos frères et sœurs qui sont à la charge de vos parents, indiquez (en vous excluant) combien sont...

à la formation professionnelle : _____

au collégial : _____

à l'université : _____

Autre : _____

87. Quelle est l'occupation principale de votre père ?

- ☐ Salarié.
- ☐ Travailleur autonome.
- ☐ Étudiant.
- ☐ Personne à la maison.
- ☐ Rentier, invalide ou retraité.
- ☐ Chômeur ou prestataire d'une aide financière de dernier recours.
- ☐ Décédé.
- ☐ Autre (précisez). _____
- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

88. Quelle est l'occupation principale de votre mère ?

- ☐ Salariée.
- ☐ Travailleuse autonome.
- ☐ Étudiante.
- ☐ Personne à la maison.
- ☐ Rentière, invalide ou retraitée.
- ☐ Chômeuse ou prestataire d'une aide financière de dernier recours.
- ☐ Décédée.
- ☐ Autre (précisez). _____
- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

89. Quel est l'occupation principale de votre conjoint(e) ?

- ☐ Salarié.
- ☐ Travailleur autonome.
- ☐ Étudiant.
- ☐ Personne à la maison.
- ☐ Rentier, invalide ou retraité.
- ☐ Chômeur ou prestataire d'une aide financière de dernier recours.
- ☐ Décédé.
- ☐ Autre (précisez). _____
- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

90. Quel était approximativement le revenu total brut (avant impôt) de votre père en l'an 2006 ?

- ☐ 24 999\$ ou moins
- ☐ De 25 000\$ à 49 999\$
- ☐ De 50 000\$ à 74 999\$
- ☐ De 75 000\$ à 99 999\$
- ☐ 100 000\$ ou plus
- ☐ Père décédé.
- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

91. Quel était approximativement le revenu total brut (avant impôt) de votre mère en l'an 2006 ?

- ☐ 24 999\$ ou moins
- ☐ De 25 000\$ à 49 999\$
- ☐ De 50 000\$ à 74 999\$
- ☐ De 75 000\$ à 99 999\$
- ☐ 100 000\$ ou plus
- ☐ Mère décédée.
- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

92. Quel était approximativement le revenu total brut (avant impôt) de votre conjoint(e) en l'an 2006 ?

- ☐ 24 999\$ ou moins
- ☐ De 25 000\$ à 49 999\$
- ☐ De 50 000\$ à 74 999\$
- ☐ De 75 000\$ à 99 999\$
- ☐ 100 000\$ ou plus
- ☐ Conjoint(e) décédé(e).
- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

93. Quel est le niveau de scolarité de votre père ?

- ☐ Moins qu'un cours secondaire complété.
- ☐ Secondaire complété.
- ☐ Collégial ou équivalent non complété.
- ☐ Collégial ou équivalent complété.
- ☐ Université non complétée.
- ☐ Certificat universitaire.
- ☐ Baccalauréat.
- ☐ Maîtrise.
- ☐ Doctorat.

94. Quel est le niveau de scolarité de votre mère ?

- ☐ Moins qu'un cours secondaire complété.
- ☐ Secondaire complété.
- ☐ Collégial ou équivalent non complété.
- ☐ Collégial ou équivalent complété.
- ☐ Université non complétée.
- ☐ Certificat universitaire.
- ☐ Baccalauréat.
- ☐ Maîtrise.
- ☐ Doctorat.

95. Quel est le niveau de scolarité de votre conjoint(e) ?

- ☐ Moins qu'un cours secondaire complété.
- ☐ Secondaire complété.
- ☐ Collégial ou équivalent non complété.
- ☐ Collégial ou équivalent complété.
- ☐ Université non complétée.
- ☐ Certificat universitaire.
- ☐ Baccalauréat.
- ☐ Maîtrise.
- ☐ Doctorat.

96. À quelle fréquence allez-vous...

a) au cinéma ?

- ☐ Souvent.
- ☐ À l'occasion.
- ☐ Jamais.
- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

b) à un concert de musique, au théâtre ou à l'opéra ?

- ☐ Souvent.
- ☐ À l'occasion.
- ☐ Jamais.
- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

c) à un musée, à une exposition ou à un vernissage ?

- ☐ Souvent.
- ☐ À l'occasion.
- ☐ Jamais.
- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

d) au restaurant, dans un bar, sur une terrasse ou à une soirée dansante ?

- ☐ Souvent.
- ☐ À l'occasion.
- ☐ Jamais.
- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

e) à un événement sportif ?

- ☐ Souvent.
- ☐ À l'occasion.
- ☐ Jamais.
- ☐ Ne sais pas ou refuse de répondre.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION

**Aide financière
aux études**

Québec 